Guide Arts et Spectacles

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14096 – 5 F — JEUDI 24 MAI 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Voie libre pour Renault

A Bruxelles comme à Paris, on s'est empressé de se déclarer satisfait du laborieux compromis conclu mardi 22 mai sur le dossier Renault. La Commission européenne estime avoir évité qu'un conflit ne s'ouvre entre elle et la France. Le gouvernement français affirme solder ainsi au mieux un contentieux vieux de deux ans. Renault se félicite de voir enfin sa route dégagée pour mettre en œuvre son accord avec Volvo.

Mais l'accord n'est que de façade. Aucune des ambiguïtés fondamentales sur l'avenir des entreprises publiques en Europe n'est levée. Le très libéral commissaire à la concurrence, Sir Leon Brittan, réclamait que Renault rembourse 8,4 milliards de francs sur les 12 milliards de francs que l'entreprise nationalisée avait reçus à la fin de 1988 de l'Etat français pour éponger sa dette. Il estimait que les efforts de restructuration qui doivent accompagner ce qu'il estimait être « une aide » n'ont pas été réalisés dans les délais. L'accord, conclu directement avec M. Rocard, semble lui donner raison puisque Renault doit rembourser immédiatement 3,5 milliards de francs et en reprendre 2,5 à son bilan.

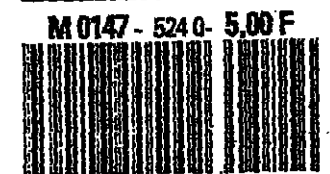
SIR LEON BRITTAN peut déclarer qu'il a, en définitive, obtenu le changement de statut de la Régie, une sévère réduction de ses capacités et un reversement de la moitié des aides reçues. Selon l'expression de M. Lévy, le PDG de Renault, il peut faire croire qu'il a « fait plier le genou » à une entreprise qui a le double défaut d'être publique et d'être française. Mais à Paris on souligne qu'en réalité il n'en est rien. L'accord précise en effet que l'Etat français pourra doter le capital de Renault comme bon lui semble dès le début de 1991. L'entreprise n'aura pas à souffrir financièrement du compromis, ajoute-t-on. En clair, l'Etat va reverser demain à la Régie, même s'il faudra y mettre les formes, les 6 milliards qu'elle doit lui rembourser aujourd'hui. La pénalité de Bruxelles n'est qu'un faux-semblant. Elle permet, à bon compte, de rendre possible l'accord avec Volvo. Aller en cour de justice à Luxembourg eût, au contraire, gelé la réalisation concrète de cet accord industriel.

LE compromis dégage en effet – c'était l'essentiel – la route de Renault. Est-elle vraiment libre ? L'accord prévoit un remboursement immédiat de 3,5 milliards et une dette de 2,5 milliards. Dans l'entourage de Sir Leon, on accepte de penser que ces 2,5 milliards pourraient être effacés par une dotation en capital en 1991. Mais pas le reste. Une dotation globale de 6 milliards serait trop forte et mériterait qu'on ouvre une nouvelle enquête...

En fait, M. Rocard, conformément à sa « méthode », a préféré un compromis pragmatique plutôt que de poser le problème politique au fond. La contradiction n'est pas levée entre la construction libérale de l'Europe et le maintien d'un fort secteur public dans l'économie mixte française. La question va resurgir.

Lire nos informations page 19 - section C

M 0147 - 524 0 - 5,00 F



La répression dans les territoires occupés

Le président George Bush adresse une sévère mise en garde à Israël

Le président Bush a adressé, mardi 22 mai, une sévère mise en garde à Israël, lui demandant de faire preuve d'une « retenue maximale » dans les territoires occupés. Dans un communiqué, il a exprimé sa « sympathie » aux familles des victimes palestiniennes. Il a ajouté qu'il attendait « l'émergence rapide d'un gouvernement israélien déterminé à faire avancer le processus de paix ». Cependant, pour le troisième jour consécutif, de sérieux troubles ont eu lieu mardi dans les territoires occupés et en Jordanie.

Au terme de ce que l'on considère parmi les délégations aux Nations unies comme un *« marchandage diplomatique »*, les représentants palestiniens et américains sont parvenus, mardi 22 mai, tard dans la soirée, à un accord pour que soit organisée, vendredi, au siège de l'ONU à Genève – et non à celui de New-York – une réunion du Conseil de sécurité sur les derniers évènements dans les territoires occupés.

Le président de l'OLP, M. Yasser Arafat, pourra ainsi assister au débat et faire une déclaration. Cette solution reflète une volonté de compromis tant de la part des Palestiniens que de celle des Américains.

En 1988, l'administration Reagan avait catégoriquement refusé d'accorder un visa d'entrée aux Etats-Unis à M. Arafat qui voulait s'adresser à l'Assemblée générale de l'ONU, à New-York. L'Assemblée avait dû se déplacer à Genève.

Cette fois, le groupe des pays arabes a de nouveau présenté, par l'intermédiaire de l'ONU, une demande de visa pour M. Arafat pour qu'il puisse s'exprimer devant le Conseil à Manhattan. Mais, après douze heures de consultations, cette question du visa a été finalement éludée alors que, le matin même, elle était encore considérée, du côté arabe, comme un « test » de l'attitude américaine. L'OLP a fait savoir qu'elle devenait « secondaire », le plus urgent étant d'obtenir un débat quel qu'en soit le lieu. Le groupe arabe demandera la création d'une *« force internationale »* pour la protection des Palestiniens dans les territoires occupés.

L'administration Bush n'a pas eu à refuser le visa et ne s'est pas opposée à la réunion du Conseil, ce qui est tenu à l'ONU pour une marque de *« compréhension et de sensibilité »* de la part de Washington, d'autant que la déclaration de M. Bush paraît l'une des plus dures jamais adressées par la Maison Blanche à Israël.

D'autre part, au cours des tractations, on a noté comme tout à fait inhabituelle la rencontre, pendant plusieurs heures, des délégations palestinienne et américaine.

Lire nos informations page 4

Après le débat à l'Assemblée nationale

L'opposition durcit le ton sur l'immigration

Après le débat du mardi 22 mai, à l'Assemblée nationale, l'opposition durcit le ton sur l'immigration. M. Juppé, secrétaire général du RPR, a demandé, mercredi 23 mai, une réunion afin d'adopter une position commune avant la table ronde du 29 mai à laquelle entend participer le CDS. Le RPR et l'UDF jugent que le premier ministre, leur a « claqué la porte au nez ».



Lire nos informations pages 8 et 9

17 milliards de francs de plus pour les universités

Le gouvernement devait adopter, lors du conseil des ministres du 23 mai, le plan pluri annuel de développement des universités présenté par M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale. Ce sont 17 milliards de francs de plus que l'Etat s'engage à investir d'ici à 1995 pour l'enseignement supérieur. Il espère que de leur côté, les collectivités locales pourront faire un effort de 6 à 7 milliards de francs. Au total, l'Université française pourrait donc bénéficier en cinq ans de quelque 23 milliards de francs supplémentaires.

Lire nos informations page 42 - section C et l'article de GÉRARD COURTOIS dans le supplément « Campus » page 15 - section B

De Gaulle an cent

Une œuvre immense, et pas de vrai successeur

Le Monde publie, à l'occasion de l'année de Gaulle – centenaire de sa naissance, cinquantenaire de l'appel du 18 juin, vingtième anniversaire de sa mort – un numéro spécial de 36 pages de Dossiers et documents (30 F) consacré au général et à son œuvre à partir d'articles parus pour la plupart dans notre journal.

Le texte d'André Fontaine que nous publions aujourd'hui constitue la préface de ce recueil.

par André Fontaine

Les Français ont l'anniversaire éclectique. Un an après le bicentenaire de la Révolution qui envoya Louis XVI à la guillotine, ils s'apprêtent à célébrer le centenaire de la naissance de Charles de Gaulle. Lequel n'a pas hésité à écrire au comte de Paris, peu après son départ du pouvoir, en 1969 : *« Toute ma vie, je me suis efforcé de faire la politique des Capétiens. »* Mais la contradiction est-elle si forte ? Géographie oblige : les grands ancêtres, comme l'a si bien noté Albert Sorel, ont vite chaussé, dans leurs relations avec le monde extérieur, les bottes de la dynastie renversée. De toute façon, un trait essentiel unit aux révolutionnaires de 1789 le rebelle du 18 juin : le patriotisme, ou, pour mieux dire, s'agissant d'eux, l'amour sacré de la patrie.

Amour, le mot n'est pas trop fort. Pour de Gaulle, la France était tout simplement, il l'a écrit dans *le Fil de l'épée*, *« une princesse des contes (...), une madone aux fresques des murs (...), vouée à une destinée éminente et exceptionnelle »*. Ces propos romantiques, qui doivent évidemment à l'influence de Barrès et de Rostand, peuvent faire sourire aujourd'hui. Mais le chef de la France libre, non content d'inscrire son rêve dans une vision du monde pleine à tous moments d'intuitions prophétiques : *« Maintenant, la guerre est définitivement gagnée »*, devait-il dire par exemple au soir de Pearl Harbor au colonel Passy, – mettait à son service, outre une volonté et un courage à toute épreuve, un pragmatisme qui ne s'encombrait pas, à l'occasion, d'un excès de scrupule.

A la fois chrétien et nietzschéen avec, sur les bords, plus qu'un soupçon de maurrassisme (1), il ne se cachait pas de penser que la morale politique n'avait que de lointains rapports avec celle du Sermon sur la Montagne.

Lire la suite page 2

(1) Certains passages de *Kiel et Tanger*, de Charles Maurras (1910), semblent avoir été écrits pour justifier la politique gaulliste d'indépendance des années 60.

L'itinéraire d'un juste

En rédigeant ses Mémoires, Sakharov a aussi écrit une passionnante histoire de la science et de l'URSS

« Les récits autobiographiques sont une part importante de la mémoire de l'humanité », écrit Sakharov. Celui que nous livre aujourd'hui l'ancien prix Nobel de la paix, et qu'il a dû réécrire quatre fois pendant son exil de Gorki tant étaient fortes la curiosité et la rapacité du KGB, confirme amplement ce jugement : en huit cents pages, Sakharov nous en dit plus, non seulement sur lui-même mais aussi et surtout sur l'Union soviétique d'hier et d'aujourd'hui, que plusieurs rayons d'une bibliothèque spécialisée.

Mieux : il lève le voile sur la période la plus secrète et peut-être la plus passionnante de sa vie, ces années qui vont de la fin des années 40 à 1968 et pendant lesquelles il consacra l'essentiel de son énergie à mettre au point et à développer l'arme thermonucléaire soviétique. C'est là un itinéraire personnel riche d'enseignements mais aussi la « saga » de toute une « tribu » de scientifiques exceptionnels, emportés par la tourmente du stalinisme et dont nous avons enfin toute une série de portraits fascinants. Sakharov, disciple de Montaigne sans le savoir, est l'un des rares – mais pas le seul, comme l'atteste la vie d'un Kapitsa – à s'être ressaisi, à avoir réussi à s'accrocher aux rives de la raison.

L'homme, il est vrai, était mieux armé que beaucoup d'autres pour réagir : s'il n'a pas été élevé dans un climat antisoviétique, ses parents – son père surtout, physicien amateur et pianiste de talent qui ne jouait que pour lui-même – lui ont toujours inculqué le respect des valeurs individuelles, la tolérance notamment, évitant à cet enfant surdoué la fréquentation des écoles bolcheviques.

JACQUES AMALRIC

Lire la suite page 3

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA. G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 1,75 $; USA (others), 2 $.



هكذا من الأصل

Fiscalité

Prélevons l'impôt à la source

par Marc Schwartz et Denis Soubeyran

LES Français sont-ils passés maîtres dans l'art d'enterrer prématurément les débats de société ? A peine l'idée d'une retenue à la source de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) a-t-elle été lancée par le premier ministre que, déjà, son sort paraît réglé.

De quoi s'agit-il ? D'introduire dans notre système fiscal une simplification fondamentale du paiement de l'IRPP. Celui-ci ne serait plus versé par le contribuable (système du tiers provisionnel) ou par la banque (mensualisation) mais par l'employeur, qui en retiendrait le montant sur les salaires versés, comme c'est déjà le cas pour les cotisations sociales.

Faute d'analyses précises, la retenue à la source est victime d'une coalition d'oppositions disparates. Pourtant, elle présente des avantages considérables que l'avalanche de critiques qu'elle subit aujourd'hui tend parfois à faire oublier. Quant aux obstacles techniques qu'on lui oppose, ils sont beaucoup moins nombreux que l'on veut parfois le faire croire.

Plus rationnel et plus simple

Instaurer la retenue à la source serait d'abord simplifier radicalement le paiement de l'impôt. Les Français trouvent peut-être un certain charme au système du tiers provisionnel, puisqu'il est encore pratiqué par 65 % des contribuables. Cependant, comment ne pas relever ce qu'un tel système a d'archaïque et de malcommode ? Des versements qui dépendent pendant la plus grande partie de l'année des revenus que l'on a perçus deux ans auparavant, des paiements importants à certains moments de l'année, au risque de déséquilibrer la trésorerie du ménage, des caps difficiles à négocier en cas de chute importante des revenus (départ à la retraite, chômage...), telles sont les inévitables conséquences d'un système où l'on règle l'impôt avec une année de décalage.

Au contraire, la retenue à la source est fondamentalement commode et permet d'éviter tous ces inconvénients. Ce n'est certes pas un hasard si, depuis le 1er janvier 1990, on a donné aux artistes et aux sportifs la faculté de choisir ce système de prélèvement. Leurs revenus en dents de scie rendaient parfois difficiles leurs relations avec le fisc... Pourquoi les autres contribuables ne pourraient-ils pas profiter d'une telle mesure ?

Le système sera évidemment d'autant plus commode que l'on n'aura pas de déclaration à remplir. C'est ce qui existe dans plusieurs grands pays industrialisés, en tout cas pour les cas les plus simples. Pourquoi pas en France ? La retenue à la source serait aussi l'occasion rêvée de moderniser l'impôt lui-même.

Alors que les recettes qu'il fournit à l'Etat sont finalement assez modestes (13 % environ du total), le système français d'impôt sur le revenu présente une complexité et une sophistication rarement atteintes. Qui, à part un spécialiste, peut être sûr aujourd'hui que l'impôt qu'il calcule seul correspond bien au montant qui sera finalement exigé de lui par l'administration ?

Qui peut encore justifier la multitude des exonérations, abattements, réductions accordés au gré de priorités politiques changeantes ou d'impératifs électoraux ? Comment expliquer les différences de traitement entre les couples mariés et les autres ? Et les aberrations d'un barème qui, avec ses treize tranches, sa décote, ses minorations, fait aujourd'hui figure de dinosaure fiscal ?

La France n'a pas encore procédé au grand nettoyage de sa législation que se sont imposé la plupart des grands pays industrialisés au cours de la dernière décennie. La retenue à la source serait l'occasion, non pas d'une refonte d'ensemble de notre impôt – ne rêvons pas d'un « grand soir » fiscal, – mais d'une simplification indispensable et d'une rationalisation salutaire.

Les Français paient actuellement 2 500 millions de francs d'impôts et de cotisations sociales par an. L'essentiel de ces recettes est prélevé à un taux proportionnel soit sur les dépenses (TVA), soit sur les revenus (cotisations sociales). Or il faut rappeler qu'un impôt proportionnel est, par définition, un impôt qui ne réduit en rien les inégalités, puisqu'il frappe au même taux tous les ménages, quel que soit le niveau de leurs revenus. Une fois l'impôt payé, les écarts de rémunérations sont exactement identiques. A l'inverse, l'impôt direct, l'impôt sur le revenu, est un impôt progressif ; cela signifie qu'il frappe davantage les hauts revenus et permet ainsi d'assurer une réelle redistribution.

A l'heure où l'on s'inquiète de l'accroissement des inégalités en France, il serait paradoxal que l'on renforce le caractère proportionnel des prélèvements obligatoires.

Or c'est bien ce qui est en train de se passer. L'IRPP était un élément essentiel de redistribution de notre système fiscal. Les diverses retouches qu'il a subies depuis sa création ont considérablement réduit son assiette ; il concerne aujourd'hui moins de la moitié de la population, et représente 5 % du PIB, contre 10 % en moyenne dans les autres grands pays. A l'intérieur d'une moitié de la population, l'impôt sur le revenu ne joue plus aucun rôle redistributif.

Est-il absurde de vouloir que l'impôt sur le revenu soit un impôt « social », qui assure une meilleure répartition des revenus, conformément à ce qu'il a longtemps été ? Il faudrait pour cela que, à prélèvement global inchangé, une plus grande part des recettes publiques provienne de l'IRPP et une moins grande part des prélèvements proportionnels (la TVA ou les cotisations sociales).

Venons-en aux obstacles auxquels se heurterait une telle réforme qui sont en fait beaucoup moins nombreux que l'on veut parfois le faire croire.

A ce sujet, une remarque de bon sens s'impose : si tous les grands pays développés ont réussi à résoudre ces difficultés, tout en conservant un impôt fortement personnalisé, c'est que, à l'évidence, les moyens techniques existent.

Mais, concrètement, la retenue à la source ne va-t-elle pas aggraver la situation des salariés par rapport aux non-salariés, dans la mesure où ces derniers pourraient continuer à payer leur impôt avec un an de décalage, bénéficiant ainsi d'un avantage de trésorerie ? Une règle commune devrait être appliquée à tous, salariés comme non-salariés : le paiement au moment où est perçu le revenu. Certes, pour des non-salariés, le paiement « en temps réel » ne peut être effectué, comme c'est le cas pour les salariés, par une tierce personne (l'employeur). Mais rien n'empêche de prévoir un système d'acomptes, dans lequel les versements dépendraient des revenus effectivement perçus au long de l'année. Plusieurs pays étrangers pratiquent ce type de système, qui présente le très grand avantage de ne pas défavoriser les salariés.

Par ailleurs, ces derniers, on le sait, n'ont pas grand-chose à cacher au fisc puisque leurs employeurs doivent déclarer à l'administration les revenus qu'ils leur ont versés. Par conséquent, on voit mal le désavantage qu'ils devraient subir du fait de la retenue à la source. Au contraire, ils bénéficieraient prioritairement de la commodité introduite par le système.

Une autre objection est parfois évoquée : notre impôt serait trop personnalisé, avec notamment son quotient familial, pour pouvoir s'adapter à une retenue à la source. En fait, on peut parfaitement concevoir une retenue à la source qui résolve le seul problème que pose effectivement le quotient familial : l'imposition globale du revenu d'un ménage quand les deux époux travaillent. Il faut alors, d'une manière ou d'une autre, que l'employeur puisse prendre en compte l'existence du revenu du conjoint au moment du calcul de la retenue.

Ce problème a été résolu, par exemple aux Etats-Unis, par des méthodes qui permettent de préserver le secret fiscal. Toutefois, elles ne sont pas transposables telles quelles dans notre pays, sauf à introduire une certaine complication.

Le quotient familial en question

Pourquoi alors ne pas engager une réflexion sur l'opportunité de conserver en France le système du quotient familial ? Nous sommes le seul pays au monde à le pratiquer, avec le Luxembourg. Quelles sont les justifications véritables d'un mécanisme qui, quelque correctif qu'on cherche à lui apporter, est fondamentalement injuste, puisqu'il produit une réduction d'impôt beaucoup plus forte pour les hauts revenus que pour les bas salaires.

Enfin, certains se demandent comment serait franchi le cap de la première année. Ferait-on payer deux fois l'impôt, une première fois pour l'année écoulée, selon le système actuel, et une seconde fois pour l'année en cours, avec retenue à la source ? C'est évidemment impossible. C'est pourquoi l'Etat devrait, tout simplement, faire cadeau à l'ensemble des contribuables d'une année d'imposition, selon des modalités qu'il conviendra évidemment d'étudier précisément. Ne serait-ce pas, pour tous, une manière agréable d'inaugurer le nouveau système ?

► Marc Schwartz et Denis Soubeyran sont hauts fonctionnaires, maîtres de conférence à l'Institut d'études politiques de Paris.

AU COURRIER DU Monde

Salut hitlérien dans le métro

Sur la ligne de métro Pont de Sèvres-Mairie de Montreuil, samedi soir 19 mai, à la sortie du match de football PSG-Nice, j'ai embarqué dans mon train une soixantaine de hooligans chantant *la Marseillaise* en l'accompagnant du salut hitlérien. Ils ont saccagé une voiture dont les néons ont éclaté.

Devant un tel déploiement de violences, les voyageurs s'étaient réfugiés dans les voitures adjacentes ou étaient restés à quai. Les forces de l'ordre étaient en trop petit nombre pour pouvoir intervenir efficacement.

Je m'étonne que les pouvoirs publics, pourtant informés depuis plusieurs années des agissements violents et xénophobes d'un certain nombre de supporters du PSG, n'aient pas mis tout en œuvre pour assurer la sécurité des voyageurs et des agents de la RATP à cette occasion.

MICHEL LE BAIL
conducteur ligne 9 RATP

Paganisme et athéisme

Un lecteur critiquait, dans *le Monde* du 19 mai, un propos du cardinal Lustiger attribuant les récents et ignominieux méfaits racistes à une résurgence du paganisme. Le cardinal aurait, en quelque sorte, désigné aussi comme responsables de ces méfaits les tenants actuels de l'athéisme.

Il y a là un amalgame insoutenable entre paganisme et athéisme. Le paganisme antique n'était pas athée, mais, au contraire, polythéiste ; et si quelques païens de l'Antiquité furent athées, c'était surtout par conviction philosophique ou esprit critique envers les récits mythologiques.

Actuellement, on désigne par paganisme avant tout la divinisation d'une réalité humaine, érigée en absolu et vénérée comme un dieu, que ce soit l'argent, le sexe, le pouvoir (ainsi dans une dictature) et surtout la race. En parlant ainsi, le cardinal Lustiger se situe dans la ligne des papes modernes, tel Pie XI qui condamna le « *nationalisme intégral* » de la première Action française (1926) et le racisme hitlérien (1937) comme des formes de néo-paganisme. Si un athéisme respectueux de l'homme et de sa liberté est facteur de tolérance, par contre le racisme païen rabaisse et méprise certaines races pour mieux exalter la sienne ; et c'est en cela que réside sa perversion.

JEAN-MARIE AUBERT
Paris

Un autre « père » de la télévision

Dans votre numéro du 4 mai, vous présentez Farnsworth comme un pionnier de la télévision et rappelez qu'il a disputé à Zworkyn la paternité de cette invention. Mais d'autres, ayant eu l'ambition de faire pour l'image ce que Bell avait fait pour le son, peuvent prétendre au titre de « père de la télévision » : l'Italien Caselli, l'Américain Carey, l'Allemand Nipkow, le Français Constantin Senlecq (1842-1934)... Ce dernier, notaire à Ardres (Pas-de-Calais), bricoleur de génie, construisit dès 1877 le télectroscope, un appareil sur les propriétés du sélénium, qui visait à analyser l'image à l'aide d'un disque, à la transporter et à la reconstituer. Il avait déposé un brevet et décrit l'appareil dans une brochure imprimée à Saint-Omer, diffusée à Paris, New-York et Londres.

MICHEL CABAL
Lille

Le Monde

Edité par la SARL le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

De Gaulle an cent

Suite de la première page

De l'exécution de Pucheu à celle de Bastien-Thiry, sa justice a eu souvent le bras lourd, plus lourd en tout cas qu'on n'aurait pu l'attendre d'un homme qui s'était donné pour objectif de rassembler les Français.

De ce personnage hors série, Churchill a écrit, dans ses *Mémoires*, qu'il n'avait « *jamais rencontré quelqu'un qui fût aussi occupé de sa propre aventure* ». Mais aussi quelle aventure que celle dont ce cahier retrace, à partir d'articles publiés depuis près d'un demi-siècle dans *le Monde*, le fabuleux cheminement ! Aventure qui eût été toute différente, faut-il le rappeler, s'il s'était trouvé, en juin 1940, un seul membre du gouvernement ou chef militaire un peu plus étoilé que lui pour ramasser les tronçons du glaive. Si la IVe République avait su faire la paix en Algérie. Si, au soir de sa vie, de Gaulle n'avait pas trouvé en lui, alors que la tourmente menaçait d'emporter l'Etat, la force nécessaire pour venir à bout du quarteron d'Alger et de la « *chienlit* » de mai 68.

D'un homme aussi totalement dévoué à la dame de ses pensées, la dernière chose qu'on pouvait attendre était qu'il l'abandonnât aux bras d'un étranger ou d'un Français indigne d'elle. La continuité est donc totale dans son action entre la France libre, puis combattante, dont il fut le chef à tous égards incommode, et les combats qu'il a menés sous la IVe et la Ve République contre les partis, contre les communistes rebaptisés « séparatistes », pour une Europe des patries, mais contre celle de la supranationalité et du « *volapük* », contre la « *double hégémonie* », pour le retrait du commandement intégré de l'OTAN, pour la force qu'on appelait alors « *de frappe* ».

S'il revenait sur Terre

Son œuvre est immense. Il a maintenu, malgré le moindre poids physique d'une nation dont la population ne représente plus qu'un centième de l'humanité, l'essentiel de ce « *rang* » auquel il tenait tant, puisque seul, à ses yeux, il permettait à ce pays de poursuivre la mission dont il le croyait investi. Sans lui, la France n'aurait pas reçu en compagnie de trois Grands la capitulation du Reich et du Japon. Elle ne conserverait pas avec eux des « droits réservés » sur l'Allemagne. Elle ne disposerait pas de l'un des cinq sièges permanents, avec le droit de veto qu'il confère, au Conseil de sécurité des Nations unies.

Elle n'aurait pas de dissuasion nucléaire. Son armée aurait probablement été incorporée dans une communauté européenne de défense sous commandement américain, et elle aurait abdiqué depuis belle lurette une grande partie de sa souveraineté aux mains d'une fédération européenne. Dieu sait, d'autre part, à quoi aurait conduit la guerre d'Algérie. En tout cas, il est douteux que la nation se serait dotée d'institutions qui, taillées à la mesure de de Gaulle, ont été jugées bien commodes par ses trois successeurs, y compris par celui qui avait parlé à leur sujet de « *coup d'Etat permanent* ».

Enfin, on ne saurait oublier que ce puritain ne se méfiait pas moins du pouvoir de l'argent que des autres féodalités. Il a massivement nationalisé à la Libération. Il s'est toujours heurté à la méfiance, pour ne pas dire plus, d'une partie des possédants, et c'est à la défection d'une fraction de son électorat conservateur, inquiète de ses projets de participation, qu'il a dû, en 1969, de perdre son dernier référendum.

Cet homme des tempêtes, muré depuis lors dans son silence, a eu la mort la plus prosaïque : il s'est effondré en faisant une réussite, quelques instants avant le « 20 heures » qu'il s'apprêtait à regarder, comme tout un chacun, sur son écran de télévision. C'était il y a vingt ans. S'il revenait sur Terre, le monde qu'il découvrirait le surprendrait sans doute moins qu'un autre : il a toujours cru que les nations étaient plus fortes que les idéologies et que l'Allemagne se réunifierait ; faut-il rappeler qu'il s'était obstinément refusé, pour sa part, à reconnaître une RDA qui, à ses yeux, ne représentait que la volonté de l'occupant ? Sa chère Europe « *de l'Atlantique à l'Oural* » n'est-elle pas en train de prendre forme sous nos yeux ?

Un rassemblement peu rassembleur

En France même, l'homme qui avait dénoncé « *les délices et les poisons du système* » ne s'étonnerait guère de la confusion qui caractérise trop souvent aujourd'hui la vie politique, ni même de la manière dont majorité et opposition viennent d'enterrer une série de scandales dans le linceul de l'amnistie : il a souvent tenu les propos les plus pessimistes sur ce qui se passerait quand il ne serait plus là. Lui, que fascinait tant l'Histoire, s'en est-il assez préoccupé ?

Il a dit un jour ne pas avoir eu de prédécesseur : manière de dire qu'il ne pouvait non plus avoir de successeur ? Apparemment, il a vaguement songé un moment à restaurer la monarchie, puis y a renoncé. A-t-il vraiment cru que l'élection du président de la République au suffrage universel amènerait nécessairement à l'Elysée un « rassembleur » ? Ce n'a été le cas ni pour Georges Pompidou, élu par 37,5 % seulement des inscrits, ni pour Valéry Giscard d'Estaing, passé de justesse en 1974, ni pour Mitterrand I, symbole de la victoire d'une France trop longtemps négligée sur une autre trop habituée à considérer que le pouvoir lui appartenait de droit. La réélection de l'actuel président a certes présenté un aspect bien plus consensuel, mais qui peut assurer qu'il en ira de même lorsqu il s'agira de le remplacer ?

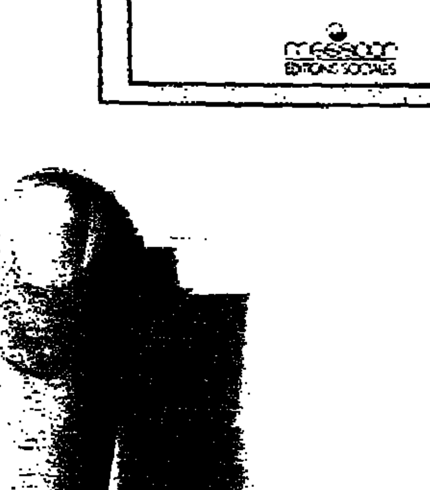
Comment n'être pas frappé, de toute façon, par le contraste existant entre le bilan de ce que de Gaulle a fait et ce qui reste du gaullisme comme force politique ? Le « *rassemblement* » qui se réclame du général n'a « *rassemblé* », au premier tour de l'élection présidentielle de 1988, que moins de 20 % des suffrages exprimés, soit moins de 16 % des inscrits. Le temps est loin où André Malraux pouvait dire : « *Aujourd'hui, en France, il y a les communistes, nous et rien.* »

En réalité, faute pour l'homme du 18 juin d'avoir laissé un testament politique, un minimum de corps de doctrine, qui peut se vanter de détenir les clés d'un « *gaullisme sans de Gaulle* » ? Etre gaulliste, en effet, ce n'était pas adhérer à un dogme, à une idéologie. C'était suivre une personne parce qu'on admirait sa perspicacité, sa stratégie, son abnégation, servies par un rare sens du théâtre et un humour décapant. Un homme à qui l'on s'en remettait, que l'on fût de droite ou de gauche, monarchiste ou progressiste, du soin de choisir, le moment venu, ce qui était le meilleur pour la France.

Ces choix pouvaient être passablement contradictoires. C'est le même de Gaulle qui a voulu, en 1945, détacher la Rhénanie de l'Allemagne et a scellé quinze ans plus tard l'alliance avec elle ; le même qui a écrasé, également en 1945, l'insurrection du Constantinois et « octroyé », en 1962, l'indépendance à l'Algérie. A chaque tournant un peu brusque, il perdait quelques compagnons, le reste de la troupe applaudissant devant tant d'audace ou se contentant de grogner.

Les hommes exceptionnels sont généralement le produit de temps exceptionnels, c'est-à-dire le plus souvent tragiques. Une fois ces temps passés, qui peut dire avec certitude ce qu'ils feraient s'ils vivaient encore ?

ANDRÉ FONTAINE




Gaulle an cen

URSS

M. Gorbatchev a reçu les présidents de la Lettonie et de l'Estonie

Alors que le Parlement lituanien débattait toujours, mardi 22 mai, de la façon de *« suspendre »* l'indépendance ou les lois qui la traduisent, M. Mikhaïl Gorbatchev recevait au Kremlin, durant vingt minutes, les présidents des deux autres Etats baltes.

Mais ce fut pour leur réitérer son exigence de voir les trois Républiques *« annuler leurs décisions sur l'indépendance »*, a déclaré le président estonien Arnold Ruutel, qui a qualifié la rencontre de *« déplaisante pour les deux parties »*, malgré leur désir commun d'entamer les négociations.

Débat à Vilnius

Cité par l'agence estonienne Info, M. Ruutel a précisé que l'exigence de Moscou *« n'est pas réaliste dans la situation politique actuelle »*. Soulignant qu'il espérait voir la question résolue au sommet soviéto-américain, il a indiqué que les trois présidents allaient se consulter et envoyer une proposition officielle à M. Gorbatchev pour entamer des négociations sur l'indépendance.

Le Parlement lituanien débattait pendant ce temps de trois variantes de lettre à adresser à Moscou, mais aucun vote n'avait eu lieu en début se soirée. Les députés ont alors décidé d'entendre un rapport sur la situation économique après plus d'un mois de blocus, le président Vytautas Landsbergis déclarant que les Lituaniens doivent se préparer à ce qu'il soit *« long »*, a rapporté la télévision soviétique.

Un tanker transportant 80 000 tonnes de pétrole destinées à la Lituanie, en provenance de Rotterdam, est resté ancré au large du port lituanien de Klaïpeda, les autorités soviétiques lui en interdisant l'accès, selon Interfax, une publication de Radio-Moscou.

L'essence serait désormais réservée en Lituanie aux ambulances, à la police et aux pompiers, alors que l'eau chaude aux particuliers doit être coupée vendredi, selon un responsable de Vilnius.

Par ailleurs, le Parlement de la Fédération de Russie, en session à Moscou, a notamment entendu mardi un rapport sur la situation en Lituanie, ainsi que le programme du député Boris Eltsine, candidat à la présidence de celle-ci, qui s'est prononcé pour une *« souveraineté réelle »* de la République russe. – *(AFP, Reuter.)*

□ **HONGRIE : le pacte de Varsovie *« n'est plus nécessaire »*, selon M. Antall.** – Le premier ministre désigné, M. Jozsef Antall, a déclaré mardi 22 mai, en présentant son programme devant le Parlement, que *« la participation de la Hongrie au pacte de Varsovie est contraire au désir de la nation »*. Il s'est prononcé pour l'ouverture de négociations avec les autres pays membres d'un pacte qui *« n'est plus nécessaire »*, se rapprochant ainsi des demandes formulées par l'opposition. – *(UPI.)*

Le Parlement double le salaire du chef de l'Etat

MOSCOU

de notre correspondant

Sentant bien que le bât blesse, l'agence Tass a pris les devants. *« Il s'agit là,* écrit-elle dans sa dépêche, *d'une nouvelle étape de l'instauration d'un Etat de droit où la loi règle tout et les instructions secrètes n'existent pas. »*

L'argument se défend, mais à fixer le nouveau montant, 4 000 roubles, du salaire présidentiel trois jours avant d'examiner les projets de réforme économique du gouvernement, les députés soviétiques viennent de jouer avec le feu – ou de jouer un mauvais tour à M. Gorbatchev.

La valeur de la monnaie soviétique étant affaire d'appréciation, cette somme peut représenter, au choix, l'équivalent de 40 000 francs (cours dit officiel), 4 000 francs (cours « touristique »), 2 000 francs (ce qu'on vous en donnerait au noir) ou bien encore quatre cents aubergines, qui sont à 10 roubles pièce sur le marché central de Moscou. En aubergines comme en francs officiels, ce salaire présidentiel n'a donc rien, en soi, de scandaleux et serait même plutôt modeste si le salaire soviétique moyen ne plafonnait pas, lui, à 270 roubles par mois.

Car même avec cette somme (presque quatre fois le salaire minimum) on vit mal, très mal, en URSS et l'on y vivra plus mal encore quand le *« passage à l'économie de marché »* aura fait, en attendant pire, doubler les prix alimentaires. 4 000 roubles... Le chiffre a instantanément fait le tour de l'URSS, et les débats du Parlement ont eu beau souligner que le fisc en retiendrait près de la moitié, l'opinion n'a retenu pour sa part que l'appartement de fonction à Moscou, les deux datchas (près de la capitale et en Crimée), les hélicoptères et avions *« spécialement équipés »* et cette retraite surtout – 1 500 roubles, plus une maison et une protection à vie.

Quand le salaire et les avantages du président soviétique sont inscrits dans la loi, c'est, en effet, la démocratie qui gagne, mais dans la marée montante du *« tous pourris ! »*, M. Gorbatchev, lui, y perd. Pendant que le Parlement débattait de ses revenus, il recevait au Kremlin M. Dubcek.

Aujourd'hui président du Parlement tchécoslovaque, l'homme du « printemps de Prague » et du *« socialisme à visage humain »* n'était pas revenu à Moscou depuis qu'il y avait été traîné, en semi-prisonnier, au lendemain de l'intervention soviétique dans son pays.

Ces deux hommes-là réunis au Kremlin, c'était un petit moment d'histoire. L'un avait perdu, l'autre a déjà créé l'irréversible et tous deux ont, en ce sens, gagné leur combat pour ce *« renouveau démocratique et humaniste de la société »* qu'a longuement évoqué M. Gorbatchev.

Très ému, M. Dubcek a déclaré en sortant *« avoir vu de l'humanité dans les yeux et le visage »* de son interlocuteur, qui sait au demeurant ne jamais perdre de temps.

C'est devant M. Dubcek qu'il a glissé, d'une phrase, un message sur le type d'alliance auquel il aimerait pouvoir parvenir au prochain congrès du parti, début juillet. La poursuite des réformes, a-t-il dit, demande une alliance de *« toutes les forces politiques et sociales responsables sans exclure ni la gauche radicale ni les conservateurs modérés »*.

Pour M. Gorbatchev, la gauche (le Parti du mouvement) peut être *« radicale »*, mais les conservateurs, eux, doivent être *« modérés »*.

BERNARD GUETTA

Les inquiétudes de l'ambassadeur de Roumanie à Paris

M. Paléologue redoute « la séduction du pouvoir illimité » à Bucarest

L'ambassadeur de Roumanie à Paris persiste et signe. Déjà sermonné ce printemps par son gouvernement pour avoir critiqué *« l'immaturité »* de son chef, M. Paléologue (1) n'a rien perdu de sa sévérité, malgré le triomphe électoral du Front de salut national, pour ce qu'il appelle les *« erreurs systématiques et en progression croissante »* commises par ce dernier depuis trois mois. Parlant mardi 22 mai au cours d'une rencontre avec la Fondation du futur – que préside M. Jacques Baumel – il constate que ce gouvernement est maintenant *« légitime »*, mais il reste un contestataire.

Les « bons pays » du Nord

D'abord parce que, si le scrutin a été *« plus ou moins correct »*, il trouve *« troublante »* une déclaration de M. Voican faisant état de 17 millions d'électeurs : *« Comment un pays de 22 millions d'habitants peut-il fournir 17 millions d'électeurs? »* (2). Ensuite parce qu'il constate *« un glissement vers la séduction du pouvoir illimité, lequel corrompt absolument »*. Enfin parce qu'il voit se creuser *« un fossé, un abîme, entre la classe ouvrière - dont le FSN s'est acquis la sympathie, mais par quels moyens et à quel prix ? - et la classe intellectuelle »*, notamment les jeunes.

Autre sujet d'inquiétude, la tendance, manifestée selon lui au sommet soviéto-américain de Malte en décembre dernier, à diviser l'Europe de l'Est en deux zones : les *« bons pays »* du Nord, appelés à être membres à part entière de l'Europe, et une seconde zone formée par la Bulgarie, la Roumanie, l'Albanie *« et peut-être l'URSS »*, où *« l'on ne serait européen qu'au second degré »*.

Cela dit, M. Paléologue n'est pas trop pessimiste à long terme : les entorses constatées actuellement ne sont à son avis que les symptômes d'une *« crise de croissance, les séquelles d'un communisme crétinisant »*. La démocratie devrait progresser malgré tout, notamment avec la consolidation des vieux partis qui *« manquent encore de substance »*.

Combien de temps cet aristocrate écrivain, et qui ne cache pas ses convictions monarchistes, pourra-t-il rester ainsi un ambassadeur d'opposition ? *« Je n'ai rien à perdre si je suis révoqué,* répond-il. *A soixante et onze ans, je n'ai pas de carrière, ni devant moi ni derrière moi »*. Auparavant était venue cette profession de foi, aussi originale que courageuse : *« Je crois servir mon pays en m'écartant de plus en plus des positions de mon gouvernement, en essayant de contrecarrer, dans la mesure de mes moyens, l'effet produit dans l'opinion occidentale par les agissements mal inspirés de ce gouvernement »*.

MICHEL TATU

(1) Plutôt que le nom « orientalisé » de Paleologu qui lui est donné aujourd'hui à Bucarest, l'intéressé lui-même préfère celui de Paléologue, que sa famille a toujours porté dans l'Empire byzantin - et qui est aussi celui de l'ambassadeur de France en Russie pendant la première guerre mondiale.

(2) Les chiffres officiels fournis à Bucarest depuis l'élection sont voisins : 23 millions d'habitants et 16 millions d'électeurs.

□ **Un médiateur du gouvernement frappé par des contestataires à Bucarest.** – Le secrétaire général du gouvernement roumain, M. Sever Georgescu, a été molesté, mardi 22 mai, sur la place de l'Université à Bucarest, où il était venu tenter de dialoguer avec les contestataires et une cinquantaine de grévistes de la faim. Le ministre de la justice qui l'accompagnait a également été pris à partie. Il s'est enfui en voiture après avoir été poursuivi par des manifestants. M. Georgescu a reçu au moins deux coups de poing donnés par des inconnus alors qu'une foule de plusieurs dizaines de personnes le poursuivait. Il lui a échappé en se réfugiant à l'intérieur de l'hôtel Intercontinental tout proche. Alors que la foule criait *« Jos communismul »* (A bas le communisme) et d'autres slogans hostiles, M. Georgescu a finalement pu quitter l'hôtel et la foule a regagné la place de l'Université. – *(AFP.)*

□ **POLOGNE : Solidarité condamne la grève des cheminots.** – La direction nationale de Solidarité a condamné, mardi 22 mai, la grève des cheminots qui paralyse depuis dimanche la Poméranie occidentale, mais a demandé au gouvernement d'ouvrir des négociations, un geste auquel ce dernier se refuse. – *(AFP.)*

L'itinéraire d'un juste

Suite de la première page

Cette éducation a évité à cet enfant surdoué la fréquentation des écoles bolcheviques mais a permis aussi de ne pas le braquer contre un système avec lequel il lui faudrait bien vivre : tel ou tel oncle, telle préceptrice par trop religieuse, tel parent éloigné peuvent bien disparaître dans le goulag des années 30, le plus sûr est de n'en jamais trop parler...

Longtemps, le jeune Sakharov se satisfera tant bien que mal de ces silences protecteurs. De la même manière, le brillant étudiant en physique laisse faire le système, qui lui évite la conscription pendant la guerre pour l'envoyer marner dans un atelier d'armement d'Oulianovsk, où il se mariera avec Klava, sa compagne pendant plus de vingt-cinq ans, morte d'un cancer en 1969, mais qui est étrangement absente de ce livre comme elle le fut sans doute de sa vie de savant polarisé par ses recherches. C'est en 1948, après avoir été parrainé par le grand physicien Igor Tamm et avoir décliné à deux reprises des propositions de participer au programme d'armement atomique soviétique, que Sakharov se retrouve véritablement « mobilisé » au service de la bombe à hydrogène dont le grand ordonnateur n'est autre que Beria.

Vingt ans dans « l'installation »

Il n'a guère la possibilité de refuser mais il n'y songe pas non plus : pour lui, il est tout à fait normal qu'à cette époque l'URSS relève le défi nucléaire américain, même si, au soir de sa vie, il va donner raison à Edward Teller, partisan de la mise au point de la bombe H américaine, dans la querelle qui l'a opposé dans les années 50 à Oppenheimer et à la plus grande partie de la communauté scientifique américaine. L'heure des scrupules moraux n'avait pas encore sonné pour Sakharov, tout à l'enthousiasme de faire de la *« superbe physique »* et qui se considérait, à l'image de Kourtchatov, le maître d'œuvre du programme nucléaire soviétique, comme *« un soldat de la guerre scientifique et technique »* menée contre les Etats-Unis.

L'enrôlement de Sakharov dans l'armée de la science va l'entraîner pendant près de vingt ans dans « l'Installation », ce ghetto scientifique dont il ne nous précise jamais la localisation, et où toute une armée de chercheurs assistée de prisonniers en tous genres œuvre à rattraper les savants de Los Alamos, parfois grâce aux informations subtilisées par les services de renseignements soviétiques. En 1953, le doute n'a pas encore envahi Sakharov, qui a pourtant été troublé par l'affaire du complot des *« blouses blanches »*. N'écrit-il pas à sa femme, lorsqu'il apprend la mort de Staline : *« Je suis sous le coup de la mort d'un grand homme. Je songe à son humanité »* ?

L'affrontement avec Khrouchtchev

Les vraies questions, Sakharov – déjà comblé d'honneurs et célébré par tous les grands du stalinisme – ne commence à se les poser que quelques mois plus tard, la veille d'un essai nucléaire organisé au Kazakhstan, à Semipalatinsk, lorsqu'il se rend compte que des dizaines de milliers d'autochtones risquent d'être mortellement irradiés. Ce n'est qu'à grand-peine qu'il obtient un report de l'expérience, le temps d'évacuer les campagnes environnantes.

L'épisode, cependant, va faire réfléchir Sakharov sur le danger des essais nucléaires dans l'atmosphère et le conduire à un affrontement direct avec Khrouchtchev qui veut poursuivre quoi qu'il en coûte à l'humanité les essais à ciel ouvert.

C'est au cours d'une réunion au Kremlin, en 1961, que Khrouchtchev explose contre Sakharov, l'accusant de *« se mêler de ce qui ne le regarde pas »*, lui lançant : *« On peut être un bon savant et ne rien comprendre à la politique (...). Je serais la dernière des lavettes si j'écoutais des gens comme Sakharov. »*

Auparavant, Sakharov rapporte ces propos de Khrouchtchev, qui éclairent d'un jour nouveau l'échec de sa rencontre de Vienne avec J. F. Kennedy : *« Nous devons mener notre politique à partir de positions de force (...). Nos adversaires ne comprennent pas d'autre langage. Tenez, nous avons aidé Kennedy à être élu. On peut dire que c'est nous qui l'avons élu l'an dernier. Nous le rencontrons à Vienne. Que nous dit Kennedy ? « Ne formulez pas de trop hautes exigences ; si je fais trop de concessions, je serai viré.» Vous parlez d'un zigomar ! Qu'avons nous a en fiche, d'un type pareil ? Pourquoi discuter avec lui et perdre son temps ? »*

Deux ans plus tard, convaincus enfin des effets dévastateurs à long terme des essais nucléaires dans l'atmosphère, les Etats-Unis et l'URSS y renonceront pourtant et décideront de ne plus procéder qu'à des essais souterrains.

Sa lutte contre les essais nucléaires dans l'atmosphère traduit la montée des préoccupations civiles et civiques chez Sakharov. Il révise son credo en la loi des symétries, selon laquelle tous les Etats seraient également nocifs et imparfaits et commence à s'engager personnellement dans certains combats politiques : en 1966, il milite contre l'élection à l'Académie des sciences d'un lyssenkiste notoire, qui est finalement battu ; un peu plus tard, il signe une lettre de protestation contre les deux articles de la Constitution de la Fédération de Russie qui vont servir de prétexte à la condamnation d'une multitude de dissidents pour antisoviétisme ; on le retrouve aussi aux côtés des premiers écologistes à se battre pour la survie du lac Baïkal.

Tout cela jusqu'en 1968, année de l'intervention soviétique à Prague qui est aussi l'année de la rupture du système avec Sakharov. Son crime ? Son fameux essai intitulé *Réflexions sur le progrès, la coexistence pacifique et la liberté intellectuelle*, qui fit l'effet d'une bombe lorsqu'il fut publié en Occident (où pratiquement personne n'avait entendu parler de Sakharov) et qui lui valut son limogeage de l'Installation, la suppression de nombre des privilèges dont il jouissait en tant qu'académicien et la perte de nombreuses amitiés.

L'adieu aux compromis

La suite est plus connue ; c'est la dernière évolution de Sakharov qui, après avoir privilégié les grands problèmes du siècle, va à la découverte des hommes de chair, des victimes en tous genres du stalinisme et du totalitarisme, devient le centralisateur et le dénonciateur serein de toutes les injustices, l'empêcheur de réprimer en rond. Nul doute que sa seconde femme, Elena Bonner, qu'il évoque avec un amour touchant tout au long de la deuxième partie de son livre, a joué un grand rôle dans cette véritable libération d'un homme d'une grande pudeur et d'une immense réserve et que son infatigable présence à ses côtés l'a aidé à triompher de toutes les manœuvres du KGB, à commencer par le long exil à Gorki.

Jamais en tous cas Sakharov ne flanchera, jamais il ne sera sourd à un appel, jamais il ne choisira les causes à défendre, jamais il ne cessera d'être cette plaque tournante de toutes les dissidences – juive, religieuse, nationalistes, minoritaires, politiques - des dissidences qui, trop souvent, s'ignorent ou se combattent.

Pas étonnant donc s'il n'accroche pas avec un Soljenitsyne, beaucoup trop intolérant, anti-occidental, religieux et grand-russe à ses yeux, qui a osé de plus traiter Elena Bonner de *« femme hystérique devant laquelle tremble un mari soumis »*. Pas étonnant non plus s'il finit par se brouiller avec un Roy Medvedev, trop intrigant à son goût. L'heure, pour lui, ne sera plus jamais aux compromis, encore moins aux compromissions ; simplement à la réparation des injustices et à la lutte obstinée pour la démocratisation de la Russie et le droit des peuples asservis à disposer d'eux-mêmes. Gorbatchev, qui lui annonce le 16 décembre 1986 par un coup de téléphone qu'il peut quitter Gorki et regagner Moscou, en a su vite quelque chose. C'est sans doute l'un des hommes les plus exceptionnels de ce siècle, un juste parmi les justes et parce qu'il l'a voulu, qui est mort le 14 décembre dernier à Moscou.

JACQUES AMALRIC

▶ *Mémoires*, par Andreï Sakharov. Le Seuil, 798 pages, 160 F.



هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Les répercussions de l'attentat de Rishon-le-Zion

A Amman, le blocage du processus de paix profite surtout aux islamistes

AMMAN

de notre envoyée spéciale

Un profond mal de vivre s'est emparé des Jordaniens devant les menaces qui s'amoncellent sur leur royaume, que Winston Churchill se vantait d'avoir créé un dimanche après midi d'un trait de plume pour satisfaire les aspirations nationalistes de l'émir Abdallah, le grand père du roi Hussein.

Séparée officiellement de la Cisjordanie depuis juillet 1988, repliée sur ses frontières originelles, la Jordanie a du mal à trouver sa place sur l'échiquier proche-oriental. En abandonnant son rôle de tuteur des territoires occupés, elle a perdu une partie de son importance dans le règlement de la crise tout en restant menaçée par la droite israélienne de devenir « la patrie de rechange des Palestiniens ».

Le roi Hussein fut l'un des premiers à tirer la sonnette d'alarme sur le danger de l'émigration des juifs soviétiques en Israël qui pourrait, selon lui, entraîner un nouvel exode forcé des Palestiniens, déjà majoritaires dans le royaume où cinquante mille d'entre eux sont encore venus s'installer depuis le début de l'Intifada. Il a pris au printemps dernier son bâton de pélerin pour attirer l'attention des capitales occidentales sur ce dossier explosif.

Alignement sur l'Irak

Son alignement de plus en plus net sur l'Irak résulte de ses craintes, Bagdad lui apparaissant comme son seul bouclier face aux menaces. La presse jordanienne n'avait pas trouvé de mots assez forts pour saluer le président Saddam Hussein quand celui-ci avait menaçé de détruire la moitié d'Israël en représailles à une attaque, à tel point que le pouvoir avait dû modérer un enthousiasme qui faisait du seul président irakien, « le sauveur des Arabes ».

Si, en privé, certains dirigeants avouent leurs craintes des initiatives tapageuses du président irakien, en public ils s'efforcent au contraire d'expliquer avec modération la politique irakienne. Cette alliance renforcée n'implique pas toutefois jusqu'à maintenant de véritable coopération militaire et si des manoeuvres communes ont eu lieu aucun soldat irakien ne stationne sur le sol jordanien.

A cet environnement régional que le blocage du processus de paix rend encore plus tendu, en favorisant les extrémistes, notamment islamistes, s'ajoute une situation intérieure très délicate. Contraint par les émeutes de l'année dernière à lâcher du lest, le roi Hussein a amorçé un processus de démocratisation réel et courageux, qui est cependant loin de satisfaire tout le monde et qui inquiète ses voisins. Ceux-ci ne voient pas d'un très bon oeil la liberté retrouvée à Amman avec ces Frères musulmans qui paradent à la tribune de l'Assemblée et manifestent dans la rue.

Un air de liberté souffle à Amman où tous les prisonniers d'opinion ont été élargis, les partis naguère pourchassés reçus au Palais, la presse délivrée de son carcan, la plupart des fonctionnaires réintégrés, la loi martiale gelée. Mais cette liberté reste fragile comme si le pouvoir, les partis de gauche et les islamistes chacun cherchaient encore à se tester.

Grands bénéficiaires des élections de novembre dernier où ils ont obtenu le tiers des 80 sièges de la chambre, les islamistes occupent le maximum de terrain et, au grand dam des classes les plus aisées, font entendre bruyamment leurs voix. Ils ont obtenu du gouvernement, qui a besoin de leur soutien parlementaire, quelques concessions encores mineures concernant par exemple l'interdiction de l'alcool sur les vols de la Royal Jordanian en direction des pays islamiques ou un renforcement de la censure à la télévision dont ils dénoncent « l'immoralité » de certains programmes. Le débat, qui dure depuis presque un mois, sur l'éventuelle interdiction pour les hommes de coiffer les femmes, et dans lequel le gouvernement n'a pas cédé, est révélateur de l'embarras du pouvoir.

La faiblesse de la gauche

L'influence des islamistes ne cesse de s'affirmer. Dernièrement, ils ont remporté 82 des 85 sièges du comité préparatoire à la création d'une fédération étudiante, neuf des dix sièges du conseil municipal de Zarka à 25 Km d'Amman et la direction de la municipalite d'Aqaba, seule station balnéaire et touristique de la Jordanie sur la Mer rouge. On explique à Amman ces succès répétés soit par un manque d'intérêt de la population pour une démocratie toute neuve - un tiers seulement des habitants de Zarqa ont voté- soit par un certain conformisme selon lequel on préfère donner sa voix aux Frères Musulmans, reconnus depuis toujours par le pouvoir, qu'aux partis de gauche trop longtemps présentés comme des adversaires du régime.

Face à cette vague islamiste, la gauche avoue sa difficulté à s'organiser après plus de trente ans de clandestinité et au moment où les évènements d'Europe de l'Est ont sonné le glas de son idéologie. Imposée par le pouvoir, la rédaction d'une charte nationale à laquelle s'est attelée une commission de soixante membres, nommée par le roi et représentant tous les courants politiques, est loin de faire l'unanimité y compris parmi cette commission. Présentée par le roi comme « un contrat social axé sur la démocratie et basée sur la Constitution », l'adoption de cette charte que les autorités souhaitent obtenir par référendum, marquera le renouveau légal de la vie politique. Les partis et les syndicats opèrent aujourd'hui ouvertement mais ne sont pas officiellement reconnus.

L'opposition voit dans cette charte qu'elle jugeinutile -la constitution garantissant le multipartisme et la liberté d'association et d'opinion- une manière de limiter leur action future et dans son adoption par référendum -une procédure non prévue par la constitution- un précédent dangereux pour court circuiter la chambre. On n'en est pas là car la rédaction de ce texte pourrait prendre de longs mois. « Personne n'est véritablement pressé, avoue un responsable de la gauche, le pouvoir cherche à gagner du temps pour voir et nous avons aussi besoin de temps pour élargir notre audience. Les islamistes, font le forcing évident pour obtenir une législation entièrement islamique, ou l'interdiction aux « non-croyants » (communistes dans leurs esprits) de former un parti. Le fossé qui sépare les différents courants politiques jordaniens semble difficile à combler. A celà s'ajoute une situation économique critique qui pourrait bien menacer un jour la démocratisation. La population est surtout préoccupée de survivre chaque jour. Depuis 1985, les salaires de la fonction publique sont bloqués et le pouvoir d' achat des ménages a diminué de 50 %.

L'énorme dette - 8,3 milliards de dollars- impose la poursuite de l'austérité. Des grèves ont déjà eu lieu dans le secteur privé. Sur les 380 millions de dollars d'aide arabe attendue cette année, la Jordanie n'a reçu que 30 millions (des Emirats et du Qatar). D'aucuns s'interrogent sur l'apparente réticence des pays du golfe, l'Arabie Saoudite notamment, à venir en aide au roi. Seule bonne nouvelle, le dinar s'est stabilisée, à un taux toutefois de moitié moindre à ce qu'il était il y a deux ans.

Pris dans la tourmente régionale sur laquelle il n'a que peu de prise, confronté à une situation intérieure mouvante, Hussein manoeuvre au plus près, mais jamais sans doute depuis 1948, son royaume ne s'est trouvé dans une situation aussi délicate.

FRANÇOISE CHIPAUX

Portrait d'un « tireur fou »

RISHON-LE-ZION

de notre correspondant

Les photos de presse montrent un jeune homme joufflu, costaud, sourire béat, la chevelure abondante tirée en arrière, un profil bon enfant. A priori, rien ne permet d'imaginer que cet homme-là puisse, un beau matin, de sang froid, ouvrir le feu à bout portant sur un groupe de travailleurs palestiniens après les avoir fait mettre en ligne sous prétexte de contrôler leurs papiers d'identité.

Les enquêteurs n'ont pas encore dit grand-chose, sinon qu'il avait un passé psychiatrique, et lui-même, apercevant des journalistes dans un coin de commissariat, n'a lâché qu'une seule phrase, une blague sinistre : « J'aurais pu faire beaucoup d'argent si j'avais pris des photos » – des photos du massacre qu'il a commis dimanche, qui a côuté la vie à sept Palestiniens, en a blessé grièvement six autres, et a provoqué un coup de colère terrible dans les territoires occupés, jusqu'au royaume de Jordanie.

Ami Popper reste une énigme, et, pour autant qu'on puisse encore en juger, ni l'environnement familial ni celui que représente la ville de Rishon-le-Zion ne donnent un début d'explication à son geste. Au contraire. Ami Popper, vingt et un ans, est né dans une famille qui vote travailliste, des Israéliens d'origine roumaine, installés depuis longtemps à Rishon ; une famille de quatre enfants, où l'on n'a jamais cultivé la « haine de l'Arabe » et encore moins la rhétorique ultra-nationaliste de certains milieux de la droite israélienne. Le père, employé dans l'industrie chimique, a multiplié les déclarations de condoléances à l'égard des parents des victimes ; il a dit et répété « ne pas comprendre, ne pas pouvoir expliquer, ne pas réaliser » ce qu'avait fait son fils.

Rishon-le-Zion (en hébreu, « le premier à Sion ») est une municipalité travailliste, une ville qui vote majoritairement à gauche. Issue du vieux yichouv, le foyer juif en Palestine, fondée à la fin du siècle dernier, en 1882, par des immigrants venus de Russie et de Roumanie, développée avec l'aide des Rothschild, elle est l'image même de la réussite de l'épopée sioniste. En bordure de la côte, un peu au sud de Tel-Aviv, bien à l'intérieur de la « ligne verte », Rishon a bonne allure : parcs, commerces animés, zone industrielle dynamique, mairie accueillante.

On est loin de la difficulté de vivre des villes de développement poussées au début des années 50, bastions de la droite nationaliste et familières des coups de tension entre Juifs et Arabes ; on est loin des cités-dortoirs que sont les implantations en territoires occupés, loin aussi de cette atmosphère bigote, tendue et conflictuelle qui caractérise souvent Jérusalem. On croise peu de porteurs d'armes et encore moins de porteurs de kippa dans cette ville, jumelée avec Nîmes, apparemment « bien dans sa peau » et qui commence à avoir un peu de la patine des ans. Deux mille Palestiniens y travaillent régulièrement ; originaires de la bande de Gaza, ils sont nombreux à être autorisés à résider la nuit à Rishon – alors qu'en principe, les Palestiniens des territoires doivent repartir chaque soir de l'autre côté de la « ligne verte ».

Un gros malaise

La famille habite, dans un quartier à l'ouest de la ville, un pavillon datant des années 50 – peinture écaillée, toit de tuiles rouges. Ce mardi 22 mai, les volets sont hermétiquement clos ; une jeep de gardes-frontières est garée devant la maison et des policiers éloignent poliment journalistes et curieux. Les voisins qui veulent bien prononcer quelques phrases n'ont que du bien à dire de la famille, et ceux qui se risquent plus avant ne le font que pour dire qu'ils n'arrivent pas à comprendre ce qui a bien pu se passer dans la tête du fils. Le sentiment dominant, c'est un gros malaise. Deux déclarations, sans doute pas moins représentatives que beaucoup d'autres, en témoignent : « C'est un acte impardonnable, très grave ; aujourd'hui, on tue des arabes, demain on tuera des juifs » (un chauffeur de taxi) ; « Est-ce qu'il faut condamner ? Mais regardez aussi ce que les Arabes nous ont fait à Ras-Burka » (un voisin). L'allusion renvoie au massacre de sept touristes israéliens, dont trois enfants, mitraillés dans le Sinaï en octobre 1985 par un soldat égyptien, lui aussi présenté comme un « fou » et, en outre, tenu pour un héros par une partie de ses compatriotes.

Si certains amis de l'auteur du crime ont expliqué que celui-ci avait souvent eu des propos anti-arabes, le père dira que son fils n'avait aucune idée politique et n'appartenait à aucune organisation politique. Adolescent, il fait des études secondaires médiocres et doit être pris en charge par les services médico-sociaux de la municipalité pour instabilité chronique. Militaire dans une unité de chars, il fait de la prison à plusieurs reprises pour désertion, menace de tirer sur un de ses officiers, tente de mettre fin à ses jours et est finalement réformé il y a quelques mois. Depuis, il était chômeur. Il a raconté aux enquêteurs qu'il avait été « molesté sexuellement par un Arabe » quand il avait huit ans et qu'il a agi, dimanche, par déception sentimentale après que sa petite amie l'eut quitté.

Certains responsables du gouvernement ont fait valoir que ce genre d'acte, geste d'un « tireur fou », se produisait dans tous les pays. Mais Ami Popper n'a pas ouvert le feu en pleine rue, ni pris des passants en otage, au hasard, comme c'est souvent le cas avec un forcené. En volant à l'avance une arme, en se déguisant en soldat, en se cachant au bon endroit, hors de la ville, loin de chez lui, il a méticuleusement planifié une opération qui visait exclusivement des Palestiniens.

ALAIN FRACHON

Pour le troisième jour consécutif

Des troubles graves ont eu lieu en Jordanie et dans les territoires occupés

Pour le troisième jour consécutif, des émeutes ont éclaté, mardi 22 mai, en Jordanie et dans les territoires occupés par Israël, à la suite du meurtre, dimanche, de sept Palestiniens par un jeune Israélien à Rishon le Zion, près de Tel-Aviv. Les affrontements entre manifestants et forces de l'ordre ont fait deux morts et vingt-cinq blessés en Jordanie, et deux autres Palestiniens ont été tués par l'armée israélienne dans la bande de Gaza. Cependant, un million de personnes ont continué à vivre sous couvre-feu, mardi, dans les territoires occupés.

En Jordanie, l'une des victimes a été tuée lors d'incidents dans un camp de réfugiés à Irbid, dans le nord du pays, tandis qu'un deuxième manifestant était abattu près du camp de Rousseifa, au nord-est d'Amman, selon des sources proches des services de sécurité jordaniens. Parallèlement, des troubles ont éclaté dans le camp de Baqaa, à quinze kilomètres au nord de la capitale.

Comme lundi, c'est alors qu'ils allaient marcher sur l'ambassade des Etats-Unis que les manifestants, à Amman ainsi qu'à Baqaa, se sont heurtés aux forces de l'ordre, dont certaines unités ont pénétré dans le camp de réfugiés, et des coups de feu ont été entendus. D'autre part, des usines de boissons alcoolisées ont été attaquées à Zarka, à 35 kilomètres au nord-est d'Amman, par des émeutiers qui ont mis le feu à deux brasseries et à une distillerie.

A Jérusalem-Est, des heurts ont opposé les forces de police – qui ont fait usage de gaz lacrymogène – à quelque deux cents Palestiniens qui tentaient de se rendre au consulat américain pour y remettre une pétition. Parmi les manifestants se trouvaient, au moment où les policiers ont chargé, trois députés arabes israéliens, ont rapporté des témoins.

Par ailleurs, Moscou a réagi mardi à la tuerie de Rishon le Zion par la voix de M. Guennadi Guerassimov, porte-parole des affaires étrangères, qui a déclaré que « le crime sauvage » commis dimanche provoquait « une énorme indignation » en URSS. Les Douze, « choqués et attristés » par la flambée de violence dans les territoires occupés, ont, quant à eux, lancé aux deux parties un « appel au calme » et demandé aux autorités israéliennes de faire preuve de « la plus grande retenue ».

Pour sa part, M. Yasser Arafat, dans un entretien téléphonique avec le président Mitterrand, a exprimé, mardi, à ce dernier « sa considération pour ses positions à l'égard de la lutte du peuple palestinien ». – (AFP, Reuter.)

□ **M. Moubarak dénonce l'immigration des juifs d'URSS en Israël.** – Le président Hosni Moubarak a dénoncé, mardi 22 mai, l'immigration des juifs d'URSS en Israël. Il estime que « l'afflux d'immigrants soviétiques dans les territoires palestiniens occupés était de nature à torpiller le processus de paix » et pourrait servir de détonateur à un nouveau conflit au Proche-Orient. S'adressant au conseil de l'Internationale socialiste réuni au Caire – et aux travaux duquel participe une délégation de l'OLP –, M. Moubarak a exhorté son auditoire à faire front « face au danger que représente l'immigration des juifs soviétiques dans les territoires palestiniens occupés ». « Au moment où tout le monde prône la paix, vous (Israéliens) faites obstacle aux efforts de paix », a-t-il dit par la suite à la presse, apostrophant l'Etat hébreu. Pour sa part, M. Shimon Pérès, chef du parti travailliste israélien présent à la réunion, a assuré que les immigrants soviétiques seraient installés dans le désert du Néguev et non dans les territoires occupés. – (AFP, Reuter.)

Premier président du Yémen unifié

Ali Abdallah Saleh ou l'art du compromis musclé

SANAA

de notre envoyé spécial

Lorsque le colonel Ali Abdallah Saleh est arrivé au pouvoir, en juin 1978, peu nombreux étaient ceux qui lui accordaient une chance raisonnable de survie politique... et de survie, tout court. Le Yémen du Nord était, alors, plongé dans l'anarchie la plus totale et traversait une grave crise politique. Deux des prédécesseurs du nouveau chef de l'Etat, les présidents Ibrahim Hadi et Ahmed Ghaschemi, avaient péri de mort violente en l'espace de neuf mois.

Agé, à l'époque, d'une quarantaine d'années, le colonel Saleh était peu connu en-dehors de l'armée, où il occupait le poste de chef d'état-major adjoint. Il ne manquait cependant pas d'ambition et certains affirment qu'il n'était pas complètement étranger au complot militaire ayant abouti à l'assassinat d'Ibrahim Hadi, figure légendaire du Yémen contemporain.

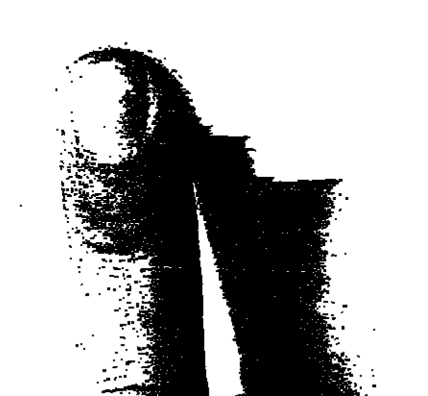
Pourtant, le colonel Saleh, aujourd'hui général et premier président du Yémen unifié, a résisté à tous les défis et menaces. Il a battu le record de longévité dans un pays dont l'histoire est jalonnée de coups d'État sanglants et d'assassinats politiques mystérieux. Sa survie, il la doit d'abord à une extraordinaire volonté d'assurer sa propre sécurité. Il ne se déplace qu'entouré de plusieurs centaines de gardes du corps.

En politique aussi, il a su s'entourer d'hommes de confiance. L'appareil de l'Etat compte de nombreux Sanhenis et plusieurs de ses frères occupent des postes-clés dans l'armée, les renseignements militaires, la police et au ministère de l'Intérieur.

Peu à peu, sa cote de popularité a remonté dans le pays, grâce, en partie, à un culte de la personnalité savamment entretenu. Rapidement, il s'est révélé redoutable politique avec un goût prononcé pour la consultation et le compromis. Il n'hésite pas à se rendre dans les villes et villages reculés pour discuter avec les cheikhs tribaux qui, de tous temps, ont défié l'autorité centrale. Il connaît les points faibles de ces seigneurs féodaux financés par l'Arabie Saoudite, et, à défaut de pouvoir les convaincre, arrive à les calmer en achetant leur « loyalisme » par de substantielles subventions. De même, le président Saleh a réussi à « apprivoiser » l'opposition nationaliste et de gauche, particulièrement turbulente au début de son règne, en ayant recours à la tactique de la carotte et du bâton.

L'Etat qu'il a réussi à créer est cependant resté fragmentaire, de larges portions du territoire national échappant à son contrôle. Il compte surtout sur les militaires sud-yéménites pour vaincre la rébellion des tribus du nord vivant en situation de quasi-indépendance vis-à-vis du pouvoir central.

JEAN GUEYRAS



AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : calme précaire à Welkom

Thabong après la tornade

President Steyn, Bothaville... autant de noms que de mines à Welkom. Les panneaux sont tristement alignés au long de l'avenue qui mène à Thabong, le ghetto noir de la cité minière où quinze personnes ont péri depuis le début des violences, il y a une semaine.

WELKOM

de notre envoyé spécial

Juste à l'entrée de la township, le supermarché-restaurant Eyetu, du nom de son propriétaire, brûle toujours, mardi 22 mai, en fin de matinée. L'intérieur n'est plus qu'un amas de débris de verre et de cendres. Seule l'immense enseigne vantant les mérites de *« Geisha, the soap that last longer »*, une savonnette tendrement serrée dans la main d'un poupon noir, est intacte.

Mothusi Road, la première grande artère qui plonge au cœur de Thabong, n'est qu'une longue perspective de détritus et d'amas hétéroclites se consumant encore. Des barrages de pierres, d'arbres arrachés, de pneus incendiés, strient la chaussée tous les vingt mètres. A l'intersection de Hlahala Road, une fumée noirâtre et nauséabonde s'échappe de carcasses de voitures. Une volée de photographes et de cameramen sautent du fourgon de police et du Casspir, un véhicule blindé, haut sur pattes, à l'épreuve des mines, obligeamment affrétés par le major Johann Fouché, l'un des responsables locaux de la police, pour saisir les dernières images de soixante-douze heures de folie.

Eric, un jeune noir de trente ans, est catégorique : *« Si la police n'attaquait pas les gens, ça serait tranquille ici »*, explique-t-il. Des centaines d'enfants détalent en apercevant les véhicules jaunes de la police. Ils reforment les rangs derrière les palissades, et, de loin, crient et sautillent. Ils sont déchaînés. La rue leur appartient encore. Des *comrads* (camarades), jeunes militants de l'ANC, dissuadent à renfort de gestes de la main et de moues menaçantes ceux qui acceptent de parler aux journalistes « escortés ». De temps à autre, des pierres balancées par dessus les clôtures heurtent violemment notre fourgon de tête. L'hostilité est oppressante.

La chasse aux « collabos »

« Deux cent quarante-cinq mille personnes vivent à Thabong. Jusqu'à ces dernières semaines, il n'y avait pas de problème. Mais une minorité agissante de cinq mille jeunes contrôle maintenant les masses », explique le major Fouché peu avant de mener son « convoi » constater les dégâts infligés à la maison d'un « collabo » incendiée la veille. Il ne reste rien de la demeure ni de la voiture. A quelques centaines de mètres, un centre commercial est partiellement fermé. Il n'a pas trop souffert. Mais juste à côté, la violence policière a frappé. *« Ils vous disent qu'ils tirent avec des balles de caoutchouc, mais regardez çà ! »*, hommes et femmes de la famille ouvrent leur cour pour montrer la façade d'un appentis en tôle où les trous laissés par une décharge de chevrotines tirée à moins de deux mètres de distance sont explicites.

« Holokile Beer Garden, club Revolution » en larges lettres noires sur fond blanc, l'enseigne désigne ce qui était il y a deux jours encore un immense entrepôt et débit de bière. Il ne reste rien. L'établissement appartient à un conseiller municipal de Thabong. *« Ils veulent tuer tous les conseillers municipaux et détruire leurs biens »*, explique le fils d'un édile qui confirme que la communauté noire est divisée en deux camps : *« D'un côté, une large majorité favorable à la levée du boycottage des commerces blancs de la ville »*, composée de mineurs et de résidents de Thabong travaillant à Welkom, *« de l'autre, une minorité farouchement opposée à toute concession »*, regroupée autour du très actif Congrès de la jeunesse sud-africaine (SAYCO).

La crainte des représailles bride cependant la majorité silencieuse de Thabong. Comme elle réduit également au silence la majorité blanche de Welkom. *« Le boycottage de nos commerces continue. C'est dramatique. Il devait s'arrêter aujourd'hui, mais nous n'avons pas vu un seul client noir, or ils représentent traditionnellement 20 % de notre clientèle »*, confesse ce marchand de meuble du centre-ville. *« La seule façon de trouver une solution à notre problème, c'est de mettre à genoux le Mouvement pour la sécurité des Blancs (BVW) dirigé par Hennie Muller. Ils sont à l'origine de nos problèmes. Ils recrutent partout et font venir des types de Johannesburg »*, estime le gérant du magasin.

« Je suis Boer ! »

Anton Botha est l'un des rares commerçants « privilégiés » de Welkom. Anton est l'un des cinq armuriers de Welkom. *« Les Noirs peuvent acheter des armes. Mais je ne leur en vends pas, parce que je suis boer ! »*, proclame-t-il. *« 30 % de la population blanche de Welkom possède déjà une arme d'autodéfense »*, estime-t-il, en reconnaissant qu'il ne *« patrouille pas le soir avec les gens de Hennie Muller »*, d'abord parce qu'il *« ne veut pas perdre* [sa] *patente d'armurier »* et ensuite parce qu'il est *« membre de l'AWB »* d'Eugène Terre Blanche, une autre organisation pronazie.

Le cheveu ras, le teint rougeaud, de longs favoris descendant jusqu'à la commissure des lèvres, l'œil bleu métallique, Hennie Muller, le chef du Mouvement pour la sécurité des Blancs (BVW), est direct : *« On veut garder nos quartiers propres. C'est à dire sans Noirs »*. En nous recevant dans le petit bureau de son entreprise de mécanique, Hennie Muller est préoccupé. Derrière lui, entre des photos de famille, un squelette en plastique est accroché au mur sur la tête duquel on lit distinctement *« Mandela »*. L'ANC est sa bête noire. *« Depuis que Nelson Mandela a été libéré, c'est le merdier »* affirme-t-il en chargeant de tous les maux de la terre le président De Klerk et le ministre de la loi et de l'ordre Adriaan Vlok.

M. Muller revendique *« cinq mille membres »*. Mardi soir, ils ne seront cependant qu'environ deux cent cinquante – en uniforme et armés – dans la salle des fêtes municipale pour assister à un meeting. Devant une assistance béate en uniforme vert-de-gris, M. Muller et l'un des penseurs du BVW, M. David Naudé, inciteront les citoyens de Welkom à *« prendre les armes pour se défendre »* avant de décerner à quelques élus des certificats d'honneur pour *« services rendus »* sur lesquels sont imprimés ces quelques mots en afrikaans : *« Aucun prix n'est trop élevé à payer pour la liberté, la survie de notre peuple et de notre patrie »*.

FREDERIC FRITSCHER

□ **Le président De Klerk ordonne la libération d'une espionne d'origine suisse.** – Le président Frederik De Klerk a ordonné, mardi 22 mai, à l'occasion de sa visite à Berne, la libération d'une ressortissante suisse, Ruth Gerhardt, condamnée à dix ans d'emprisonnement en 1983 pour avoir aidé son mari, Dieter Gerhardt, un officier de marine, à transmettre des secrets militaires à l'URSS. Ce dernier s'était vu infliger la réclusion criminelle à perpétuité. – *(Reuter.)*

ZAIRE

Divers témoignages confirment le massacre de plusieurs dizaines d'étudiants à Lubumbashi

Malgré les démentis de Kinshasa, des témoignages donnent à penser qu'un véritable massacre a eu lieu dans la nuit du 11 au 12 mai sur le campus de l'université de Lubumbashi, capitale de la province du Shaba *(nos dernières éditions du 23 mai)*.

Relayant le *Times of Zambia*, le journal de Lusaka, capitale du pays voisin du Zaïre, le quotidien belge *le Soir* affirmait dans son édition de mardi qu'un commando de la garde présidentielle, venu spécialement de Kinshasa, avait égorgé dans leur lit ou défenestré une cinquantaine d'étudiants, choisis en fonction de leur appartenance ethnique, pour les punir d'avoir exprimé leur opposition au régime.

Le président Mobutu, qui a annoncé le mois dernier l'introduction du multipartisme et la *« dépolitisation »* de l'armée et de la police, mesure évidemment à quel point cet événement fait mal augurer de la *« libéralisation »* du régime. Aussi son premier ministre, M. Lunda Bululu, a-t-il *« solennellement démenti »* mardi 22 mai les informations diffusées à l'étranger. Un porte-parole du ministère belge des affaires étrangères a déclaré le même jour n'être pas en mesure d'avancer une version sûre des faits. Il a précisé que l'ambassadeur de Belgique au Zaïre s'était rendu à Lubumbashi *« dans le cadre de sa mission générale d'information »*, ce qui n'est apparemment pas du goût des autorités zaïroises.

Pour le moment, Paris garde un silence prudent, mais le témoignage d'un coopérant français semble confirmer les affirmations de la presse de Bruxelles. Il se peut que le nombre des victimes ait été grossi par l'émotion populaire (certains parlent de 150 morts) mais la réalité d'une atroce vengeance ne semble pas faire de doute

Selon ce coopérant, une certaine agitation régnait ces dernières semaines dans plusieurs universités zaïroises où les étudiants ayant des sympathies pour l'opposition jusqu'alors clandestine participent au mouvement de contestation qui secoue actuellement l'Afrique noire. Bien entendu, les autorités avaient infiltré des agents qui faisaient leur rapport. Découverts à Lubumbashi, trois de ces indicateurs auraient été tués sans pitié. D'où l'expédition punitive décidée à Kinshasa, avec ou sans l'accord du chef de l'Etat

Après le bain de sang, les consignes officielles visèrent à préserver le secret. Des professeurs indignés auraient alors rédigé un compte rendu des événements confié à des voyageurs des lignes aériennes intérieures. Désormais, dans l'Afrique en ébullition, la population ne se résigne plus à subir passivement les mesures de répression.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

COTE-D'IVOIRE

La grogne s'étend aux pompiers

Le président Félix Houphouët-Boigny a accepté mardi 22 mai d'entamer des pourparlers avec les pompiers en grève. Ceux-ci, qui font partie de l'armée, ont déclaré qu'il leur avait promis d'examiner leurs exigences lundi prochain. Ils demandent l'amélioration de leurs conditions de travail et la retraite à cinquante-cinq ans.

Arrivés dans des véhicules de lutte contre l'incendie et des taxis réquisitionnés, les contestataires avaient pénétré dans l'enceinte du palais présidentiel, avant de se rendre au domicile du chef de l'Etat. Les policiers, qui avaient eux-mêmes observé une grève de vingt-quatre heures lundi, n'ont pas fait grand-chose pour les en empêcher.

Les employés des postes et télécommunications, et ceux de l'électricité, ont appelé à la grève les 1er et 2 juin si les salaires ne sont pas augmentés d'ici la fin du mois. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

CANADA : la crise constitutionnelle

La démission du ministre de l'environnement déstabilise le gouvernement Mulroney

MONTRÉAL

de notre correspondante

Ambassadeur du Canada à Paris de 1985 à 1988, M. Lucien Bouchard a annoncé, mardi 22 mai à Ottawa, sa démission du cabinet de M. Brian Mulroney, où il détenait le portefeuille de l'environnement.

Deux autres députés conservateurs ont décidé, comme lui, de siéger dorénavant à titre d'indépendant à la Chambre des communes et d'œuvrer ouvertement en faveur de la souveraineté du Québec, aggravant ainsi davantage la crise constitutionnelle que traverse actuellement le Canada.

Le fédéralisme canadien est *« périmé »*, il faut *« repenser un pays qui ne marche pas »* et *« cesser de s'acharner à faire entrer le Québec dans le moule d'une province comme les autres »*. Tel a été en substance le constat sévère dressé par M. Lucien Bouchard, lorsqu'il a remis sa démission mardi, jugeant que le moment était venu pour les Québecois de *« redéfinir le degré, les structures et les conditions de leur participation à l'ensemble du Canada. »*

Principal responsable du parti conservateur fédéral au Québec, M. Bouchard n'a pas attendu, comme il avait promis de le faire, l'échéance, le 23 juin prochain, de l'accord constitutionnel dit du *« lac Meech »*, pour prendre une décision sur son avenir politique à Ottawa.

A ses yeux, cet accord, signé en 1987 entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des dix provinces canadiennes, dans le but de permettre au Québec d'adhérer enfin à la Constitution du Canada (rapatriée de Londres en 1982 sans l'aval de Montréal), n'a plus aucune chance d'être adopté tel quel. C'est-à-dire avec une clause particulière reconnaissant le statut de *« société distincte »* du Québec, la seule province du Canada à majorité francophone.

Insultes au sens de l'honneur

Clause que refusent d'accepter avec obstination trois petites provinces – le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve – qui ont bloqué la ratification du texte. De plus, M. Bouchard est persuadé que le gouvernement fédéral, pour sortir de l'impasse, est prêt à demander de nouvelles concessions au Québec, qui constitueraient autant *« d'insultes au sens de l'honneur des Québécois »* et lance un appel au premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, pour qu'il *« ne se laisse pas prendre dans ce traquenard »*.

Plongé dans un imbroglio constitutionnel devenu inextricable, M. Brian Mulroney, dont la cote de popularité est en chute libre depuis plusieurs mois, perd avec M. Bouchard l'un de ses plus précieux alliés parmi les nationalistes québécois.

Si de nouvelles démissions devaient se produire parmi la soixantaine de députés conservateurs représentant le Québec à Ottawa, le gouvernement Mulroney pourrait perdre sa majorité déjà réduite à trente-quatre sièges à la Chambre des communes.

MARTINE JACOT

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

La réforme de l'OTAN

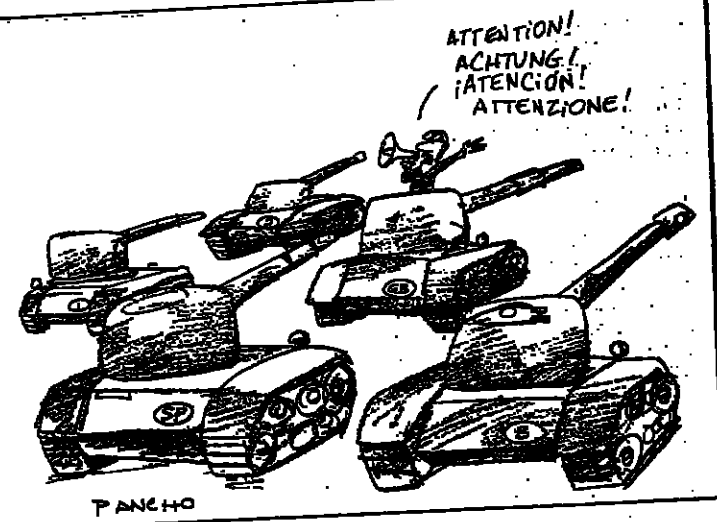
Washington propose la création d'armées multinationales en Europe

La grande réforme de l'OTAN est engagée. Au premier jour de la réunion des ministres de la défense des pays membres (sauf la France), mardi 22 mai à Bruxelles, plusieurs des dogmes sur lesquels vivait depuis des années l'organisation ont volé en éclats. La dislocation de facto du pacte de Varsovie, l'affaiblissement de la menace venant de l'Est et surtout la perception de cet affaiblissement par les opinions publiques occidentales qui réclameront qu'en soient tirées les conséquences, ont rendu intenables certaines données intellectuelles et militaires de l'Alliance atlantique qui, il y a quelques mois encore, semblaient immuables.

Première révolution : le précepte de l'augmentation de 3 % par an des budgets militaires nationaux, en vigueur depuis 1977 même s'il n'était pas respecté par tous, est abandonné. Le Pentagone avait laissé entendre il y a quelques jours qu'il allait renoncer à cette exigence envers ses alliés ; c'est chose faite.

Dans le même esprit, l'OTAN renonce à la création d'un centre d'entraînement pour son aviation qui devait coûter 500 millions de dollars. Dans le rapport qu'il a présenté aux ministres, le général John Galvin, chef des forces alliées en Europe, propose d'autre part de réduire fortement le nombre des manœuvres et exercices militaires de l'OTAN, coûteux et particulièrement impopulaires en Allemagne où la plupart se déroulent.

Deuxième révolution : la proposition faite par le secrétaire américain à la défense, M. Dick Cheney, de créer des forces multinationales, qui suppose une révision des structures militaires de l'organisation. *« Si les tendances positives actuelles se poursuivent* (l'affaiblissement de la menace, la perspective d'un accord de réduction des armements conventionnels en discussion à Vienne), *nous pouvons envisager de nouvelles façons de travailler ensemble »*, a déclaré M. Cheney, tandis que le porte-parole du ministère ouest-allemand de la défense estimait pour sa part : *« Nous n'avons pas le choix en raison du changement dans la nature de la menace. Les forces existantes vont perdre de leur substance et il faut les redessiner. »*



Une nouvelle solidarité atlantique

Cette proposition obéit à des préoccupations américaines avant tout politiques. D'une part, elle permettrait de réaliser des économies au moment où à Washington augmentent les pressions en faveur d'une réduction des dépenses militaires et d'une réduction des effectifs américains stationnés en Europe (actuellement de 300 000 hommes). Elle permettrait sans doute aussi d'atténuer les effets d'un retrait américain supérieur à celui qui est officiellement envisagé actuellement et qui laisserait 195 000 GI's en Europe. Mais il s'agit surtout semble-t-il, de pérenniser cette présence militaire américaine en Europe, fût-ce à niveau réduit, en la rendant politiquement plus acceptable.

C'est pour l'Allemagne évidemment qu'en premier lieu on craint. L'idée qu'au départ, inévitable à terme, des troupes soviétiques de RDA devrait faire pendant le départ des Américains de RFA, est latente. Elle ne s'est pas encore imposée, l'opinion allemande semblant pour l'instant se satisfaire de la perspective d'une réduction à terme des forces étrangères stationnées dans la partie occidentale de l'Allemagne, dans le cadre de la deuxième phase des négociations de Vienne sur le désarmement conventionnel.

Mais le risque d'un dérapage est réel ; c'est une des dernières cartes dont pourraient jouer les Soviétiques qui ont récemment durci le ton dans les négociations à six sur l'unification. Selon des diplomates en poste à Bruxelles, les dirigeants de Bonn ne sont pas pour rien dans l'émergence de cette idée d'armées multinationales, auxquelles participeraient des divisions allemandes, et qui seraient selon eux mieux acceptées par l'opinion que des troupes étrangères souvent perçues comme occupantes.

Le rôle de la France dans l'OTAN

Il faut, a dit à Bruxelles M. Cheney, *« que la solidarité au sein de l'OTAN demeure vivante »*.

L'idée de forces multinationales en Europe n'est d'ailleurs pas totalement nouvelle. Elle a été évoquée, notamment en février dernier, par les représentants du Conseil franco-allemand de défense et de sécurité qui présentaient la brigade franco-allemande comme pouvant servir de premier modèle à ce projet. La différence, c'est que cette brigade qui bon an mal an a été mise sur pied à l'automne dernier, n'est constituée que de troupes qui ne relèvent pas du commandement militaire de l'OTAN. En l'état actuel, la proposition de M. Cheney laisse par définition à l'écart la France, qui a quitté la structure militaire intégrée de l'OTAN en 1966.

Les Alliés ont cependant été unanimes mardi à vouloir associer Paris à la révision en cours de la stratégie de l'Alliance, qui fera l'objet notamment du prochain sommet de l'OTAN à Londres début juillet. La France *« est seulement prête à participer à une réflexion globale et de nature politique »*, disait mardi un diplomate français à Bruxelles. Le président de la République a lui-même récemment rappelé à plusieurs reprises qu'il n'est pas question pour la France de renoncer à son statut spécial dans l'OTAN, même si elle tient à prendre part aux redéfinitions en cours. Le partage entre le politique et le militaire n'est cependant pas aussi simple.

A ce débat sur les relations futures de la France avec l'Alliance atlantique se mêleront sans doute prochainement d'autres débats sur la nature du commandemant militaire et le rôle des Etats-Unis, ainsi que sur la capacité de l'Europe à mettre sur pied un « pôle européen de défense ».

Les ministres réunis à Bruxelles ont d'autre part rejeté la demande exprimée par les dirigeants soviétiques lors de leurs rencontres avec M. James Baker de limiter les forces armées de la future Allemagne unie, dans le cadre des discussions à six. La question des effectifs de l'armée allemande ne doit pas être singularisée. Elle sera traitée, ont-ils estimé, dans le cadre de la deuxième phase des négociations de Vienne, leur première phase ne concernant que les effectifs américains et soviétiques en Europe.

Plusieurs participants à la réunion de Bruxelles, dont le ministre britannique Tom King, ont émis un doute sur la possibilité de conclure un premier accord à Vienne comme prévu vers l'automne prochain. Un retard à Vienne pourrait remettre en cause la tenue avant la fin de l'année d'un sommet des pays membres de la CSCE, dont il est acquis désormais qu'il se tiendrait à Paris.

CLAIRE TRÉAN

□ **Tokyo souhaite être associé à la CSCE.** – Le ministre nippon des affaires étrangères, M. Nakayama, a indiqué, lundi 21 mai à Tokyo, que son pays était intéressé à promouvoir le dialogue politique et économique avec l'Europe et souhaitait participer à la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe) en tant qu'observateur. – *(AFP.)*

La visite de M. Lee Kuan-yew à Paris

« Pourquoi aller à Singapour ? »

Le premier ministre de Singapour a eu, mardi 22 mai, près de deux heures d'entretiens avec M. François Mitterrand à l'Elysée. La veille, à l'issue d'un déjeuner offert en l'honneur de M. Lee Kuan-yew, M. Michel Rocard avait déclaré que l'Asie sera un « partenaire-clef » de « l'Europe nouvelle » avant de rendre un hommage appuyé à son homologue singapourien, « l'un des hommes d'Etat les plus chevronnés d'Asie et même du monde ». A l'issue d'une visite officielle de quatre jours, M. Lee quitte la France, jeudi, pour la Grande-Bretagne.

SINGAPOUR

de notre envoyé spécial

« Pourquoi aller à Singapour ? », avait paru s'étonner M. François Mitterrand, l'an dernier, lors d'un entretien télévisé. La réponse est évidente : Singapour est une boutique qui tourne et qui offre d'intéressants avantages à ses partenaires étrangers. Ses 2,6 millions d'habitants bénéficient du deuxième revenu par tête en Asie (plus de 10 000 dollars par an). C'est un centre régional où les étrangers sont les bienvenus (près de cinq millions de visiteurs l'an dernier). Il n'y a pas de droits de douane. Les procédures d'installation et les opérations sont aisées. Les communications sont excellentes et M. Lee Kuan-yew, au pouvoir depuis 1959, veille à ce que tout soit régulier, efficace et stable.

Deux cent cinquante entreprises françaises – cinq fois plus qu'il y a dix ans – y sont donc installées et y ont réalisé un chiffre d'affaires de quelque 6 milliards de francs l'an dernier. C'est peu lorsque l'on sait que pas moins de six cents multinationales sont présentes à Singapour et que la part de marché de la France, tout en progressant, ne représente pas encore 2 % du total. Mais il s'agit déjà d'une petite percée sur l'un des marchés les plus prometteurs d'une région qui a renoué avec une forte expansion depuis trois ans.

Thomson a quinze mille employés sur place, vient d'implanter trois usines dans la Malaisie voisine et d'en inaugurer une autre en Thaïlande. La banque Indosuez, qui envisage de faire de Singapour une direction régionale, emploie trois cents personnes. Délifrance (les Grands Moulins de Paris) a déjà ouvert dix-sept croissanteries, et les chaînes hôtelières, comme les grands magasins français, ont trouvé leur place sur un marché jugé pourtant hyper-compétitif.

Le taux de croissance de l'économie singapourienne a été de 9,2 % en 1989 et sera de 6 % à 8 % cette année. Son commerce extérieur correspond déjà au quart de celui de la France, et l'avenir de l'île s'annonce prometteur comme centre régional de services. Déjà, de grands complexes industriels ou commerciaux se dessinent à Bataam (Indonésie) et à Johore (Malaisie), limitrophes de Singapour. Tardivement, les milieux d'affaires français ont pris conscience de l'intérêt de ce centre dans une région qui a surmonté, avec succès, la récession des années 1985-1986. Singapour est aujourd'hui la troisième place financière d'Asie, après Tokyo et Hongkong. Biens de consommation de haut de gamme, matériel électrique, produits chimiques, électronique et équipements mécaniques sont les principaux postes des ventes françaises. Trois Airbus ont également été livrés en 1989.

JEAN-CLAUDE POMONTI

□ **Le gouvernement de Fidji rompt ses relations diplomatiques avec l'Inde.** – Le gouvernement de Fidji a décidé mercredi 23 mai de rompre ses relations diplomatiques avec l'Inde, demandant à New-Delhi de fermer son ambassade dans les vingt-quatre heures et de rapatrier son personnel dans les deux semaines. Il a accusé l'Inde d'*« ingérences (...) inamicales et contraires aux pratiques internationales »* à la suite de l'annonce par New-Delhi de son intention d'intensifier les pressions internationales pour forcer l'archipel à adopter une Constitution plus démocratique. Le projet en cours d'élaboration prévoit d'accorder aux Fidjiens de souche la majorité des sièges au Parlement alors que la moitié de la population est d'origine indienne. –*(AFP, Reuter.)*



ASIE

JAPON : la visite de M. Roh Tae-woo

700 000 Coréens cherchent à se faire une place dans l'archipel

Le président sud-coréen Roh Tae-woo est attendu, jeudi 24 mai, en visite officielle au Japon où une importante communauté coréenne demeure victime de discriminations.

OSAKA

de notre envoyé spécial

La fumée et l'odeur de la viande grillée des restaurants coréens envahissent l'atmosphère dès la sortie de la gare de Tsuruhashi. ce quartier du vieil Osaka, célèbre pour son ancien « marché des ténèbres » (marché noir) né sur les ruines de la défaite, qui reste aujourd'hui un dédale de venelles où se succèdent les étals colorés de marchands, est une zone frontière, c'est là que commence la plus grande « *koreatown* » du japon.

Non loin, le quartier d'Ikaino, un nom qui a disparu dans les remaniements administratifs mais reste dans les mémoires, est le coeur de cette communauté. Les ruelles aux modestes maisons de bois, le martèlement des ateliers familiaux, dernier maillon de la chaîne de sous-traitance où l'on s'affaire jusqu'à une heure tardive, font penser à n'importe quel quartier populaire japonais. Mais les boutiques vendent des produits coréens et certaines enseignes sont écrites en alphabet hangul. Devant des maisons, des femmes accroupies confectionnent du *kimchi* (choux fermenté coréen) et les habitants âgés parlent souvent un sabir coréano-nippon.

Cinquante mille Coréens vivent dans l'arrondissement d'Ikuno (dont fait partie Ikaino), soit un quart de la population. « *Si on lance une pierre, on peut être sûr que c'est un Coréen qui la recevra* », dit en plaisantant M. Ko Young-so, qui tient une librairie coréenne. Pour la plupart descendants de personnes contraintes à venir sur l'archipel au temps de la colonisation nipponne de la péninsule (1910-1945), les Coréens du Japon, nés pourtant sur l'archipel et ne parlant plus pour la majorité que japonais, restent en marge de la société, victimes d'une discrimination ouverte ou sournoise.

« *On s'habitue à tout mais il faut être fort pour vivre ici en maintenant son identité* », pense M. Park Soon-hee, retraité qui joue aux échecs coréens dans le jardin public. Il est arrivé de l'île de Cheju en 1938, à l'âge de dix-huit ans, pour travailler comme manoeuvre. Contraint ? « *Certains d'entre nous l'étaient, d'autres non, mais nous n'avions pas le choix pour trouver du travail* », poursuit-il.

« Merci à Kim Il-sung »

En 1945, une partie des deux millions de Coréens du Japon sont rentrés dans leur pays. D'autres n'ont pas pu le faire, ou ont préféré rester en raison de l'instabilité sur la péninsule et parce qu'ils n'y avaient pas de travail. Aujourd'hui, ils sont 700 000 au Japon. Certains ont pris la nationalité japonaise et se sont plus ou moins fondus dans la société. D'autres revendiquent leur identité tout en cherchant à s'intégrer.

Sur le fronton de l'école primaire d'Ikaino se déploie une banderole sur laquelle est écrit en coréen : « *Merci au maréchal Kim Il-sung* ». L'école est gérée par l'association des Coréens du Japon pro-Pyongyang. Un peu plus loin, dans la grande rue, un bâtiment sur lequel flotte un drapeau sud-coréen est le siège local de l'association pro-Séoul. A la suite de la défaite du Japon se constitua une Ligue des Coréens résidents (Choren) qui se scinda en deux en 1948, lors de la partition de la péninsule : tandis que les communistes conservaient le contrôle de Choren (transformée en Chosoren en 1955), les opposants créaient le Mindan pro-Sud.

Au niveau des individus, les clivages sont flous. Il existe en fait une complémentarité dans les activités des deux associations. Alors que Chosoren est plus active dans la défense des intérêts de la communauté, Mindan offre une nationalité et un passeport (Pyongyang et Tokyo n'entretenant pas de relations diplomatiques, la nationalité nord-coréenne n'est pas reconnue). L'interpénétration de fait des deux organisations est telle que si l'on additionne le nombre de leurs membres on obtient un total qui dépasse celui des Coréens du Japon...

Les membres de Chosoren sont certes fortement mobilisés et mis à contribution par l'organisation (une partie des fonds allant à Pyongyang), mais il est difficile de dire si leur attachement signifie une adhésion politique. Un mouvement de dissidence au sein de Chosoren, encore diffus, cherche à prendre davantage ses distances du régime de Pyongyang. Mindan n'est pas exempte de divisions, plus fonctions d'intérêts économiques que d'options politiques.

Des secteurs d'activités spécifiques

Pour la troisième génération de résidents coréens qui ont aujourd'hui entre vingt et trente ans, ces clivages politiques sont souvent dépassés. S'ils sont malades, ils vont à l'hôpital de Chosoren et s'ils veulent un passeport ils vont à Mindan – ce qui ne les empêche pas de critiquer ouvertement le gouvernement. Cette troisième génération n'a pas de « patrie » : elle revendique une appartenance nationale mais entend rester au Japon, commente M. Kim Duk-hwan qui dirige le centre de bien-être d'Ikaino et cherche à développer une conscience de « quartier natal ». Une intégration difficile dont témoigne une délinquance juvénile importante.

Liée partiellement à la pauvreté, la discrimination a tendu à diminuer avec le progrès économique. Si, à Ikaino, les effluves des solvants brûlent encore les yeux des employés des petits ateliers fabriquant des sandales et si la majorité des Coréens savent que leur carrière professionnelle sera stoppée à un certain niveau à moins qu'ils prennent la nationalité nipponne, d'autres se sont enrichis et ont quitté le quartier.

La communauté coréenne au Japon constitue en fait une force économique non négligeable. La banque de crédit mutuel Osaka Kogin en est un exemple. C'est la première mutuelle du Japon. Elle gère une épargne de 10 000 milliards de yens. La Kogin fut fondée dans les années 50 par M. Lee Heui-keon, alors marchand de vélos et chef du syndicat des Coréens travaillant sur le marché noir de Tsuruhashi.

« *Au lendemain de la guerre, nous sommes entrés dans les secteurs négligés par les Japonais* », explique M. Yamamura (qui a pris un nom japonais tout en conservant sa nationalité coréenne), directeur de la planification de la banque. « *Ce sont les petits ateliers travaillant à la pièce, souvent le cuir, activité méprisée par les Japonais, les secteurs que nous connaissions, comme la construction, le pachinko et la restauration qui ont fait la fortune de la communauté.* ». Les Coréens gèrent plus de la moitié des salles de *pachinko* (sorte de billard électrique) dont le chiffre d'affaires s'élève à 12 000 milliards de yens. Ils se sont aussi lancés dans l'immobilier.

Le Japon n'est sans doute pas une terre d'accueil pour les Coréens. Mais sa prospérité attire. L'immigration illégale d'autrefois a pris d'autres formes : les jeunes Coréens arrivent avec des visas touristiques et, grâce aux réseaux de parenté ou d'amis d'Ikaino, trouvent des emplois temporaires et lucratifs (notamment les jeunes femmes dans les bars). Il y a près de dix mille « clandestins » dans le quartier. Les autres continuent de vivre en étrangers dans le pays où ils sont nés.

PHILIPPE PONS

PAKISTAN : la situation des droits de l'homme

Amnesty International prend acte d'une amélioration

Dans un rapport publié mercredi 23 mai et qui fait suite à une visite de représentants d'Amnesty International au Pakistan en juillet et août 1989, l'organisation humanitaire salue les mesures d'amnistie prononcées par le premier ministre à son arrivée au pouvoir en décembre 1988.

M[me] Benazir Bhutto avait alors commué 2 029 peines de mort et fait libérer plusieurs milliers de prisonniers, dont de nombreux prisonniers politiques. Amnesty International demande cependant des « *mesures supplémentaires pour mettre fin aux violations des droits de l'homme qui avaient lieu sous les derniers gouvernements et qui continuent aujourd'hui* ». Le rapport dénonce le recours à la torture, y compris le viol, « *une pratique courante dans les commissariats de police* », aux châtiments du fouet, de l'amputation et de la lapidation, aux fers dans les prisons et à l'emprisonnement pour motifs religieux. Amnesty critique les tribunaux spéciaux, de plus en plus nombreux selon elle, installés dans la province du Sind (sud-est du pays). Enfin, elle s'inquiète du sort de plusieurs centaines de prisonniers condamnés aux termes de la loi martiale.

INDE

Les obsèques du chef religieux assassiné au Cachemire se sont déroulées sans violence

SRINAGAR

de notre envoyé spécial

« *Azadi, azadi !* » (liberté) : repris par des dizaines de milliers de voix, le cri a roulé d'une rive à l'autre de l'Eidgah, gigantesque terre-plein situé en plein centre-ville, devenu le cimetière des martyrs de la « cause », celle de l'indépendance du Cachemire. Recouvert d'un tissu brodé, inondé de pétales de fleurs roses et blancs, le cercueil a surnagé au-dessus de la mer humaine, brandi par des dizaines de bras, emporté par la ferveur et la fureur. La foule, peut-être cent cinquante mille personnes, a escorté jusqu'à sa tombe Maulvi Farooq, le *mirwaiz* (chef religieux) de la vallée du Cachemire, assassiné la veille par des tueurs non identifiés.

L'armée et les forces paramilitaires, qui, au-delà de l'Eidgah, tiennent la ville en joue, avaient choisi, mardi 22 mai, de ne pas apparaître sur les lieux des funérailles pour ne pas risquer de commettre, une fois encore, l'irréparable : lundi, une cinquantaine de personnes, sans armes, avaient été abattues (deux cents, dit-on à Srinagar) dans des circonstances analogues, à la suite d'ordres dont on se demande toujours par quelle folie ils furent donnés. Les visages déformés par l'ivresse de la colère, ruisselants de sueur, les voix cassées de hurler : « *Nous voulons la liberté* » et de vouer aux gémonies les « *tueurs de Jagmohan* » (le gouverneur) pour le meurtre de Maulvi Farooq, la foule et la procession mirent plusieurs heures à rejoindre l'endroit où, parmi des tombes encore béantes, reposent déjà les dépouilles de quelques « *commandants* » du Front de libération du Jammy-et-Cachemir (JKLF), principale organisation de militants indépendantistes.

Sur place, les moudjahidins étaient présents, une douzaine au plus, mais brandissant des fusils d'assaut Kalachnikov, certains étrangement neufs, le visage dissimulé derrière une cagoule de couleur bleue. Ils rendirent un dernier hommage à Maulvi Farooq au pied de sa tombe en tirant vers le sol salve sur salve, portés par la ferveur populaire pour le combat des *boys* et aussi des bousculades gigantesques. A quelque 200 mètres de là, des milliers de femmes en tchador noir et d'enfants couleur de poussière hurlaient à pleins poumons : « *Allah akbar !* » et aussi : « *Nous lutterons jusqu'à la dernière goutte de notre sang !* »

Puis, les moudjahidins, leur identité toujours dissimulée, escortés par quelques milliers de partisans enthousiastes, s'en allèrent se perdre dans la ville-labyrinthe. Lentement, l'Eidgah se vida, et la foule regagna ses ruelles entre les mini-citadelles de sacs de sable qui abritent des soldats en tenue de camouflage derrière des nids de mitrailleuses. Le couvre-feu, en fin d'après-midi, s'imposa de nouveau, mais longuement les muezzins des dizaines de mosquées de Srinagar continuèrent de chanter dans la nuit : « *Allah akbar* ».

LAURENT ZECCHINI

□ **PHILIPPINES : un colonel tué dans une embuscade à Manille.** – Un colonel et quatre autres personnes ont été tués dans une embuscade tendue apparemment par des rebelles communistes dans la banlieue de Manille, a annoncé, mercredi 23 mai, l'armée philippine. Le colonel de gendarmerie Reynaldo Dino se rendait à son travail lorsque six hommes ont tiré avec des fusils automatiques sur sa voiture. Ses deux gardes du corps et sa fille ont été tués avec lui. Des balles perdues ont atteint un autobus, tuant une femme. – *(Reuter.)*

□ **TAIWAN : destruction de 700 kilos d'ivoire.** – 700 kilos d'ivoire et dix peaux de lion saisis après avoir été acheminés d'Afrique du Sud en contrebande ont été brûlés publiquement, mardi 22 mai, dans le port de Keelung. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل

Le débat sur l'immigration à l'Assemblée nationale

M. Rocard : « Mettons au point des principes » ; M. Juppé :

Plus de trente députés sont intervenus, mardi 22 mai, dans le débat sur la politique d'immigration et d'intégration, qui s'est ouvert devant environ deux cents députés. De nombreux ministres ont assisté à tout ou partie de la discussion aux côtés de M. Michel Rocard, notamment MM. Pierre Arpaillange, Pierre Joxe, Jack Lang, Jean Poperen, Claude Evin, Bernard Kouchner, Jean-Pierre Soisson, Michel Delebarre. A l'exception de M. André Lajoinie, les autres présidents de groupe, tous présents dans l'hémicycle, ont préféré ne pas intervenir à la tribune et laisser d'autres orateurs s'exprimer. On apercevait dans l'hémicycle MM. Jacques Chirac, Michel Noir, Jacques Toubon, Philippe Séguin, Charles Millon, Pierre Méhaignerie, Louis Mermaz.

Le premier ministre espérait que se dessinent les contours d'une « *charte minimale* », débouchant, avec la table ronde du 29 mai, sur des mesures concrètes. Les propos de M. Rocard, son appel au travail en commun de toutes les forces politiques, son souhait de sérier les problèmes pour dégager des zones de consensus ont été reçus plutôt froidement par le RPR et l'UDF, plus favorablement par l'UDC, qui a déjà annoncé qu'elle participera à la table ronde, et avec méfiance sur les bancs communistes, tandis que le groupe socialiste semblait dubitatif, parfois même agacé.

Répondant, dans la nuit, aux orateurs, M. Rocard a durci le ton vis-à-vis de l'opposition, en insistant sur les « *propos inexacts ou convenus* » qu'elle aurait tenus. Curieusement, M. Rocard a donné alors l'impression de vouloir claquer la porte qu'il avait si difficilement entrouverte l'après-midi.

« *Votre soutien, je n'en ai pas particulièrement besoin, mais une unanimité, la plus large possible, sur ces questions permettra de délivrer des signes aux pays d'émigration, pour qu'ils soient perçus comme intangibles quels que soient le moment et le gouvernement. (...) Ma démarche ne vise pas à solliciter un soutien ou une aide, mais elle vous invite à la mise au point de principes d'action dont l'efficacité sera, ainsi, renforcée dans l'intérêt supérieur du pays.* » Prononcés sur un ton très acide, après une critique vive des interventions de l'opposition, ces propos ont soulevé un tollé du côté de cette dernière. Le premier ministre, monté à la tribune pour répondre aux orateurs, a semblé soudain présenter comme une grâce l'invitation qu'il avait faite à l'opposition de participer à sa table ronde.

« *C'est consternant !* » clamait, de son banc, M. **Pierre Mazeaud** (RPR, Haute-Savoie), tandis que M. **Alain Juppé** (RPR, Paris) lançait : « *Et après cela, vous vous imaginez que nous irons à Matignon ?* » Dans les couloirs, les députés de droite se disaient « *déçus* » et « *consternés* ». « *Le premier ministre, non seulement n'a fait aucune proposition, mais, pis, nous a expliqué qu'il n'avait pas besoin du soutien de l'opposition. Dans ce cas, je ne vois pas l'intérêt de la table ronde qu'il nous suggère. Nous attendons maintenant le premier ministre aux actes* », déclarait M. **Charles Millon**, président du groupe UDF.

« *Je m'attendais que M. Michel Rocard apportât des réponses. Il n'a pas de politique. Il n'a aucune proposition. Il nous rappelle simplement ce qu'il a fait en matière de logement ou autre. Ce n'était pas la peine de faire un débat semblable. Je ne vois pas les raisons pour lesquelles on irait à Matignon. Je me demande ce dont on va parler* », affirmait M. Mazeaud, tandis que M. Jacques Toubon (RPR, Paris) expliquait, lui aussi, qu'il n'y avait plus de raison d'aller à l'hôtel Matignon le 29 mai.

M. Rocard a défini, dans sa dernière intervention, les trois principes majeurs de la « *charte minimale* » sur laquelle « *un accord majoritaire* » pourrait exister malgré tout : maîtrise accrue des flux migratoires ; volonté d'intégration des étrangers en situation régulière ; reconnaisance, dans ce cadre, du bénéfice de droits identiques pour toutes les catégories sociales défavorisées.

M. Marchand (PS) : « l'intégration coûtera cher »

Il a énuméré les suggestions qu'il se propose de prendre en compte : les statistiques de l'immigration pourraient être confiées au Haut Conseil à l'intégration ; deux cent cinquante postes de fonctionnaires supplémentaires pourraient être créés, principalement pour la police de l'air et des frontières ; les regroupements familiaux et les visites seraient mieux contrôlés.

Le premier ministre avait admis, auparavant, que la majorité et le gouvernement avaient « *tardé à prendre la mesure des frustrations qui s'accumulaient* ». « *Nous avons trop parié sur l'efficacité (...) de nos dispositifs d'intégration*, a-t-il dit, *et nos hésitations ont pu brouiller le message de la France vers les pays d'émigration.* » Il a ajouté : « *Le fait majeur qui domine (...) tient à ce que la France n'est plus une terre d'immigration. Nous ne pouvons plus, en effet, recevoir un flux massif et incontrôlé, sans que cela n'hypothèque gravement et tout ensemble, d'abord, l'équilibre social de la nation, ensuite, les chances d'intégration des étrangers installés, enfin, l'avenir même de nouvelles vagues d'arrivants et des pays d'où ils viennent. (...) Nous sommes également à la veille, si nous n'y prenons pas garde, d'une nouvelle vague massive, venant du Sud plus lointain, d'un Est plus incertain. Et, je le dis clairement, cette vague doit être endiguée.* »

Pour déboucher sur des mesures concrètes, le premier ministre a estimé que le rapport Marchand, « *exemplaire* », constitue une précieuse base de travail. Il s'est engagé à envoyer aux dirigeants invités à Matignon des orientations et des propositions, à la lumière du débat parlementaire, en distinguant celles qui semblent faire accord et les autres.

En exposant les données du problème, le rapporteur de la commission intégration, M. **Philippe Marchand** (PS, Charente-Maritime) avait souhaité que la qualité des travaux de sa commission, composée de députés de tous les groupes, inspire la suite du traitement de ce dossier. « *Combien va coûter cette politique d'intégration – qui se compose, pour l'essentiel, de mesures applicables à tous les démunis et les exclus ?* a demandé M. Marchand. *Elle coûtera cher ! Nous devons savoir si nous avons le courage et la responsabilité d'en payer le prix. Mais, dans le cas contraire, quel sera, pour tous les Français, le coût social et politique d'une intégration non réussie ?* »

M. Virapoullé (UDC) : « mettons-nous au travail ! »

Peut-on s'arrêter au coût financier ? Peut-on faire l'économie d'un travail « interpartis » quand on voit les risques d'une inflation du racisme et de l'exclusion ? Ce sont les questions qui, en filigrane, ont transparu dans les discours des uns et des autres, sans que la réponse apparaisse toujours clairement. Certes, il n'était pas question de pratiquer ce que le premier ministre a appelé « *un amalgame entre la question de l'immigration et celle du racisme* », car « *la question de l'immigration est distincte de celle du racisme* », mais M. Rocard estime qu'il existe des « *connexions* ».

Le souvenir de la manifestation de protestation après la profanation du cimetière juif de Carpentras a été évoqué à plusieurs reprises. A l'évidence, le premier ministre a cherché, dans sa première intervention, à préserver cette atmosphère, en proposant de dégager les zones de consensus et d'écarter les calculs politiques qui l'empêcheraient.

Quoique critique sur la politique passée du gouvernement, l'UDC a répondu positivement. M. **Jean-Paul Virapoullé** (La Réunion) s'est montré disponible pour « *procéder à une analyse fine et objective de la situation et proposer une synthèse réaliste des remèdes appropriés* ». C'est à la question de l'exclusion qu'il faut s'attaquer, a-t-il rappelé, en demandant que soit élaborée une loi d'orientation contre l'exclusion et le racisme. « *Faisons la paix des braves*, a dit M. Virapoullé. *Mettons nous au travail ! (...) Alors seulement, nous constaterons, dans quelques années, que les idées et mouvements d'extrême droite n'auront été, en France, qu'un « détail » de l'histoire de notre pays.* »

Les orateurs RPR et UDF, en revanche, ont paru considérer les propositions de M. Rocard comme une manœuvre, et ils reproché au premier ministre son « *immobilisme* ». « *Depuis 1981, et pendant bientôt dix ans, vous n'avez eu aucune politique globale de l'immigration* », a lancé M. Juppé, tandis que M. **Hervé de Charette** (UDF, Mayenne) affirmait : « *Dans ce domaine, vous avez défait, vous n'avez rien fait.* » Pour le groupe communiste, M. **Lajoinie**, tout en accusant « *le pouvoir actuel* » d'avoir favorisé la promotion médiatique du Front national, a expliqué que c'est la crise de la société – « *pauvreté, précarisation, urbanisme de ségrégation* » – et la « *politique d'austérité des gouvernements successifs* » qui forment le terrau du racisme.

La « méthode Rocard », consistant à procéder par étapes et à dégager les points d'accord immédiats, a été critiquée par la droite, pour qui le premier ministre devait, avant tout, expliquer clairement sa politique d'immigration, plutôt que de demander à l'opposition d'élaborer avec lui un plan d'urgence. « *Nous n'avons pas envie de nous prêter à nouveau à de telles cérémonies de portée purement médiatique* », a expliqué M. Juppé en parlant de la précédente table ronde à Matignon. « *S'il est un domaine*, a ajouté le secrétaire général du RPR, *où il faut gouverner, et ne pas se contenter de « laisser le temps au temps, » c'est bien celui de l'immigration. Les Français attendent. Si nous voulons éviter qu'il ne prêtent l'oreille aux sirènes de la démagogie, le gouvernement doit passer du diagnostic aux décisions. Même si cela vous répugne parfois, il va falloir maintenant gouverner !* »

« *Nous participerons au dialogue si nous sommes convaincus qu'il est de nature à débloquer et à améliorer concrètement une situation qui n'est pas brillante* », a affirmé M. **Daniel Colin** (UDF, Var). « *Oui pour discuter, non pour disserter ! Oui pour travailler, non pour amuser la galerie !* » a lancé M. de Charette. Le député giscardien, au cours d'une charge vive contre le gouvernement, a brandi l'arme qui semble en mesure aujourd'hui de faire capoter la table ronde, tout en provoquant dans les rangs socialistes de sérieux remous : le droit de vote des étrangers aux élections locales.

M. de Charette (UDF) : « vérité sur le droit de vote »

C'est donc un abandon net et définitif du droit de vote des immigrés qu'ont demandé plusieurs orateurs de l'opposition en préalable à toute concertation. « *Nous voulons la vérité sur cette question*, a déclaré M. de Charette. *Nous voulons savoir si la politique de la majorité actuelle est favorable, demain, après-demain, au vote des immigrés.* » « *Pouvez-vous, au nom du gouvernement et du chef de l'Etat, vous engager à entendre, à votre tour, la voix du bon sens, qui vous demande de renoncer à tout projet d'extension du droit de vote à des étrangers ?* », a questionné

Etrangers hors les urnes

Cela fait plus de dix ans que la *question du droit de vote des résidents étrangers* revient régulièrement dans le débat public, nourrissant les controverses entre majorité et opposition. Il s'agit bien du vote des *étrangers* et non des *immigrés*. *Pour beaucoup de ces derniers, en effet*, la question ne se pose pas puisqu'ils sont... français. Le débat concerne quelque deux millions et demi de résidents étrangers *âgés de dix-huit ans ou plus*.

Le droit de vote figurait parmi *les « 101 propositions »* du candidat Mitterrand à l'élection présidentielle de 1981. Mais il a été très vite mis entre parenthèses, les socialistes se rendant compte *que l'opinion y était massivement* hostile. A chaque échéance électorale cependant, ils se sentaient obligés de rappeler leur engagement, et la droite ne se privait *pas de remuer le fer dans la plaie*. Dans sa « Lettre à tous les Français », en 1989, François Mitterrand écrivait : « *Même si je sais que vous êtes, dans votre grande majorité, hostiles à une mesure de ce genre, je déplore personnellement que l'état de nos mœurs ne nous le permette pas.* »

Cinq raisons d'être pour...

Les arguments des partisans du droit de vote des étrangers peuvent être résumés en cinq points :

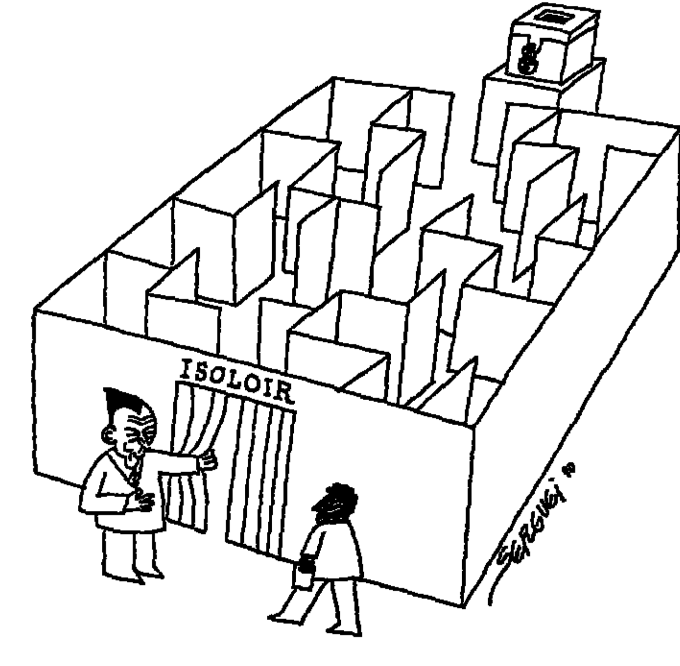
1) Les étrangers paient des impôts locaux, *ils devraient pouvoir se prononcer*, comme les autres habitants de leur commune, sur l'utilisation de ces fonds. D'autant qu'avec la décentralisation, de nombreuses questions concernant les immigrés sont *prises au niveau local*.

2) Les étrangers ont acquis *peu à peu des droits économiques et sociaux qui apparaissaient* impensables il y a vingt ans : dans les entreprises, ils sont électeurs et éligibles et décident à égalité avec les Français dans les caisses de Sécurité *sociale, les offices publics HLM*, les écoles et les universités. Pourquoi cette « *citoyenneté sociale* » s'arrêterait-elle à la porte de la mairie ?

3) La participation aux élections municipales permettrait aux étrangers de mieux se défendre contre les attaques dont ils sont *l'objet. Elle permettrait aussi de* détendre le climat dans certains quartiers et, ainsi, tout le monde en profiterait...

4) Le Parlement européen s'est prononcé l'an dernier pour le *droit de vote des ressortissants* « communautaires » résidant dans un autre Etat de la CEE. Pourquoi refuserait-on aux Algériens ou aux Marocains de *France un droit qui serait accordé* aux Espagnols ou aux Portugais?

5) La France ne doit pas être à la traîne, alors que d'autres pays européens acordent le droit de vote municipal aux résidents *étrangers : c'est le cas de l'Irlande* (depuis 1974), de la Suède (1975), du Danemark (1980), de la Norvège (1983) et des Pays-Bas (1986).



... et cinq raisons d'être contre

En face, les adversaires du droit *de vote ne manquent pas d'arguments*. On peut, là aussi, les résumer en cinq points :

1) L'accès des étrangers aux urnes exigerait une réforme de la Constitution puisque celle-ci stipule, dans son article 3, que seuls « *sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes jouissant de leurs droits civils et politiques* ». Difficulté supplémentaire : les conseillers municipaux participent indirectement à l'élection des sénateurs.

2) Il ne serait pas très logique de rendre les étrangers électeurs et non éligibles. Or, s'ils sont éligibles, un non-Français pourrait *théoriquement devenir maire* d'une grande ville comme Roubaix ou Marseille et exercer, à ce titre, une influence politique nationale.

3) Tous les sondages le montrent : les Français sont majoritairement opposés *au droit de vote des étrangers*. Et *leur avis ne* semble pas évoluer dans un sens positif. Selon la SOFRES, les opinions favorables qui s'élevaient à *35 % à la fin de 1985 étaient tombées à 20 % en novembre* 1989 lors de l'affaire du foulard islamique.

4) Ce n'est pas au moment où beaucoup de Français s'inquiètent de menaces sur « *l'identité nationale* » qu'il faut engager une épreuve de force sur ce thème et offrir un tel cadeau au Front *national. Les premières victimes* pourraient en être les immigrés eux-mêmes.

5) *Pour des personnes appelées* à vivre définitivement en France, l'intégration ne consiste pas à obtenir un nouveau droit – et un droit limité qui ferait d'elles des sous-citoyens – mais de faciliter leur accès à la nationalité française. *D'ailleurs, beaucoup d'étrangers ne réclament pas le droit de vote. Cette revendication* est, le *plus souvent, formulée par* leurs enfants qui, eux, sont français.

Sans attendre que ce débat soit tranché, certains maires ont créé des commissions extra-municipales consultatives, comprenant *des étrangers. D'autres, plus ambitieux, ont organisé* l'élection d'étrangers qui siègent au conseil municipal sans droit de vote. La commune de Mons-en-Barœul, dans le Nord, a inauguré cette formule en 1985, suivie d'Amiens en 1987 et de Cerizay, *dans les Deux-Sèvres*, en 1989. *François Geindre, maire* d'Hérouville-Saint-Clair (Calvados) et Paul Loridan, maire des Ulis (Essonne), envisagent même de créer une association des communes qui ont engagé ce genre d'expérience.

Des expériences qui mériteraient, pour le moins, d'être évaluées avec précision, et sans doute étendues, avec des variantes adaptées à chaque situation locale. *Ce serait sans doute plus efficace que de se déchirer à propos* d'un droit de vote qu'aucun parti, à part le PCF, ne réclame aujourd'hui.

ROBERT SOLÉ

M. Le Pen indésirable dans plusieurs villes

Une tenaille est peut-être en train de se refermer sur le Front national. Les suites politiques de la profanation de Carpentras ont créé une situation qui tend à isoler le parti d'extrême droite. Le « front du refus » va maintenant des états-majors des partis, qui rivalisent dans l'anti-lepénisme, *jusqu'aux* maires qui refusent à M. Jean-Marie Le Pen des salles municipales que, parfois, ils avaient auparavant décidé de lui accorder pour ses meetings.

Ces élus locaux usent simplement, en la circonstance, de leur pouvoir de police, comme le rappelait, le 15 mai, M. Michel Noir, maire RPR de Lyon, aux « Dossiers de l'écran » d'Antenne 2, sans soulever la moindre contradiction sur le plateau de télévision, pas même celle de M. Jacques Médecin, maire CNI de Nice, qui se déclare « *d'accord à 99,9 %* » avec les idées du Front national.

Après Vichy, Villeurbanne, Dinard, Aurillac et Aix-en-Provence, qui ont déclaré M. Le Pen et ses amis *personae non gratae*, c'est la commune natale du chef de file de l'extrême droite, La Trinité-sur-Mer (Morbihan), qui a refusé, lundi après-midi 21 mai, la perspective de la prochaine visite de l'allié allemand du Front national, M. Franz Schönhuber, président du Parti ouest-allemand des « républicains » et ancien Waffen SS.

Celui-ci devait assister, début juin – pendant la commémoration du débarquement allié de 1944 en Normandie – aux travaux du groupe technique des droites européennes. « *Il est apparu que la profanation de Carpentras et la présence d'un député allemand contesté avaient créé un choc émotionnel dont les conséquences seraient susceptibles de troubler l'esprit des Trinitains* », a expliqué le maire, M. André Le Nugren, dans la lettre qu'il a envoyée à M. Le Pen, qui est son ami d'enfance, après que les quinze conseillers municipaux réunis à huis clos avaient refusé, à l'unanimité, la tenue de cette journée d'études.

A Clichy-sous-Bois, la nouvelle municipalité communiste organisait, mercredi soir 23 mai, un « concert contre le Front national » avec la participation de nombreux artistes.

En revanche, le maire UDF de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) a donné son accord à la location d'une salle municipale pour une réunion qui doit être animée, le 25 mai, par M. Roger Holeindre, et cette décision suscite des remous au sein du conseil municipal. Il en est de même à Divonne-les-Bains (Ain) où le maire « divers droite » a accepté de prêter au FN le restaurant de la piscine municipale, vendredi, pour la venue de M. Le Pen : la moitié des élus locaux, opposés à cette décision, ont quitté, *lundi soir*, la salle du conseil municipal.

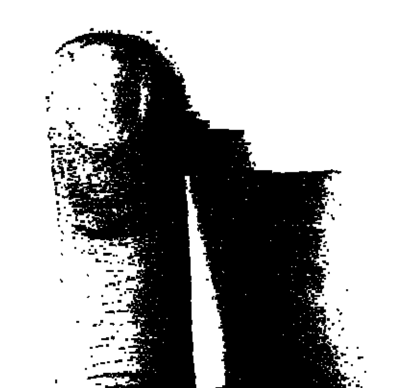
Dans un premier temps, le président du FN a dénoncé la « *provocation* » et le « *montage* » que constituaient, selon lui, l'affaire de Carpentras, allant même jusqu'à parler *de manipulations du KGB et* de désinformation à la manière roumaine, façon Timisoara. Jusqu'à plus ample informé, la seule opération qui pourrait se voir attribuer ce dernier qualificatif est pourtant celle que trois skinheads, zélateurs des thèses néo-nazies, avaient monté au cimetière catholique de Saint-Herblain (Loire-Atlantique). Et le seul journal à avoir prêté foi à cette manœuvre antisémite est le quotidien intégriste d'extrême droite *Présent* dans son numéro du samedi 19 mai.

Puis M. Le Pen a amorcé un mouvement en recul. Il a laissé assumer au bureau politique de son mouvement – il n'assistait *pas* à la conférence de presse organisée à l'heure de la manifestation du 14 mai – la gestion de l'après-Carpentras et, notamment, « *la seconde profanation* » que représentait, selon le Front national, ce défilé consensuel de protestation contre la montée du racisme et de l'antisémitisme.

Conscient du piège qui se refermait sur lui au moment où l'Assemblée nationale se penchait sur l'immigration alors qu'à l'autre bout de la chaîne des maires prolongent la vague défavorable à son parti, M. Le Pen a décidé de rompre le silence.

Dans un interview au *Quotidien de Paris* du mardi 22 mai, le président du Front national s'est d'abord défendu d'être en quoi que ce soit responsable de la profanation de Carpentras en affirmant au passage que le défunt dont le corps a été empalé « *était un sympathisant du Front national* ». Le même jour, dans une déclaration à l'agence AP, M. Le Pen a ensuite répliqué à toutes les réactions en protestant de l'innocence de son parti : « *Je ne suis pas coupable et le Front national n'est pas coupable. (...) Tout a été organisé de Paris. (...) Je soupçonne tout le monde. (...) Cela me laisse assez froid. J'ai le calme du vieux troupier. J'ai souvent vu le blanc des yeux de mes ennemis. Je suis un homme en mission. Si je tombe, je l'aurais accomplie...* »

O. B.



et la mobilisation contre l'extrême droite

« Gouvernez ! »

M. Juppé, tandis que M. André Rossinot (UDF, Meurthe-et-Moselle) mettait en garde ceux qui, au PS, voudraient relancer ce thème.

« Ils signifieraient, par là, a-t-il affirmé, *leur volonté de mettre encore en exergue M. Le Pen et ses thèses. »* M. Colin a expliqué quant à lui que la décision du bureau exécutif du PS, renonçant à cette mesure pour le court terme, ne pourrait pas *« faciliter le dialogue »* si elle avait *« un caractère purement conjoncturel »*. Le premier ministre a affirmé : *« On a beaucoup parlé du droit de vote des étrangers aux élections locales. Tout le monde sait que les socialistes l'ont inscrit au nombre de leurs espérances, comme aboutissement d'une intégration pleinement réussie. Nous n'en sommes certes pas là. On rappelle, également, que le président de la République lui-même, dans sa* Lettre à tous les Français, *affirmait son souhait de voir la chose se faire un jour, mais prenait acte, quitte à le déplorer, de ce qu'une grande majorité de Français y sont hostiles. »*

M. Rocard, prudent, a expliqué qu'il préfère s'en tenir *« à cette ligne »*. *« S'agissant du droit de vote des étrangers,* a-t-il dit, *je suis bien décidé, en ce qui me concerne, à ne pas plus en parler demain que je l'ai fait hier. Et j'apprécie à sa juste mesure l'effort fait par les instances du Parti socialiste pour s'engager officiellement dans la même voie, quitte à affronter à ce propos quelques difficultés qu'il saura surmonter. »* A l'adresse de l'opposition, il a ajouté : *« Dès lors, il ne dépend plus que de vous de faire quitter à ce thème le devant de la scène. »*

Le porte-parole du groupe socialiste, M. Jean Le Garrec (Nord), a pris le premier ministre à contre-pied. *« Contrairement à vous, monsieur le premier ministre,* a-t-il affirmé, *j'y vois un puissant facteur d'intégration, et non pas le simple aboutissement d'un processus !* [applaudissements sur les bancs socialistes et protestations sur les bancs de la droite] *Même si nous mesurons les difficultés de cette démarche, il n'est pas question pour nous de renier nos valeurs fondamentales ! Les émigrés paient des impôts, ils utilisent les services collectifs, partagent la vie communale. Pourquoi ne s'exprimeraient-ils pas ? Pourquoi n'accepterait-on pas qu'ils infléchissent la politique locale ? Les faire voter demeure l'un des objectifs du Parti socialiste. Nous l'avons toujours mis en perspective* [protestations sur les bancs de la droite]. »

Un député communiste, M. Jean-Claude Lefort (Val-de-Marne), interrompt l'orateur socialiste : *« C'est comme l'horizon !* lance-t-il. *Plus on avance, plus il recule ! »* M. Le Garrec poursuit : *« L'opinion est majoritairement réservée, mais son hostilité n'est pas si forte que certains se plaisent à le dire ! »* Cette fois, c'est un député UDF, M. Charles Ehrmann (Alpes-Maritimes), qui l'interrompt : *« Ça,* dit-il, *c'est le discours que vous teniez il y a un mois ! »* M. Le Garrec reprend : *« Pourquoi ces cris d'indignation ? L'Histoire vous donnera tort... »* M. Lefort : *« Alors, commencez tout de suite ! » « Maintenant il nous faut convaincre,* affirme M. Le Garrec. *Multiplions les initiatives ! Parlons-en ! Nous avons toujours, monsieur le premier ministre, été, vous et moi, des partisans de la pédagogie politique. »* M. Lefort : *« Agissez ! »* M. Le Garrec : *« Encore faut-il avoir les moyens politiques de faire aboutir l'indispensable réforme de la Constitution. Nous ne les avons pas : cela n'est pas de notre fait ! »*

Dans la nuit, M. Julien Dray (PS, Essonne) est revenu sur cette question, pour affirmer que c'est aux Français de décider et qu'il faut leur donner les éléments nécessaires pour le faire en toute conscience.

PIERRE SERVENT

L'échec du consensus

par Patrick Jarreau

L'OPÉRATION « consensus » a échoué. A l'exception notable du CDS, qui ira à la table ronde de Matignon le 29 mai, l'opposition, d'accord pour faire bloc contre le Front national, ne l'est pas pour l'affronter sur son thème de prédilection, l'immigration. M. Michel Rocard proposait de s'entendre sur ce qu'il considère comme la seule politique viable en la matière : empêcher toute immigration nouvelle, intégrer les étrangers légalement installés en France. Il apportait en gage de bonne volonté l'abandon *« pour l'immédiat »*, par les socialistes, de la revendication du droit de vote des étrangers aux élections locales. Il demandait à la droite de remettre à plus tard, symétriquement, son désir de réforme du code de la nationalité.

La réunion du groupe socialiste, mardi 22 mai, avant le débat, a montré que la position prise à l'unanimité par le bureau exécutif du parti, la semaine dernière, était ressentie par beaucoup comme un renoncement. Le président du groupe, M. Louis Mermaz, pressentant les réactions qui allaient s'exprimer, a d'emblée pris le parti d'accuser la presse. C'est elle qui aurait présentécomme un abandon ce qui n'était, selon M. Mermaz, qu'un constat, celui de l'impossibilité pratique de faire aboutir une réforme de la Constitution permettant aux étrangers de participer aux élections locales. M. Henri Emmanuelli a rappelé qu'il était clair pour tous que l'enjeu du débat des quinze derniers jours au PS était bien de savoir s'il maintenait ou non sa proposition d'instaurer ce droit, considéré comme un facteur d'intégration.

Le député des Landes et trésorier du PS, jospiniste, a observé que M. Marcel Deberge, fabiusien, numéro deux du parti, avait lui-même confirmé cette interprétation en indiquant sur Europe 1, le 15 mai, à la veille de la décision du bureau exécutif, que celui-ci était disposé à renoncer à cette proposition. Ce propos de M. Deberge avait été accueilli comme un signe favorable par l'opposition, qui faisait alors de cet abandon la condition de sa participation à la table ronde de Matignon. Au surplus, a souligné M. Emmanuelli, il était loisible à chacun de ne pas voter le texte proposé au bureau exécutif s'il le considérait contraire à son souhait ou, même, simplement ambigu.

« Recul idéologique »

M. Laurent Fabius, qui avait pris soin de préciser lors de la première réunion du bureau exécutif sur cette question, le 10 mai, qu'il fallait se garder de tout *« recul idéologique »*, a déclaré qu'en votant ce texte il n'avait pas entendu cautionner quelque renoncement que ce soit. Plusieurs députés – Mme Marie-Noëlle Lienemann et M. Julien Dray (Essonne), Jean-Christophe Cambadélis (Paris) – ont exprimé leur émotion devant ce qui leur apparaît bel et bien comme une reculade, décidée sans consultation des militants ni du comité directeur, et alors que la motion du premier secrétaire, M. Pierre Mauroy, au congrès de Rennes, se prononçait clairement pour l'instauration du droit de vote des étrangers. Seul M. André Bellon (Alpes-de-Haute-Provence) a pris position sans ambages contre ce droit, les autres participants à la réunion du groupe paraissant manifestement embarrassés, certains confiant publiquement ou en privé que la position prise par le parti leur avait valu des critiques de la part des militants.

Aussi M. Jean Le Garrec, porte-parole du groupe dans le débat, s'est-il nettement démarqué de la position du premier ministre. Celle-ci, qu'avaient défendue les rocardiens au bureau exécutif et qui avait fait, finalement, l'unanimité, consiste à considérer le droit de vote des immigrés comme une mesure qui viendrait éventuellement couronner, dans quelques années, une politique d'intégration réussie. Pour les socialistes, a affirmé M. Le Garrec, ce droit n'est pas une conséquence, mais une condition de l'intégration. La droite s'est aussitôt emparée de ces propos pour accuser les socialistes de refuser le « consensus » et mettre en difficulté M. Rocard.

Le mouvement fait par le PS la semaine dernière, apparemment conforme à la position de M. François Mitterrand, qui, dans sa *Lettre à tous les Français*, s'affirmait fidèle au principe du droit de vote mais conscient du refus de la majorité des citoyens, semble avoir été compris autrement par l'intéressé. A l'Elysée, on y a vu une distance prise avec le chef de l'Etat sous l'impulsion du premier ministre, à seule fin de sauver la mise de ce dernier face à l'opposition. Pour M. Mitterrand, en effet, la tâche de la gauche, loin de ne plus en parler, doit être, au contraire, de défendre cette proposition, d'expliquer son utilité et de l'opposer, sur le plan des principes, aux logiques d'exclusion qui s'expriment sous la pression du Front national, relayée par la droite.

Cette dernière ne renonçant à aucune de ses idées en matière d'immigration, les socialistes se sont trouvés penauds de s'être montrés, eux, plus pusillanimes que leurs adversaires. Ils ont voulu se reprendre, mardi, à l'Assemblée nationale. M. Rocard, privé d'espace, n'avait plus qu'à laisser s'exprimer son aigreur envers la droite, qui n'en était assurément pas seule responsable. Le premier ministre se heurte à un fait plus têtu que les autres : il est des questions politiques que toute l'habileté du monde ne parvient pas à dépolitiser.

Deux cent cinquante intellectuels et artistes appellent à la « résistance » contre le Front national

Quelque deux cent cinquante écrivains, artistes, universitaires, scientifiques et journalistes ont signé un appel à la « résistance » et à la « contre-offensive » face au Front national.

« La montée en puissance d'un parti fascisant et raciste met la France à l'heure de tous les périls, confirme cet appel. *Ses avancées sont faites de nos reculs. Il faut, pour commencer, avoir le simple courage de nommer les choses et les gens. Quelles qu'en soient les conséquences judiciaires, nous affirmons ici que Le Pen, en filiation directe avec l'idéologie nazie, est un fasciste et un raciste.*

» A la base, la dégradation des mœurs politiciennes, les éclats d'un affairisme impudent, la prostitution de la justice par le politique, le désarroi idéologique, la mise en place d'une société glacée, impitoyable aux faibles, la dissolution des solidarités populaires anciennes ouvrent la voie au réflexe poujadiste et au vote de la désespérance. Au sommet, l'équipe dirigeante du Front national applique avec une ténacité cynique sa stratégie de conquête du pouvoir. Par glissements progressifs, elle réussit à banaliser l'inconcevable. Qui eût cru, voilà seulement dix ans, qu'un parti français exhiberait sur ses estrades, en qualité d'allié privilégié, un ancien Waffen SS ? Qui eût dit que l'immondice antisémite recommencerait de tomber chaque semaine de la bouche des dirigeants du Front national et de leurs alliés ? Qui eût envisagé que, dans une obscène provocation au meurtre, l'assassinat à répétition de jeunes immigrés serait qualifié par Le Pen d'« incidents » ?

» Il y a dix ans, le droit de vote des immigrés aux élections locales était inscrit au programme du candidat de la gauche aux présidentielles. En 1988, sous la pression raciste, il était évacué du programme. Si nous devons être battus, c'est que nous n'aurons pas eu le courage de nous battre. Le combat antirasciste ne sera pas gagné par la recherche d'on ne sait quel consensus bourbeux avec une droite largement contaminée. Il ne peut l'être que par l'affirmation sans compromis de nos propres valeurs. Il le sera par la mobilisation de ceux et de celles qui, par-delà différences et clivages, sont résolus à stopper le Front national à tout prix, par tous les moyens, à tous les niveaux, et de manière permanente. La bataille doit être livrée devant les tribunaux, dans les médias et dans la rue.

» Face au Front national, il faut mettre en place un front de résistance, qui donnera un coup d'arrêt à ces entreprises et imposera l'adoption de mesures sociales et politiques propres à enrayer le développement du racisme. Nous en appelons aux partis et aux organisations progressistes pour qu'ils créent, dans les plus brefs délais, les conditions pratiques d'une riposte unitaire. Un premier objectif devrait être la préparation d'une manifestation nationale massive rassemblant toutes celles et tout ceux qui sont résolus à barrer le chemin au racisme faciste. L'heure n'est plus aux constats attristés et aux déplorations. Le temps de la contre-offensive est venu. »

Ce texte a été signé notamment par Mmes et MM. Roland Agret, Pierre Arditi, Jean-Louis Aubert, Raymond et Lucie Aubrac, Marcel Bluwal, Claude Bourdet, Pierre Bourdieu, Michel Butel, Cabu, Jean Cardonnel, Michel Cardoze, Maria Casarès, Roland Castro, Philippe Cyroulnik, Jean-Paul Dollé, Maurice Dugowson, Jean Ellenstein, Jean Ferrat, Patrice Fontanarosa, Samy Frey, Mgr Gaillot, Félix Guattari, Indochine, Francis Jacob, Albert Jacquard, Daniel Karlin, Nacer Kettane, Maurice Kriegel-Valrimont, l'Affaire Louis Trio, Tony Lainé, Bernard Langlois, Denis Langlois, Thierry Lévy, Daniel Lindenberg, Noël Mamère, Lilly Marcou, Daniel Mesguich, Ariane Mnouchkine, Georges Moustaki, Maurice Nadaud, Niagara, Nicoletta, Michel Piccoli, Frédéric Pottecher, Luis Rego, Renaud, Catherine Ribeiro, David Rousset, Raoul Sangla, Antoine Sanguinetti, Claude Santelli, Laurent Schwartz, Delphine Seyrig, Jean-Claude Silbermann, Yves Simon, Siné, Philippe Sollers, Antoine Spire, Jacques Tarnéro, Haroun Tazieff, Jacques Testard, Pierre Vidal-Naquet, Jean-Marie Vincent, Marina Vlady, Wiaz, Wolinski, Fred Zeller.

► Philippe Crottet, BP n° 87, 75561 Paris Cedex 12.

هكذا من الأصل

مكرر من الأصل

POLITIQUE

Un entretien avec le délégué général de l'UDF

M. François Bayrou propose de baptiser « Alliance » la confédération RPR-UDF

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. François Bayrou, délégué général de l'UDF, estime que le système de « primaires » proposé par M. Pasqua pour la désignation du candidat de l'opposition à l'élection présidentielle favorise le RPR et qu'il présente *« un grave danger »*. Il propose d'autre part de baptiser *« Alliance »* une éventuelle confédération RPR-UDF.

– C'est de nouveau dans l'opposition, la « mode à l'union ». Pensez-vous que ce soit la réponse la plus appropriée à la poussée du Front national ?

– Oui. Nous n'empêcherons pas la montée de l'extrémisme en usant seulement de l'imprécation et de l'anathème. Ce sont, en démocratie médiatique, des armes qui s'usent très vite. Les seules armes efficaces dans la durée sont en nous-mêmes : notre force de conviction, une dynamique nouvelle, et, en réponse aux carences du pouvoir, un projet d'opposition tranché. Car, si Le Pen réussissait à se présenter comme la seule opposition, seul contre tous, alors sa croissance serait assurée : on lui donnerait, de fait, le monopole des insatisfactions.

– Quelle méthode préconisez-vous pour bâtir cette union ?

– Il faut une architecture nouvelle pour l'opposition. Tout le monde en convient. Beaucoup de mes amis, François Léotard, Michel Noir, Dominique Baudis,pensent, comme Valéry Giscard d'Estaing, à un mouvement unique. Leurs arguments sont forts. Mais ma préférence personnelle va depuis toujours à une organisation à deux pôles. Il y a, dans l'opposition, deux sensibilités différentes, qui étaient éloignées à l'origine, en matière de conception de l'Etat, de l'Europe, de décentralisation.

» Nous avons heureusement pu les rapprocher comme l'ont montré les états généraux. Mais il y a aussi deux tempéraments différents : les uns ont le goût de l'organisation, les autres sont plus attirés par l'autonomie et la spontanéité. Et il y a même probablement deux styles. Les fondre contre leur gré ne serait, je le crains, ni possible (et d'abord parce que le RPR le refuse) ni efficace. En revanche, des choix communs fondamentaux nous rassemblent : des décennies de travail en commun au Parlement, au gouvernement, dans les collectivités locales, l'ont prouvé. Je préfère donc, pour ma part, une confédération. Mais je comprends très bien que les partisans du mouvement unique n'y voient qu'une étape. Ce sera déjà une étape commune.

– Que signifie concrètement le mot de confédération ?

– Deux mouvements, non pas indépendants l'un de l'autre, mais engagés l'un avec l'autre et qui se déterminent ensemble. Un sigle partagé, des organes de direction simples mais communs et indiscutés, une démarche commune pour les élections législatives et surtout un candidat commun à l'élection présidentielle.

– Dans quel délai cette nouvelle architecture pourrait-elle se mettre en place ?

– Au mieux avant l'été ; raisonnablement à la rentrée.

– Quel sigle commun proposerez-vous ?

– J'aimerais un mot simple, qui marquerait que nous acceptons joyeusement nos différences, et en même temps que nous faisons le choix d'un destin en commun. Pas un sigle à initiales, mais un beau nom que chacune des familles de l'opposition pourrait ajouter à son étiquette. Pourquoi pas simplement le mot « Alliance » ?

– Qui serait le président ?

– Pas de président. Pas de secrétaire général. On ne va pas inventer une hiérarchie de plus. Il n'y a pas de prééminence établie dans l'oppositiond'aujourd'hui. Toute présidence serait donc factice et ne pourrait que compliquer la situation.

– Venons-en aux primaires. On a l'impression que l'UDF est très réservée sur cette idée avancée par M. Pasqua. Sur le fond, quel est votre avis personnel ?

– Je défends cette idée. D'abord parce que nous devons à nos électeurs de ne plus les exposer au traumatisme de l'affrontement où l'allié du second tour est en réalité, pendant toute la campagne, le seul véritable adversaire. Et ensuite parce que j'y vois un moyen d'imposer à nos formations l'obligation d'associer, selon un mode nouveau, nos sympathisants à notre action : bref, un moyen de sortir du bocal. J'ajoute que le candidat choisi devient d'emblée un peu plus qu'un candidat ordinaire. Il est un gagnant. Il est déjà porté par une dynamique de victoire.

Quatre conditions

– Quel est votre choix sur les modalités ?

– Les conditions pour que le système marche sont, à mes yeux, au nombre de quatre. La première est la plus importante : qu'on ne puisse pas déduire le nom du vainqueur de la règle du jeu. Ensuite que le système soit ouvert à tous les Français et pas seulement à des catégories ; qu'il déclenche une vraie dynamique, c'est-à-dire qu'il connaisse une construction dramatique, de manière à faire monter l'intérêt ; enfin qu'il oblige au rassemblement de tous autour du candidat choisi.

– Le système Pasqua répond-il à ces conditions ?

– A mes yeux, pas tout à fait. Rappelons d'abord ce qu'il propose. Les deux dispositions principales sont de faire sélectionner le candidat par les électeurs, en trois mois, par vague de deux régions par dimanche. Le vote d'un département est pris en compte dès l'instant que 5 % des électeurs inscrits participent à la consultation. C'est un bon point de départ, mais il y a un grave danger. Cette méthode favorise indûment l'un des deux tempéraments politiques de l'opposition.

» Electoralement, en effet, le RPR et l'UDF font jeu égal depuis dix ans. On le vérifie, à quelques points près dans un sens ou dans l'autre, à chaque élection. Mais le RPR a une tradition de militantisme encarté. Tandis que l'UDF fonctionne de manière plus souple. Sur un nombre de participants aussi faible que 5 %, le poids militant dans un seul plateau de la balance emporte la décision. Cela est inacceptable dans la mesure où le sentiment majoritaire de nos électeurs serait ainsi mécaniquement déformé. En d'autres termes, le candidat choisi pourrait ne pas être celui que souhaiterait la majorité de nos soutiens.

– Alors quelles dispositions proposez-vous ?

– Le seul moyen de réduire le risque est de fixer un seuil de participation des citoyens assez haut pour être honnête. Nous proposons 10 %, le même chiffre qui est requis pour qu'un candidat puisse se maintenir à une élection locale. Il faut trouver une solution équitable pour faire entendre la voix des départements qui n'auraient pas atteint ce seuil. Imaginez que le vote n'ait été fructueux que dans une dizaine de départements, tous ruraux ! Le résultat avantagerait peut-être l'UDF. Serait-ce pour autant une image fiable du sentiment des Français ?

» C'est pourquoi je propose que dans le cas où le seuil n'est pas atteint, le vote du département soit exprimé lors de la convention de désignation finale par ses élus, parlementaires, conseillers généraux et régionaux, maires. Ils sont les animateurs de notre tissu démocratique, et capables en cas de carence des électeurs de traduire le sentiment qu'ils recueilleront auprès d'eux.

– Qu'est-ce qui se passe en cas d'échéances précipitées ?

– Je ne crois guère à la possibilité de mobiliser un tel processus en urgence. Si l'on me démontre que l'on peut y parvenir, tant mieux. Sinon, que peut-on imaginer : pourquoi pas une commission de sages ? L'idéal, ce serait finalement le bon sens des candidats éventuels, mais je vous accorde que c'est faire assez imprudemment crédit à la nature humaine. »

Propos recueillis par
DANIEL CARTON

La maîtrise d'ouvrage des constructions universitaires

M. Jospin rassemble contre lui la majorité sénatoriale et les socialistes

Les sénateurs ont adopté, mardi 22 mai, en deuxième lecture, le projet de loi relatif aux droits et obligations de l'Etat et des départements concernant les instituts universitaires de formation des maîtres et portant diverses dispositions relatives à l'éducation nationale. Ils ont modifié les dispositions prévues par le gouvernement pour déléguer aux collectivités locales la maîtrise d'ouvrage des constructions universitaires, innovation de taille quand on sait les investissements urgents qui sont indispensables pour faire face à l'afflux sans précédent des étudiants.

Les sénateurs ont consacré l'essentiel de leurs débats à l'article 18 (maîtrise d'ouvrage des constructions universitaires) du projet de loi qui avait valu quelques mésaventures à M. Jospin lors du débat à l'Assemblée nationale les 19 et 20 avril. Le ministre avait été contraint de retirer cette disposition importante, le groupe communiste ayant menacé de voter contre le projet si cet article était maintenu. M. Jospin, comme il l'avait alors annoncé, a réintroduit cette disposition à l'occasion du débat au Sénat en modifiant légèrement la formulation initiale.

Cette réapparition a provoqué les protestations de Mme Hélène Luc (PC, Val-de-Marne), dénonçant la volonté de *« désengagement financier de l'Etat »* ... et la surenchère des sénateurs de l'opposition. Ainsi M. Paul Séramy (Un. cent., Seine-et-Marne), rapporteur de la Commission des affaires culturelles, a-t-il proposé d'amender le projet gouvernemental sur quatre points : limitation explicite aux seules dépenses d'investissements de la participation des collectivités locales, excluant ainsi qu'elles se trouvent engagées à couvrir des dépenses de fonctionnement ultérieures ; prise en compte effective des apports immobiliers (terrains ou bâtiments) qu'elles pourraient faire pour favoriser la création de nouvelles universités ; limitation de la délégation de maîtrise d'ouvrage aux seules opérations prévues par la carte universitaire ; remboursement de la TVA sur les investissements universitaires engagés par les collectivités locales.

La majorité sénatoriale a été rejointe par les sénateurs socialistes. Comme le déclarait M. René Regnault (PS, Côte d'Armor), *« en contrepartie de la charge que représentera pour elles la délégation de la maîtrise d'ouvrage, les collectivités territoriales doivent pouvoir bénéficier du fonds de compensation de la TVA »* et ne sauraient se contenter du mécanisme aléatoire de remboursement de la TVA grâce à des subventions, comme le propose le gouvernement.

M. Jospin s'en est tenu à sa proposition initiale, au risque de susciter l'opposition d'une très large majorité de sénateurs. Lors du scrutin public organisé sur ce point, sur 319 voix exprimées, 302 se sont prononcées en faveur des amendements proposés par M. Séramy et 17 seulement (dont les 15 communistes) ont approuvé la position du ministre. Il est manifeste cependant que ce vote mêlant les voix socialistes à celles de l'opposition ne constitue pas réellement un camouflet pour le ministre de l'éducation nationale.

Il est vraisemblable au contraire qu'il en fera un argument supplémentaire dans le bras-de-fer permanent qui l'oppose au ministère du budget sur tous les sujets touchant au financement de l'enseignement supérieur. A charge pour le premier ministre d'arbitrer définitivement avant l'examen de ce texte en deuxième lecture à l'Assemblée nationale.

GÉRARD COURTOIS

Au Sénat

Dialogue de sourds entre M. Chirac et M. Pasqua

M. Chirac a été reçu, mardi 22 mai, par le groupe RPR du Sénat que préside M. Pasqua. M. Chirac a affirmé que les querelles au sein de son mouvement devaient cesser. Lundi 21 mai, dans *la Lettre* qu'il édite avec M. Séguin, M. Pasqua avait réaffirmé son désaccord avec l'action de MM. Chirac et Juppé en faveur d'une confédération de l'opposition.

Avant de se rendre au Sénat, M. Chirac a reçu à déjeuner le bureau du groupe RPR du Sénat. Le président du RPR venait d'avoir connaissance de la prise de position de M. Pasqua sur la *« stratégie d'union des états-majors appliquée depuis deux ans par la direction du RPR »*, *« peu mobilisatrice »* à ses yeux et qui ne recueille pas *« les fruits escomptés »*. L'atmosphère a été pesante tout au long du repas, et l'on a évité avec soin d'évoquer les querelles du RPR.

Devant les sénateurs, en revanche, les langues se sont déliées. M. Chirac a daubé sur les *« sous-mouvements »* du parti. *« Ça suffit ! »*, s'est-il exclamé avant de critiquer vigoureusement *« les ambitions personnelles »* de M. Michel Noir. *« Cela ne peut plus durer, tout s'est bien passé lors de ma visite à Lyon samedi. Le lendemain, j'ai pris connaissance d'une déclaration de Michel Noir, à propos des primaires, selon laquelle je joue au poker menteur. Nous sommes à Las Vegas ! »*, a tempêté M. Chirac.

Le président du RPR s'en est pris ensuite à M. Pasqua : *« Chacun cherche à faire de petites opérations médiatiques. Si c'est ma place que l'on veut, je suis prêt à la céder mais j'ai la conviction que je suis le seul à pouvoir rassembler tous les gaullistes. »*

A propos de l'article incriminé, M. Pasqua s'est contenté d'indiquer que certaines phrases avaient été, selon lui, *« sorties de leur contexte »*... Le président du groupe RPR au Sénat a ensuite répété que *« l'union des états-majors de l'opposition ne résoudra pas les problèmes. D'autant que l'UDF nous déteste et que Giscard veut nous affaiblir »*. Il a ajouté que M. Chirac restait pour l'instant *« le meilleur candidat »* du RPR pour l'élection présidentielle.

M. Chirac a souhaité qu'un séminaire réunisse, avant la fin de la session parlementaire, députés et sénateurs. Chacun, en fait, a campé sur ses positions. *« Nous continuerons »*, a indiqué M. Pasqua à certains sénateurs de ses amis.

G. P.

□ **M. Mitterrand inaugure la bibliothèque du Val-de-Grâce.** – Dans le cadre de la restauration de l'ensemble conventuel du Val-de-Grâce entreprise en 1981, M. Mitterrand a inauguré mardi 22 mai en fin de matinée la bibliothèque centrale du service de santé des armées. Après avoir visité cette bibliothèque qui comporte des incunables, des volumes anciens et des ouvrages spécialisés la plaçant au deuxième rang des bibliothèques de médecine de la région parisienne, le président de la République s'est rendu dans la chapelle construite par François Mansart où la coupole abrite une fresque de Pierre Mignard dont la restauration est achevée.

□ **M. Hintermann rejoint France unie.** – L'Alliance sociale-démocrate, présidée par M. Eric Hintermann, vient de rejoindre le mouvement France unie de M. Jean-Pierre Soisson. M. Hintermann, qui avait quitté en 1975 le PS en raison de son opposition à l'alliance avec le Parti communiste et a soutenu M. Mitterrand aux élections de 1981 et de 1988, justifie sa décision par la nécessité de *« contribuer au regroupement des réformistes en une force politique nouvelle' »*.

Malgré une proposition des socialistes

Le président du conseil régional de Picardie refuse de rompre avec le Front national

AMIENS

de notre correspondant

M. Walter Amsellem, maire de Beauvais, porte-parole du groupe socialiste au conseil régional de Picardie, a proposé au président de cette assemblée, M. Charles Baur (UDF-PSD), de rompre avec le Front national en échange d'une promesse de neutralité du PS. Celui-ci a refusé.

En 1986, il avait été élu président grâce à l'extrême droite. Il fallait en effet 28 voix pour avoir la majorité absolue. Or, le RPR et l'UDF totalisaient 25 voix. Les quatre élus FN avaient fait l'appoint. Par la suite, M. Baur avait eu besoin des amis de M. Le Pen, au prix de quelques concessions, pour faire passer ses budgets. Mais la situation s'est modifiée.

« Amalgame choquant »

Deux élus du Front ont démissionné de ce parti. L'un est passé au CNI et l'autre est non inscrit. M. Baur dispose maintenant d'une majorité relative de 27 voix, sans le FN, contre 26 à la gauche (18 socialistes et 8 communistes). Les socialistes lui ont donc proposé de ne pas lui mettre de bâtons dans les roues moyennant quoi il devrait rompre avec le FN et retirer aux deux élus de ce parti *« toutes les délégations et responsabilités qu'ils exercent en particulier dans les conseils d'administration des lycées »*.

M. Baur a rejeté cette proposition. Dans sa réponse à M. Amsellem, il écrit : *« Je regrette infiniment que vous fassiez un amalgame choquant entre les Picards qui votent Front national et n'ont, de toute évidence, rien à voir avec l'horreur de Carpentras, les propos de certains hommes politiques notamment M. Le Pen qui ont une part de responsabilité dans une recrudescence du racisme et de l'antisémitisme que j'ai toujours condamnés et les auteurs de l'ignominie de Carpentras »*.

MICHEL CURIE



Le congrès extraordiaire du Syndicat de la magistrature et la fronde des juges

La justice en longue maladie

Déchiré par des luttes intestines, le Syndicat de la magistrature qui n'a plus ni président ni secrétaire général, et dont le conseil est amputé de moitié, doit réunir à Paris un congrès extraordinaire du 24 au 27 mai et procéder à de nouvelles élections. Fidèle baromètre, souvent précurseur, depuis vingt ans, des évolutions du corps judiciaire, le syndicat est en crise, reflétant un malaise plus vaste de la magistrature auquel le gouvernement semble bien en peine de trouver une réponse.

Dans un communiqué diffusé le mardi 22 mai, par l'Agence France-Presse, le ministre de la justice, M. Pierre Arpaillange, demande aux magistrats de *« garder confiance dans les pouvoirs publics »* en attendant qu'il fasse une *« déclaration prochaine »* pour *« apaiser* [leur] *sentiment d'amertume. »*

Le jeune homme, un peu nerveux, faisait antichambre. Respectant les usages, il attendait d'être reçu par le président du tribunal où il s'apprêtait à occuper son premier poste de magistrat. Il fallait subir son examen scrutateur, les questions sur ses goûts, sa vie privée, présenter ses civilités enfin, comme il se doit. Blanchir sous le harnais. L'appariteur s'était approché de lui et avait murmuré à son oreille : *« Faites attention, lorsque vous serez assis face au président, ne croisez et ne décroisez pas les jambes, cela ne se fait pas. »*

C'était il y a trente ans. Aujourd'hui parmi les plus hauts magistrats de France, le jeune homme a vieilli, mais il n'a pas oublié la leçon. Ce qui se fait et ce qui ne se fait pas, la règle en sa transgression, l'être et le paraître reliés, l'un à l'autre, par une secrète codification. Les mœurs ont bien pu changer. Les rites demeurent, sédimentés par les grades, les notations, la hiérarchie et le lien structurel avec le pouvoir, tout ce à quoi les déclarations incantatoires sur l'indépendance des magistrats n'ont jamais rien changé.

Le général de Gaulle, sur ce registre avait au moins le mérite de parler clair, lorsque, le 31 janvier 1964, il déclarait aux journalistes convoqués à l'Elysée : *« Il doit être évidemment entendu que l'autorité indivisible de l'Etat est confiée tout entière au président par le peuple qui l'a élu, qu'il n'en existe aucune autre ni ministérielle, ni civile, ni militaire, ni judiciaire qui ne soit conférée et maintenue autrement que par lui. »* Domaine de prédilection du chef de l'Etat, la justice et les magistrats n'ont cessé de se débattre dans le carcan d'où ils puisent à la fois la légitimité de leurs actes et leurs propres limites.

Alors, parfois, la machine se grippe. Lorsque le 4 avril dernier les cinq magistrats de la commission d'instruction de la Haute Cour (1) décident de critiquer ouvertement devant la presse la décision qu'ils viennent de rendre et qui interdit définitivement la comparution de Christian Nucci devant cette instance, ils lancent – sans le vouloir ? – la fronde des juges. Ces petits juges d'obscurs tribunaux de province qui, sentant souffler la révolte de leurs aînés, chenus et d'ordinaire plus sages, leur emboîtent le pas (*le Monde* du 8 mai).

M. Pierre Arpaillange, qui décide de ne pas déclencher de poursuites disciplinaires, s'emporte dans un texte publié par *le Monde*, manière à la fois de tancer ces juges et de plaider *pro domo* (*le Monde* du 11 avril) : *« Juger puis le regretter, c'est vouloir tout et son contraire. »* Le premier président de la Cour de cassation sermonne discrètement ses conseillers. Mais le mal est fait. Cristallisé autour de la loi d'amnistie, prétexte commode qui flatte l'opinion, ou révélateur, le malaise éclate au grand jour.

Il ne date pas d'hier. Une nouvelle fois, Pierre Arpaillange paraît en supporter la responsabilité. Lui que l'on a chargé – il n'en est même pas signataire – de soutenir publiquement une loi d'amnistie dont il ne voulait pas. Lui, le haut magistrat contraint d'assumer le divorce désormais consommé entre ses pairs et le pouvoir politique. Dans la tourmente, il se tait et, s'il réfléchit, ne le fait pas savoir. Tout juste, se déclare-t-il, dans un communiqué diffusé le mardi 22 mai par l'AFP, *« bien conscient du malaise de la justice »*, et demande-t-il *« au corps judiciaire de garder confiance dans les pouvoirs publics »*. Une déclaration plus ambitieuse devrait suivre, promet le ministre.

Un thème populaire

D'autres se chargent, eux, de plancher. Conscients de ce que la justice – ou son absence – est devenue un thème porteur, populaire, tous les présidentiables, à gauche comme à droite, se sont entourés de groupes de travail : il en existe autour de Lionel Jospin au PS, au Parti républicain, au RPR, au CDS. L'opposition prévoit, comme elle l'avait fait pour l'immigration, de réunir, à l'automne, des *« états généraux de la justice »*. On écrit beaucoup. On se réunit en groupes de réflexion, telle la Société des juristes français, constituée autour de Me Daniel Soulez-Larivière.

La droite judiciaire ne se contente plus de ses organisations syndicales classiques, APM ou USM, plus « centriste » et s'organise, en fanfare, en créant un Observatoire des libertés, dont la vocation est paraît-il *« œcuménique »*. En 1958, Michel Debré avait fait faire un bond en avant aux magistrats. On leur donna un statut, une école (qui se voulait du niveau de l'ENA) et des émoluments plus dignes. Mis à toutes les sauces des répressions alternées – contre les résistants puis contre les collaborateurs ; bien plus tard contre le FLN puis contre l'OAS, – ils étaient longtemps restés des laissés-pour-compte de la République. Après l'embellie Debré, on les oublia. On fit du droit civil ou pénal selon les penchants du ministre. Mais peu à peu, des lignes de force s'étaient dessinées.

Alain Peyrefitte savait où il voulait aller avec la loi *« sécurité et liberté »*. Robert Badinter, vilipendé par ses ennemis les plus extrémistes (*« avocat-malfrat »*), mais respecté par ses adversaires de meilleure tenue, s'était identifié, en 1981, à l'explosion de l'idéologie de liberté : abolition de la peine de mort, suppression des juridictions d'exception, humanisation des prisons. Parallèlement, il labourait en profondeur, appuyé par Gilbert Bonnemaison, la voie de la prévention de la délinquance, et mettait en chantier la modernisation d'une institution poussiéreuse.

Menant son cabinet comme celui d'un avocat qu'il avait été, traitant ses conseillers comme des collaborateurs, en *« staff »* et non en courtisans, il voulait que *« cela tourne »*. *« Nous nous serions fait couper en quatre pour lui »*, se rappelle un membre de son équipe qui n'omet jamais de se rendre au dîner d'anciens de la place Vendôme, se tenant une fois par an, au Conseil constitutionnel. Il descendait dans les juridictions, y organisait des séances de travail denses, où l'on savait oublier le prêchi-prêcha. Mais on ne lui pardonna pas la libération-éclair de son ancienne cliente, Christina von Opel, les grâces, les bavures provoquées par des détenus en liberté conditionnelle (le projet de tribunal d'application des peines capota du fait de la tuerie d'Avignon). Les gardiens de prison en firent leur tête de turc et le débat sécuritaire ne connut pas de plus « riches » heures.

Lorsque vint le tour d'Albin Chalandon, les magistrats furent perplexes. A droite, il était pour la justice un *« outsider »*. Bâtisseur d'autoroutes, il se fit constructeur de prisons. Son entourage étonna : Michel Carmona, historien, Louis Albrand, son médecin personnel aux idées très contestées en matière de toxicomanie (il était un zélateur des méthodes du Patriarche), déconcertaient.

AGATHE LOGEART

Lire la suite page 12

(1) M. Paul Berthiau, doyen des conseillers à la chambre criminelle de cassation et quatre autres conseillers : MM. Pierre Cordier, Jean-Georges Diemer, Louis Gondre et Charles Petit.

Contrefaçon de « La Pléiade »

Les faux carnets d'Elena Cèausescu sont condamnés au pilon

Les *Carnets secrets d'Elena Ceausescu*, rédigés sur le mode du pastiche historique par Patrick Rambaud et Me Francis Szpiner, ne paraîtront pas sous l'habillage prestigieux de la collection « La Pléiade ». Pour renforcer l'esprit de dérision qui animait les auteurs, les éditions Flammarion avaient réalisé la première édition des faux carnets de l'épouse du dictateur roumain avec une jaquette semblable à celle de la célèbre collection des éditions Gallimard. Seule la mention *« Bibliothèque de la Pléiade »* était remplacée par les mots *« Bibliothèque de la Securitate »* et le sigle *« NRF »* était devenu *« BDF »* tout en conservant le même graphisme.

Refusant de participer à cette caricature, les éditions Gallimard avaient chargé Me Georges Kiejman de saisir le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris pour faire interdire la diffusion de l'ouvrage qu'elles interprétaient comme une contrefaçon pouvant porter un préjudice important à l'image de marque de « La Pléiade ». Tout en observant que les auteurs prêtent à Elena Ceausescu *« des réflexions d'une bêtise et d'une cruauté remarquables »*, Gallimard s'inquiétait des risques de confusion créés par la qualité de l'imitation de la jaquette. Flammarion rétorquait que les lecteurs ne se laisseraient pas abuser et comprendraient qu'il s'agissait d'une plaisanterie.

Le juge des référés, Mme Le Foyer de Costil, constate dans son ordonnance datée du 21 mai, que la contrefaçon est *« évidente »* et souligne que *« la parodie, le pastiche et la caricature (...) qui autorisent des exagérations et des déformations dès lors que le genre satirique n'a pas été dépassé, ne sauraient être admis en l'espèce »*. Le magistrat ajoute que l'image de la collection de « La Pléiade » *« peut se trouver gravement ternie (...) non seulement à cause du personnage d'Elena Ceausescu et de l'émotion du public après les événements qui se sont récemment déroulés en Roumanie, mais aussi par le genre de l'ouvrage, manifestement étranger à l'esprit de la collection la Pléiade »*.

Usant de son pouvoir de conciliation, Mme Le Foyer avait invité les éditeurs à rechercher une solution permettant d'éviter une mesure grave d'interdiction. Aussi, dans sa décision, elle constate que *« Flammarion s'engage à mettre immédiatement au pilon »* les 5 400 exemplaires encore en stock alors que ceux déjà expédiés aux libraires seront recouverts d'une bande adhésive portant l'inscription « Flammarion ». En outre, la couverture de la prochaine édition devra être totalement différente et sera soumise à l'appréciation des éditions Gallimard. Quant aux quelques exemplaires déjà entre les mains de particuliers, ils rejoindront bientôt les bibliothèques d'ouvrages rares...

MAURICE PEYROT

□ **Roger Garaudy gagne son procès contre le mensuel *Globe*.** – La société *Modernes Associés*, éditrice de la revue *Globe*, devra verser 50 000 francs de dommages et intérêts à l'écrivain Roger Garaudy, mis en cause dans un article publié au mois de mai 1989 et le présentant comme *« vendu à Khomeiny »*. Le journaliste de la revue s'était présenté à l'écrivain, de confession musulmane, en invoquant la qualité d'envoyé secret de l'ayatollah Khomeiny et en enregistrant clandestinement l'entretien. Dans son jugement, rendu le 16 mai 1990, la première chambre du tribunal civil de Paris, présidée par M. Robert Diet, estime que *« l'illicité de cette manœuvre est d'autant plus préjudiciable à Roger Garaudy que l'interview ainsi obtenue s'accompagne, sur la page de couverture de la revue la publiant, de la mention* « vendu à Khomeiny », laquelle s'analyse *« en un dénigrement fautif de Roger Garaudy »*.

□ **Lourdes peines pour les trafiquants de drogue libanais.** – La septième chambre correctionnelle du tribunal de Marseille a rendu, mardi 22 mai, son jugement dans l'affaire de la filière de trafiquants de drogue qui se réclamaient des Forces libanaises de Samir Geagea pour expliquer leur activité (*le Monde* du 19 mai). Le tribunal, présidé par Mme Annette Durand, a rejeté toute motivation politique pour ne considérer les accusés que comme des trafiquants ordinaires. Jean El Lakkis et Mansour Farid Rahné, absents à l'audience, ont été condamnés à vingt ans de prison par défaut. Marie El Lakkis, sœur de Jean, a été condamnée à quatorze ans de prison et Walid Keirallah à douze ans. Edmond Mayne et Karabet Ilandjian, dont l'arrestation à Marseille avait permis de remonter la filière, Antoine et Joseph Rahné, qui écoulaient la drogue dans l'est de la France, ont été condamnés à dix ans de prison. Le tribunal a accordé 40 millions de francs à l'administration des douanes. – (*Corresp.*).



هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

La justice en longue maladie

Suite de la page 11

Nommé directeur de cabinet, M. Paul-André Sadon, après avoir éliminé les gêneurs, devint l'homme fort de la chancellerie. Albin Chalandon lui laissa la magistrature, quitte à le désavouer publiquement lorsque son empressement à traiter, de façon toute personnelle, les bavures policières (l'affaire Dovero à Marseille (2) lui sembla passer les bornes). Mal entouré, notamment à l'administration pénitentiaire, M. Chalandon devait s'embourber dans l'affaire Chaumet. Mais les magistrats, tou compte fait, lui surent gré d'augmenter leurs indemnités.

Affaire contre affaire

Dans ce contexte, l'arrivée en 1988 de Pierre Arpaillange au ministère va ressembler à une trouvaille. Il est magistrat et passe pour un bon défenseur de l'indépendance du corps judiciaire. Sa carrière de cabinet – tout entière passée au service de ministres de droite, – sa collaboration avec Marie-France Garaud ne sont pas faites pour effaroucher l'opposition.

Mais le ministre s'empêtre vite dans des crises publiques auxquelles il ne semble guère préparé, et dont son cabinet – un peu « amateur » et brouillon (3) – le protège mal. A droite, on plaint hypocritement « *ce pauvre Arpaillange* ». La gauche – et le Syndicat de la magistrature qu'il a toujours soutenu – ne sont pas en reste. L'ombre de Robert Badinter force aux comparaisons, et l'actuel ministre n'en sort pas à son avantage. Dans les autres ministères, sans se cacher, on parle, aujourd'hui, des dossiers qui devront être transmis à son « *éventuel successeur* ».

Parallèlement, dans le jeu auquel se livre, depuis 1986, la classe politique, affaire contre affaire, les magistrats ont la tête qui tourne. Ils n'hésitent plus, anonymement, à dénoncer les pressions et, plus encore, l'utilisation de leur institution à des fins partisanes.

« Bradé »

L'amnistie, dans ce contexte, est, selon la formule ampoulée d'un magistrat, pas vraiment de gauche, « *la goutte de fiel qui fait déborder le vase de l'amertume* ». La droite judiciaire – prenant par exemple sur les pratiques des magistrats de gauche qu'elle a pourtant assez critiquées – s'offre son « *mai 68* ».

On s'accroche à de signes pour expliquer que le corps judiciaire « *est bradé* ». Le décret du 13 septembre 1989, relatif aux cérémonies publiques, préséances, honneurs civils et militaires, déclasse le corps judiciaire dont la hiérarchie est désormais contrainte de rendre les honneurs aux autorités préfectorales. Ministre d'Etat, le garde des sceaux, contrairement à Roland Dumas ou à Pierre Joxe, ne l'a pas signé. Jusqu'ici bridées, les revendications – indemnités, statut, carrière, indépendance – se multiplient.

Car, dans le même temps, souvent loin des exigences politiciennes, la magistrature est à la recherche d'un sens, « *d'une virginité trop souvent perdue* ». Tout est là pour figer la crise : la pyramide des âges qui bloque, pour longtemps, l'avancement des magistrats arrivés à la quarantaine et fait rêver d'un hypothétique transfert vers le privé ; l'explosion du droit qui fait des avocats une profession dynamique contrainte de se remettre en cause ; le décalage entre le discours humaniste (sur la détention préventive, les étrangers, la toxicomanie) et la vie quotidienne des tribunaux.

« *A quoi je sers ?* », s'interroge un juge qui siège en correctionnelle, « *lorsqu'à mon audience, on prononce un an ferme pour un trafic contesté de 300 F de haschich, lorsqu'on incarcère à répétition des « sans papiers » dont on ne sait que faire, lorsque le casier judiciaire est toujours mis en avant pour alourdir les peines même lorsqu'il s'agit de délits mineurs ?* »

Que pense cette jeune magistrate dont la notation récente stipule : « *JF brune, élancée, sympathique a des comportements étonnants : en effet, prononce peu de peines d'emprisonnement.* »

Face à la neurasthénie contagieuse du corps judiciaire, le ministère de la justice, où l'on se sent gêné par l'« ethnocentrisme », voire le « nombrilisme » des magistrats, a cru trouver dans le projet de « *modernisation du grand service de la justice* » un remède à la crise, remède technocratique et rocardien. Depuis plusieurs mois, un cabinet de consultants extérieurs – le cabinet Bossard – que le ministère a le plus grand mal à payer – conduit des entretiens aux allures de dynamique de groupe, dans les juridictions, avec les magistrats et les fonctionnaires de justice. Les dazibaos qui y sont passionnément rédigés sont souvent amers : « *Nous n'avons pas les moyens de notre imagination* », regrettaient ainsi, les participants lyonnais d'une telle séance, en décembre dernier.

Il n'y a plus de modèle

La crise est bien vissée dans les têtes, elle est aussi entrée dans les mœurs. Le 1er juin, lorsque l'Ecole nationale de la magistrature recevra sa nouvelle promotion d'auditeurs de justice, c'est sur ce thème que la direction l'accueillera. Tout le projet pédagogique de l'année prochaine est construit autour de l'idée même de la crise.

S'il y en a jamais eu, il n'y a plus de modèle pour un jeune magistrat. « *Par un retournement paradoxal, la crise réelle ou supposée devient le support de la démarche de formation* », peut-on lire dans le projet de programme pédagogique pour la promotion 1990, les enseignants, sous la houlette de M. Hubert Dalle, vont tenter de redonner une culture, une histoire, une identité à ces futurs juges.

Pour leurs aînés, il reste à prouver qu'il n'est pas trop tard.

AGATHE LOGEART

(2) Un vif émoi avait été suscité par l'ouverture, sur ordre de la chancellerie, d'une information pour « recherche des causes de la mort », après qu'un gardien de la paix Jean-Pierre Aveline eut tué à Marseille le 2 février 1988 Christian Dovero, fils d'un chauffeur de taxi, qui était tranquillement assis dans la voiture de son père. Après vingt-quatre heures de garde à vue, le policier avait été remis en liberté sans être inculpé. Par la suite, le policier avait été poursuivi et condamné à deux ans de prison avec sursis pour homicide involontaire.

(3) La « valse » des conseillers du garde des sceaux n'a cessé depuis son arrivée place Vendôme. Ils travaillent souvent à plusieurs sur les mêmes dossiers dans ce qui s'apparente à une cacophonie.

□ **Mouvement de protestation au tribunal de La Roche-sur-Yon.** – Les juges du tribunal correctionnel de La Roche-sur-Yon (Vendée), qui ont déclenché, depuis une semaine, un mouvement de protestation contre l'insuffisance du nombre de greffiers, ont décidé de rendre normalement les jugements, mais de les rédiger eux-mêmes. Les juges avaient déjà renvoyé trente-quatre affaires. Ils avaient, en effet, décidé le renvoi de tous les procès ne mettant pas en cause des détenus, pour protester contre le sous-effectif chronique des greffiers. Depuis le mois d'avril, affirment-ils, cent jugements attendent d'être dactylographiés et n'ont, de ce fait, aucune validité.

REPÈRES

CATHOLICISME

Les chefs des Eglises européennes au Vatican

Les présidents des conférences épiscopales des Eglises de toute l'Europe ont été convoqués au Vatican pour prendre part à une réunion exceptionnelle du 5 au 7 juin. Il s'agira pour eux, en compagnie du pape, de préparer le synode spécial des évêques d'Europe qui devrait se tenir en 1991. Jean-Paul II avait symboliquement annoncé la tenue de cette assemblée synodale le 22 avril dernier, lors de sa visite en Tchécoslovaquie, à Velherad (Moravie), berceau du christianisme slave depuis onze siècles.

A Rome, les chefs des Eglises catholiques européennes analyseront les bouleversements en Europe de l'Est. Leurs réflexions devraient apporter une première pierre à ce qui devrait être logiquement le thème central du futur synode.

FRANC-MAÇONNERIE

Inauguration d'un temple

La Grande Loge de France a inauguré, dimanche 20 mai à Toulon, le premier temple maçonnique construit dans le pays. Implanté dans le cadre du futur parc floral de la ville (18 000 mètres carrés), cet édifice de 1 500 mètres carrés se caractérise par une ostentatoire façade avec colonnes doriques et chapiteau triangulaire... voulant rappeler le temple de Salomon, dont les règles et les proportions auraient servi à l'architecte pour concevoir ce projet monumental. Plus sobre, l'intérieur, conçu autour d'un déambulatoire éclairé par un atrium, comporte quatre salles de réunions et un restaurant réservé aux seuls initiés. Ce temple aura coûté 6 millions de francs, dont 4,5 financés par la Grande Loge de Paris et le reste par les 700 frères de Toulon. – *(Corresp.)*

MÉDECINE

Le Mitosyl retiré du marché

Les Laboratoires Delagrange ont décidé, mardi 22 mai, de retirer du marché le Mitosyl, une pommade destinée à soigner notamment les érythèmes (rougeurs) fessiers des nourrissons, à la suite de la découverte de billes de verre de 2 millimètres de diamètre, dans un tube de ce produit. Après enquête, explique la firme pharmaceutique, il est apparu que « *ces billes s'étaient échappées d'un broyeur qui, au cours d'une vérification, avait été mal remonté.* » Il y a donc « *une possibilité que des billes se trouvent dans certains tubes fabriqués depuis cette date.* » Tout en précisant que ces billes de verre « *ne présentent aucun danger pour la santé dans une application normale du Mitosyl* », les laboratoires Delagrange ont décidé de retirer du marché la totalité des tubes fabriqués depuis février 1990.

Tous les usagers, précise-t-ils, « *pourront rapporter les tubes encore en leur possession à leur pharmacien, qui les échangera contre de nouveaux tubes, disponibles à partir du 11 juin 1990* ».

SPORTS

VOILE : course autour du monde en équipage

Le grand chelem d'un capitaine « All Black »

Déjà vainqueur des cinq premières étapes de la Whitbread, le ketch néo-zélandais *Steinlager*, mené par Peter Blake, a réussi le grand chelem, mardi 22 mai, en ralliant, le premier, Southampton d'où les vingt-trois voiliers de la course autour du monde en équipage étaient partis le 2 septembre 1989. Ce triomphe néo-zélandais est complété par la deuxième place de *Fisher-and-Paykel*, skippé par Grant Dalton et par la nouvelle réussite de l'architecte Bruce Farr qui a dessiné ces deux ketchs ainsi que *Merit*, le sloop du Suisse Pierre Felhmann, troisième de l'épreuve.

SOUTHAMPTON

de notre envoyé spécial

Anonyme et discret sur la marina d'Ocean-Village envahie par ses bruyants compatriotes qui, depuis des heures, célébraient à la bière néo-zélandaise le triomphe des marins kiwis, un homme savourait plus que tout autre l'arrivée majestueuse, sous l'immense spinnaker rouge, du ketch de Peter Blake. Créateur de *New-Zealand*, révélation de la Coupe de l'America 1987, l'architecte Bruce Farr s'est, certes, abonné aux succès ces dernières années dans toutes les Ton Cups et l'Admiral's Cup où il a permis en 1987 la victoire de son pays dans ce championnat du monde de course au large. Jamais pourtant ses créations n'avaient autant dominé que dans cette Whitbread où *Steinlager* s'est imposé dans les six étapes.

Le héros du jour était toutefois Peter Blake, colosse aux cheveux blonds brûlés par le soleil et le sel des embruns. A quarante et un ans, à sa cinquième et, sans doute, dernière tentative, cet homme de 92 kilos pour 1,85 mètre qui aurait pu faire un solide... All Black, atteignait enfin ce graal auquel il avait consacré tant d'années de sa vie.

« *Plus jamais* », avait-il juré en 1973 après la première Whitbread marquée par la disparition en mer de trois concurrents. Quatre ans plus tard, il était encore au départ et imposait même à sa jeune épouse Pipa le convoyage retour Southampton-Auckland en guise de voyage de noces. « *L'esprit humain*, dit-il, *à ce don magnifique de gommer les pires moments de vos expériences pour ne retenir que les plus excitants.* »

Neuf mois se sont presque écoulés, cette fois, depuis ce 2 septembre, où, seul des trois cents marins à avoir participé à toutes les éditions de l'épreuve, il avait quitté Southampton pour la plus longue de toutes les Whihbread : 33 000 milles (60 000 kilomètres) et six étapes pour éviter l'escale traditionnelle en Afrique du Sud. Des milliers d'heures passées sur ce lévrier des océans, mené à une cadence d'enfer, à plus de dix nœuds, par quinze galériens !

Des heures grisantes comme l'accueil triomphal d'Auckland, sa ville natale, au terme de la troisième étape. Des heures grises aussi avec le suicide, à la première escale de Punta-del-Este (Uruguay), d'Alexei Gryschenko, skipper de *Fazisi*, le premier bateau soviétique engagé dans cette épreuve, ou la disparition, dans les eaux noires des 50e hurlants de l'océan Indien, d'Anthony Phillips, cousin du capitaine Mark Philipps et équipier à bord du voilier britannique *Creightons-Naturally*.

Au départ de Southampton, Peter Blake ne manquait, certes, pas d'atouts. Le contrat signé, en 1987, avec Steinlager pour la construction de trois bateaux, lui assurait un budget de 40 millions à 50 millions de francs pour cette course. Comme Grant Dalton, son second lors de la précédente édition de la Whitbread, deux fois vainqueur de cette compétition à bord du néerlandais *Flyer*, il avait surtout fait confiance à Bruce Farr pour le dessin de la coque et le choix du grèement.

Les modifications de parcours et les nouvelles étapes aménagées par les organisateurs afin d'éviter l'escale du Cap, modifient profondément les conditions précédentes de navigation en introduisant beaucoup plus d'allures portantes. Le programme de prédiction de vitesses établi par Bruce Farr à partir du travail du docteur Neil Gordon, du service néo-zélandais de météorologie, sur les relevés enregistrés depuis plusieurs années sur le nouveau parcours par l'European Economic Community Weather Institute de Reading (Angleterre), pouvaient laisser présager la supériorité d'un ketch (deux mâts) sur les sloops (un mât) qui composent l'essentiel de la flotte des « maxis ».

Grâce à ses deux mâts, un ketch peut, en effet, arborer plus de surface de voile aux allures portantes (830 mètres carrés pour *Steinlager* contre 694 mètres carrés pour *Merit* et 693 mètres carrés pour *Rothmans*) mais perd cet avantage pour remonter au près où il est même handicapé par le poids du second mât et de son grèement. Les six victoires d'étapes de *Steinlager* et les quatre deuxièmes places de *Fisher-and-Paykel* ont démontré que les deux skippers néo-zélandais avaient fait le bon choix de grèement.

Pour s'imposer, Peter Blake a surtout su parfaitement gérer la confortable avance acquise à l'arrivée de la première étape qui lui a ensuite permis de contrôler ses principaux adversaires. Rien pourtant n'était gagné d'avance dans une telle course de 33 000 milles sur les trois grands océans du globe. Ainsi le skipper néo-zélandais a attendu le dernier jour pour révéler qu'une fêlure lui avait fait redouter la perte de son mât d'artimon depuis le quatrième jour de course dans l'ultime étape.

Désormais débarrassé de l'obsession d'une victoire dans la course autour du monde en équipage, Peter Blake va pouvoir s'attaquer à son autre ambition. Curieusement, il partage avec Titouan Lamazou, le solitaire vainqueur de l'autre course autour du monde, le même rêve : réussir un tour du monde en quatre-vingts jours sur un grand trimaran.

GÉRARD ALBOUY

□ **TENNIS : McEnroe ne sera pas à Roland-Garros.** – L'Américain John McEnroe déclaré forfait, mardi 22 mai, pour les Internationaux de France de tennis, qui débuteront le lundi 28 mai à Roland-Garros. L'ancien numéro un mondial, handicapé par une blessure à l'épaule, avait déjà renoncé aux tournois de Nice et de Monte-Carlo. Ce forfait s'ajoute à ceux de l'Américain Tim Mayotte et du Suédois Mats Wilander. Le Tchécoslovaque Ivan Lendl, qui désire mieux préparer Wimbledon, et l'Américain Brad Gilbert, peu à l'aise sur la terre battue, ne s'étaient pas engagés, tout comme les Américaines Martina Navratilova et Pam Shriver dans le tournoi féminin. La Tchécoslovaque Helena Sukova a, elle, déclaré forfait.

CULTURE

MUSIQUES

L'Aéronef de Lille en péril

Une salle de rock-pilote menacée de fermeture

Trente mille visiteurs en un an d'existence, une programmation variée, l'Aéronef de Lille est un bon élève de la décentralisation du rock, volontiers cité en exemple au ministère de la culture. Cette salle de 750 places risque pourtant de fermer ses portes en septembre prochain. Le collège Saint-Paul, propriétaire du superbe gymnase qui héberge l'Aéronef, refuse de renouveler le bail précaire signé l'an dernier.

Le temps de trouver une autre salle

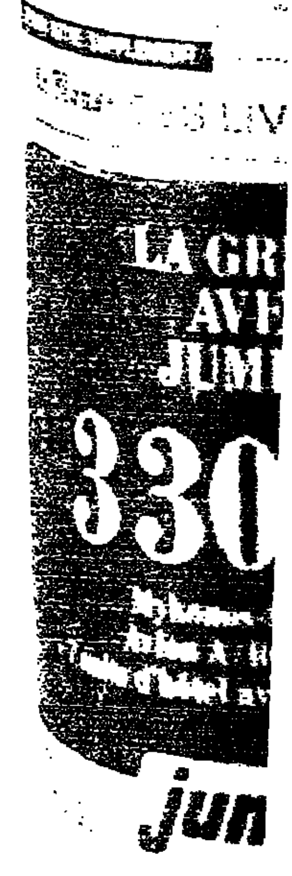
« *Les différents partenaires demandent un bail de quinze ou vingt-cinq ans afin de rentabiliser d'éventuels travaux d'insonorisation, qui s'élèveraient à 4 000 millions de francs. Un engagement pareil freinerait tout développement* », explique la Société foncière lilloise, qui gère les intérêts du collège. Aujourd'hui, la direction du collège semble prête à signer un bail de deux ou trois ans, le temps pour l'Aéronef de trouver une autre salle.

En attendant le déménagement, les organisateurs devront se plier à des conditions draconiennes pour éviter aux riverains de souffrir du bruit – une association vient d'entamer une procédure judiciaire pour exiger la fermeture de la salle. Les spectacles devront s'arrêter à 22 heures et le chargement du matériel à la fin des concerts ne pourra plus s'effectuer dans la rue.

Ces mésaventures touchent une salle à la programmation exemplaire (rock mais aussi musiques du monde et théâtre), la seule de ce type dans l'agglomération lilloise.

B. M.

□ **Un Zénith pour Nancy.** – La municipalité de Nancy a décidé, mardi 22 mai, la construction d'un Zénith à Maxéville dans l'agglomération nancéienne. Cette salle – du même type que celles qui existent déjà dans d'autres grandes villes de province comme Grenoble ou Montpellier – pourra accueillir jusqu'à 6 000 personnes et devrait ouvrir ses portes au printemps 1992.



SOCIÉTÉ

SCIENCES

Après onze mois de réflexion

Le gouvernement autorise la construction d'une usine de combustibles nucléaires au plutonium

Le gouvernement vient d'autoriser la création, à Marcoule (Gard), de l'usine Melox pour la fabrication de combustible mixte (MOX) permettant d'utiliser le plutonium dans les centrales nucléaires. Aux termes d'un décret en date du 21 mai, paru au *Journal officiel* du mardi 22 mai, signé par le premier ministre M. Michel Rocard, et le secrétaire d'Etat chargé de l'environnement M. Brice Lalonde, cette usine aura une capacité de production de 115 tonnes par an.

La Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), filiale du CEA, avait déposé le dossier en 1987, et dès juin 1989, le Service central de sûreté des installations nucléaires (SCSIN) accordait sa bénédiction. Il aura donc fallu onze mois au gouvernement pour se décider. Onze mois de *« réflexion sur la logique technique et économique »* du projet, comme dit sobrement un expert. En fait, une sourde lutte d'influence orchestrée par les associations de défense de l'environnement, hostiles à cette réalisation, et qui n'ont pas manqué de le faire savoir à M. Lalonde.

L'idée d'utiliser du plutonium dans les centrales nucléaires « classiques » – et pas seulement dans les surgénérateurs – remonte aux années 60. Les combustibles de type MOX – un mélange contenant 6 à 7 % de plutonium et 93 % d'uranium appauvri – sont utilisés en Belgique et en Allemagne depuis vingt-cinq ans. Deux unités de fabrication fonctionnent à Dessel, en Belgique (35 tonnes de capacité), et à Hanau, en RFA (40 tonnes).

Un sous-produit encombrant

En France, seize réacteurs PWR de 900 mégawatts (les plus anciens dans cette filière dite « à eau légère pressurisée ») sur les trente-quatre que compte le parc électronucléaire avaient été conçus au départ pour cette éventualité, et, en 1974, six assemblages contenant du plutonium avaient été introduits, à titre expérimental, dans le cœur de la centrale de Chooz (Ardennes). Abandonné pendant une dizaine d'années, ce projet est redevenu d'actualité avec la mise en sommeil de la filière des surgénérateurs qui, pensait-on, devaient absorber le plutonium issu du retraitement des combustibles irradiés dans les centrales PWR. Les premiers essais en vraie grandeur ont débuté en octobre 1987 sur le réacteur B-1 de la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher) : seize des cinquante-deux assemblages d'une recharge de combustible étaient constitués de MOX fabriqué en Belgique. Une opération renouvelée depuis sur la tranche B-2 de la même centrale, et les réacteurs B-3 et B-4 de Gravelines (Nord), *« sans incident de sûreté notable ni accroissement des rejets dans l'environnement »*, selon les responsables de la sûreté.

L'usine Melox, dont la construction devrait durer quatre ans, emploiera environ trois cents personnes, pour un investissement de plus de 1,5 milliard de francs. Supervisé pour le moment par la COGEMA, le projet sera géré par la société Melox SA créée conjointement par COGEMA et Framatome (à parité), dans laquelle Pechiney pourrait prendre ultérieurement une participation de 10 %.

Son intérêt est évident pour la COGEMA dont – en raison du gel *de facto* du programme nucléaire – les activités minières et d'enrichissement du combustible ont enregistré une baisse de 11 à 15 % en 1989. D'autant plus, souligne-t-on à la direction de la société, que le marché potentiel à l'exportation de la production de Melox est de 35 à 40 tonnes par an à destination de la Suisse, de la RFA et de la Belgique, et que les Japonais pourraient être également intéressés. Pour les clients, le gain économique est moins net. En 1988, EDF estimait à 500 millions de francs l'économie que l'utilisation du MOX lui permettrait *« en régime de croisière »*, c'est-à-dire moins de 3 % de son poste budgétaire « achat de combustible » qui se montait à 17 milliards de francs en 1987.

En fait, le MOX permet surtout à ses utilisateurs d'éliminer une partie des stocks de plutonium issus du retraitement de leurs combustibles classiques irradiés. Un sous-produit très encombrant, dont le stockage coûte très cher, et qui est devenu pratiquement inutilisable autrement que depuis la filière des surgénérateurs comme Superphénix, qui étaient censés le brûler, a été mise en sommeil pour de très nombreuses années. C'est précisément ce que les Verts reprochent au projet. *« En fournissant un débouché au plutonium, le MOX permet aux autorités d'esquiver un vrai débat sur la fin du cycle du combustible : retraitement plus ou moins poussé, ou stockage définitif, adopté par la Suède »*, estiment-ils.

JEAN-PAUL DUFOUR

□ **Retour des cosmonautes soviétiques fin juillet.** – Anatoli Soloviev et Alexandre Balandine, les deux cosmonautes soviétiques installés depuis le 11 février à bord de la station orbitale Mir, devraient regagner la terre le 29 juillet. C'est ce qu'affirme le directeur adjoint de la mission, M. Viktor Blagov, qui a qualifié *« d'informations à sensation »* les nouvelles selon lesquelles les deux hommes étaient incapables de regagner la Terre en raison de dégâts constatés sur les protections thermiques de leur vaisseau Soyouz TM-9 (*le Monde* daté des 20-21 mai). Certes, les dégâts sont réels, mais une marche dans l'espace début juin devrait en principe venir à bout de ces difficultés grâce au matériel apporté prochainement par un vaisseau automatique à l'équipage.

DÉFENSE

Le 1er juin prochain

M. Rocard se fera présenter le nouveau char AMX-Leclerc

M. Michel Rocard se fera présenter le nouveau char de combat AMX-Leclerc lors d'une visite qu'il a prévu de rendre à l'armée de terre, le 1er juin, à Poitiers et à Saint-Maixent. Il assistera aux manœuvres du prototype de ce char de cinquante-quatre tonnes, dont le premier exemplaire de série devrait sortir d'usine à la fin de cette année. Pourvu d'un canon de 120 mm tirant des obus à flèche, servi par trois hommes et équipé d'une informatique et d'une électronique de pointe assurant des fonctions automatiques dans la conduite des opérations. Le char AMX-Leclerc a un coût estimé à 30 millions de francs l'unité aux conditions économiques du début de 1989.

A l'heure actuelle, le gouvernement n'a pas déterminé le nombre de chars à construire. Selon un modèle d'organisation de son corps de manœuvre blindé, l'armée de terre française évalue ses besoins à 1 400 chars en parc, pour en mettre 1 100 en ligne de bataille. Ainsi, le régiment blindé français compterait 80 chars (au lieu de 52 actuellement), avec deux bataillons de 40 engins chacun, et il se rapprocherait de l'organisation actuelle des régiments de chars soviétiques (90 blindés). Mais, en fin de compte, cette organisation nouvelle du corps blindé français dépendra de considérations financières et des effets sur l'équipement de la France des négociations de Vienne sur le désarmement classique en Europe. L'armée de terre française a prévu d'aligner en 1996 sa première division blindée d'AMX-Leclerc.

Des obus nucléaires défectueux dans les stocks américains en Europe

Les Américains ont découvert en 1988, dans leurs stocks d'obus nucléaires en Europe, des armes défectueuses qu'ils ont dû réparer en secret l'année suivante. Le *Washington Post*, repris par l'*International Herald Tribune* du mercredi 23 mai, précise qu'il s'agit des obus d'artillerie W-79 que les Etats-Unis ont déployés en Allemagne fédérale, en Italie et aux Pays-Bas.

Selon le quotidien américain, cette affaire porterait sur plusieurs centaines d'obus qui auraient pu accidentellement exploser sous l'impact contre leur enveloppe métallique d'une balle, de la foudre ou d'un choc pendant leur manipulation. Ces obus, qui peuvent atteindre des distances de 40 kilomètres après le tir de la pièce d'artillerie, ont une puissance de l'ordre de 10 kilotonnes.

Un haut responsable cité et non identifié par le *Washington Post* a indiqué que les Etats-Unis avaient procédé en 1989 à quelques *« aménagements »*, – non précisés – sur la configuration et les mécanismes de sécurité des obus en question. Il a ajouté que l'information avait été tenue secrète jusqu'à présent pour ne pas éveiller l'inquiétude des populations vivant à proximité des dépôts de l'armée américaine dans les pays européens concernés.

ENVIRONNEMENT

M. Mitterrand appelle à la mobilisation contre les incendies de forêt

Plus de six cents pompiers civils et militaires représentant des personnels de la sécurité civile, forestiers et responsables d'associations, étaient invités mardi après-midi 22 mai dans la salle des fêtes de l'Elysée par M. François Mitterrand, qui a estimé que leur action dans la lutte contre les incendies de forêt « donne le bon exemple au pays ». « Un pays comme la France a toujours besoin d'être réuni, la moindre chose [suffisant] *pour rallumer d'autres incendies... dans les esprits »*, a-t-il ajouté. Pour le président de la République, les combattants du feu offrent *« un modèle de ce que la société française peut faire de mieux dès lors qu'elle sait se rassembler quand il le faut »*.

M. Mitterrand a insisté sur la nécessité de la prévention des incendies et, en cas de manquement, sur l'obligation de sécurité, au besoin en faisant effectuer d'office les travaux indispensables à ceux qui ne les auraient pas accomplis. Après avoir évoqué la mobilisation indispensable de l'opinion ainsi que celle de tous les moyens techniques et humains disponibles et de la coordination de ces derniers, le chef de l'Etat a souhaité aussi un effort d'information qui *« commence à l'école »*. Dans le cadre de la campagne « Fais gaffe au feu » organisée en direction des jeunes par le ministère de l'Intérieur et celui de l'Agriculture et de la forêt, il a annoncé sa présence le 1er juin dans trois sites du Gard, du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône, trois des quinze départements (1) sur lesquels s'étendent les 4 millions d'hectares de forêts méditerranéennes que compte la France.

M. Mitterrand a indiqué : *« Quand l'été sera passé, nous ferons un bilan du dispositif, et je demande d'ores et déjà (...) au premier ministre de me rendre compte à tout moment des insuffisances constatées »*. Le chef de l'Etat, qui a rendu hommage au dévouement et au courage des pompiers, a rappelé le lourd bilan de 1989 : 80 000 hectares de forêt détruits et douze morts.

(1) Les douze autres départements sont les suivants : Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Aude, Haute-Corse, Corse du Sud, Drôme, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales et Var.

ILE-DE-FRANCE

La fin du débat sur le Livre blanc

M. Rocard veut obtenir un « consensus » pour un nouveau schéma directeur en région parisienne

« Le premier impératif qui se présente à nous est de forger l'indispensable, l'incontournable *consensus* » : M. Michel Rocard avait tenu à clôturer, mardi 22 mai, les trois mois de consultation autour du Livre blanc sur l'avenir de la région parisienne. En ouvrant le forum « Quelles ambitions pour l'Ile-de-France ? » au Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées, le premier ministre a répété devant le président du conseil régional, M. Pierre-Charles Krieg (RPR), sa conviction qu'un accord est possible et nécessaire entre élus et gouvernement, entre la région et l'Etat, pour tracer ensemble le nouveau schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU). Ce SDAU doit prendre le relais de celui de 1965, d'où sont nées les cinq villes nouvelles autour de Paris.

L'efficacité du schéma directeur, a souligné le premier ministre, tiendra *« au degré de consensus qu'il exprimera »*. Faute d'accord, *« au pis »*, toute évolution serait bloquée. *« Au mieux »*, beaucoup de dispositions resteraient lettre morte. Et M. Rocard a rappelé que, par exemple, beaucoup des actuelles difficultés de logement sont dues au fait que des milliers d'hectares déclarés constructibles par le SDAU (schéma directeur) de 1965 ont été rendus inconstructibles dans les plans d'occupation des sols communaux.

Fermeté et ouverture

C'est ce genre de problèmes que M. Michel Rocard voudrait éviter demain. Or il n'ignore pas que l'intérêt général peut entrer en conflit avec des *« positions locales »*. Il avoue que tout ne sera pas *« traité dans le consensus »*. Que l'Etat, parfois, devra trancher. Depuis trois mois, il s'évertue à prévenir que, *« sans complexe »*, l'Etat *« prendra ses responsabilités »*. Mais, en même temps, il repousse l'accusation portée par la droite de vouloir remettre en cause la décentralisation. Toute sa stratégie consiste donc à inciter les communes à collaborer *« volontairement »* entre elles, à convaincre la région d'accepter que l'Etat pose des barrières pour protéger l'intérêt collectif, en proposant, par exemple, des mesures contre la spéculation foncière et immobilière comme l'avait fait M. Paul Delouvrier, il y a vingt-cinq ans. *« Avec le soutien sans faille du président de la République, le général de Gaulle »*, a cru bon de rappeler Michel Rocard.

Aux élus de l'opposition, au président du conseil régional, qui venait de lui réitérer sa demande d'un *« copilotage Etat-région »* pour l'élaboration du schéma directeur, qui va commencer et durera vraisemblablement deux ans, le chef du gouvernement apporte donc une réponse à la fois claire et nuancée. Claire sur la prééminence de l'Etat, nuancée, car il importe que la région soit *« complètement associée »* à la stratégie qu'exprimera le schéma directeur.

Des commissions chargées d'approfondir les thèmes du SDAU que le Livre blanc a permis de mieux cerner seront créées. *« Elles seront paritaires*, promet M. Rocard, *le préfet de région et ses collaborateurs y représentant l'Etat. »*

Voilà, une fois de plus, distillé par le chef du gouvernement, le subtil dosage entre fermeté et ouverture. Même s'il n'est resté que peu de temps au forum du Théâtre du Rond-Point, il ne changeait pas complètement de sujet en rejoignant les députés pour parler d'intégration. Il l'a précisé lui-même : *« Le problème de l'intégration de toutes les populations en difficulté, qu'elles soient de souche française ou étrangère, se pose en Ile-de-France avec une acuité notoire. »* Pour conclure que le rayonnement international de la région-capitale, la qualité de la vie de tous ses habitants et leur capacité à vivre ensemble sont, à ses yeux, *« indissociables »*. Quelques heures plus tard, au cours d'une table ronde qui suivait, M. Roland Castro, architecte-animateur de Banlieues 89, ne disait pas autre chose : *« Le terreau de M. Le Pen, ce sont ces quartiers de ville où, dès la naissance, la vie est fichue. »*

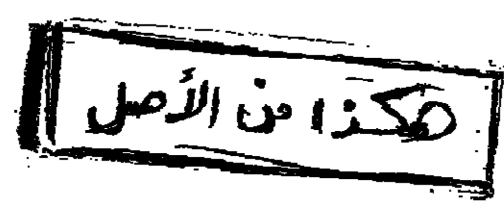
CHARLES VIAL

Les points d'accord

Rédigé à la demande du premier ministre, le Livre blanc a été diffusé à 30 000 exemplaires. Ses trois auteurs, M. Michel Rousselot, directeur régional de l'équipement, Pierre Pommelet, directeur général de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de l'Ile-de-France (IAURIF) et Nathan Starkman, directeur de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR), ont travaillé sous l'autorité du préfet de région, M. Olivier Philip. Cette collaboration de l'Etat, de la région et de la Ville de Paris s'est poursuivie pendant les trois mois de débat qui viennent de s'achever, avec la participation de 8 000 élus, décideurs, usagers de la région parisienne. Les enseignements tirés de ces discussions serviront de base à l'élaboration d'un nouveau schéma directeur de l'Ile-de-France qui prendra vraisemblablement deux ans. M. Philip a fait l'inventaire des points d'accord et de désaccord issus de cette consultation.

- *Transports* : La demande exprimée est *« considérable »*. Elle concerne aussi bien les transports publics que les autoroutes. L'idée d'un RER circulaire autour de Paris recueille beaucoup d'adhésion. Une donnée nouvelle : dans quinze ans, Le Mans, Tours, Orléans, Rouen, Reims seront à moins d'une heure de Paris, donc plus proches que les petites villes autour de l'agglomération.
- *Logement et foncier* : les communes veulent bien répondre aux besoins de leur population, mais n'ont pas envie d'accueillir de nouveaux habitants sans disposer des ressources nécessaires. Le prix du terrain en zone centrale rend difficile la construction de logements sociaux. La maîtrise foncière devra être assurée *« en amont »* du schéma directeur pour freiner la spéculation.
- *L'aménagement* : reconquérir la Petite Couronne (les départements limitrophes de Paris) ne signifie pas de densifier cette zone, mais y maintenir la population, sachant que cette seule exigence demande plus d'espace.
- *Le développement économique* : le maintien de l'artisanat et des PME-PMI en zone centrale devra être étudié, les problèmes de l'eau, des déchets, des carrières seront davantage pris en compte, les terres agricoles bien identifiées et sauvegardées. La pénurie de zones d'activités menace.
- *L'environnement* : une approche écologique de l'aménagement est souhaitée. L'environnement deva être traité le plus en amont possible.
- *Le nouveau schéma directeur* : la concertation est demandée par tous. Certains interlocuteurs aimeraient que la portée juridique du schéma directeur soit accrue pour garantir les équilibres de développement, mais elle inquiète les maires qui redoutent d'y perdre une part de leur pouvoir. Des schémas directeurs locaux s'ébauchent. Les élus n'ont pas envie qu'on leur impose un périmètre précis de coopération, mais reconnaissent la nécessité d'une coopération...





هكذا من الأصل

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5266

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III			■					■	
IV									■
V					■				
VI						■			
VII				■			■		
VIII								■	
IX	■		■						
X		■							
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Qui n'aime pas les tartines. – II. Où ça manque de dynamisme. – III. Comme Philippe. En Suisse. – IV. Cri. Mettre en place. – V. Crie *dans les bois. Cours étranger.* – VI. *Morceau de bois. En mesure. N'a pas son compte d'électrons.* – VII. Peut être formé de cardinaux. – VIII. Qu'on entend souvent. Une partie de Paris. – IX. Une véritable ordure. Ordre de départ. – X. D'un auxiliaire. Terme musical. Demi, n'est pas vraiment un homme. – XI. Se comporte en chercheur passionné.

VERTICALEMENT

1. Dont on n'a pas accouché facilement. – 2. N'ont rien à envier à *ceux qui ont le bras long. Qualifie un conduit qui permet de passer.* – 3. *Le coup du parrain. Elément d'une frange.* – 4. *Un vague sujet. Peut se mettre à ronfler sous l'effet des injections.* – 5. *Conjonction. Pour la faire marcher, il faut une « fortune ».* – 6. Poète musulman. – 7. *Maître à bord. Pronom.* – 8. Dans un réseau africain. Quand elle est nucléaire, on peut dire que c'est une forte tête. – 9. Produit une contraction de la pupille. Ce n'est pas de la petite bière !

Solution du problème n° 5265

Horizontalement

I. Mensonges. – II. Aria. Oint. – III. Redite. Te. – IV. Ob. Nelson. – V. Quête. Ino. – VI. USA. Sien. – VII. Ur. Troc. – VIII. Na ! Egérie. – IX. Isba. Mars. – X. Etals. – XI. Risées. Or.

Verticalement

1. *Maroquinier.* – 2. *Erebus. Asti.* – 3. *Nid. Eau. Bas.* – 4. *Saint. Réale.* – 5. Tees. Se. – 6. Noël. Item. – 7. G.I. Sierras. – 8. Entonnoir. – 9. Sténo. César.

GUY BROUTY

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99

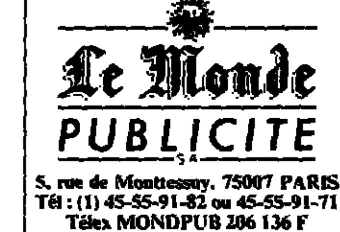
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-30-00 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL le Monde

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

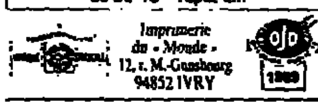
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
Mme Geneviève Beuve-Méry.
M. André Fontaine, *gérant*.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037



Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, **RENVOYEZ CE BULLETIN** accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

ou par **MINITEL : 36-15 LEMONDE** code d'accès **ABO**

SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ **6 mois** ☐ **1 an** ☐

Nom : ______________ Prénom : ______________

Adresse : ______________

______________ Code postal : ______________

Localité : ______________ Pays : ______________

011 MONO1

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CARNET DU Monde

Naissances

– Georges BLOCH
et Anne CHAPOUTOT-BLOCH
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Abigaïl

à Paris, le 7 mai 1990.

34, avenue René-Coty,
75014 Paris.

– Pascale et Christophe BLONDEL
ont la joie d'annoncer la naissance de

Julie

le 7 mai 1990, à Paris.

22, allée Albert-Thomas,
91300 Massy.

– Elizabeth GIUDICELLI
et Philippe GAUTHIER
ont la joie d'annoncer la naissance de

David, Victor, Jean, Baptiste

le 18 avril 1990.

64, rue Monge,
75005 Paris.

– Michel et Marie-Claude HURTIG
sont heureux d'annoncer la naissance, le 6 mai 1990, à Paris, de leur petit-fils

Martin,

fils de Béatrice JOUIN et d'Alain HURTIG.

– *Patricia, Philippe, Matthieu et Arthur*
ont la joie d'annoncer la naissance de

Zoé LEMOINE,

le 30 avril 1990.

90, rue d'Assas,
75006 Paris.

– Marie-Jeanne FLEISCH
et
Jean-Luc LEVY
ont la joie d'annoncer la naissance de

Colette,

le 22 mai 1990.

14, rue des Petites-Ecuries,
75010 Paris.

– M. et Mme Rosendo PUJADAS,
Roland et David PUJADAS,
ont la joie de faire part de la naissance de leur petite-fille et nièce

Raphaëlle,

le 9 mai 1990.

Isabelle Pujadas et Bertrand Oury,
Village de la Croix-des-Gardes, n° 11,
06400 Cannes.

Décès

– *Geneviève et Robert May,*
Simone et José Subira-Puig,
Chantal et Christian Chambonnet,
Armelle et Jean-Claude May,
Valérie et Michel Subira-Puig,
ses enfants,
petits-enfants,
parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Frédéric BRULEY,
chevalier de l'ordre du Mérite,
membre de la Société académique de l'Aube.

Le service religieux sera célébré le *vendredi 25 mai 1990, à 15 heures*, en l'église de Marcilly-le-Hayer (Aube), où l'on se réunira.

10, rue de Chanteloup,
10290 Marcilly-le-Hayer.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

Le vote des ressortissants autrichiens résidant en France

Les ressortissants autrichiens résidant à l'étranger sont autorisés à participer aux élections et référendums autrichiens sur le plan national à condition d'être incrits, dans les délais prévus, sur les registres électoraux en Autriche et de disposer d'une carte d'électeur. Pour les prochaines élections législatives, s'adresser jusqu'au 15 juillet 1990 pour tous renseignements et envoi de formulaires d'inscription à l'ambassade d'Autriche (6, rue Fabert, 75007 Paris, tél. : 45-55-95-66) ou au consulat d'Autriche compétent.

– Mme le docteur Coletsos-Lafay,
M. et Mme Butery
et leurs enfants,
M. et Mme Pellerin
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Panayotis COLETSOS,
chef de laboratoire honoraire à l'Institut Pasteur,
chevalier de l'ordre national du Mérite

survenu le 16 mai 1990, à Paris.

L'inhumation a eu lieu samedi 19 mai en Saône-et-Loire.

Un office religieux sera célébré le samedi 26 mai, à 11 h 30, en l'église orthodoxe Saint-Etienne, 7, rue Georges-Bizet, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

29, rue Boissonade,
75014 Paris.

– Le dimanche 13 mai 1990,

Sabine ESCANDE,
née Sigwalt,

est décédée, dans sa soixante-septième année, à son domicile (87, rue de l'Orée-du-Bois, 34980 Saint-Gély-du-Fesc), entourée de son époux et de ses sept enfants.

De la part de :
Son mari,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa mère, son frère, belles-sœurs et beaux-frères, gendres et belles-filles, neveux et nièces,
Et de tous ceux qui l'ont aimée.

A sa demande, les dons peuvent être adressés à l'ordre de l'organisme d'entraide (ONG) : CIMADE, 176, rue de Grenelle, 75007 Paris. CCP 4088 87 Y Paris.

– *Georges Fridenson,*
Patrick, Janine et Eric Fridenson,
Noémie Bartfeld,
Yré et Juliette Bartfeld,
et leurs enfants,
Marc Bartfeld,
Jomy et Dora Frydenzon,
et leurs enfants,
Et les familles Bartfeld, Fridenson et Galpin,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Dora FRIDENSON,
née Bartfeld,
ancienne externe des Hôpitaux de Paris,

survenu le 21 mai 1990, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'inhumation aura lieu le vendredi 25 mai, à 14 h 45, au cimetière du Montparnasse, entrée porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet.

Une pensée est demandée pour son époux,

Alexandre FRIDENSON,

décédé le 19 novembre 1970.

76, rue Marignan,
94210 La Varenne.

– Mme Louis Genevey,
son épouse,
M. et Mme Jean Moret,
ses enfants,
Alain et Viviane
ses petits-enfants,
Mme Germaine Cotto
et Mme Yvonne Meyer,
ses belles-sœurs,
M. et Mme Marc-André Meyer
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Claude Meyer
et leurs enfants,
Mme Françoise Souquet
et ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

l'ingénieur général de l'air
Louis GENEVEY,
officier de la Légion d'honneur,
médaillé de l'Aéronautique,
médaillé de l'ordre national du Mérite,
ancien secrétaire général du AAAF,

survenu le 18 mai 1990, à Paris-15e.

La messe de funérailles sera dite en l'église Saint-Louis des Invalides, 6, boulevard des Invalides, à Paris-7e, le vendredi 25 mai, à 14 heures précises.

Le général Louis Genevey reposera dans le caveau de famille au cimetière d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), 57, rue de l'Egalité.

3, avenue Victor-Cresson,
92130 Issy-les-Moulineaux.

– Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui, le 16 mai 1990,

Mme veuve André GIRARD,
née Simonne Lamé.

Claude et Florence Girard,
ses enfants,
Et ses proches,
Tous ceux qui l'ont aimée,

vous prient d'assister au culte d'actions de grâce, qui sera célébré au temple de Port-Royal, 18, boulevard Arago, Paris-13e, le mercredi 23 mai, à 14 h 30 précises.

98, rue d'Assas,
75006 Paris.

– Mme Guises,
son épouse,
F.. *Xavier et A.* Marie Guises, Romain et Matthieu, Elisabeth, Marie-Noël, Bertrand, Emmanuelle,
ses enfants et petits-enfants,
Toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Yves GUISES,

survenu dans sa soixante-cinquième année, le 19 mai 1990.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale, le 25 mai à Rochefort-du-Gard.

Une messe sera dite à son intention en l'église Notre-Dame-de-la-Nativité, place Lachambeaudie, Paris-12e, le mardi 29 mai, à 9 heures.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être adressés à la Fondation Curie.

6, rue Baudin,
94200 Ivry-sur-Seine.

– M. et Mme Iwyiyie Kala-Lobe,
et enfants,
M. et Mme Louis Vertu,
et enfants,
Mme veuve Alioune Diop,
et enfants,
M. et Mme François Gaye,
et enfants,
Les enfants de feu David Diop,
M. et Mme François Epanya Yondo,
et enfants,
La famille Mandessi Bell,
Les parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de leur mère, belle-mère, grand-mère et arrière-grand-mère

Maria Eugenie MANDESSI BELL,
veuve de Mamadou Yande Diop,

décès survenu le 20 mai 1990, à Dakar (Sénégal), dans sa quatre-vingt-quinzième année.

« Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde. » Ev. selon Matthieu V, 7.

– Mme Hélène de Roulet, née Bertrand de Beauvoir,
M. et Mme Philippe Perez
et leurs enfants,
M. et Mme Dell
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès, à Goxwiller, de

M. Lionel de ROULET,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur adjoint honoraire au Conseil de l'Europe,

survenu le 19 mai 1990, à l'âge de soixante-seize ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le vendredi 25 mai, à 17 heures.

Goxwiller. Lincoln. Paris.

– *M. et Mme Henri Ruggeri,*
Mme Françoise Ruggeri
et son fils Laurent,
Mlle Léone Aschero,
Mme veuve Andrieux,
ont la douleur de faire part du décès de

Me François RUGGERI,
secrétaire général honoraire de la chambre de commerce de Marseille,
avocat honoraire au barreau de Marseille,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 26 avril 1990, dans sa quatre-vingt-onzième année.

– *Le docteur Paule Metairie-Simon,*
Florence et Gilbert Sarrot,
Véronique et Éric Discors,
Christelle, Mathieu,
Aurélie, Antoine, Sacha et Flora,
Claudie et Thierry Ruynat,
Jacques et Anne-Marie Bastien,
Yveline, Clara et François Chaplain,
Monique Godefroy,
Luisa Reguera,
Jacques Pernet,
Janine Rotte,
Les familles Simon, Conscience, Godebin, Halle, Duruisseau, Collet, Sarrot et Dupont,

ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Gaston-Claude SIMON,
ancien interne des Hôpitaux de Paris,
ancien chef de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

leur époux, père, grand-père, oncle et parent,

survenu le 18 mai 1990 en son domicile, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale le mardi 22 mai 1990, à la chapelle et au cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Pelouse,
17, place Jean-Mermoz,
93370 Montfermeil.

Remerciements

– *Mme Germain BAZIN* et toute la famille, très touchées *par les nombreuses* marques de sympathie qu'elles ont reçues à l'occasion de leur deuil cruel, remercient très vivement et de tout cœur tous ceux qui ont pris part à leur peine.

– Mme Antoine Vitez,
Ses filles
Et toute leur famille,
très touchées des innombrables marques de sympathie et d'affection qui leur ont été adressées lors du décès de

Antoine VITEZ,

et incapables de répondre à tous, prient de trouver ici leurs remerciements émus.

Communications diverses

– *La galerie Jacques Gautier sera exceptionnellement ouverte le jeudi 24 mai, de 15 heures à 19 heures. Galerie Gautier : 36, rue Jacob, 75006 Paris.*

– *Mercredi 23 mai 1990, à 18 h 30, Radio-Shalom reçoit René Samuel Sirat, ancien grand rabbin de France.*

Soutenances de thèses

– Université Paris-II, le mercredi 23 mai, à 15 heures, salle 3, M. Michai Sungprapai : « Droit public de la défense. Etude comparée de la Thaïlande et de la France ».

– *UNIVERSITE PARIS-IV : le samedi 23 juin à 14 h 30, amphithéâtre Guizot, 17, rue de la Sorbonne, M. Yves Lafond : « L'archaïe de Pausanias : étude critique du livre VII de la Périphérie. »*

– UNIVERSITÉ PARIS-III : *le vendredi 25 mai à 9 heures, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, M. El Safty Essam : « Mourir dans la tragédie française ou du théâtre de la réalité baroque à la réalité du théâtre tragique (1610-1645). »*

– Université Paris-II, le lundi 28 mai, à 14 h 30, salle des Commissions, M. Antoine Wongo Ahanda : « Le marché de la presse étrangère au Cameroun. Etude des produits de leur commercialisation et de leurs consommateurs ».

– UNIVERSITE PARIS-IV : le mardi 29 mai à 9 h 30, B.H.R. esc. 1er étage, M. Philippe Abadie : « La figure de David dans les livres des chroniques. » De la figure historique à la figure symbolique, contribution à l'étude de l'historiographie juive à l'époque postexilique. »

– *Université Paris-IV, le mercredi 30 mai, à 14 h 15, salle des Actes, centre administratif, 1, rue Victor-Cousin. Mme Théoni Kapoyanni, née Anastassopoulou : « Causalité et création. Le continu et le discontinu dans l'œuvre d'Henri Bergson ».*

– *UNIVERSITE PARIS-III : le jeudi 31 mai à 9 heures, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, M. Duong Van Quang : « Principes d'analyse rhétorique de la presse écrite française contemporaine. »*

Université Paris-III, le vendredi 1er juin, à 9 heures, salle Bourjac. Mme Schwarz, épouse Rose-Marie Mercillon : « Le rôle des juristes et l'enseignement du droit en Allemagne (statut et formation d'une élite) ».

– Université Paris-IV, le vendredi 1er juin, à 9 heures, Institut d'art, 3, rue Michelet. M. François Baratte : « Recherches sur la vaisselle d'argent en Gaule dans l'antiquité tardive ».

– UNIVERSITE PARIS-IV : le mardi 5 juin à 14 h 30, salle des Actes, centre administratif, 1, rue V.-Cousin, M. Lucien Rebour : « Le général Faidherbe et la naissance de l'Afrique occidentale française. »

– Université de Toulouse-Le Mirail, le mardi 5 juin, à 14 heures, salle du Château, 5, allée Antonio-Machado, Toulouse. M. Pierre Angles : (L'archange de l'immortalité, ou essai mathématique d'approche du phénomène de rajeunissement dans l'antiquité ».

Université Paris-III, le jeudi 7 juin, à 9 heures, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne. M. Saïd Khorchid : « La langue de Yunus Emre, contribution à l'histoire du turc pré-ottoman ».

– *Université Paris-IV (Paris-Sorbonne), le mercredi 13 juin, à 14 h 30, salle des Actes, centre administratif, 1, rue Victor-Cousin. Mme Jeannine Guérin, née Dalle-Mese : « L'Egypte et les voyageurs italiens. Fin Moyen Age-Renaissance ».*

– Université Paris-IV, le lundi 18 juin, à 9 h 30, salle des Actes, centre administratif, 1, rue Victor-Cousin. Mme Myung-Soog, Joh, née Yi : « Recherches parémiologiques comparées du français et du coréen ».

– *Université Paris-IV, le samedi 23 juin, à 9 heures, salle des Actes, centre administratif, 1, rue Victor-Cousin, M. Jean-Louis Clément : « Monseigneur Saliège, archevêque de Toulouse (1929-1956) ».*

– UNIVERSITÉ PARIS-IV : le samedi 30 juin à 9 heures, ISHA, rez-de-chaussée, 96, boulevard Raspail, Mme Danielle Reppert (née Maire) : « L'imparfait de l'indicatif en vue d'un traitement informatique du français. Etude théorique et méthode de description avec ses conséquences didactiques dans l'enseignement des langues. »

Le Monde

CAMPUS

Universités : le gouvernement au pied du mur

Face à l'explosion des effectifs étudiants, l'Etat s'apprête à réaliser un effort budgétaire exceptionnel. Mais il aura besoin de l'aide des collectivités locales

DEUX ans après son arrivée au ministère de l'éducation nationale, M. Jospin engage cette semaine l'avenir de sa politique universitaire. Il avait dû, jusqu'à présent, consacrer l'essentiel de son temps à dresser l'état des lieux, apurer le passé en faisant appliquer la loi Savary sur l'enseignement supérieur, batailler pour colmater les brèches, réamorcer la pompe bugétaire (+22 % en deux ans), tenter de revaloriser le métier d'universitaire, créer enfin les outils d'un pilotage plus souple du système grâce, en particulier, à la mise en place d'une politique contractuelle entre l'Etat et les universités. Rien là de négligeable. Mais les choix qui vont être faits dans les prochains jours sont d'une tout autre ampleur. Ils traceront pour plusieurs années les grandes lignes du paysage universitaire et de ses mutations.

Première étape : le conseil des ministres du 23 mai, qui doit adopter le plan de développement à moyen terme des enseignements supérieurs. Au menu, un engagement gouvernemental portant sur une vingtaine de millards de francs supplémentaires destinés aux universités pour les cinq ans à venir et le cadre dans lequel le ministre de l'éducation entend réaliser ces investissements. Elaboré il y a six mois par le ministère (*le Monde* du 5 janvier), objet depuis d'innombrables réunions interministérielles et d'arbitrages délicats, ce plan a une ambition claire : donner aux universités les moyens d'affronter la croissance, pratiquement sans précédent, des effectifs d'étudiants.

Car l'Université française est au pied du mur. D'ici la fin de la décennie, elle va devoir affronter pour la première fois les contraintes et les inconnues d'un enseignement supérieur de masse. Les années 1950 sont loin où cette institution encore très élitiste n'accueillait qu'un jeune sur huit environ. La pression démographique et les exigences d'une économie confrontée – déjà – à l'ouverture du Marché commun ont certes provoqué le grand bond en avant des années 1960. Mais depuis, la situation n'a plus beaucoup évolué : à peine plus d'un jeune sur quatre accède à l'enseignement supérieur en 1985.

Tout est aujourd'hui en train de basculer ; la pression de la compétition internationale avivée par la crise comme la complexité croissante des systèmes techniques et économiques imposent aux yeux de tous un relèvement spectaculaire des niveaux de qualification des jeunes qui arrivent sur le marché du travail. Lancé au nom de la démocratisation de l'enseignement supérieur, l'objectif, qui consiste à amener au niveau du baccalauréat, et par conséquent aux portes de l'Université, 80 % d'une génération, répond à l'évidence à cet impératif. Si bien qu'il a été intégré, beaucoup plus vite qu'on ne le pensait, par les élèves, les familles et l'ensemble des acteurs du monde de l'éducation.

500 000 étudiants de plus dans les cinq ans à venir ?

A la rentrée 1988, le nombre des étudiants a augmenté de 50 000. A l'automne dernier, ce sont 80 000 étudiants supplémentaires qui se sont entassés dans des universités déjà surchargées. Ces coups de boutoir répétés ajoutés à l'allongement des études devraient entraîner une augmentation de l'ordre de 100 000 étudiants à la prochaine rentrée. Pour les cinq années à venir (1990-1994), le ministère prévoit déjà une croissance des effectifs de l'ordre de 350 000. Mais nombreux sont ceux qui tablent plutôt sur une augmentation de 500 000 étudiants.

L'engagement pris le 10 mai par le président de la République de construire en cinq ans un million et demi de mètres carrés de nouveaux locaux universitaires répond à cette urgence. Et le conseil des ministres du 23 mai devrait traduire ce choix en termes budgétaires. Mais cet effort très important n'élude pas deux problèmes cruciaux. Tout d'abord, le plan gouvernemental fait la démonstration que l'Etat ne peut pas supporter seul le fardeau : l'enveloppe financière annoncée inclut à hauteur de quelque 6 milliards, des financements provenant des collectivités locales. Par ailleurs, dans l'état actuel des procédures publiques, l'Etat risque de s'avérer incapable de réaliser aussi rapidement des investissements considérables. Le rituel des reports de crédits permanents au moment de la discussion budgétaire en fait chaque année la démonstration.

Qu'il s'agisse de l'enveloppe financière indispensable ou de l'exécution de ses projets, l'Etat a donc un besoin vital de l'aide des collectivités locales, en particulier des régions. Celles-ci ont en effet apporté la preuve, depuis qu'elles ont la charge des lycées, de leur capacité d'intervention. Mais elles ne veulent plus s'engager sans contrepartie.

C'est tout l'objet du débat parlementaire qui a repris le 22 mai au Sénat et qui ne va pas manquer de se prolonger dans les semaines prochaines sur la décentralisation en matière d'enseignement supérieur.

Maintenir la qualité

La discussion sur le projet de loi relatif aux droits et obligations de l'Etat et des collectivités locales prévoit en effet de déléguer aux collectivités locales la maîtrise d'ouvrage des constructions universitaires. Or la voie est étroite pour M. Jospin. D'un côté, les communistes dénoncent le *« désengagement financier de l'Etat »* et l'ont déjà contraint à retirer *in extremis* cette disposition lors du débat à l'Assemblée nationale le 19 avril. De l'autre, l'opposition pousse à la roue pour obtenir un partage des tâches plus avantageux mais, au-delà, pour faire sauter le verrou d'un système universitaire encore très centralisé.

La troisième étape, qui commence ces jours-ci avec la tenue, dans chaque région, d'assises régionales sur l'enseignement supérieur et s'achèvera du 26 au 29 juin à la Sorbonne, avec la réunion des assises nationales « Universités 2000 », ne sera pas moins épineuse. Il s'agira en effet de préparer la répartition de la manne gouvernementale en s'efforçant à la fois de répondre au plus près aux besoins locaux et de maintenir la qualité de l'enseignement supérieur français au moment où les frontières universitaires européennes s'ouvrent plus largement. Autrement dit de tenir les deux bouts de la chaîne : l'accueil, à moyen terme, de plus d'un jeune sur deux à l'Université et le renforcement de pôles d'excellence capables de soutenir la compétition scientifique internationale.

Bref, d'ici à la fin du mois de juin, les jeux seront largement faits. Du succès des projets engagés dépendra pour une bonne part la crédibilité de l'objectif du président de la République de faire de l'éducation la priorité nationale. Lionel Jospin joue donc très gros. D'autant que, les projets ambitieux à moyen terme risquent d'être bousculés par les urgences immédiates de la prochaine rentrée universitaire. Beaucoup dépendra, en définitive, de l'attitude des étudiants : accepteront-ils l'augure d'une amélioration prochaine de l'enseignement supérieur français ou refuseront-ils des conditions d'études trop souvent déplorables?

GÉRARD COURTOIS

Les politiques en première ligne

Qui pourrait douter que le dossier universitaire est, plus que jamais, au centre du débat politique ? Depuis quelques semaines, parallèlement au projet préparé par le gouvernement, les propositions de loi sur l'enseignement supérieur se sont multipliées. Comme si, devant l'ampleur des problèmes auxquels est confrontée l'Université française, chaque groupe parlementaire se sentait obligé de prendre date.

Rendus prudents depuis trois ans par les mésaventures de M. Devaquet, les députés de l'opposition retrouvent aujourd'hui quelque audace, à défaut d'une grande imagination. Les députés RPR ont été les premiers, en février dernier, à déposer une proposition de loi destinée à transférer aux régions, à partir de 1991, la charge des établissements d'enseignement supérieur (*le Monde* du 6 mars). Pour le RPR, les régions devraient assumer *« la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement, le fonctionnement et l'entretien »* des universités, à l'exception des dépenses pédagogiques et de personnel qui resteraient à la charge de l'Etat.

Pour « un partenariat authentique »

Au mois d'avril, les députés UDF ont pris le relais avec une proposition de loi relative à la décentralisation de l'enseignement supérieur et à l'autonomie des universités. Ils préconisent l'instauration d'un *« partenariat authentique »* associant, sur un plan de *« quasi-égalité »*, l'Etat et les régions et ouvert à d'autres acteurs, collectivités locales, entreprises, établissements publics, etc. Et pour mettre en place ce partenariat souple les députés UDF retrouvent un vieux cheval de bataille : la possibilité de déroger – à titre expérimental – à plusieurs dispositions de la loi Savary touchant notamment l'organisation des établissements d'enseignement supérieur.

Une fois n'est pas coutume, les sénateurs se montrent plus radicaux, comme en témoigne la proposition de loi que viennent de présenter M. Daniel Hoeffel et le groupe de l'Union centriste, en particulier M. Paul Seramy, vieux routier des débats universitaires. Ils préconisent carrément la transformation des universités en établissements publics régionaux dont les statuts seraient adoptés par les conseils régionaux. Ces universités régionalisées se verraient octroyer le droit de choisir le plus librement possible leurs structures, leurs enseignements, leurs diplômes, l'affectation de leurs ressources et le recrutement de leur personnel. Mais si les sénateurs centristes estiment préférable d'introduire dans un premier temps cette nouvelle organisation à titre expérimental, il est clair que leur proposition équivaudrait à une véritable révolution du paysage universitaire, l'Etat ne conservant plus qu'un rôle d'orientation et de régulation.

Dernière en date, enfin, la proposition de M. Paul Loridant et d'une cinquantaine de sénateurs socialistes relative au *« droit des étudiants à accéder à l'emprunt »*. Leur objectif est clair : favoriser l'accès à l'Université d'étudiants, de plus en plus nombreux, pour qui le coût des études pourrait être dissuasif ou facteur d'échec. Si les bourses doivent rester *« le socle fondamental »* de l'aide sociale, elles sont en effet *« notoirement insuffisantes »*, soulignent les sénateurs socialistes. Ils recommandent donc d'instituer un droit à l'emprunt bancaire pour les étudiants de deuxième et de troisième cycle, écartant les étudiants de premier cycle dont le taux d'échec rendrait le dispositif trop aléatoire. Enfin, pour désarmer les réticences des banques comme des étudiants, les sénateurs socialistes proposent toute une batterie de mesures : constitution d'un établissement public national de garantie mutuelle des prêts étudiants, fixation par l'Etat du taux de l'emprunt, instauration d'une déduction fiscale au moment du remboursement du prêt.

Dans le dédale de ces différentes propositions parlementaires on retrouve les trois dossiers qui sont au cœur du débat : l'effort budgétaire de l'Etat, le rôle des collectivités locales et le financement des études. Trois thèmes délicats sur lesquels se joueront les prochaines rentrées universitaires.

G. C.

POINT DE VUE

Un médiateur pour les régions

par Jean-Yves Merindol

IL y a encore quelques années, les idées reçues, à propos de l'enseignement supérieur, étaient les suivantes : les universités forment des chômeurs, les chercheurs ne trouvent rien et il ne faut pas mettre un sou dans des établissements aussi inutiles. Effectivement, on a mis peu d'argent. Mais maintenant le discours a changé : tout le monde se lamente de la grande pauvreté du supérieur et de la recherche et on semble se bousculer pour investir dans ces domaines. Alors les « il n'y a qu'à » fleurissent. Il n'y a qu'à faire payer les entreprises, les étudiants, les banques, le budget militaire, les villes, l'Europe, les régions, l'Etat. Les surenchères politiques arrivent et un débat de fond sérieux devient impossible. C'est particulièrement évident pour les questions de régionalisation.

En matière d'enseignement, les lois de décentralisation reposent sur une coïncidence. Il y a autant de niveaux reconnus en matière scolaire – primaire, collège, lycée et supérieur – qu'en matière de représentation publique – commune, département, région et Etat, ce qui permet d'aligner chaque hiérarchie face à face. D'autre part, les collectivités locales décident des implantations et financent les constructions, l'Etat paie les personnels et a la maîtrise des choix pédagogiques.

On voit clairement aujourd'hui que les régions veulent et doivent intervenir en matière de supérieur, mais que le partage des compétences ne peut s'appliquer tel quel pour trois raisons :

1) les régions veulent un rôle effectif et reconnu dans la définition de certaines formations ;

2) la recherche est inséparable du supérieur ;

3) il faut respecter l'indispensable autonomie des établissements.

Il est irréaliste de croire que les régions ne doivent pas avoir leur mot à dire dans la définition des formations supérieures. Le lien entre la nature de ces formations, le développement de l'économie locale, la formation des cadres et l'objectif de plein emploi n'est plus à démontrer et il est légitime que ce soit une préoccupation de tous les pouvoirs publics, y compris régionaux. Mais les établissements ne doivent pas être transformés en simples exécutants. Ceci impose des solutions complexes, et des organismes de régulation et de consultation qui sont à inventer.

Si la recherche doit toujours viser un niveau d'excellence international, son sujet peut être d'intérêt local, national ou international. Suivant les disciplines ou les programmes de recherche, ces niveaux seront plus ou moins présents et imbriqués. Cela n'aurait aucun sens de transférer en ce domaine les compétences de l'Etat aux régions. Celles-ci reconnaissent d'ailleurs qu'elles ne sont pas en situation d'évaluer la valeur scientifique de ce qui leur est présenté. Mais les régions doivent être, comme d'autres organismes publics ou privés nationaux ou internationaux, capables de lancer des programmes de recherche et de les financer, même si les équipes retenues ne doivent pas toujours être locales.

Pas de réflexion d'ensemble

L'autre contrainte – celle qui tient à l'autonomie des établissements – est la plus redoutable. Le seul moyen d'avoir un enseignement supérieur plus performant est de développer un réseau d'universités et d'écoles indépendantes des tutelles et pleinement responsables. Rien ne serait pire que de remplacer la lointaine tutelle de l'Etat, qui après une centaine d'années est peu à peu tournée, par une proche tutelle des régions.

Pourtant, la régionalisation avancera. Et il faudra bien savoir, cas par cas, quels sont les sujets de compétence exclusive des régions, ceux qui restent du ressort de l'Etat, ceux qui ressortent d'un contrat négocié entre ces collectivités, ceux qui relèvent de discussions internationales – qui ne sont pas seulement européennes.

Il faudra surtout préciser de quelle façon s'exercera l'intervention et l'autonomie des établissements : on ne peut accepter des négociations entre les payeurs dont seraient exclus les établissements. Aucune réflexion d'ensemble convaincante sur ces questions n'existe aujourd'hui et personne (individus, syndicats, partis ou associations) ne peut sérieusement prétendre détenir la solution.

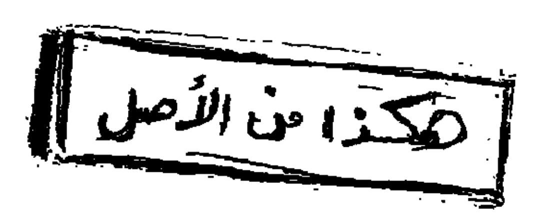
Les partis de l'opposition parlementaire ont chacun déposé leur projet de loi, mais la régionalisation est essentiellement pour eux un prétexte à régler d'autres questions (composition des conseils, création de facultés autonomes au sein des universités, mise en place d'une certaine sélection...). Quant au ministère, il proclame qu'il veut décentraliser. Mais une péripétie parlementaire récente est significative : un article de loi qui était un tout petit pas vers la décentralisation (confier sous certaines conditions la maîtrise d'ouvrage des constructions universitaires aux collectivités locales) a été retiré par Lionel Jospin devant l'opposition des députés communistes. Tant pis pour la décentralisation...

Même les obstacles politiques à la régionalisation du supérieur ne sont pas toujours bien compris. On limite ce dossier à un bras de fer Etat-régions, alors que le débat qu'il faudra trancher entre les collectivités locales est bien plus vif : les régions financent moins le supérieur que les communes et départements et leur poids politique est bien plus faible.

Si les régions doivent avoir la maîtrise des implantations universitaires, cela nécessite qu'elles soient capables d'imposer une solution si aucun consensus local ne se dégage. C'est impossible à l'heure actuelle et tous les exemples de délocalisation le montrent.

Ne parlons pas de la réticence de bien des départements à s'occuper à la fois des lycées et des collèges, corollaire probable d'une régionalisation même partielle du supérieur.

(Lire la suite page 16)



La double vie des étudiants homosexuels

S'il est plus décontracté, le milieu universitaire n'est pas toujours un lieu de tolérance. Silence à l'égard des proches et inquiétude pour leur avenir professionnel restent bien souvent les attitudes les plus répandues parmi les étudiants homosexuels

DANS la salle exiguë d'un « Café d'art » du Marais, à Paris, des jeunes gens parlent et rient comme si la nuit entière leur appartenait. La foule est si dense et l'endroit si resserré qu'une partie d'entre eux se sont établis sur le trottoir où la douceur du soir met un air d'insouciance. Ces jeunes pourtant, quelques filles et beaucoup de garçons, vivent une différence qui n'est pas toujours légère à porter. S'ils sont rassemblés là, comme tous les mardis soirs, c'est à l'initiative du GAGE, la seule association d'étudiants homosexuels de France. Une fois par semaine, les réunions du GAGE leur permettent de se rencontrer et de discuter à visage découvert. Car l'homosexualité reste souvent difficile à dire dans les milieux étudiants, même si la liberté paraît là, plus grande qu'ailleurs.

L'époque des études est celle des possibles, la phase heureuse où tous les chemins sont praticables, toutes les portes entrouvertes. C'est aussi le moment où la personnalité se forge des repères, tout en cherchant à se libérer des déterminismes imposés par l'environnement. D'où le refus des étudiants homosexuels de se voir « *catalogués* » et de jouer, malgré eux, le rôle étouffant du « *pédé ou de la lesbienne de service* ». Il s'agit de ne pas être rejeté *a priori* par certains ou courtisés par ceux qui, comme l'explique Vincent, « *rechercheraient ma fréquentation pour faire la preuve de leur ouverture d'esprit* ».

Pour de très nombreux étudiants, cette dimension de la personnalité demeure donc un secret que l'on partage seulement avec ses meilleurs amis ou avec ceux qui sont aussi concernés. Non qu'ils en éprouvent la moindre honte, mais parce que le regard des autres renvoie parfois des reflets inamicaux, surpris jusqu'à l'incompréhension, ou simplement embarrassés. Pour éviter cela, Alain, étudiant en information et communication, explique qu'il cherche « *à créer un climat de confiance qui conduise les gens à m'accepter pour ce que je suis. Le jour où ils apprennent la vérité, cela leur pose un problème de conscience de me mettre au ban* »

Le silence dont ils recouvrent leur homosexualité est presque général, notamment dans certaines grandes écoles ou dans les universités réputés conservatrices. Ainsi, Alexandre qui étudie l'économie à Paris-II-Assas, déclare qu'il est difficile de s'afficher dans un milieu très normatif où « *être pédé représente vraiment le mal absolu* ». Alexis, qui vient de sortir de l'Ecole supérieure de commerce de Paris, explique combien il est malaisé d'aborder ce sujet dans un lieu où la séduction hétérosexuelle est particulièrement valorisée. Philippe, enfin, se souvient de son passage à Polytechnique où la vie en groupe restreint sur un campus isolé aurait rendu toute marginalisation pénible.

Les grandes universités semblent plus hospitalières, car le nombre même des étudiants désamorce les risque d'exclusion, de sarcasmes ou de persécutions. Françoise et Bénédicte, étudiantes en lettres à Paris-X-Nanterre, ne se cachent pas sans toutefois s'afficher. « *La fac*, observent-elles, *est un lieu de brassage ou nous ne ressentons pas de déchaînement d'agressivité. On se retourne sur notre passage. Nous sommes un pôle d'attraction mais cela ne va pas plus loin.* » Pour d'autres, en revanche, la situation est plus complexe. C'est ce que ressent Eric, élève de math. sup. dans un lycée parisien, qui n'ose pas révéler son homosexualité à son compagnon d'internat. « *Je ne sais pas comment il le prendrait*, remarque-t-il, *et je redoute ses réactions sur un sujet dont personne ne parle jamais.* »

Expulsé du domicile familial

La famille constitue une autre pierre d'achoppement pour ces étudiants qui, la plupart du temps, dépendent encore financièrement de leurs parents. Ceux-ci accueillent souvent la nouvelle avec tristesse ou même avec colère, comme ce couple parisien qui a expulsé son rejeton du domicile familial pour ne plus voir sa « *dérive* ». Françoise, pour sa part, s'est vue contrainte de quitter ses parents, après qu'ils eussent été avertis de son homosexualité par des gens qui l'avaient aperçue dans la rue avec une autre femme. « *Cela a perturbé l'équilibre familial*, constate-t-elle. *Mes parents auraient souhaité que leurs enfants s'en tiennent à une certaine ligne* ».

Quelques-uns, bien sûr, ont trouvé de la compréhension auprès de leur famille, comme Philippe qui se souvient que sa mère a pleuré pendant une semaine en se culpabilisant, avant de « *se mettre à défendre les pédés* ». Dans l'ensemble, les mères sont mises au courant bien avant les pères et les parents préfèrent, de loin, savoir que leurs enfants vivent en couple. D'abord, parce que cette situation les rapproche de la norme et, ensuite, parce que les risques de solitude ou de contamination par le virus du sida sont encore grands.

Une entrave à la carrière

Il n'en reste pas moins que beaucoup d'étudiants reculent devant la confrontation avec leurs parents. Certains, comme Aline, ne voient pas la nécessité qu'ils le sachent jamais. D'autres, et Frédéric *est* de ceux-là, ont mis sur pied un plan de bataille très précis pour l'avenir. « *J'attendrai*, dit-il, que mes *frères et soeurs aient grandi. Puis je commencerai par mon père, car c'est le plus difficile. Je pense que ce sera dur pour eux car ils habitent la campagne.* »

Ce silence étonne énormément Ellen, une étudiante lesbienne originaire de Los-Angeles aux Etats-Unis. « *Les étudiants américains parlent plus volontiers de leur homosexualité sur les campus. Peut-être est-ce dû au fait qu'ils vivent entre eux, dans un monde où il y a peu d'adultes.* » En tout état de cause, de nombreux étudiants français se trouvent installés dans une vie double, une partie d'eux-mêmes étant systématiquement reléguée dans l'ombre. Certains en souffrent, comme Alexandre, qui a décidé d'essayer de se tourner vers l'hétérosexualité parce qu'il « *n'assume pas cette double vie* ».

Pour Luis, qui vient de terminer Sciences Po, l'existence est encore assombrie par la menace du sida. Agé de vint-deux ans, ce beau garçon brun au visage sérieux, sait qu'il est séropositif depuis quatre ans. Son homosexualité n'est pas vraiment un secret *mais il ne tient pas à révéler* son état de santé. « *Cela change complètement les rapports*, explique-t-il sobrement. *On vous prenait pour un adolescent fougueux entrant dans la vie et, soudain, on apprend que vous êtes condamné à mort.* » Lui aussi vit une situation de déchirement, continuant malgré tout à se battre et à étudier pour « *ne pas perdre le contact avec la réalité* ».

Malgré leurs difficultés, ces jeunes n'ignorent pas que la période présente est relativement privilégiée. L'univers plutôt convivial et généralement assez ouvert des étudiants, leur permet de rencontrer une ou des âmes sœurs intellectuellement proches d'eux. « *On n'est pas obligé de fréquenter les lieux réservés aux homosexuels, où l'on tombe sur des gens qui n'ont aucun point commun avec nous* », remarque Joëlle, étudiante en sciences sociales.

Mais l'avenir ? Il y a tout d'abord la peur de la solitude, de ce moment où le fossé risque de se creuser entre les homosexuels et ceux qui se marieront, auront des enfants. L'intégration sociale, de façon générale, leur semble compliquée par leur situation affective. D'abord, comme l'observe un étudiant de province, « *parce que les gens pardonnent beaucoup moins aux homosexuels* ». Ensuite parce que le seul célibat peut poser des problèmes, aux hommes notamment, dans l'accomplissement de certaines carrières. « *A l'X, on organise des dîners avec épouse. Alors, comment expliquer que l'on vient seul après trente ans ?* », demande Philippe en souriant.

Philippe et Alexis, qui vivent ensemble, ont d'ores et déjà accepté que leur existence professionnelle soit entravée par leur situation sentimentale. « *Nous savons que nous ne pourrons pas faire de carrière fulgurante, à cause de notre homosexualité* », déclarent-ils. La chose est prononcée sans amertume, car l'amour passe avant l'ambition. Pourtant, Philippe, Alexis, Luis et les autres continuent sans doute de rêver à un monde où les choix amoureux ne pénaliseraient pas ceux qui les assument.

RAPHAELLE REROLLE

INTERCOURS

De l'école à l'écran

La Madeleine Proust a plus d'un tour dans son sac. *Laurence Semonin, qui incarne à la* scène une sexagénaire franc-comtoise au nom chargé de sous-entendus, a d'autres amours que la comédie. Avant de monter le « *one-woman-show* » *qui a fait* accourir depuis 1982 des cohortes de spectateurs hilares et émus, cette femme de trente-neuf ans se consacrait à un tout autre public. Institutrice *dans un village du haut Doubs durant* cinq ans et grande adepte de la pédagogie ouverte de Freinet, elle s'intéresse encore passionnément à l'école... ne serait-ce que pour la critiquer.

Le cheveu en bataille et l'œil scandaleusement bleu, Laurence Semonin ne cache pas qu'elle conserve un vieux compte à régler avec l'école. « *J'ai beaucoup souffert lorsque j'étais élève*, explique-t-elle. *J'avais l'impression de perdre mon temps et que rien de ce qui s'y disait ne me concernait.* » Pour donner aux enfants ce qu'on ne lui a pas offert, pour éveiller leur sens critique et les amener à « *une approche globale des choses* », elle part à la découverte de la planète Freinet et des pédagogies modernes.

Une chronique acide et tendre

Rien ne la décourage dans ce grand voyage iconoclaste, ni les heures passées à lire des *ouvrages spécialisés ni les stages de formation* qui viennent s'ajouter au travail de chaque jour. Nommée dans un village du haut Doubs où elle règne sur une classe unique, *elle organise des ateliers*, initie *ses élèves* au maniement des outils de communication et fait sortir l'école de sa gangue traditionaliste. *Une tâche épuisante : les élèves, emportés par l'en*thousiasme, passent l'essentiel de leur temps dans cette « *école ouverte* » dont la maîtresse est constamment sur *le pont. En 1981, Laurence* Semonin décide donc de rentrer provisoirement en coulisses et de quitter son métier d'institutrice pour d'autres horizons. De la scène microcosmique de sa *petite école*, elle imagine de passer à une autre, *plus vaste*, en inventant une chronique acide et tendre de la Franche-Comté.

Enquêtes et rencontres

La Madeleine Proust est née. La vieille paysanne ironique et faussement naïve qui fera rire les Parisiens se construit à partir d'*une multitude d'enquêtes* et de rencontres avec les habitants de la région.

« *Les modes d'organisation appris grâce à la méthode Freinet m'ont énormément servi pour ce travail* », se souvient la comédienne, qui se reconnaît *une dette envers les pères de la* pédagogie moderne. La transition ne s'accomplit pourtant pas sans douleur. « *Les parents d'élèves m'en ont voulu d'avoir quitté l'école*, explique Laurence Semonin. *Certains venaient de loin pour que leurs enfants reçoivent une éducation différente. Et puis mes élèves sont retombés dans une pédagogie extrêmement traditionnelle et hiérarchisée.* »

Qu'importe, la Madeleine *Proust* est du genre tenace ! L'école reste « *le combat* » de Laurence Semonin, qui compte évoquer son expérience d'institutrice dans le premier film *qu'elle rêve de réaliser.*

R. R.

Les stages de la semaine

Gestion

Lieu : Vaucresson. Date : Mai. Durée : 3 mois. Ind : A définir. Profil : Bac + 4 gestion et informatique. Mission : Mise en place de tableaux de bord de gestion sur lotus 1, 2, 3 et autres. 11 634.

Lieu : Clermont-de-l'Oise (70 km au nord de Paris). Date : Juin. Durée : 6 mois. Ind. : A définir. Profil : Bac + 2 à 5 Grandes Ecoles Université. Mission : Gestion trésorerie société importante rapprochement bancaire, suivi de comptes reporting. 11 633.

Comptabilité

Lieu : Montreuil. Date : Mai. Durée : Indéterminée. Ind. : Suivant profil. Profil : Bac + 5 BTS comptabilité plus expérience. Mission : Assurer comptabilité information déclaration sociales et fiscales. 12 597.

Lieu : Malakoff. Date : Juin. Durée : 3 mois avec embauche éventuelle. Ind. : A définir. Profil. : Bac + 2 à 3 comptabilité et langue anglaise exigée. Mission : Tenir une comptabilité fournisseurs en anglais. 12 596.

Lieu : Paris. Date : Immédiat. Durée : 6 mois plus poste en CDD. Ind. : A définir. Profil : Bac + 4 ou 5 comptabilité gestion. Mission : Elaboration des documents comptables, bilans comptes d'exploitation gestion des collectes et suivi financier, gestion du département gestion/finances. 12 591.

Personnel

Lieu : Argenteuil, Toulouse, Strasbourg. Date : Juin. Durée : 3 mois. Ind. : 6 000 F/mois. Profil : Bac + 2. Ecole de commerce ou Personnel. Mission : Soutien à la Direction des ressources humaines. Etude d'environnement. 13 571.

Marketing

Lieu : Asnières. Date : Juin. Durée : 2 mois ou plus. Ind. : A définir. Profil : Bac + 2 à 3. Mission : Prospection auprès des entreprises pour présenter des produits de formation. 14 828.

Lieu : Vitry-sur-Seine. Date : Mai. Durée : 4 mois. Ind. : 5 000 F/mois. Profil : Bac + 3. Mission : Assister le chef de produit offset pour différentes études concernant sa gamme produits. 14 825.

Lieu : Nancy plus déplacement. Date : Juin. Durée : 3 mois. Ind. : A définir. Profil : Bac + 5 marketing et vente. Mission : Plusieurs stages proposés sur des produits et services de haute technologie. 14 823.

Lieu : Kremlin-Bicêtre. Date : Immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 6 000 F/mois + tickets restaurant. Profil : Bac + 3. Mission : Etudes de marché, concurrence, animation, information, marketing. 14 82.

Commerce international

Lieu : Paris et banlieue nord. Date : Immédiat. Durée : 6 mois plus embauche éventuelle. Ind. : SMIC (fixe plus intéressement résultat et frais). Mission : Commercial formé sur aspects techniques de la production chaudronnerie plus plastique. 15 656.

Lieu : Créteil. Date : Immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 7 000 F plus remboursement frais. Profil : Bac + 2 école de commerce de préférence. Mission : Assistant commerciaux contacter les écoles Val-de-Marne et Seine-et-Marne. 15 655.

Lieu : Paris et Ile-de-France. Date : Juin. Durée : 4 à 5 mois. Ind. : A voir. Profil : Bac + 2 permis obligatoire, bonne présentation. Mission : Commerciaux (niveau BTS, IUT, FAC). 15 653.

Lieu : Paris. Date : Immédiat. Durée : Plusieurs mois à convenir. Ind. : 2 500 F à 3 000 F/mois + pourcentage. Profil : Bac + 2. Ecole de commerce. BTS Action commerciale. Mission : Actions commerciales, contact clientèle, prospection, vente dans l'immobilier. 16 680.

Lieu : Paris. Date : Immédiat. Durée : 1 mois. Profil : Bac. Ind. : 15 % HT/tableau vendu. Mission : Commercialisation de tableaux lumineux de communication chez les commerçants et les entreprises. 16 679.

Lieu : Paris. Date : Juin. Durée : Indéterminée. Ind. : A convenir. Profil : Bac + 1. Mission : Commerciaux pour force de vente et salons. 16 677.

Informatique

Lieu : Haute-Saône. Date : Juin. Durée : 2 mois minimum. Ind. : A convenir. Profil : Bac + 3. Mission : Seconder le responsable logistique, participer à une réflexion GPAO. 17 769.

Lieu : Neuilly/Seine. Date : Juin. Durée : 2 mois ou plus. Ind. : A convenir. Profil : Bac + 4. Mission : Participation aux activités techniques et commerciales concernant la mise au point et la vente d'une gamme de produits informatiques. 17 768.

Lieu : Paris. Date : Juillet. Durée : 2 à 3 mois. Ind. : 6 000 F/brut. Profil : Bac + 4. Mission : Développement de logiciels d'aide à l'analyse dans le domaine financier. 17 765.

Lieu : Nanterre. Date : Indéterminée. Durée : 3 mois. Ind. : 7 000 F/mois. Profil : Bac + 4 informatique. Mission : Création de logiciel de modélisation hydraulique. 17 763.

Mission : Tâches quotidiennes du service relations presse. 18 716.

Lieu : Paris. Date : Immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 400 F/mois. Profil : Bac + 2. Mission : Sélectionner des entreprises qui pourraient passer au cours d'une émission de TV ; constitution de dossiers, contacts avec les entreprises. 18 715.

Electronique

Lieu : Nanterre. Date : Juin. Durée : 3 mois. Ind. : 6 500 F/mois brut. profil : Bac + 4, électronique. Mission : Stage d'électronique de puissance. 20 639.

Biochimie

ieu : Paris 8e. Date : Immédiat. Durée : 1 mois et demi. Ind. : Smic et + selon résultats. Profil : Bac + 4, anglais impératif. Mission : Etude : de transports et produits chimiques. 21 547.

Droit

ieu : Vaucresson. Date : Juin. Durée : 5 mois. Ind. : A convenir. Profil : Bac + 4, DESS ou DEA droit bancaire. Mission : Préparation d'un manuscrit sur banque. 23 563.

Lieu : Paris. Date : Juin. Durée : 2 mois. Ind. : 1 000 F/mois. Profil : Bac + 4 à 5. Mission : Juriste pour assistance de consultant. 23 561.

Lieu : Paris. Date : Immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : A définir. Profil : Bac + 2 expérience souhaitée dans le secteur de la formation droit plus gestion du personnel. Mission : Gestion informatisée des dossiers, information des demandeurs, conseil/orientation.

Et de nombreux autres stages sur minitel 36 15 JOBSTAGE ou au 47-35-43-43. CDTE, 110, av. Aristide-Briand. 92120 MONTROUGE

Un médiateur pour les régions

(Suite de la page 15.)

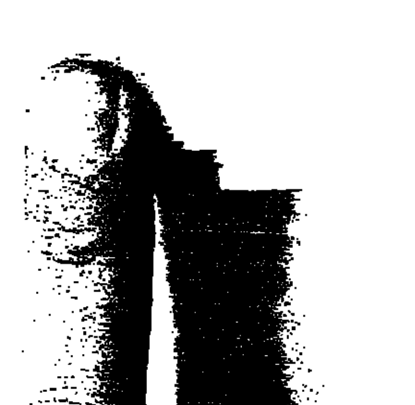
Autre problème : le budget du *supérieur est loin d'être négligeable* en regard de celui des régions (en 1989, 27 milliards de francs pour le supérieur et 33 pour la somme des budgets régionaux, dont la grande majorité provient du transfert de ressources de l'Etat. Si le transfert des compétences est exclusivement financé *par le transfert des ressources, on* n'aura pas augmenté le budget du supérieur, condition indispensable à la réussite de toute politique. *Mais si les régions doivent abonder les ressources transférées par* l'Etat, les sommes en jeu imposent de leur donner les moyens d'augmenter significativement *leurs ressources propres*, et donc de modifier la fiscalité locale.

Mais ces difficultés ne doivent pas justifier le *statu quo* et il faut *organiser un débat qui s'avère* long, délicat et passionnant. Je suggère que l'Etat et les collectivités locales se mettent d'accord *sur le nom d'un médiateur qui* puisse avoir la confiance des établissements. Sa mission serait de mener ce débat, pour préparer les décisions que prendront les politiques, en interrogeant les uns et les autres, en prenant tous les contacts nécessaires, en organisant sous sa responsabilité toutes les rencontres et tous les colloques indispensables. Trouver un *nom ne semble pas impossible.* Si les politiques n'ont pas la sagesse de s'effacer pendant quelque temps, la méfiance l'emportera sur l'*imagination. Il faut donner un peu* de temps au temps et ne pas vouloir que le Parlement légifère dans la précipitation : un délai de un an à *un an et demi est raisonnable.*

Voter des lois sans associer au débat les collectivités locales serait le signe que ceux qui nous gouvernent n'ont pas pris *conscience de l'ampleur des changements* de méthode politique que nécessitent la décentralisation et la régionalisation. Les régions, *même faibles, commencent à exister* politiquement. On ne fera pas leur bonheur sans elles et *a fortiori* contre elles. En ce domaine les coups de force, qu'ils soient médiatiques ou législatifs, sont inefficaces voire dangereux. Mais le *statu quo* l'est tout autant.

Il faut profiter de la mobilisation de l'opinion publique en faveur de l'enseignement supérieur, non seulement pour avancer des solutions, mais aussi pour expérimenter des démarches nouvelles de discussion avec les régions. Ce sera la seule façon d'éviter la paralysie sur ce sujet comme sur quelques autres.

► **Jean-Yves Merindol est professeur de mathématiques à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg.**



CAMPUS

L'équivalence des bacs allemands est confirmée

Devant l'afflux des bacheliers venant de l'Est, certains Lander refusaient de reconnaître le bac de RDA. Depuis le 10 mai, les jeunes Allemands sont à égalité

En reconnaissant aux bacheliers de la RDA le droit d'étudier dans toutes les universités fédérales, la conférence des ministres de l'éducation ouest-allemands (Kulturministerkonferenz) vient de mettre fin à un débat sur l'équivalence du baccalauréat est-allemand qui divisait les Lander depuis plusieurs mois, en raison de l'afflux de bacheliers provenant de l'Est, après la chute du mur. Les causes du conflit tenaient aux points suivants :

1) Les bacheliers de la RDA mettent un an de moins pour parvenir au baccalauréat (douze ans d'études, contre treize ans en RFA) ;

2) Leurs notes sont très supérieures à celles de leurs voisins de l'Ouest, car la promotion des professeurs y était étroitement liée au rendement – à savoir aux notes – de leurs élèves. Ce fait les avantageait particulièrement dans la distribution des places dans les matières soumises au *numerus clausus* pour le semestre d'été en cours, puisque celle-ci s'effectue en fonction de la note moyenne. Pour éviter de pénaliser les bacheliers occidentaux, trois Etats (la Bavière, la Rhénanie-Palatinat et la Basse-Saxe) avaient cessé de reconnaître l'équivalence du baccalauréat de la RDA. Ainsi, ils contrevenaient, en fait, à un accord passé entre les Lander en 1970, qui reconnaissait aux bacheliers de la RDA le droit d'étudier en Allemagne de l'Ouest. La nouvelle réglementation, adoptée le 10 mai, met les baccalauréats de la RDA au même niveau que ceux de l'Allemagne fédérale. Dans les matières où les capacités d'accueil sont limitées *(numerus clausus)*, un certain contingent, à déterminer chaque fois en fonction du nombre de candidatures, sera réservé aux bacheliers de l'Est.

L'avalanche n'est pas venue

Dans la majorité des universités ouest-allemandes, le semestre d'été a débuté, sans que les pronostics prédisant un boom d'étudiants venant de l'Est se soient réalisés. Seules les universités situées près de la frontière interallemande ont enregistré une légère augmentation du nombre des inscriptions. Toutefois, les demandes de renseignements pour le semestre d'hiver, qui commencera en octobre, y sont nombreuses. Les services d'orientation des universités de Hambourg et de Braunschweig ont créé un poste supplémentaire pour pouvoir y répondre. *« La vague ne nous parviendra qu'en automne, car c'est à ce moment-là que commencent les carrières qui intéressent les bacheliers de la RDA : les matières techniques et les sciences naturelles »*, estime-t-on au secrétariat de l'université de Braunschweig.

A Braunschweig, comme dans la plupart des écoles supérieures en Allemagne fédérale, le semestre d'été est généralement réservé aux inscriptions dans les sciences sociales, les lettres et le professorat. Pour la majorité des matières techniques et économiques, qui sont les plus recherchées par les bacheliers est-allemands, les universités n'acceptent les inscriptions que pour le semestre d'hiver. *« Pour l'hiver, nous ne pouvons pas encore évaluer les chiffres de candidatures, mais il ne faut pas oublier que la population totale de la RDA ne dépasse pas celle de la Rhénanie du Nord-Westhpalie. Les candidatures provenant de la RDA ne seront donc pas très nombreuses »*, estime-t-on à la centrale pour la distribution des places d'études (ZVS) à Dortmund, chargée de la distribution centrale des places pour les filières soumises au *numérus clausus*. Les deux universités de Berlin, qui comptent plus de 90 000 étudiants, sont dans une situation très différente. Leur principal problème tient aux migrants quotidiens qui habitent en RDA, mais sont immatriculés à l'Ouest. A l'université technique, un tiers des étudiants du premier semestre viennent de la RDA ; à l'université libre, environ 20 %. *« Cela a dépassé nos attentes*, confirme-t-on à l'université technique. *Et nous avons eu presque 3 000 demandes d'information pour le semestre d'hiver jusqu'à la fin de mars. »*

Vivre à l'Est et étudier à l'Ouest

Vivre à l'Est et étudier ou travailler à l'Ouest : ce système présente bien des avantages, étant donné le fossé qui sépare toujours les coûts de la vie dans les deux Etats allemands. Etant considérés comme des Allemands à part entière par la loi fondamentale, les étudiants de la RDA ont droit aux allocations d'études (Bafög), attribuées par l'Etat en fonction des revenus des parents. Pour éviter des injustices, le taux maximum des bourses, dont le système vient d'être modifié *(voir encadré)*, a été baissé de 750 à 400 deutschemarks (1 200 FF) pour les étudiants ayant leur domicile à l'Est. Mais ce ne sont pas seulement les raisons financières qui constituent l'attrait d'une formation à l'Ouest. En RDA, le nombre de bacheliers désirant poursuivre des études supérieures dépasse de loin celui des candidats admis à l'Université. Ceux qui ont la chance d'être admis à une université doivent souvent faire face à de nombreux obstacles : le manque de photocopieuses, les difficultés pour obtenir certains livres, le fait de devoir partager à quatre les chambres des foyers d'étudiants. Au désir de mener une vie plus « *confortable* », s'ajoute l'attrait de pouvoir étudier des disciplines qui n'existent pas sous cette forme en RDA. Outre les sciences économiques et politiques, l'histoire et la germanistique sont très recherchées par les étudiants de l'Est.

Si les étudiants de la RDA ne se laissent pas décourager par la surcharge dont souffraient déjà les universités berlinoises avant la chute du mur, celles-ci essaient d'aider leurs voisines de RDA pour que les étudiants n'aient plus envie d'en partir. De nombreuses initiatives d'assistance se sont créées spontanément dans les unités d'enseignement, et le gouvernement fédéral vient de donner son accord pour investir 50 millions de deutschemarks et des programmes d'échanges avec la RDA. *« Notre objectif est de rendre les études en RDA suffisamment attirantes pour qu'il ne soit plus nécessaire d'aller ailleurs pour étudier »*, commente le conseiller du président de l'université libre.

Le sénateur social-démocrate pour la science et la recherche, Mme Riedmüller, suggère des mesures plus radicales pour éviter que l'université ne soit submergée par une avalanche en automne. Elle a invité les universités de Berlin à étendre le *numérus clausus* à d'autres filières, ce qui risque de conduire à un conflit avec l'université libre. Bien que l'administration universitaire s'attende à quelque 1 500 candidatures de l'Est pour le semestre d'hiver, elle refuse de « fermer » l'accès à certaines filières, sachant qu'une telle mesure n'aboutirait qu'à provoquer des explosions dans d'autres disciplines.

SILKE GRAEFINGHOFF

Plus d'argent pour les étudiants

A partir du semestre d'hiver, qui débutera en octobre, le taux maximum de soutien financier aux étudiants – attribué en vertu de la loi fédérale pour l'aide à la formation (BAFOG) – passera de 845 à 890 deutschemarks (soit environ 2 700 francs). Mais contrairement à la réglementation en vigueur jusqu'à présent, l'allocation sera versée, par moitié, sous forme de prêt et sous forme de bourse. Ainsi, le gouvernement fédéral a mis fin à une politique de rigueur mise en œuvre en 1982.

A cette époque, la nouvelle coalition chrétienne-démocrate avait transformé l'allocation étudiante, dont la plus grande partie avait été versée sous forme de bourse, en un prêt remboursable après la fin des études. Ayant baissé en même temps les plafonds de revenu des parents – l'allocation est attribuée en fonction de leurs ressources, – le nombre d'étudiants bénéficiaires du BAFOG était passé de 40 % en 1970 à 18 % en 1988.

Maintenant, le gouvernement fédéral veut relever les limites de revenu et prolonger la durée du financement de deux semestres. Par cette mesure, le ministre fédéral de l'éducation veut *« empêcher que les étudiants qui se trouvent à la fin des études soient obligés de travailler justement pendant la phase la plus difficile »*.

Pour les étudiants ayant leur domicile en RDA – il s'agit d'environ mille migrants quotidiens immatriculés dans une université à Berlin-Ouest, – la réforme de la loi a comblé un vide juridique : dès le début de ce semestre, leur allocation a été baissée de 750 à 400 deutschemarks, ce qui correspond à la différence de niveau de vie entre les deux Allemagnes.

S.G.

LIVRES

L'Amérique et la France, deux révolutions

textes réunis par Elise Marienstras

Actes d'un colloque de l'Association française d'études américaines (Chantilly, mai 1988) qui avait pour thème « De la Révolution américaine à la Révolution française, histoire et imaginaire ». Dix-sept études d'historiens éclairent les liens, les complémentarités entre les deux révolutions en s'intéressant à l'idéologie politique et économique, à la religion et à la contre-révolution, aux phénomènes de « transit » des idées nouvelles d'Amérique en Europe. La Révolution française de 1789 est encore à l'honneur dans un autre volume des Publications de la Sorbonne consacré au *Général Santerre, un bourgeois sans-culotte* (par Raymonde Monnier).

► **Publications de la Sorbonne, 221 p., 145 F.**

Technologies de l'intelligence artificielle

par Fumio Mizoguchi

A ceux qu'intéresse l'application de l'intelligence artificielle dans l'industrie, l'auteur cherche à apporter des connaissances de base sur cette technologie et son histoire ainsi que des exemples détaillés de systèmes développés dans divers domaines de l'industrie et de la recherche japonaises (conception de lentilles dans le laboratoire Canon ou diagnostic appliqué aux contrôles nucléaires).

► **Masson, collection « Manuels informatiques », 200 p., 260 F.**

La recherche scientifique

par Paul Deheuvels

Une synthèse sur la recherche scientifique en France et à l'étranger, présentée à travers ses structures, ses métiers, son fonctionnement, ses prix et récompenses. Autres nouveautés, dans la même collection : *les Sectes*, par Jean Vernette ; *l'Anthropologie juridique*, par Norbert Rouland.

► **Presses universitaires de France, collection « Que sais-je ? » nº 781.**

Le K

de Dino Buzzati

En format de poche, treize nouvelles écrites par Dino Buzzati six années avant sa mort. Comme tous les volumes publiés dans cette collection « bilingue », celui-ci inclut le texte italien original avec sa traduction en regard, une intoduction critique, des notes de caractère culturel et linguistique (les passages significatifs au point de vue phonétique sont disponibles enregistrés sur cassette).

► **Le Livre de poche, collection « Les langues modernes / bilingue », série italienne, nº 8 733, 285 p.**

Comment choisir une école catholique

par Marie-Michèle Le Bret et Hervé Boulic

Pourquoi choisir une école catholique plutôt qu'une école publique ou qu'une école privée non confessionnelle ? Selon quels critères ? Qu'apporte-t-elle de différent ? L'enseignement catholique est-il ouvert à tous ? Ce livre indique d'une part la marche à suivre pour trouver un établissement et s'y inscrire et, d'autre part, apporte des informations sur la place de l'enseignement catholique dans le système éducatif français (programmes, financement de l'Etat, situation juridique...).

► **Centurion, 214 p., 95 F.**

Anglais : thème, première et deuxième langue

par Michel Delmas et Stéphane Goodenday

Un manuel d'entraînement à l'épreuve de thèmes des concours d'entrée aux grandes écoles de gestion, rédigé par deux professeurs d'anglais en classe préparatoire HEC. Ils analysent un éventail de phrases données aux concours et en donnent une traduction. Ils proposent ensuite des traductions de phrases permettant de récapituler les questions de grammaire rencontrées, par ordre croissant de difficulté, et d'aborder les problèmes de transposition idiomatique. Avec une sélection de thèmes récemment donnés aux concours.

Vient également de paraître, *Anglais : l'exposé de civilisation et la synthèse de textes*, par François Portier, à l'usage des étudiants du premier cycle universitaire.

► **Dunod, 95 F.**

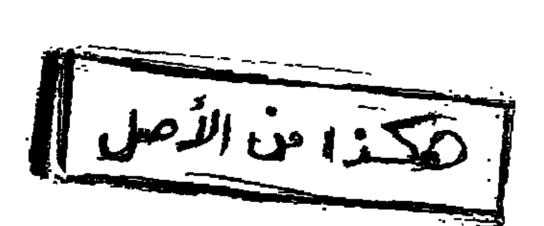
Société et mentalités dans la France moderne, XVIe-XVIIIe siècle

par Robert Muchembled

Cette étude historique des mentalités, qui nous amène du seizième siècle à la « prérévolution culturelle » du dix-huitième siècle, s'équilibre autour de deux pôles : le monde rural d'une part, où attitudes et croyances collectives s'incarnent dans le contexte de la famille, la lutte contre la faim et les maladies, les rituels de la vie communautaire et de la religion ; et, d'autre part, les cours, creuset de l'absolutisme monarchique et les villes, peu à peu transformées par la civilisation du livre et celle des « bonnes manières ». Le texte s'appuie sur de nombreux documents d'époque et s'accompagne d'un tableau chronologique de l'histoire politique et culturelle européenne.

Dans la même collection « Cursus », conçue pour les étudiants du premier cycle universitaire et des grandes écoles : *Histoires des techniques au XIXe et XXe siècle, les Politiques économiques au XXe siècle, les Etats-Unis de Truman à Bush, la Méditerranée antique, la Comptabilité nationale.*

► **Armand Colin, collection Cursus, série Histoire, 187 p. 59 F**



هكذا من الأصل

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 23 mai à 0 heure et le jeudi 24 mai à 24 heures :

Une perturbation orageuse balaiera le Sud-Est du pays, tandis que les régions du Nord et de l'Ouest bénéficieront d'un temps calme et ensoleillé.

Jeudi : soleil sur le Nord et l'Ouest, nuageux et orageux ailleurs.

De la Bretagne et des pays de Loire au nord, à l'Ile-de-France et à la Champagne, le soleil sera présent dès le matin malgré quelques bancs de brouillard vite dissipés.

Le Poitou-Charentes et l'ouest de l'Aquitaine retrouveront le soleil dans le courant de l'après-midi après une matinée nuageuse et brumeuse.

Les autres régions, de l'Alsace et de la Lorraine au Massif central, aux Alpes, aux Pyrénées et aux régions méditerranéennes, connaîtront un temps très nuageux et orageux. C'est sur l'Est du pays que les orages seront les plus nombreux. En revanche, ils resteront isolés de la Lorraine au Massif central et aux Pyrénées.

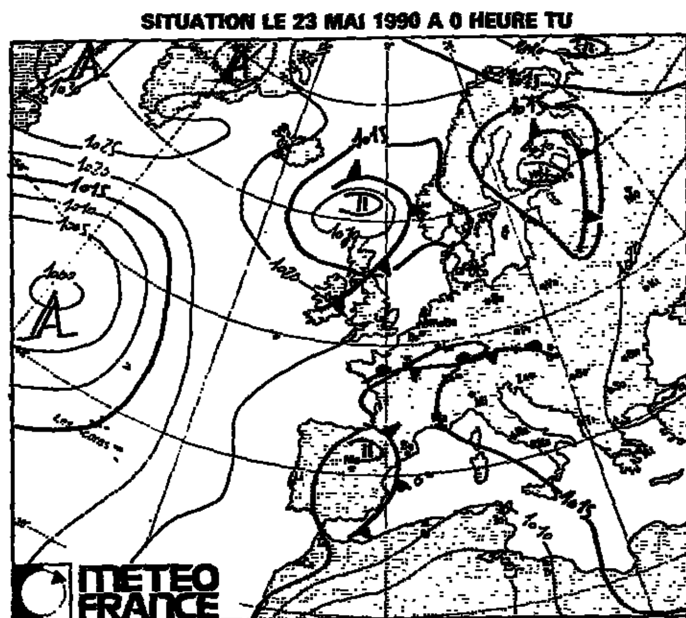
Les orages éclateront plutôt l'après-midi et le soir, excepté sur les Alpes, la Provence-Côte d'Azur, le Languedoc et la Corse où ils séviront dès le matin.

Les températures minimales avoisineront 8 à 10 degrés de la Bretagne au Nord et à la Lorraine, 12 à 15 degrés partout ailleurs.

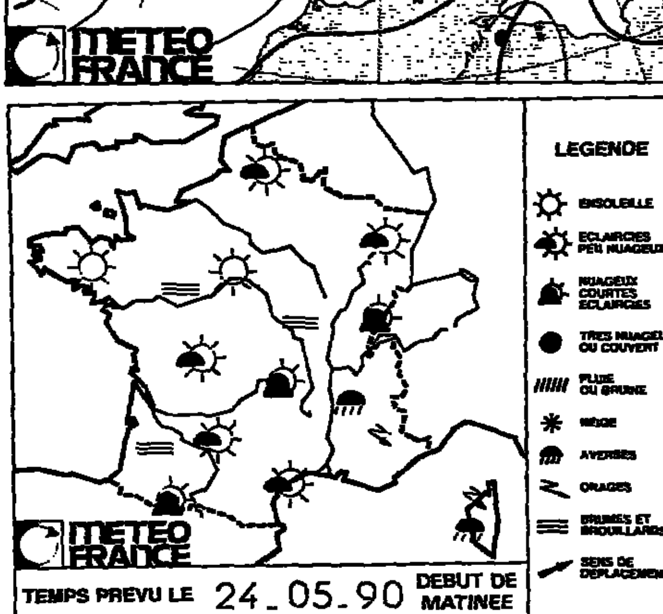
Les températures maximales s'échelonneront entre 22 et 26 degrés du Nord-Ouest au Sud-Est, mais elles ne dépasseront pas 16 degrés près de la Manche.

Le vent, généralement faible de secteur nord, sera orienté au secteur est sur le Sud-Est. Il pourra souffler en rafales sous orage.

SITUATION LE 23 MAI 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 25 MAI 1990 A 12 HEURES TU



LEGENDE

ENSOLEILLE

ECLAIRCIES PEU NUAGEUX

NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES

TRES NUAGEUX OU COUVERT

PLUIE OU BRUINE

NEIGE

AVERSES

ORAGES

BRUMES ET BROUILLARDS

SENS DE DEPLACEMENT

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE 24_05_90 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES *maxima - minima et temps observé* le 22-05-1990

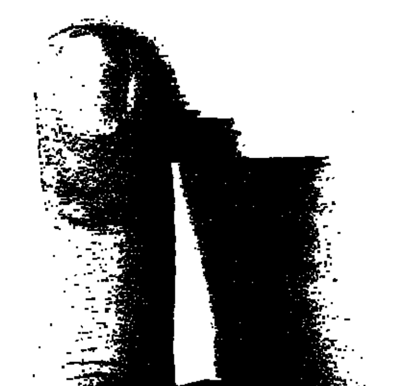
Valeurs extrêmes relevées entre le 22-05-90 à 6 heures TU et le 23-05-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	25	14	C
BIARRITZ	18	14	P
BORDEAUX	21	11	B
BOURGES	22	14	P
BREST	18	9	N
CAEN	16	11	B
CHERBOURG	14	9	D
CLERMONT-FER.	21	11	D
DIJON	22	14	P
GRENOBLE-SM-H	20	13	C
LILLE	20	9	D
LIMOGES	20	12	P
LYON	22	15	O
MARSEILLE-MAR.	25	17	N
NANCY	21	11	B
NANTES	22	12	N
NICE	22	17	N
PARIS-MONTS	23	13	N
PAU	20	13	P
PERPIGNAN	22	16	N
RENNES	21	11	N
ST-ETIENNE	20	13	D
STRASBOURG	24	14	P
TOURS	21	14	C
TOULOUSE	19	13	P
POINTE-A-PITRE	32	25	D
ÉTRANGER			
ALGER	24	16	O
AMSTERDAM	18	5	D
ATHÈNES	26	17	N
BANGKOK	35	25	N
BARCELONE	23	18	C
BELGRADE	25	13	P
BERLIN	22	10	D
BRUXELLES	21	7	D
LE CAIRE	-	-	-
COPENHAGUE	18	9	N
DAKAR	25	20	D
DELHI	41	28	D
DJERBA	38	26	N
GENÈVE	24	12	B
HONGKONG	28	24	C
ISTANBUL	17	17	D
JÉRUSALEM	23	13	D
LISBONNE	22	13	D
LONDRES	19	7	D
LOS ANGELES	23	13	D
LUXEMBOURG	21	12	N
MADRID	25	9	D
MARRAKECH	28	13	D
MEXICO	25	10	B
MILAN	19	15	C
MONTRÉAL	12	3	A
MOSCOU	16	7	C
NAIROBI	23	16	C
NEW-YORK	18	9	N
OSLO	14	8	N
PALMA-DE-MAJ.	25	13	C
PÉKIN	29	15	N
RIO-DE-JANEIRO	22	19	N
ROME	24	17	C
SINGAPOUR	34	28	O
STOCKHOLM	13	6	N
SYDNEY	17	15	P
TOKYO	25	17	N
TUNIS	30	17	N
VARSOVIE	22	7	B
VENISE	23	16	D
VIENNE	22	12	B

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaines dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film a éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 23 mai

TF1

20.45 Variétés : Sacrée soirée.

22.35 Série noire : *Le tueur du dimanche.* De José Giovanni, avec Rufus.
0.15 Journal, Météo et Bourse.
0.35 Série : *Mésaventures.*
1.00 TF1 nuit.
1.35 Feuilleton : C'est déjà demain.
1.55 *Info revue.*
2.40 Téléfilm : Nous sommes terroristes (1re partie).
3.35 *Série : Mésaventures.*
4.00 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

20.10 Sport : Football. Coupe d'Europe des clubs champions *(finale) : Milan AC-Benfica de Lisbonne.* En cas de prolongations, les émissions suivantes seront retardées d'autant.
22.00 Magazine : My télé is rich. De Bernard Rapp et Marie-France Kosmowski.
22.55 *Informations* : 24 heures sur la 2.
23.10 Météo.
23.15 Magazine : Du côté de chez Fred.

FR 3

20.35 Théâtre : les Chaises. *Pièce d'Eugène Ionesco, mise en scène de* Jean-Luc Boutté, avec Pierre Dux, Denise Gence.
21.55 Magazine : Mille Bravo.
22.15 Journal et et Météo.
22.40 Mille Bravo (suite).
23.35 *Musique : Carnet de notes.*

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Protection rapprochée. □ Film américain de Peter Hunt (1986). Avec Charles Bronson, Jill Ireland, Stephen Elliot.
22.25 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : Cher frangin ■ *Film français* de Gérard Mordillat (1988). Avec Luc Thuillier, Marius Colucci, Julie *Jézéquel.*
0.05 Cinéma : Reanimator hospital ■ Film américain de Brett Leonard (1989). Avec Jeremy Slate, Danny Gochnauer, Cheryl Lawson.
1.40 Documentaire : Tchernobyl an 2 ou le seuil d'intolérance. De Rollan Serguienko.

LA 5

20.40 Histoires vraies. La maîtresse du sénateur, téléfilm de Peter Levin, avec Lucie Arnaz, Richard Jordan.
22.20 Débat : Et la fidélité en 1990... Animé par Gilles Schneider.
23.30 Magazine : Nomades.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Coup de grisou.
22.10 *Série : Le Saint.*
23.05 ▶ *Documentaire :* Mort d'une terroriste. Portrait de *Mairead Farrell, terroriste* de l'IRA.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 *Informations : Dazibao.*
0.10 Variétés : Fréquenstar.
0.40 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

21.00 Téléfilm : L'homme en papier. *De Jacques Giraldeau.*
22.00 Documentaire : Kaltex en Chine. De Willy Pierre, Simon Pradinas et Soizic Arsal.
22.30 Documentaire : L'âge d'or du cinéma. De John Edwards, David *Mingay et Beyley Silleck.*
23.00 Documentaire : le Musée d'Orsay (1). De Pierre Dumayet.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Une heure à Thessalonique, avec Vassilis Vassilikos.
21.30 *Correspondances. Des nouvelles de la* Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 Communauté des radios publiques *de langue française.*
22.40 Nuits *magnétiques.* Habiter.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Rock en RDA.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct des Rencontres musicales d'Evian) : Concerto pour clarinette et orchestre en la majeur K 622, de Mozart ; Concerto pour piano et orchestre en ré *majeur, de Ravel ; Symphonie n° 2 en ré* majeur op. 73, de Brahms, par l'Orchestre symphonique du Curtis institute of Philadelphia, dir. : Otto Werner Mueller ; sol. ; Paul Meyer, clarinette, Gary Graffman, piano.
23.07 Jazz club. *En direct du Jazz-club* Lionel-Hampton à Paris : André Ceccarelli (batterie), Jean-Marc Jafet (basse), Thierry Eliez (claviers).

Jeudi 24 mai

TF1

13.35 Cinéma : Le chemin des écoliers. ■ Film français de Michel Boisrond (1959). *Avec Françoise Arnoul*, Alain Delon, Bourvil.
14.55 Téléfilm : Légitime défense. De Claude Grinberg, avec Bulle Ogier.
16.25 Tiercé à Longchamp.
16.30 Club Dorothée. Caroline.
17.10 Série : 21 Jump Street.
18.00 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 Avis de recherche.
19.00 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Le bébête show.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.25 Sport : Football. Demi-finale de la coupe de France : Saint-*Etienne-Montpellier.*
22.20 Magazine : Ex libris. Expliquez-moi : Jean-Marie Gustave Le Clézio *(Sirandanes)*, Aimé Césaire, Raphaël Confiant *(le Nègre et l'Amiral) ;* Extérieur *livre : Simone Henry Valmore (Dieu en exil),* Maryse Condé *(la Mangrove) :* Exploration : Saint-John *Perse.*
23.20 Série : L'heure Simenon.
0.20 Journal et Météo.
0.40 Série : Intrigues (et à 3.40).

A 2

13.40 Spectacle : Cirque. Dixième Festival du cirque de demain.
14.40 *Spectacle* : Alex Métayer. Extraits de *Liberté chérie*, enregistrés au Casino de Paris.
15.30 Série : Un duo explosif.
15.55 Sport : Rugby. *France-Roumanie.*
17.35 Jeu : Des chiffres et des lettres juniors. D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
17.55 *Magazine : Giga.* Les deux font la loi ; Les années collège ; Histoire d'en parler ; Quoi de neuf, docteur ?
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné ! Présenté par Patrice Laffont.
20.00 *Journal et Météo.*
20.40 Magazine : Envoyé spécial. Spécial cinéma, à l'occasion du Festival de Cannes : L'actualité vue par un cinéaste (François Reichenbach) ; Le cinéma vu par *une journaliste (France Roche).*
21.40 La caméra cachée.
22.15 Cinéma : Sait-on jamais ? ■ Film franco-italien de Roger Vadim (1957). Avec Christian Marquand, Françoise *Arnoul, Robert Hossein.*
23.55 Informations : 24 heures sur la 2.
0.10 Météo.
0.15 Magazine : *Du côté de chez Fred.* La soupe populaire.

FR3

13.30 Magazine : Regards de femme. Invitée : Josy Varghese, de l'association Rencontre active.
14.03 *Magazine* : Carré vert. *Darde, sculpteur.*
14.30 Magazine : Etre maman aujourd'hui. *Animé par Caroline Tresca.*
15.03 Feuilleton : Colorado (dernier épisode).
16.05 Magazine : Télé Caroline.
17.30 *Feuilleton : Tom Sawyer.*
17.55 Dessin animé : Molierissimo.
18.05 Magazine : C'est pas juste. *Présenté par Vincent Perrot.*
18.30 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de *l'information.* De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.35 Cinéma : Il était une fois un flic. ■ *Film français de Georges Lautner (1971).* Avec Mireille Darc, Michel Constantin, Hervé Hillen.
22.15 Magazine : Le bar de l'entracte. De Pierre Tchernia.
23.35 Journal et Météo.
23.55 Court métrage : Entr'acte. Film muet musical de René Clair (1924). Avec Jean Borlin, Inge Fries, Francis Picabia.
0.20 Musique : Carnet de notes. Quatuor op. 59 n° 3 (2e mouvement), de Beethoven, par le Quatuor Enesco.

CANAL +

13.30 *Téléfilm* : Le piège du pouvoir. De Waris Hussein, avec Lindsay Wagner, Jameson Parker.
15.35 Téléfilm : La force de l'amour. De Sharron Miller, avec Tess Harper, Frederic Forrest.
17.05 Magazine : Exploits.
17.25 Sport : Cyclisme. *Tour d'Italie.*
17.50 Cabou cadin. Zorro.

En clair jusqu'à 20.30

18.15 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
18.30 Top album. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Special Feria de Nîmes, avec Stéphane Plassier.
20.30 Cinéma : Blancs cassés. ■ Film français de Philippe Venault (1988). Avec Jacques Bonnaffé, Sylvie Orcier, Christophe Odent.
22.15 *Flash d'informations.*
22.25 Cinéma : Robocop. ■■ Film américain de Paul Verhoeven (1987). Avec Peter Weller, Nancy Allen, Daniel O'Herlihy (v.o.).
0.05 *Cinéma : Plein soleil.* ■■■ Film français de René Clément (1959). Avec Alain Delon, Marie Laforêt, Maurice Ronet.

LA 5

13.35 Série : Baretta.
14.30 *Série : Soko, brigade des stups.*
15.35 Série : Bergerac.
16.40 Cinéma : L'homme qui tua Liberty Valance. ■■■ Film américain de John Ford (1962). Avec John Wayne, James Stewart.
18.50 Journal images.
19.00 Divertissement : Les fléaux capitaux.
19.45 *Journal.*
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Capitaine Malaber dit « la bombe ». □ Film italien de Michele Lupo (1982). Avec Bud Spencer, Jerry Cala, Mike Miller.
22.30 Série : Deux flics à Miami.
23.30 Magazine : Désir.

M6

13.25 Série : Cosby show (rediff.).
13.55 Série : *Dynastie.*
14.45 Série : Maîtres et valets.
15.35 Jeu : Match music.
17.05 Camarade lycéen. Echange scolaire franco-soviétique (3e partie).
17.15 Informations : M 6 info.
17.25 Série : *L'homme de fer.*
18.15 Série : L'ami des bêtes.
18.55 Série : Aline et Cathy.
19.25 Série : *La fête à la maison.*
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Cinéma : L'homme qui aimait les femmes. ■■ Film français de François Truffaut (1976). Avec Charles Denner, Leslie Caron, Brigitte Fossey.
22.35 Série : Brigade de nuit.
23.30 Série : *Destination danger.*
0.20 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.30 Cours d'italien.
15.00 Cinéma : La maudite galette ■■. Film canadien de Denys Arcand (1971). Avec Luce Guilbeault, Marcel Sabourin, René Caron.
16.40 Court métrage : Le gros et le maigre. De Roman Polanski.
17.00 Documentaire : France et France. De Clifford Chanin.
18.00 Documentaire : Je suis fou, je suis sot, je suis méchant (autoportrait de James Ensor). De Luc de Heusch.
19.00 Documentaire : Comme cinq larrons *en foire. De Jacques Robiolles.*
19.25 Magazine : Imagine.
20.00 Documentaire : Histoire parallèle. De Philippe Grandrieux.
21.00 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier.
22.00 Documentaire : Musiques du Pakistan (2). D'Yves Billon.
23.00 *Documentaire* : Roland Petit (2). De Catherine Dupuis.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Paroles de chiens, d'Alain Nempont.
21.30 Profils perdus. Georges de Beauregard (2e partie).
22.40 Nuits *magnétiques.* Habiter.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Le rock en RDA.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 22 *mai aux Rencontres musicales d'Evian*) : Quintette pour piano et vents en mi bémol majeur op. 16, Trio pour violon, violoncelle et piano n° 7 en si bémol majeur op. 97, de Beethoven, par Isaac Stern, violon, Mstislav Rostropovitch, violoncelle, Eugène Istomin, piano.
23.07 L'invité du soir. Georges Kurtag, compositeur.

BILLET

La Belgique dans la zone mark

« Les autorités monétaires de Belgique envisagent d'annoncer leur ferme volonté de lier le franc belge au mark allemand dans le cadre de la première phase de l'Union économique et monétaire européenne. » Cette déclaration, mardi 22 mai, de M. Philippe Maystadt, ministre des finances belge, signifie clairement que son pays va entrer dans la zone mark, à laquelle appartiennent déjà les Pays-Bas, dont l'économie est étroitement imbriquée avec celle de la RFA.

Certes, la Banque nationale de Belgique, depuis l'instauration du système monétaire européen (SME) en mars 1980, maintient sa devise dans un chenal étroit de fluctuation vis-à-vis du mark, avec un maximum de 2,25 % de part et d'autre d'un cours central, appelé cours pivot. Mais l'objectif des autorités belges est de rétrécir encore ce chenal de fluctuation. Cette mesure permettrait, en théorie, à la Belgique, de faire baisser ses taux d'intérêt, actuellement très élevés, puisqu'ils sont supérieurs de plus d'un point aux taux allemand et néerlandais, frôlant 10 % par rapport à un taux d'inflation de 3,2 %.

Une telle baisse allégerait aussi service de la dette publique, une des plus élevées d'Europe avec 133 % du PNB contre 60 % en moyenne dans la CEE, en même temps que les charges financières des entreprises. Elle pourrait s'effectuer sans risque pour le franc belge, solidement arrimé à la monnaie du puissant voisin. Mais qu'arrivera-t-il si les taux d'intérêt se mettent à flamber en Allemagne, à l'initiative d'une Banque fédérale soucieuse, par exemple, de limiter les effets inflationnistes de l'union monétaire avec la RDA ? En janvier dernier, les Pays-Bas, pour éviter pareil risque, envisageaient de décrocher de la zone mark.

Les autorités belges, néanmoins, estiment que les avantages d'un tel arrimage l'emportent sur les inconvénients, ne serait-ce que pour revitaliser un marché financier domestique très affaibli par l'évasion des capitaux et conférer à leur devise le caractère d'une monnaie forte.

F.R.

Les pays pétroliers s'ouvrent à nouveau aux compagnies occidentales

Retournement historique. Après la grande vague de nationalisation des années 70, les pays producteurs de pétrole ouvrent à nouveau leurs sous-sols aux compagnies occidentales. Pressés d'accroître ou de maintenir leurs capacités de production pour faire face à la demande croissante prévue d'ici à la fin du siècle, la plupart sont en effet incapables, à l'exception peut-être de quelques Etats du Golfe persique, de faire face aux gigantesques investissements nécessaires.

Ainsi, après l'Indonésie, le Nigéria, et l'Algérie, le Venezuela, fondateur de l'OPEP, qui avait en 1976 nationalisé toute son industrie pétrolière et interdit l'exploitation de ses réserves aux compagnies internationales, va de nouveau s'ouvrir aux capitaux étrangers, comme nous l'explique M. Andres Sosa-Pietri, président de la compagnie nationale pétrolière PDVSA.

Plus significatif encore, l'URSS elle-même, premier producteur mondial d'hydrocarbures, de plus en plus gênée par son retard technique, doit à son tour se tourner vers les compagnies occidentales pour maintenir sa production, comme le montre l'accord que vient de conclure le groupe français Elf mercredi 23 février.

Elf va explorer et produire en URSS

Le groupe français Elf-Aquitaine a signé à Moscou, mercredi 23 mai, un accord de coopération avec les autorités ouvrant pour la première fois directement l'exploration et la production des gisements pétroliers soviétiques à un groupe occidental.

C'est un tournant majeur dans la politique pétrolière soviétique, qui depuis le début du siècle est entièrement entre les mains de l'Etat. Acculées par une crise sans précédent, les autorités doivent aujourd'hui se tourner vers les compagnies occidentales pour partager les investissements très importants nécessaires au maintien de la production et avoir accès aux techniques modernes d'exploitation.

Un partenaire à part entière

Contrairement aux accords conclus depuis un an avec diverses compagnies occidentales (Total, Agip, Norsk Hydro), par lesquels l'URSS reste propriétaire et loue les services d'une compagnie, il ne s'agit plus cette fois d'une simple coopération technique ou de la création d'une société mixte, mais d'une *« conception de la coopération nouvelle dans laquelle Elf pourra développer des activités dans le domaine pétrolier et industriel avec les ministères concernés »*, précise le communiqué publié à Moscou.

En clair, Elf devient un partenaire à part entière des deux ministères soviétiques chargés des hydrocarbures (pétrole et géologie). Comme dans les contrats d'exploration-production classiques, le groupe français, opérateur, pourra explorer dans la région péricaspienne et dans la plaine de la Volga. Le pétrole éventuellement découvert sera produit et partagé entre les associés. Elf, co-investisseur et co-responsable, sera donc également co-bénéficiaire des opérations et bénéficiera – pour la première fois à l'Est – d'un accès direct au pétrole.

Bien que tous les détails de l'accord n'aient pas encore été révélés, il s'agit d'une avancée majeure pour le groupe français, qui négocie avec l'URSS depuis plus de deux ans et qui, aidé semble-t-il par son statut d'entreprise nationalisée, a réussi à vaincre les réticences des autorités, lesquelles jusqu'ici n'avaient jamais autorisé une compagnie étrangère à prospecter directement sur le territoire soviétique.

V. M.

Le Venezuela investira 16 milliards de dollars

– « L'ouverture aux capitaux étrangers dans le domaine pétrolier est-elle un retour en arrière ?

– La nationalisation de 1976 n'était pas un problème de principe mais un moyen pour le pays de prendre en main les grandes décisions stratégiques. Après la nationalisation, PDVSA et ses filiales sont restées très professionnelles. Il y a toujours eu des hommes d'affaires dans le conseil d'administration, et la gestion de PDVSA est restée guidée par une vision technique, économique et commerciale.

» En outre nous avons toujours eu des partenaires privés, vénézuéliens et étrangers, dans la pétrochimie et dans un certain nombre de sociétés mixtes, filiales du holding.

» Ce n'est pas faire un retour en arrière que de chercher de nouveaux partenaires dans d'autres domaines, comme le gaz par exemple, où nous avons un projet de liquéfaction et d'exportation vers le marché américain. De toute façon, nous ne reviendrons jamais aux concessions ou aux systèmes de contrats de services comme il y a seize ans. Nous créerons des associations dans l'exploration, la production, le raffinage et la distribution.

– Mais l'exploration et la production étaient jusqu'ici interdites aux compagnies étrangères.

– C'est vrai ; dans la loi de nationalisation, ce sont des activités réservées à l'Etat. Elles le resteront jusqu'à ce que nous ayons un plan précis et l'autorisation du Parlement. Peut-être à la fin de l'année. En attendant, la participation étrangère sera limitée au gaz, au charbon et à la pétrochimie, où nous avons d'importants programmes d'investissement.

Accroître les capacités

» Au total nous devons investir 16 milliards de dollars d'ici à 1998. Dans la pétrochimie (6 milliards), le gaz (4 milliards), le charbon (1 milliard), et le raffinage (1 milliard) 40 % de l'investissement sera assuré par des sociétés mixtes associant PDVSA de façon minoritaire à des partenaires étrangers ; le reste, soit 60 %, sera financé par recours au système bancaire international.

» Quant à la production de brut, nous prévoyons d'investir 4 milliards de dollars pour porter notre capacité d'extraction de 2,6 millions de barils/jour actuellement à 3,250 millions en 1995, puis 3,5 millions en 1998, afin d'atteindre à la fin du siècle une capacité de 4 millions de barils/jour. Mais ces derniers investissements seront faits par nous seuls.

– Quelle sera alors la participation des compagnies étrangères ?

– Le président a l'intention de les associer à d'autres projets : d'une part l'exploration *off shore*, qui est beaucoup plus risquée, et d'autre part l'exploitation des énormes réserves de brut super lourd contenu dans l'Orénoque. Nous avons là quelque 270 milliards de barils de réserves, soit cinq fois plus que nos réserves de pétrole conventionnel, mais ce sont des pétroles presque solides, très difficiles à utiliser et, en l'état actuel des techniques, d'un coût trop élevé pour être exploités. Nous envisageons donc une coopération avec des compagnies qui puissent nous aider à faire des recherches techniques et à en réduire les coûts.

– Malgré la participation internationale, les investissements seront lourds. Pourrez-vous les financer avec un prix du baril au niveau actuel ?

– Oui. Sur les 16 milliards de dollars, 10 proviendront soit des compagnies soit des banques internationales. C'est désormais possible puisque le Venezuela a conclu un accord avec les banques pour la dette publique, ce qui nous a remis dans le circuit financier. Et PDVSA elle-même, n'est pas endettée. De plus, ces investissements sont rentables avec les prix actuels, sauf en ce qui concerne les bruts extra-lourds de la ceinture de l'Orénoque.

» A moyen terme, nous prévoyons une hausse de la demande, et seuls quatre pays du Moyen-Orient et nous-mêmes pouvons faire face de façon significative à cette hausse. Ce sont ces investissements qui éviteront au monde occidental de nouvelles tensions et garantiront la stabilité des prix du pétrole. »

Propos recueillis par
VÉRONIQUE MAURUS

La firme nationalisée devra rembourser 6 milliards de francs

Compromis entre le gouvernement et la Commission européenne sur la dette de Renault

Un accord est intervenu mardi 22 mai entre le gouvernement et la Commission européenne sur le dossier Renault. La Régie, en litige avec Bruxelles pour l'effacement par l'Etat français d'une dette de 12 milliards de francs, devra en rembourser immédiatement 3,5 milliards au Trésor français. Elle devra en outre réintroduire 2,5 milliards comme dette à son bilan.

A Paris, M. Rocard a qualifié ce compromis de « raisonnable ». On souligne dans son entourage que Renault n'aura en réalité pas à souffrir financièrement, puisque le gouvernement a obtenu la possibilité de doter librement le capital de l'entreprise dès l'an prochain. Les 6 milliards repris par Renault seront donc compensés.

BRUXELLES

de notre correspondant auprès des communautés européennes

Ce dénouement, presque miraculeux tant les protagonistes s'étaient vigoureusement opposés, n'a été possible que parce que les uns et les autres ont accepté de mettre beaucoup d'eau dans leur vin. C'est vrai du gouvernement français, qui proclamait hier qu'il refuserait un remboursement réclamé, à son avis, de manière infondé par Bruxelles ; cela l'est aussi de la part de Sir Leon Brittan, le vice-président britannique de la Commission, chargé de la politique de la concurrence, qui a dû sensiblement réduire ses exigences, puisqu'il annonçait, il y a une semaine encore, que Renault devrait rembourser 8,4 milliards de francs d'aide illégalement versée par Paris.

L'arrangement final doit apparemment beaucoup à la médiation de M. Martin Bangemann, le vice-président de la Commission, chargé de la politique industrielle, discrètement encouragée par le président Jacques Delors. Il devrait permettre à Renault de limiter à 3,5 milliards de francs le poids financier du verdict. Ce serait probablement une erreur d'expliquer ce traitement relativement bienveillant par la volonté de ne pas heurter, dans une période sensible, le gouvernement français et le premier ministre Michel Rocard qui a traité lui-même le dossier. Il traduit en réalité l'appréciation positive que porte la Commission en termes de politique industrielle européenne, tant sur le changement de statut de la Régie que sur l'accord passé entre Renault et Volvo.

Le point de la décision le plus difficile à interpréter porte précisément sur le fractionnement du remboursement réclamé à Renault : 3,5 milliards comptant, 2,5 milliards réinscrits en dette à long terme dans le bilan. N'aurait-il pas été moins douloureux pour Renault d'inscrire les 6 milliards en dette à long terme, comme le proposait M. Brittan, et d'éviter ainsi un remboursement immédiat ? En fait, le problème était de savoir dans quelle mesure le gouvernement français pourrait, en 1991, compenser la charge imposée à Renault par une augmentation de capital. La Commission a voulu couper la poire en deux.

Il semble acquis – comme étant un élément du compromis – que Bruxelles ne fera pas obstacle à une notification d'augmentation de capital, présentée par Renault avec l'appui-caution de Volvo, de l'ordre de 2,5 milliards de francs. Ce feu vert, nous explique-t-on, sera assurément plus facile à accorder par Bruxelles, ne serait-ce qu'aux yeux des autres constructeurs automobiles de la Communauté, alors que Renault aura acquis auparavant une partie de la commercialisation qui lui est imposée.

« Nous sommes tout à fait neutres en matière d'investissements publics ou privés », a indiqué Sir Leon Brittan, au cours d'une conférence de presse le 22 mai à Bruxelles. Quelles que soient les arrière-pensées du vice-président britannique, le fait assurément – le compromis en témoigne – que l'opinion du collège est saisie, ne peut que rassurer Paris. Cette issue honorable met fin à un conflit de personnes entre M. Brittan et certains de ses interlocuteurs parisiens. On s'en félicite d'autant plus à Bruxelles qu'au-delà de l'éternelle rivalité à laquelle s'adonnent les Français et les Anglais au sein de la Communauté, le vice-président Brittan, malgré ou à cause de sa fougue et de sa pugnacité, est apprécié comme une des plus fortes personnalités du collège européen.

PHILIPPE LEMAITRE

INSOLITE

Qui est le père ?

La Banque de l'Est a désormais un président, M. Jacques Attali. Pourquoi lui ?, ont demandé, furieux, les Néerlandais. Mais parce qu'il en est le père !, ont répondu les Français. Les Pays-Bas, qui ne cachent pas leur *« sentiment d'amertume »* après l'échec de leur candidat, font savoir par la bouche de leur ambassadeur à Paris, M. Henry Wijnaendts, que de toute façon, l'idée de la BERD *« revient en premier lieu au très regretté président de la Deutsche Bank »*, M. Alfred Herrhausen.

Renseignements pris, le grand banquier allemand, assassiné quelques semaines plus tard, avait en effet proposé, le 25 septembre 1989 lors de l'assemblée du Fonds monétaire international à Washington, que soit créé en Pologne un *« Institut pour le renouveau économique »* où auraient siégé les pays créanciers, afin de répartir au mieux l'aide occidentale, en encourageant l'initiative privée. Détail piquant : M. Herrhausen envisageait déjà comme président... un Néerlandais ! L'idée d'une banque europolonaise, au demeurant, avait aussi été émise par l'ancien président français Valéry Giscard d'Estaing. Ces propositions contenaient-elles en germe l'idée de la BERD ? *« Mater semper certa »*, disent les juristes. Est-ce toujours si sûr ?

Après l'annonce de mesures d'austérité

Grève générale en Grèce pour la défense des « acquis sociaux »

La Grèce a été paralysée, mardi 22 mai par une grève générale de vingt-quatre heures organisée conjointement par la puissante Confédération générale des travailleurs grecs (GSEE, 1,7 million d'adhérents) et la Fédération des fonctionnaires (ADEDY, 300 000 membres). L'objectif du mouvement, marqué par de nombreuses manifestations, était de protester contre la politique d'austérité du nouveau gouvernement conservateur de M. Constantin Mitsotakis.

ATHÈNES

de notre correspondant

Le gouvernement n'a pas pris de gants pour annoncer des mesures comme le licenciement, dès la fin mai, de quelque 100 000 non-titulaires de la fonction publique, mais les syndicats protestent surtout contre la remise en cause de l'échelle mobile des salaires à partir de l'année prochaine dans le secteur public.

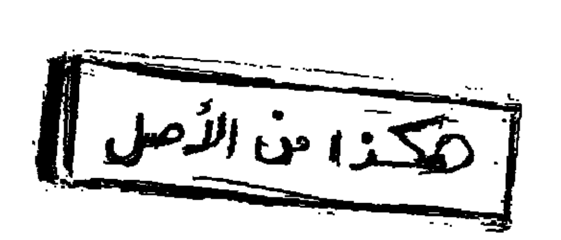
Autre sujet de mécontentement, la dénationalisation de nombreuses entreprises publiques. Le plan gouvernemental prévoit que vingt entreprises en difficulté dépendant de l'Organisme public pour le rétablissement des entreprises (OAE) seront vendues prochainement au privé, et que huit autres seront fermées purement et simplement. Les socialistes annoncent déjà que 10 000 employés devraient être dans un premier temps licenciés.

Les partis de gauche et les syndicats reprochent au gouvernement de faire payer essentiellement les salariés. Les mesures annoncées pour renflouer les caisses de l'État ne comportent pour l'instant que des hausses de tarifs publics et l'accroissement des taux de TVA. Aucune réforme fiscale n'a été prévue pour répartir l'austérité, disent les syndicats.

Le gouvernement affirme que les mesures d'austérité sont indispensables pour redresser une situation qui risque de devenir désastreuse. Le taux d'inflation – le plus élevé de la Communauté – courait à la fin avril à un rythme de 17 %. Le déficit de la balance des paiements a atteint pour le premier trimestre près de 2 milliards de dollars contre seulement 689 millions de dollars pour le premier trimestre de 1989. Mais surtout, le déficit du secteur public s'élevait au début de l'année à 20 % du produit intérieur brut.

Le vice-président de la Commission européenne, M. Henning Christophersen, a approuvé, lors d'une visite à Athènes le 9 mai dernier, les premières mesures gouvernementales. Mais il a toutefois ajouté qu'il en faudrait d'autres.

DIDIER KUNZ



هكذا من الأصل

GROUPE **TOTAL**

TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

communique

VOUS ÊTES CONVIÉS À ASSISTER AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE LE MARDI 5 JUIN 1990 A 10 H 30
PALAIS DES CONGRÈS (PARIS - PORTE MAILLOT)

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions "A" ou "B", qu'il possède, a le droit de participer à ces Assemblées, de s'y faire représenter par un mandataire actionnaire, membre de cette assemblée ou par son conjoint, ou d'y voter par correspondance.
Des formulaires de pouvoir, de vote par correspondance ainsi que des cartes d'admission sont disponibles auprès des intermédiaires financiers :

Banque Paribas, Service des Assemblées
3 rue d'Antin, 75002 Paris
ou
Crédit du Nord
6 et 8 bd Haussmann, 75009 Paris

Une fois remplis, les formulaires de pouvoir ou de vote par correspondance devront parvenir à l'un de ces établissements impérativement avant le 1er juin 1990.

NOUS SOUHAITONS VIVEMENT VOTRE PRÉSENCE OU VOTRE PARTICIPATION ET VOUS EN REMERCIONS PAR AVANCE



TOTAL CFP - 5, rue *Michel-Ange*, 75781 PARIS CEDEX 16

IMETAL

Sous réserve d'obtenir les autorisations requises, notamment par la législation des Etats-Unis, IMETAL se propose d'acquérir d'ASEA Brown Boveri Inc. les activités de la branche C.E. Minerals de cette société, pour un montant d'environ 150 millions de dollars.

C.E. Minerals, division de Combustion Engineering Inc., se range parmi les premiers producteurs mondiaux d'argiles calcinées, de silice de haute pureté et d'alumine fondue : ses produits sont principalement destinés aux industries des réfractaires, de la céramique, de la fonderie et des semi-conducteurs.

Disposant de réserves minérales importantes et d'usines qui sont situées en Georgie et au Tennessee, C.E. Minerals possède, d'autre part, une participation de 48 % dans une usine, au Venezuela, en cours de démarrage.

C.E. Minerals a réalisé un chiffre d'affaires, en 1989, d'environ 70 millions de dollars et dégagé, sur les dernières années, un résultat net supérieur à 12 millions de dollars.

En poursuivant cette acquisition, IMETAL se propose de donner une dimension majeure à sa branche Minéraux Industriels et de renforcer, d'autre part, sa présence industrielle aux Etats-Unis.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

GENEFIM

L'Assemblée générale ordinaire réunie le 18 mai 1990, sous la présidence de M. Alain Lamboley, a approuvé les comptes de l'exercice 1989.

Le résultat, qui s'est élevé à 115 979 452,23 francs, permet de distribuer à compter du 2 juillet 1990, un dividende de 28,60 francs par action, en hausse de 4,76 % sur celui servi l'année précédente. Le paiement en sera effectué à compter du 2 juillet 1990.

L'Assemblée générale ordinaire a décidé d'offrir aux actionnaires la possibilité de recevoir leur dividende en actions selon des modalités qui font ressortir un prix d'émission de 285 francs par action. Les actionnaires qui souhaitent opter pour ce mode de paiement devront en faire la demande entre le 2 et le 27 juillet prochain, passé cette date le règlement du dividende sera effectué exclusivement en numéraire.

Les perspectives d'activité pour 1990 sont satisfaisantes, et l'exercice devrait être marqué par une nette croissance du bénéfice.



UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE

L'Assemblée Générale des Actionnaires, réunie le 15 mai 1990 sous la présidence de Monsieur Philippe GESLIN, a approuvé les comptes de l'exercice 1989 dont le bénéfice net consolidé s'est élevé à 208,6 millions de francs en progression de 23,7 % sur 1988.

Elle a fixé le dividende net à 23 F par action (contre 19 F l'an passé), donnant un revenu global de 34,50 F, avoir fiscal inclus. L'augmentation est de 21 % sur l'exercice précédent.

L'Assemblée a décidé d'offrir le choix d'opter pour le paiement de ce dividende en actions émises au prix préférentiel de 464 F.



FORTE PROGRESSION DES RÉSULTATS ET DU DIVIDENDE

L'assemblée générale ordinaire du Groupement foncier français réunie le 21 mai 1990 sous la présidence de M. Bertrand Balaresque a approuvé les comptes de l'exercice 1989.

Le résultat net du GFF proprement dit s'établit à 87,4 millions de francs, contre 51,9 en 1988 soit 33,1 % du chiffre d'affaires.

Le bénéfice net consolidé part du groupe atteint 103,6 millions de francs, contre 54,6 millions de francs en 1988, profitant de l'effet de l'élargissement du périmètre de consolidation. Le résultat net consolidé par action progresse ainsi de 45 % malgré l'augmentation du nombre des actions résultant des opérations sur le capital réalisé en 1989, et s'élève à 37,28 F, contre 25,72 F en 1988.

Au cours de son allocution, le président a notamment souligné parmi les faits marquants de l'exercice :

– La création de deux nouvelles SCPI, d'une société de marchand de biens, et d'une nouvelle Sicomi régionale, la Sicomi Grand Sud-Ouest, et plus généralement les co-partenariats réalisés en France et à l'étranger au cours de cet exercice.

– Le fort développement de l'activité financière et patrimoniale au travers notamment de COFRACOMI, qui atteint, avec 1,8 milliard de francs d'engagement, et plus de 700 millions de francs de fonds propres la taille critique des grandes Sicomi.

– La forte progression des fonds propres, consécutive notamment à l'augmentation de capital du GFF à l'automne de 1989, qui représentent 65 % du total du bilan, avec 620 millions de francs, ce qui donne au groupe des moyens efficaces pour se développer dans tous ses secteurs d'activité.

– La forte valorisation du titre, qui a pratiquement doublé depuis un an, et la hausse du dividende fixé à 9,20 F assorti d'un avoir fiscal de 4,60 F contre 6,80 F et 3,40 F en 1988, en dépit de l'augmentation du nombre des actions ; ce dividende sera mis en paiement à compter du 5 juin.

– Les bonnes perspectives de résultats pour l'exercice en cours et l'exercice 1991, gagées sur les ressources des opérations lancées au cours des dernières années et qui arriveront à terme au cours de ces deux exercices.



G. H. MUMM & Cie

Le conseil d'administration de G.H. MUMM et Cie, réuni le 11 avril 1990 sous la présidence de Monsieur Alain de Gunzburg, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1989 et procédé à l'examen des comptes consolidés du groupe.

Les résultats de cet exercice se comparent ainsi qu'il suit avec ceux de l'exercice clos le 31 décembre 1988 (en francs) :

	1988	1989
– G.H. MUMM ET Cie		
Chiffre d'affaires hors droits et taxes	1.031.291.005	1.227.259.336
Résultat courant avant impôts	42.886.140	(23.453.275)
Résultat net	13.159.075	(2.260.603)
– Comptes consolidés		
Chiffre d'affaires hors droits et taxes	2.604.704.000	3.407.488.000
Résultat courant avant impôts	222.744.000	286.601.000
Résultat net (part de la société consolidante)	(162.404.000)	182.893.000

La perte courante avant impôts de F 23.453.275 de G.H. MUMM et Cie est due exclusivement aux charges financières liées à l'achat des titres de la société MARTELL en 1988, lesquelles se sont élevées à plus de 200 millions de francs en 1989.

La perte nette de l'exercice 1989 de F 2.260.603 tient compte, pour sa part, *d'une réintégration nette de provision pour hausse des prix de* F 18.790.240, contre F 73.871.046 en 1988, et d'un crédit d'impôt sur les sociétés de F 672.445 dû à l'option exercée pour le système de l'intégration fiscale au titre des exercices 1989 à 1993 inclus.

Compte tenu de cette perte nette, le conseil d'administration ne proposera pas de distribution de dividende au titre de l'exercice 1989.

En ce qui concerne le groupe, comprenant les sociétés G.H. MUMM et Cie, MARTELL et ses filiales, CHAMPAGNE PERRIER-JOUET et MUMM-CORIMA DISTRIBUTION, il convient de rappeler qu'en 1988 la consolidation avec le groupe MARTELL n'avait porté que sur la période *de neuf mois du 1er avril au 31 décembre, au lieu de douze mois en 1989.*

Au cours de cette même réunion du 11 avril 1990, le conseil d'administration a coopté aux fonctions d'administrateur de G.H. MUMM et Cie Monsieur Charles Edouard Mignot, en remplacement de Monsieur Michel Budin, décédé en novembre 1989, à la mémoire duquel le conseil a rendu hommage.

Il a également coopté administrateur à la place de Monsieur David G. Sacks, démissionnaire, Monsieur Edward F. McDonnell, Président de Seagram International.

Le conseil d'administration.

Tous ces titres ayant été placés, la présente annonce est publiée pour information seulement.

NOUVELLE EMISSION. Mai 1990

10,000,000 d'actions

The France Growth Fund, Inc.

Actions ordinaires

5,000,000 d'actions

Banque Indosuez

PaineWebber International

Nomura International

Cette partie de l'émission a été offerte hors des Etats-Unis.

5,000,000 d'actions

PaineWebber Incorporated — Nomura Securities International, Inc.

Bear, Stearns & Co. Inc. — The First Boston Corporation — Alex. Brown & Sons Incorporated

Capital Group Securities Ltd. — Deutsche Bank Capital Corporation — Donaldson, Lufkin & Jenrette Securities Corporation

A. G. Edwards & Sons, Inc. — Goldman, Sachs & Co. — Kidder, Peabody & Co. Incorporated

Lazard Frères & Co. — Merrill Lynch Capital Markets — Smith Barney, Harris Upham & Co. Incorporated

Wertheim Schroder & Co. Incorporated — Arnhold and S. Bleichroeder, Inc. — Dain Bosworth Incorporated

Gruntal & Co., Incorporated — Janney Montgomery Scott Inc. — Kokusai America Incorporated

Ladenburg, Thalmann & Co. Inc. — Neuberger & Berman

New Japan Securities International Inc. — Nippon Kangyo Kakumaru International, Inc.

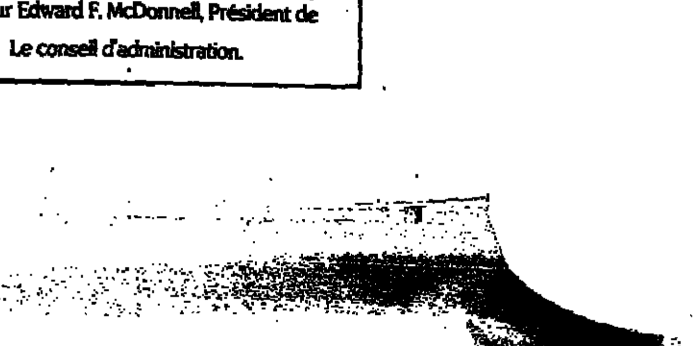
Okasan International (America), Inc. — Oppenheimer & Co., Inc.

Prescott, Ball & Turben, Inc. — Rotan Mosle Inc. — Sanyo Securities America Inc.

Stifel, Nicolaus & Company Incorporated — Wako Securities (America), Inc.

Cette partie de l'émission a été offerte aux Etats-Unis.





ÉCONOMIE

SOCIAL

Le débat à propos du projet de M. Soisson

Accord en vue entre le gouvernement et le groupe socialiste sur le travail précaire

Un accord est intervenu mardi 22 mai entre le groupe socialiste de l'Assemblée nationale et le gouvernement sur deux points de projets de réforme du travail précaire. Les députés socialistes ont obtenu, d'une part, l'inscription en tête du projet de loi, d'une déclaration de principe rappelant que la règle en matière de droit du travail restait le contrat à durée indéterminée et que les dérogations à cette règle étaient strictement limitées.

Ils ont, d'autre part, introduit un article additionnel, disposant qu'un bilan de cette loi sur le travail précaire serait dressé au 31 décembre 1991.

Si à cette date, le recours au travail précaire n'a pas diminué, le législateur reprendra ses droits, sans se sentir lié par l'accord intervenu entre les partenaires sociaux. Plusieurs autres points du texte font encore l'objet de négociations entre le gouvernement et le groupe. Ce dernier souhaiterait limiter la possibilité, déjà donnée à titre exceptionnel aux employeurs, de recourir à des contrats à durée déterminée (CDD) d'une durée de vingt-quatre mois, ou trois mois après une vague de licenciement pour raison économique.

Le groupe demande que ces dérogations ne puissent être autorisées que dans les cas où une entreprise devrait faire face à des commandes exceptionnelles à l'exportation. Le groupe souhaite également introduire une disposition permettant au salarié employé pour une durée déterminée, de demander la requalification de son contrat de travail, dans un délai de quinze jours devant les prud'hommes, s'il a l'impression qu'on l'utilise à titre précaire, sur un emploi qualifié. Les députés socialistes veulent également que des sanctions pénales puissent être prononcées contre les employeurs coupables de non-respect du délai de carence entre deux contrats à durée déterminée successifs sur un même poste de travail, ou dans les cas de non-respect des mesures de prévention et de sécurité.

Le recours à des contrats à durée déterminée serait de plus interdit pour des travaux jugés particulièrement dangereux. Enfin, toujours dans le but de diminuer le nombre d'emplois précaires, le groupe socialiste propose au gouvernement un autre amendement, destiné à inciter les employeurs à transformer les CDD en cours en contrats à durée indéterminée, par des exonérations de charges sociales pendant un an.

P. R.-D.

Les critiques du CNPF

En dépit des difficultés du projet de loi de M. Jean-Pierre Soisson sur le travail précaire, rédigé à partir de l'accord du 24 mars entre le patronat et la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC, le CNPF croit toujours à *« la politique contractuelle »*. Le 28 mai, M. Jean-Louis Giral, président de la commission sociale du patronat réunira les branches professionnelles afin de faire le point sur les négociations salariales en cours après l'appel du chef de l'Etat en faveur d'une amélioration des déroulements de carrière. Le CNPF s'affirme disposé à régler *« à froid »* et *« de façon raisonnable »* la question de la structure financière visant à amortir le surcoût de l'abaissement à 60 ans de l'âge de la retraite.

Sur sa lancée, le patronat se dit prêt à proposer aux syndicats une négociation nationale sur la formation ou sur la représentation des salariés dans les petites et moyennes entreprises, bien que, sur ce dernier point, ses interlocuteurs ne paraissent guère enthousiastes. Le CNPF y met cependant une condition : que le projet de loi sur le travail précaire ne s'éloigne pas de l'accord.

Derrière cet étalage de bonnes intentions se dissimule une irritation croissante à l'égard des initiatives de M. Soisson. D'ailleurs, les thèmes de négociations évoqués par le CNPF recouvrent des sujets sur lesquels le ministre veut intervenir dans les prochains mois (formation professionnelle et représentation des salariés) *(le Monde* du 23 mai). Dans les deux cas, un projet de loi est en préparation.

Au patronat, on considère que le ministre du travail en fait trop et empiète sur le domaine du contractuel. En revanche, le CNPF se garde de critiquer l'appel à négocier les salaires lancé par M. Mitterrand (le souci de ne pas apparaître antigouvernemental n'y est sans doute pas étranger).

Le CNPF redoute que M. Soisson ne fasse la part trop belle aux députés socialistes, très critiques à l'égard du projet de loi sur le travail précaire. Le CNPF craint par exemple que dans l'accord assouplissant le recours à des contrats à durée déterminée en cas *« de survenance dans l'entreprise d'une commande exceptionnelle, notamment à l'exportation »*, le mot *« notamment »* ne soit supprimé. Pourtant il est conscient que cette éventuelle modification serait insuffisante pour déclencher le fameux article 47 prévoyant la nullité de l'accord si la loi s'en écartait sensiblement.

JEAN-MICHEL NORMAND

Dix jours après le début de la grève

Les cheminots de Chambéry durcissent leur action

CHAMBÉRY

de notre correspondant

Après dix jours d'une grève massivement reconduite, les cheminots CGT et CFDT de la région SNCF de Chambéry (1), désormais rejoints par FO, ont encore durci leur action le mardi 22 mai. Depuis le samedi 19, ils maintiennent le barrage des voies en gare de Chambéry *(le Monde* du 22 mai), interdisant tout trafic régional et international. Dans la nuit de lundi à mardi, ils ont arrêté, durant six heures, des trains de voyageurs à Culoz (Ain), et ils ont retenu, dans son bureau, M. Pierre Gaudry, le directeur régional, pour obtenir l'engagement de nouvelles négociations.

Mille emplois perdus en dix ans

« Nous sommes les premiers à réagir. Mais bientôt les autres régions seront concernées. » Pourtant, selon M. Bernard Gotteland, (CFDT), les agents de conduite ne sont pas *a priori* hostiles au plan que la direction nationale des transports de la SNCF a décidé de mettre en œuvre sur l'un des principaux axes de circulation des marchandises, entre le Benelux et l'Italie, par Dijon, l'Ain et la Savoie. *« L'interpénétration des régions doit permettre d'accélérer le rythme de circulation, d'ajouter des trains supplémentaires et d'améliorer notre compétitivité »*, explique M. Gaudry. Mais les syndicats manifestent leur inquiétude.

« Alors que le trafic a augmenté de 20 %, les effectifs n'ont pas cessé de diminuer. Depuis quatre ans, plus d'une centaine d'agents de conduite sont partis à la retraite (sur huit cent trente en 1985), sans être remplacés », indique M. Alain Ruiz (CGT). Dans le nouveau système, les conducteurs passeront d'une région à l'autre, affectés à un train et à une « traction ».

Les grévistes n'ont pas craint l'incompréhension des usagers, voulant prouver que cette région SNCF, qui, avec un peu moins de sept mille agents, a perdu mille emplois en dix ans, occupait encore une position stratégique. Depuis quelques jours, le trafic est interrompu aussi bien en Savoie et en Haute-Savoie vers Genève, qu'en direction de l'Italie.

MICHEL DELBERGHE

(1) Celle-ci s'étend de Grenoble à Bourg-en-Bresse, en incluant les deux départements de la Savoie et de Haute-Savoie.

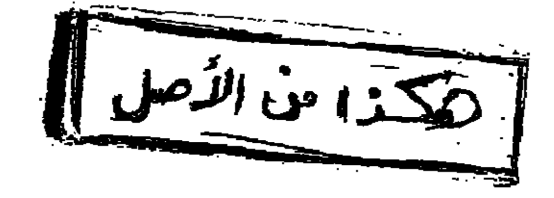
□ ***Préavis de grève des contrôleurs aériens pour le 28 mai.*** – Le Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (SNCTA) et la CGT ont déposé un préavis de grève pour le lundi 28 mai. Si la réunion de conciliation sur les revendications salariales ne débouchait pas, quatre cents vols pourraient être perturbés. D'autre part, la CGT a choisi le week-end le plus chargé de l'année pour lancer un mot d'ordre de grève chez les contrôleurs de la navigation aérienne de la région de Nice le samedi 26 et le dimanche 27 mai.

ÉTRANGER

Le gouvernement soviétique va présenter sa réforme économique au Parlement

Le gouvernement soviétique est parvenu à un accord sur l'essentiel du programme de réformes économiques destinées à instaurer une économie de marché en URSS, a déclaré mardi 22 mai le président Mikhaïl Gorbatchev, lors d'une réunion du conseil présidentiel. Conformément à ce programme, les prix des principaux produits alimentaires devraient être fortement augmentés dans les premiers mois de l'année prochaine, selon les indications fournies en début de semaine par Interfax, publication non-officielle de Radio-Moscou (*le Monde* du 23 mai). Le projet de réforme économique sera présenté jeudi 24 mai au Parlement par le premier ministre, M. Ryjkov. *« Le gouvernement a effectué un gros travail ces deux derniers jours, même s'il y en a encore sur une série de points »*, a affirmé M. Gorbatchev, ajoutant que *« ce qui est maintenant important est de se mettre d'accord sur la tactique en vue de réaliser le programme économique, et des discussions sont en cours sur son calendrier. »* (AFP).

□ **HONGRIE : accélération des réformes économiques.** – Le nouveau gouvernement hongrois va accélérer la privatisation de l'économie et s'intégrer davantage à l'Europe. Telles sont les principales dispositions économiques du programme présenté mardi 22 mai au Parlement par le nouveau premier ministre, M. Jozsef Antall.



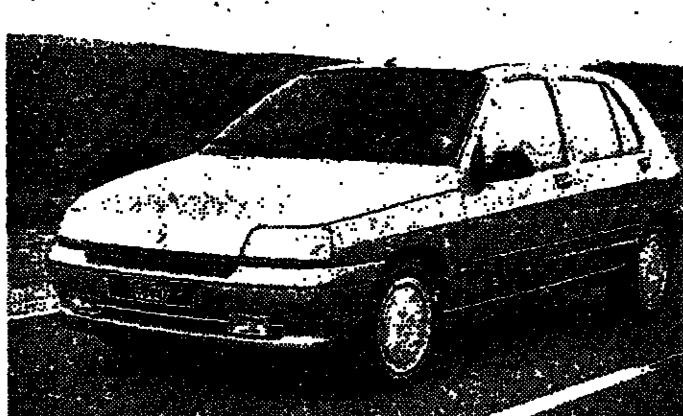
هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

AUTOMOBILE

La Clio de Renault : bien des satisfactions

On ne peut pas, c'est la loi de l'âge, rajeunir éternellement un modèle de voiture. « Facing », « lifting » et autre prothèse ne peuvent - comme dans d'autres circonstances - que prolonger artificiellement la séduction d'un véhicule. L'arrivée de la Clio de Renault, pour qui l'a conduite, souligne à l'évidence ce constat. Pour être plus précis, la dernière production de la Régie, par son comportement sur la route et les solutions tant mécaniques qu'esthétiques choisies par la marque en prévision de la grande bagarre des années à venir, semble reléguer loin derrière elle bien des modèles de la concurrence, mais aussi la R 5, qui pourtant poursuit en modèle de base sa carrière.



A vrai dire, seule la 205 de Peugeot, à partir d'un certain niveau d'équipement, nous semble capable, si l'on ne tient pas compte des prix, de résister à l'assaut. Chaque concurrente dans un domaine particulier - tenue de route (sécurité), habitabilité (situation à bord), motricité (performances) - peut certes se distinguer. Il reste que la Clio, sous la réserve que sa longévité ne peut être encore évaluée, réuni un total d'atouts remarquable pour une voiture populaire, bien que coûteuse, et destinée à la grande série.

Silhouette - donc style - dans « le coup » (bio-design, dit-on aujourd'hui), moteurs à la hauteur des missions, philosophie générale du modèle : aucun des paramètres qui déterminent, à l'heure actuelle, les choix que font les constructeurs n'a semble-t-il été négligé.

Le style : on ne peut guère reprocher grand-chose au style inspiré à Renault par des approches que la concurrence a certes parfois déjà explorées, mais qui gardent la patte « maison ». Arrondis rassurants, sobriété et audace à la fois dans les lignes générales, la Clio apparaît « conviviale ». Ce qui ne va pas forcément avec d'autres préoccupations et notamment avec le fameux Cx (coefficient de pénétration dans l'air), ici arrêté à 0,33, ce qui est bien sans être excellent. Le Cx agit sur la consommation pour une part, et pour une autre part sur les bruits aérodynamiques.

Philosophie du modèle : Renault attaque le créneau « petite voiture », en la voulant urbaine par son encombrement, routière par ses qualités de motricité et son confort. Pour y parvenir, la marque française fait un effort particulier sur l'homogénéité et la finition (trois niveaux disponibles qui touchent d'abord l'équipement). Elle vise ainsi le « haut de gamme » des petits véhicules.

Motricité : les groupes moteurs choisis vont de 1 108 cm^3 à 1 721 cm^3. C'est-à-dire d'emblée (à travers quarante-cinq versions si l'on tient compte de toutes les variantes), un éventail de puissances qui vont de 49 chevaux, en exploitation maximale, à 92 chevaux. (Il y a aussi un diesel dans l'affaire.)

Tous ces groupes (à l'exception du 1 108 cm^3 non disponible lors de nos essais) ont une qualité commune : celle de répondre à la demande que la circulation exige aujourd'hui. C'est-à-dire une puissance suffisante pour entraîner une « caisse » somme toute lourde (de 760 kg à 950 kg) sans devoir jouer excessivement avec les rapports de la boîte.

Comportement routier : c'est la grande qualité du nouveau modèle de Renault. Situations logiquement difficiles, grandes courbes, freinages impromptus, épingles, sols dégradés, la Clio se sort d'affaire avec aisance. Des roues indépendantes, tant à l'avant qu'à l'arrière, l'absence de roulis déterminant, l'étagement de la boîte bien calculé, l'amortissement mesuré, sont à l'origine de ce comportement digne des GTI et autres modèles à hautes prétentions. En appui, la voiture suit la courbe sans déport et reprend sans intervention musclée sa trajectoire naturelle. On doit aussi cette qualité routière à la direction, dont le boîtier est placé très bas (assistée dès les modèles 1 400 cm^3 en option, tout comme l'ABS-Bosch avec le 1 721 cm^3).

Le confort : bien assis dans un compartiment dont le tableau de bord est dans l'inspiration du style général - tout en rondeurs - conducteur et passagers pourront goûter - du moins aux vitesses couramment pratiquées - une insonorisation poussée. Le ronflement du moteur autant que les traditionnels bruits de caisse et de trains sont bien contrôlés. La place à l'arrière dépend en revanche de la longueur des jambes du conducteur ou du passager avant.

Les coûts : Renault a choisi de placer ses nouvelles voitures dans une fourchette de prix qui va de 53 100 francs à 80 000 francs. C'est un choix déterminé qui place la Clio directement en concurrence avec les modèles les plus complets que proposent les autres marques. Mais la Régie ajoute à ses voitures des avantages encore peu répandus : pas de première révision, une boîte graissée à vie, des vidanges à effectuer tous les 10 000 kilomètres et des contrôles aussi espacés.

Bien des raisons, liées aux autres, pour que la nouvelle arme de la Régie fasse montre rapidement d'une efficacité bien utile sur un marché qui fait la part belle aux petites étrangères. En tout état de cause, ces Clio donneront aux conducteurs qui l'auront prise en main bien des satisfactions.

CLAUDE LAMOTTE

INDUSTRIE

Un rapport au Sénat

L'opposition critique la gestion « impécunieuse » du secteur public

« Nous sommes entrés dans l'ère des subterfuges. » Dans un rapport d'information rendu public mardi 22 mai, M. Roger Chinaud, sénateur UDF et rapporteur de la commission des finances du Sénat, critique vivement la gestion des entreprises publiques du gouvernement Rocard. Estimant que la règle fixée par le président de la République du « *ni privatisation ni nationalisation* » est « *transgressée* » en permanence, il dénonce l'Etat actionnaire « *impécunieux* » qui fait mal son travail en versant trop peu de dotations aux entreprises.

M. Chinaud souligne en particulier les méfaits des échanges de participations auxquels doit se livrer le ministère des finances pour regonfler « *le nominal* » du capital des firmes : l'UAP entre à la BNP et inversement, Thomson échange des titres avec le Crédit lyonnais, etc. Cette « *endogamie* » conduit à des organigrammes « *inextricables* » qui représentent des « *bouffées d'oxygène* » mais qui ne sont que temporaires et se traduisent toutes par un recul de la participation directe de l'Etat. Son contrôle de l'UAP est ainsi passé entre 1982 et 1990 de 88,8 % à 65,6 %, celui du GAN de 89,9 % à 84 %, celui de la BNP de 100 % à 66,4 %, de Rhône-Poulenc de 100 % à 57 % ou de Renault de 100 % à 75 %.

A continuer cette politique, estime M. Chinaud, le gouvernement affaiblit les entreprises publiques, contraintes d'adopter « *de façon quasi méthodique, ce que d'aucuns prétendent être les défauts anciens du secteur privé : capitalisme sans capital, holdings en cascade, capital sans droit de vote, indépendance des managers cooptés, tour de table fermé* ».

Après des informations publiées par la presse néerlandaise

Olivetti dément tout projet de vente à Philips

La société Olivetti « *dément de la façon la plus absolue et catégorique que des négociations soient en cours avec qui que ce soit, y compris Philips, impliquant une éventuelle cession d'actions* », dans un communiqué publié mardi 22 mai à Ivréa, à la suite des informations parues le même jour dans la presse néerlandaise (*le Monde* du 22 mai).

De son côté, le holding d'Olivetti, la CIR, qualifie cette nouvelle d'« *absolument fausse* ». Chez Philips, un porte-parole, M. Cor Vreven, s'est refusé à tout commentaire, se contentant de rappeler que son groupe était « *en discussion avec plusieurs entreprises, dont Olivetti* ». Quelques heures plus tard, le groupe néerlandais assurait « *qu'il n'a jamais acquis des actions Olivetti* » et « *qu'il n'est pas en négociation avec CIR sur l'acquisition d'actions Olivetti* ». Olivetti pour sa part a précisé qu' « *en ce qui concerne spécifiquement nos relations avec Philips, nous réaffirmons que nous avons actuellement avec cette société des discussions techniques en vue d'une éventuelle collaboration technologique et/ou commerciale dans des segments particuliers et limités de marchés* ». « *Olivetti a actuellement des entretiens avec plusieurs autres sociétés dont Philips, mais aucun ne prévoit de cession d'actions* », renchérissait de son côté la CIR.

45 millions de visiteurs étrangers attendus

La France restera le premier pays touristique européen en 1990

M. Olivier Stirn, ministre du tourisme, a rendu publiques les prévisions favorables faites par ses services pour la saison 1990. Il table sur une croissance d'environ 5 % qui porterait à 45 millions le nombre des visiteurs étrangers en France (43 millions en 1989) et à 110 milliards de francs les recettes en devises (contre 105 milliards).

Ces performances prévisibles, dues à la promotion des fêtes du Bicentenaire et à la cherté des prix touristiques dans les autres pays européens, maintiendraient la France à la première place européenne devant l'Espagne et l'Italie, mais elles ne permettront peut-être pas de réaliser le même solde positif - de 40 milliards de francs - qu'en 1989.

En effet, les Français sortiront du territoire toujours en plus grand nombre et des incertitudes subsistent sur les recettes en provenance du Japon et des Etats-Unis.

□ **Erratum.** Une erreur nous a fait écrire dans *le Monde* du 23 mai en page 22 (article consacré à Fiat et Renault) qu'en 1944 s'affrontèrent à Cassino Américains et Italiens. Il fallait bien évidemment lire Américains et soldats allemands.

Trois projets de loi pour renforcer la sécurité routière

Le conseil des ministres devait adopter, le 23 mai, trois projets de loi destinés à mettre en œuvre des décisions prises au comité interministériel de la sécurité routière du 21 décembre 1989.

Le premier autorise les officiers de police judiciaire à ordonner un contrôle d'alcoolémie sans avoir besoin d'une réquisition du procureur de la République ou en l'absence de tout accident.

Le deuxième permet aux forces de l'ordre de retenir un deux roues, dont le conducteur a été verbalisé pour absence de casque protecteur, jusqu'à ce que le contrevenant se soit mis en règle de ce point de vue.

Le troisième oblige le vendeur d'un véhicule, à prouver, avant tout transfert de carte grise, qu'il a acquitté les amendes infligées pour des contraventions au code de la route.

□ **M. Couvelaire président de la chambre syndicale du transport aérien.** - M. Alexandre Couvelaire, président-directeur général de la compagnie Euralair et de Mooney Aircraft, a été porté à la présidence de la chambre syndicale du transport aérien (CSTA). Il succède à ce poste à M. Pierre Eelsen, président de la compagnie Air Inter. La CSTA regroupe une partie des transporteurs aériens français. En leur nom, elle négocie les accords collectifs concernant les conditions de travail et les salaires du personnel.

Rapprochement nippo-germanique

Daimler-Benz et Mitsubishi vont construire une usine en URSS

Les deux géants industriels ouest-allemand et japonais Daimler-Benz et Mitsubishi travaillent en commun à l'implantation d'une usine automobile en URSS, a annoncé mardi 22 mai à Tokyo M. Yoshio Taniguchi, vice-président de Mitsubishi Corp., une des filiales du groupe nippon. Située près de Gorki, cette usine fabriquera des automobiles Mercedes dans un délai qui n'a pas été précisé. D'après l'agence japonaise Jiji, la production sera de 240 000 à 300 000 véhicules par an.

Les deux groupes sont également convenu que Mitsubishi Motor fournirait des pièces détachées à Mercedes-Benz pour ses véhicules destinés au marché du Sud-Est asiatique. Les filiales de Mitsubishi vont aussi engager des discussions avec deux autres filiales de Daimler-Benz : AEG dans le domaine des semi-conducteurs et DASA dans la recherche aéronautique. Ces différents accords s'inscrivent dans le cadre du rapprochement entre les deux groupes qui avait été annoncé en mars dernier.

COMMUNICATION

Accord sur la chaîne francophone

Nouvelles mesures pour pérenniser TV 5

MONTRÉAL

de notre correspondante

Réunis lundi 21 mai à Montréal, les ministres responsables de TV5 en France, en Belgique, en Suisse, au Canada et au Québec ont manifesté leur intention de pérenniser la chaîne de télévision francophone et de restructurer son réseau pour lui donner une meilleure cohérence de part et d'autre de l'Atlantique.

Les ministres se réuniront désormais deux fois par an (le prochain rendez-vous a été fixé au 9 novembre à Liège). Ils auront pour mission de définir les orientations générales et les priorités de développement géographique du réseau, de fixer les niveaux de contribution gouvernementale et de statuer sur l'entrée de nouveaux partenaires.

A terme, un seul organisme chapeautera tout le réseau, et remplacera les deux conseils de coopération existants, l'un pour TV5 Europe et l'autre pour TV5 Québec-Canada.

M. Alain Decaux n'a pas été le dernier des participants à la réunion à se déclarer « *ravi* » de ces résultats. Et pour cause. Le secrétaire d'Etat à la francophonie n'avait pas hésité l'été dernier à brandir la menace d'un retrait de la France, à défaut d'obtenir une amélioration des structures et de la programmation du réseau.

A ce dernier chapitre, une réflexion profonde a été engagée, a indiqué M. Decaux. Sur TV5 Europe, la grille de septembre fera une part plus large à l'information européenne mais aussi canadienne, avec un bulletin diffusé quotidiennement. Une nouvelle politique en matière de fictions et de variétés est également en cours d'élaboration. La durée des programmes devrait passer de neuf heures à dix-huit heures journalières, le président de TV 5 demandant une augmentation de 40 % de son budget, actuellement environ 100 millions de francs.

TV5 Québec-Canada, que 9 % seulement des abonnés québécois au câble regardent quelques heures par semaine, devrait, quant à elle, diffuser plus d'émissions européennes et produire, pour l'Europe, des programmes de meilleure qualité avec des moyens financiers accrus. C'est du moins ce que recommande un rapport *ad hoc* en bonne voie d'être adopté.

Soucieux de montrer que la France, où la diffusion de TV5 suit la lente pénétration du câble dans les foyers (250 000 abonnés seulement), ne se désintéressait pas de la francophonie, M. Decaux a annoncé que FR3 diffusera dans les mois à venir un bulletin de nouvelles canadiennes chaque matin. FR3 devrait de plus consacrer toutes ses émissions du vendredi matin à la francophonie.

MARTINE JACOT

Durcissement du conflit à l'« Union de Reims »

REIMS

de notre correspondant

Avec la fermeture mardi 22 mai des ateliers et de l'imprimerie, c'est l'impasse totale dans le conflit qui oppose depuis le 14 avril le Syndicat du Livre CGT, *rejoint par la CFDT dans certaines actions,* à la direction du quotidien régional *l'Union* qui appartient au groupe France-Antilles dont le PDG est M. Philippe Hersant.

Le mouvement s'inscrit dans le cadre d'une négociation visant, selon la direction, à moderniser le journal de Reims, redresser la courbe des ventes et, selon les syndicats, à obtenir satisfaction sur des revendications relatives aux salaires et à l'emploi. La CGT juge « *inacceptables et insignifiantes* » les propositions de la direction ; celle-ci qualifie d' « *exorbitantes* » les demandes formulées par la CGT . L'application du cahier revendicatif, soutient M. Pierre-Jean Bozo, le directeur général, reviendrait à engager le double du remboursement annuel de la dette concordataire à une heure où l'entreprise, en situation de redressement judiciaire, doit honorer une échéance importante.

Six semaines après le déclenchement du conflit, les deux parties n'ont toujours pas négocié, tant sur le volet social (posé en préalable par la CGT) que sur le plan de modernisation qui entraînerait la suppression de vingt-sept postes de clavistes. La mise en route d'une procédure de sanctions à l'encontre de sept rotativistes a provoqué la semaine dernière un durcissement des positions. A la suite de quoi la direction a bloqué la distribution du journal daté 22 mai qui comportait, en première page, un communiqué imposé par les ouvriers du Livre et publié à l'insu de la rédaction et de l'éditeur (*le Monde* du 23 mai). La direction a décidé que dorénavant *l'Union* ne sortirait pas tant qu'elle n'obtiendrait pas un engagement formel garantissant « *la parution d'un journal conformément aux décisions de la rédaction et de l'éditeur* ». Aussi a-t-elle décidé mardi 22 mai de fermer les ateliers de photocomposition et l'imprimerie de labeur où elle a fait apposer des scellés.

DIDIER LOUIS

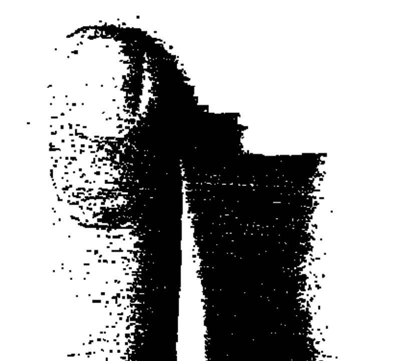
M. Martin Desprez quitte le groupe Amaury

M. Martin Desprez, directeur général du groupe Amaury et du *Parisien* a décidé de quitter ses fonctions le 1er juin, pour « *créer ses propres activités* », en accord avec le PDG du groupe, M. Philippe Amaury. « *J'ai envie de mener à bien un projet personnel qui touche à la communication mais que je ne pouvais réaliser au sein du groupe Amaury* », nous a indiqué M. Desprez qui dément « *toute dissension avec la direction du groupe* ». C'est M. Jean-Pierre Courcol, directeur général de *l'Equipe* et adjoint de M. Desprez depuis quinze ans, qui le remplacera. Par cette nomination, M. Amaury entend maintenir « *une politique qui a fait ses preuves* ». M. Martin Desprez, cinquante ans, diplômé d'HEC, est entré en 1981 dans l'équipe de direction du groupe Amaury, après avoir été président du directoire d'Havas - Conseil et directeur général adjoint de la CEP (Compagnie européenne des publications). Une triple mission lui est alors confiée : réorganiser, sous la présidence de M. Philippe Amaury, désigné par les tribunaux comme successeur d'Emilien Amaury, le quotidien ébranlé par un conflit de vingt neuf mois (de mars 1975 à août 1977) avec le Livre CGT ; améliorer la rentabilité des sociétés du groupe (journaux, imprimerie, régie publicitaire) et mettre en place une politique de développement externe. Ce plan a porté ses fruits : *le Parisien* a accru sa diffusion de 19 % entre 1980 et 1989 pour atteindre une diffusion de 397 081 exemplaires l'an dernier, tandis que *l'Equipe* a augmenté ses ventes de 15 % (263 798 exemplaires) et que les quotidiens dans lesquels le groupe Amaury détient des participations - *le Maine libre, le Courrier de l'Ouest* - ont renforcé leur position. Un bilan cependant obscurci par le retrait du *Parisien* de l'imprimerie du *Monde* et, selon le CESP, par une baisse de l'audience du journal en 1988 - 1989. Mais la direction du *Parisien* l'a récemment contestée en mettant en cause la méthodologie du CESP.

Y. - M. L.

□ **Eurexpansion participe à un regroupement de la presse économique suédoise.** - *Les sociétés Ingenjörsförlaget (publications techniques)* et Affarsvarlden (éditeur de l'hebdomadaire du même nom) vont fusionner sous le nom de Ekonomi & Teknik Media AB, deuxième groupe de presse économique suédois derrière Bonnier. A cette occasion, le groupe français Eurexpansion prendra une participation de 25 % dans le nouvel ensemble, qui réalise un chiffre d'affaires de 225 millions de francs.

□ **Coopération entre les Izvestia et le groupe Hearst** - Le quotidien du gouvernement soviétique, Izvestia, et le groupe de presse américain Hearst, envisagent de publier en commun un hebdomadaire soviéto-américain, dont le numéro zéro est prévu pour le 4 juillet. Tiré à 25 000) exemplaires, et diffusé dans la langue de chaque pays, cette publication s'appellerait *We-Miy*, conjonction des mots russe et anglais signifiant « nous »



COMMUNICATION

Nouvelles mesures pour pérenniser TV 5

Durcissement du confli[...] à l'« Union de Reims »

M. Martin Desprez quitte le groupe [...]



CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD · LE SOIR · Le Monde · Süddeutsche Zeitung · CORRIERE DELLA SERA · EL PAIS · De Standaard · THE INDEPENDENT



High potential financial opportunities/France

European Comptrollers

With over 4 000 employees and sales of FF 2 billion, the CONCEPT Group is the third largest software services company in France, and the sixth largest in Europe. Market-leaders in the supply of I.T. expertise designed for the finance, accounting and management professions, we have enjoyed exceptional growth in France and throughout Europe (UK, Germany, Netherlands, Belgium, Italy...); this has created exciting opportunities for ambitious, high-potential European Comptrollers.

Initially based in France, you will be fully integrated into our teams in order to learn about our structures, methods and products. As you will participate in all the activities of a comptroller, you will quickly gain an overview of the business. After a familiarisation period of approximately two years, you will be ready to move on to greater financial management responsibility, either within France or your native country.

Aged between 25 and 30, you will either be newly-qualified or already have experience in a management or finance role. A European with either English, German or Italian as your mother tongue, you must be perfectly fluent in English and be able to speak French.

Thanks to your advanced financial training, flexibility and initiative, you will quickly be able to adapt to our company structures.

If you are keen to develop a European career with a French group whose position and reputation are undisputed, send a handwritten letter, together with your CV and salary requirements, to CONCEPT RECRUTEMENT, 2 place André Malraux, 75001 Paris, France. (Please quote ref. NO510).

CONCEPT RECRUTEMENT



16 000 personnes dans le monde, 11 filiales françaises, 29 filiales étrangères, 10 divisions dont les activités s'exercent dans les secteurs industriels de l'aéronautique et l'automobile, des produits et services caractérisés par une technologie avancée. La DIVISION RALENTISSEURS TELMA conçoit, fabrique et commercialise des ralentisseurs électromagnétiques pour les VEHICULES INDUSTRIELS. REALISANT PLUS DE 60% DE SON CHIFFRE D'AFFAIRES HORS DE FRANCE, elle recherche un :

Ingénieur liaisons techniques
Italie

Au sein du Service Assistance Technique, basé au siège de notre Division en FRANCE (PARIS), vous aurez pour principale mission d'assurer des liaisons techniques très suivies auprès de constructeurs italiens de véhicules industriels (Service Marketing, Essais, Etudes électroniques et électriques) et des distributeurs en Italie.

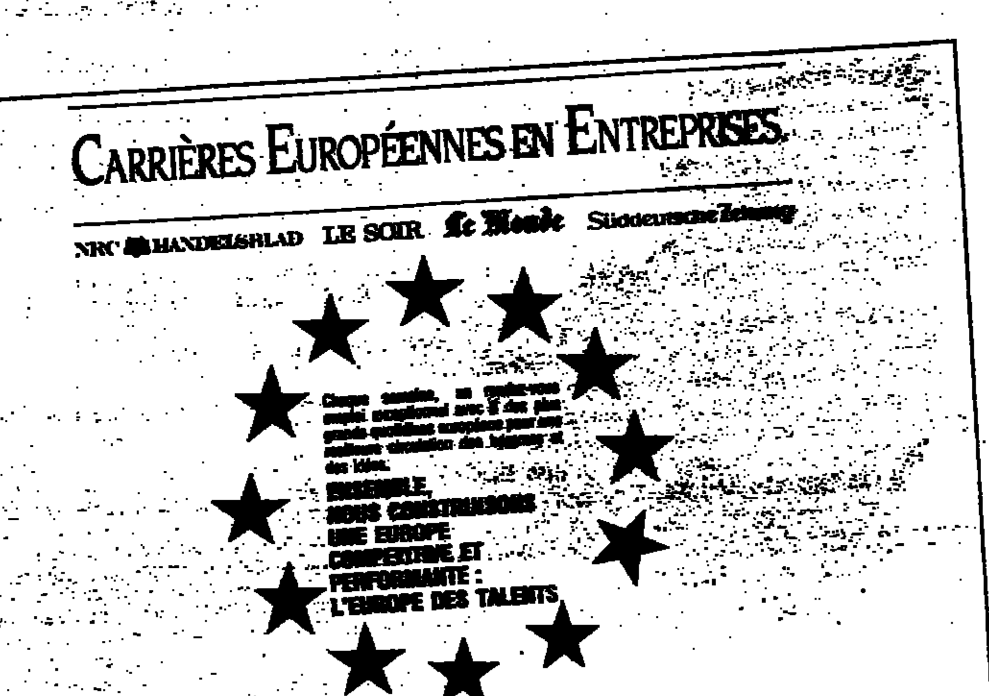
Agé d'au moins 27 ans, ingénieur Mécanicien de formation, vous justifierez d'une expérience similaire de 3 à 4 ans acquise si possible dans le secteur automobile ou poids lourds.

Vous êtes ouvert aux contacts, rigoureux, tenace, disponible pour de fréquents déplacements, trilingue français, anglais, italien.

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature, qu'il traite confidentiellement, en précisant votre niveau de rémunération actuelle, sous référence 9029/LM au 7 rue de Monceau, 75008 Paris. Tél. : 42.89.10.25.

* Cette annonce est couplée avec Le Monde + Le Corriere della Serra.

GR&P Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



CASE POCLAIN SA, filiale du puissant groupe américain TENNECO, est parmi les leaders mondiaux dans le domaine des matériels de Travaux Publics et agricoles. Nous recherchons

RESPONSABLE EUROPEEN CONTROLE ET OPTIMISATION DES STOCKS ET FLUX DE PRODUITS FINIS (Matériel TP)

Interface entre les Directions des Ventes et Production Europe, il met en oeuvre une politique efficace de gestion, contrôle et prévision des stocks et flux de produits finis, avec pour objectif final de réduire les coûts et les temps d'immobilisation de ces produits dans un contexte dynamique de Juste à Temps.

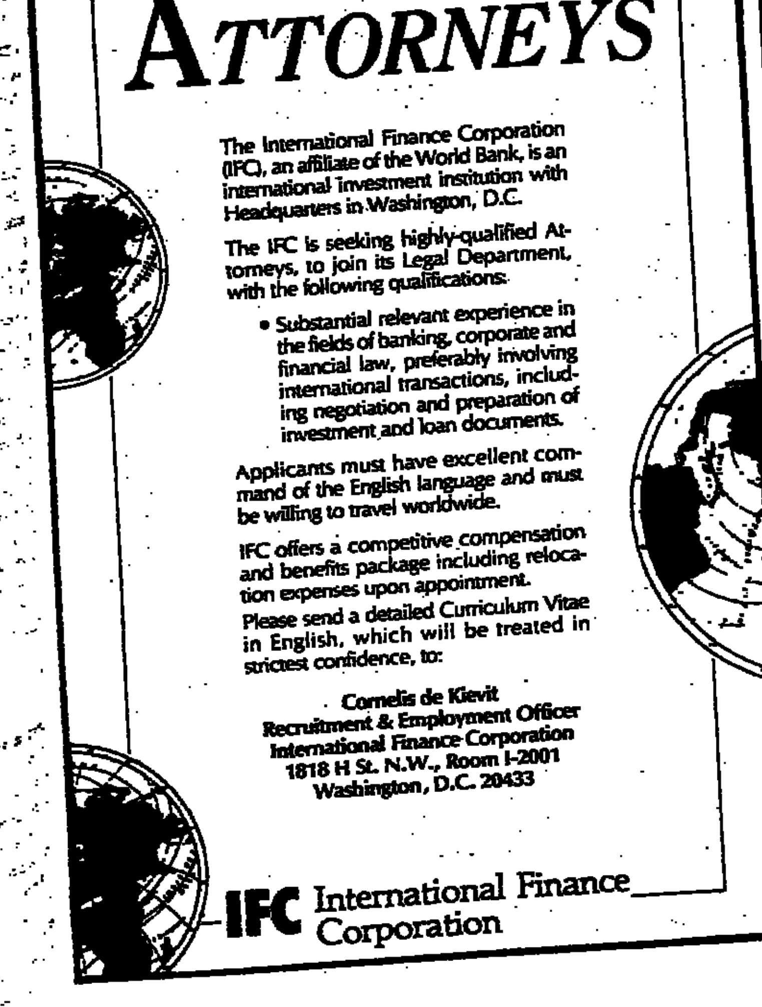
Environ 35 ans, maîtrisant parfaitement l'anglais et de formation supérieure, vous avez une expérience solide de 7 à 10 ans dans le suivi et l'optimisation des stocks de produits finis et la gestion des flux de matières. Vous connaissez de préférence les particularités de nos process de production ou des secteurs industriels similaires au nôtre.

Ce poste basé en région parisienne implique des déplacements à l'étranger.

Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo, prétentions) en indiquant la référence 5154M à notre conseil ACTIMAN, qui vous garantit une entière discrétion, 251 Bd Péreire - 75017 PARIS - Fax 40.55.05.00.
Vous trouverez également cette annonce dans The Independent du 22 mai.

CONTESSE

Le Monde de l'International



ATTORNEYS

The International Finance Corporation (IFC), an affiliate of the World Bank, is an international investment institution with Headquarters in Washington, D.C.

The IFC is seeking highly-qualified Attorneys, to join its Legal Department, with the following qualifications:

- Substantial relevant experience in the fields of banking, corporate and financial law, preferably involving international transactions, including negotiation and preparation of investment and loan documents.

Applicants must have excellent command of the English language and must be willing to travel worldwide.

IFC offers a competitive compensation and benefits package including relocation expenses upon appointment.

Please send a detailed Curriculum Vitae in English, which will be treated in strictest confidence, to:

Cornelis de Kievit
Recruitment & Employment Officer
International Finance Corporation
1818 H St. N.W., Room I-2001
Washington, D.C. 20433

IFC International Finance Corporation

ONSTREAM

Société internationale secteur pétrolier

recherche
pour l'Afrique de l'Ouest et le Moyen-Orient

SUPERVISEURS ET TECHNICIENS

- Mécanique,
- Électricité,
- Instrumentation,
- Opérateur de production,

Rotations hebdomadaires (4/4, 6/4, 9/3 ou 12/4).
Déplacement en célibataire.

Envoyer d'urgence candidatures avec C.V. et photo à Médias Conseil Ramos, réf. GF, 82, av. Marceau, 75008 Paris.

L'Université de Bruxelles recrute à partir de l'année 1990-1991 :

- 1 chargé de cours à plein temps ;
- 1 assistant plein temps.

Dans le domaine de l'histoire de l'art contemporain (XIX[e] et XX[e] siècle).

Renseignements à la Faculté de philosophie et lettres, CP 175, Université libre de Bruxelles, 50, av. F.-D. Roosevelt — B-1050 Bruxelles. Tél. : 0032/2/6422403 - Fax. : 0032/2/6422450.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

PRÉVOYEZ MAINTENANT VOTRE AVENIR

Vous êtes un ingénieur commercial expérimenté ?
Nous vous offrons un bon salaire plus une prime dans de très bonnes conditions de travail.
Nous sommes un fabricant — leader dans son domaine — spécialisé dans la construction de machines automatiques, dans le domaine du BTP, de la sidérurgie et de l'industrie du fil métallique.
Du fait de notre forte expansion, nous recherchons :

5 INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Vous consacrerez 70 % de votre temps de travail à des déplacements dans les pays suivants : France, Belgique, Suisse.
Veuillez adresser votre candidature à : ERGON GmbH, Berliner Allee 61, 4000 Düsseldorf 1. Tél : 211/320509, Fax : 328233.

Filhet-Allard & Cie
SOCIETE DE COURTAGE D'ASSURANCES
M A D R I D

Leader incontesté sur le Sud-Ouest dès les années 80, cofondateur du groupe FORCE sur le plan national en janvier 90, une vocation résolument européenne nous fait créer aujourd'hui avec un de nos principaux confrères espagnols (membre d'un des premiers groupes financiers de la péninsule), une filiale à MADRID : FILHET ALLARD ESPAÑA.

Soyez-en le 1er

DIRECTEUR COMMERCIAL

. Mission : basé à Madrid, vous serez notre "ambassadeur permanent" en Espagne pour y développer une clientèle d'entreprises industrielles et commerciales franco-espagnoles avec le soutien logistique et technique de nos partenaires locaux.

Diplômé d'études supérieures commerciales (Bac + 5), parfaitement BILINGUE Français-Espagnol, vous êtes un professionnel de l'assurance des risques industriels.

. Autonome et dynamique, vous avez un sens relationnel aigü, le goût du challenge et des responsabilités commerciales.

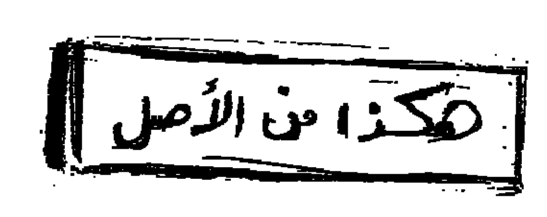
Venez rejoindre une équipe de "sportifs" sachant conjuguer performance et fair-play, convivialité et ouverture sur le monde ; nous négocierons ensemble les modalités de notre collaboration.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf DB 3391 FA à notre conseil
Dominique de Baillenx
BRAIN SEARCH CONSULTANTS
84, cours de Verdun - 33000 BORDEAUX



BORDEAUX - LYON

Mesures de la CSNCR



هكذا من الأصل

CHALLENGING POSTS IN AN INTERNATIONAL ENVIRONMENT

The COSINE *Project Management Unit* (CPMU) is being set up by RARE (Réseaux Associés pour la Recherche Européenne) to initiate, maintain and monitor the many international projects which make up the EUREKA Project COSINE (Cooperation for OSI Networking in Europe) involving 20 European governments and the Commission of the European Communities. The project aims at creating a common operational OSI infrastructure for the European Research Community. Its mandate is for a 3 year period.

In this context the CPMU has the following vacancies for suitably qualified staff.

DIRECTOR
(ref. CPMU recruitment 1)

Project Development Manager
(ref.CPMU recruitment 2)

Services Coordination Manager
(ref.CPMU recruitment 3)

Technical Development Manager
(ref. CPMU recruitment 4)

Head of Administration
(ref. CPMU recruitment 5)

Nature of duties/ experience required
The CPMU Director will be responsible for developing and implementing project plans in the field of OSI networking as well as for overall financial management. He/she will manage a small team of experienced personnel.

The successful candidate will be able to demonstrate:
- *a sound knowledge of OSI networking*
- *a proven track record of managing large, international projects*
- *the ability to motivate a team of professionals from different countries and backgrounds*
- *sensitivity to the needs of users and funding bodies.*

The other posts will cover a wide range of tasks in connection with the development, marketing and administration of COSINE projects, services and products on an international market from both a technical and financial standpoint.

Successful candidates, who must be nationals of one of the COSINE member countries, will be able to demonstrate a varying range of financial, project management, administrative and technical skills and experience in the area of OSI networking.

Further information concerning the precise nature of duties can be obtained from the RARE Secretariat.

The working language is English but candidates should have a good knowledge of at least one other European language.

Salaries will be commensurate with the level of duties and experience and assistance will be given in relocating to Amsterdam, which is foreseen as the future headquarters of the CPMU.

If you find the prospect exciting and would like to be considered for any of these positions, please send your full Curriculum Vitae, preferably in English, in complete confidence, quoting the appropriate reference by 22 June 1990 to:

(For ref.CPMU recruitment 1)
Klaus ULLMANN
RARE President
c/o DFN VEREIN
Pariser Strasse 44
D-1000 BERLIN 15


RARE

(For ref.CPMU recruitment 2-5)
Klaus ULLMANN
RARE President
c/o RARE Secretariat
P.O.Box 41882
NL-1009 DB AMSTERDAM

Fax + 31 20 5925043, for information

Dirigez la GESTION COMMERCIALE d'une puissante entreprise en COTE D'IVOIRE

Sur un marché [illegible] nous sommes l'une des [illegible]

C'est à ABIDJAN, [illegible]

De formation supérieure de C[illegible] expérience des matières premières, [illegible]

Vous pratiquez l'anglais et l'informat[illegible]

Vous interviendrez, en collaboration di[illegible] sur [illegible] majeurs :
- La vente d'importantes quantités de ca[illegible] à terme [illegible]
- Les contrats-embarquements (gestion [illegible] ments, calcul des reversements).
- La facturation des recouvrements (gestion [illegible], préparation et élaboration des factures).
- La gestion et déclaration des stocks.

Une fonction [illegible] est gratifiée d'une [illegible] et du statut d'expa[illegible]

[illegible]

Claudine GALLET Ressources Humaines 3, rue Corneille 75006 PARIS

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Nous sommes un groupe d'origine allemande spécialisé en transports internationaux, mondialement connu et implanté sur tous les continents. Notre chiffre d'affaires que par modestie nous ne citerons pas, progresse régulièrement depuis que nous avons décidé d'associer la France à notre fort développement européen.

Nous souhaitons structurer et renforcer l'encadrement de notre filiale française.

Vous êtes de formation supérieure de type HEC, ESSEC, Sup. de Co. Maîtrise de Gestion ou DESCF et doté d'une expérience réussie en entreprise de sept à dix ans. Interlocuteur direct du Directeur Général, vous serez en prise directe avec les procédures, la mise en place des tableaux de bord, la comptabilité générale et analytique, le controlling, l'organisation interne, l'informatique et les ressources humaines. Nous attendons de vous la rigueur du gestionnaire, le sens des responsabilités, une bonne disponibilité et une capacité d'animation vous permettant d'encadrer une équipe importante. Vous possédez bien sûr les langues française et allemande et êtes idéalement issu du monde de la prestation de service ou d'une filiale française de société allemande. La dimension du groupe offre de réelles perspectives.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier sous Réf. K/MI/09.05. à notre Conseil, MOOG Consult SA, 39 avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS qui le traitera en toute confidentialité.


Conseil Franco-Allemand

PARIS - STRASBOURG - FRANKFURT - BERLIN
FRANCE - RFA - DDR - PAYS de L'EST

MOOG Consult

CONTESSE

Equipaggiamento per l'automobile

Ingeniere Delegato Tecnico presso i costruttori italiani.

La nostra Società (4 300 dipendenti, un giro d'affari di 2,2 miliardi di Franchi Francesi) è ben introdotta in Europa e, già da tempo, in Italia, dove detiene 7 % del suo settore di mercato.

Ricerchiamo oggi un INGENIERE MECCANICO che conosca a fondo il mondo automobilistico, e che abbia un'esperienza pluriennale a livelli di responsabilità in uffici Studio/Prove o come Product Manager.

In collegamento con gli ingenieri degli uffici-studio della FIAT, ALFA ROMEO, LANCIA - MASERATI, ecc.. dovrà stabilire i capitolati d'onere e determinare i criteri utili allo sviluppo e all'adattamento dei nostri prodotti.

Fornirà i prototipi agli ingenieri e ai piloti addetti alle prove, parteciperà alle prove stesse e analizzerà i risultati.

Intratterà relazioni costanti con gli importatori di case costruttrici estere in Italia e con gli organismi di normalizzazione e regolamentazione (per es. : ASSOGOMMA).

Saprà sfruttare l'insieme delle osservazioni, dati e risultati raccolti con gli ingenieri dello Sviluppo del nostro Centro Tecnico, basato nell' Est della Francia.

Il candidato sarà naturalmente italiano (o di origine italiana) e parlerà correntemente il francese.

Il posto di lavoro sarà basato alla sede della nostra filiale, nei pressi di Torino. Per informazioni ulteriori, inviare curriculum vitae e retribuzione desiderata al nostro consulente SEFOP, riferimento BDT 437 M.

SEFOP
11 rue de Pyramides, 75001 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

PARIS - MOSCOU

Société Française de Conseil en Développement SEDES-CEGOS

1 Secrétaire bilingue Français - Russe

pouvant travailler sur programme de traitement de textes en caractère latin et cyrillique. Basée à Paris elle aura la responsabilité du secrétariat du Département Europe Centrale et de l'Est.

2 Consultants en formation basés à Moscou

bilingues Français-Russe, ayant une expérience professionnelle de l'enseignement de la gestion à des adultes, capables de concevoir des séminaires de formation à la gestion d'entreprises.

des Professeurs - Vacataires bilingues

Français-Russe, pour des missions temporaires et ponctuelles d'animateur de séminaires de formation à la gestion d'entreprises.

*Prière d'adresser votre lettre manuscrite et C.V. à **Daniel BOLLINGER** - S.F.C. - Tour Chenonceaux 204 Rond Point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE CEDEX.*

PUBLIVAL

CONSEILLER EN RECRUTEMENT

Zur Einstellung der richtigen Fachkräfte in einem deutsch-französischen Unternehmen

Von der Marktstudie bis zur Trendanalyse, von der Bemusterung bis zum Stoffeinkauf, von der Lohnkonfektion bis zum Ordern der Fertigware, von der Qualitätskontrolle bis zum Vertrieb in eigenen Filialen gilt es bei uns, den Erfolg täglich aufs neue zu sichern.

Implantés depuis une quinzaine d'années à proximité de la frontière française, nous sommes aujourd'hui non seulement leader en Allemagne sur notre créneau, mais encore l'expression épanouie d'une entreprise germano-française biculturelle. Nous attendons de vous que vous soyez notre force de proposition pour l'intégration des futures compétences qu'exige notre forte progression.

Interlocuteur privilégié de nos directions opérationnelles, vous savez définir les postes, formuler vos annonces, conduire vos entretiens de sélection et accueillir vos futures recrues de manière à réussir parfaitement leur intégration dans l'entreprise. Vous êtes jeune, doté d'un sens aigu des relations humaines et souhaitez aujourd'hui valoriser votre première expérience acquise en entreprise. Vous êtes bien entendu bilingue allemand/français.

Le poste est à pourvoir à notre Siège en Allemagne, près de la frontière française, à proximité de Strasbourg.
Die Position ist am Sitz des Unternehmens in der Bundesrepublik Deutschland (Nähe Straßburg), zu besetzen.

Senden Sie bitte Ihre aussagefähigen Bewerbungsunterlagen (tabellarischen Lebenslauf, Angaben zu Gehaltsvorstellungen und frühestmöglichen Eintrittstermin) unter der Kennziffer K MI 17.05 an den deutsch-französischen Personalberater MOOG CONSULT SA - 39, avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS.

MOOG (D)(F) Conseil Franco-Allemand

PARIS - STRASBOURG - FRANKFURT - BERLIN
FRANCE - RFA - DDR - PAYS de L'EST


MOOG Consult

CONTESSE

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

L'Ecole d'architecture ouvre une inscription pour trois postes de :

PROFESSEURS D'ÉCOLE

un poste pour l'enseignement de la **Construction**

deux postes pour l'enseignement de **Théorie & projet d'architecture**

Charges :
il s'agit de postes à temps partiel (8/10e max.).

Exigences :
diplôme universitaire ou polytechnique. Pouvoir faire état d'un dossier scientifique ou d'une expérience et de réalisations jugées équivalentes.

Entrée en fonctions : 1er octobre 1991.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le **15 juillet 1990** au secrétariat de la présidence de l'Ecole d'architecture, 9, boulevard Helvétique, 1205 Genève, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur les cahiers des charges et les conditions.

DEMANDES D'EMPLOIS

Dame 56 ans, bonne présentation, sérieuses références, cherche emploi mi-temps dame de compagnie ou aide à personnes âgées sur Paris. Tél. : 69-45-52-68.

AVOCAT SUISSE CINÉASTE 34 ans, polyvalent, étudie toute proposit. concernant la production, distribut. ou autres activ. ALLEMAND, FRANÇAIS, ANGL. et ESPAGNOL COURANTS. Tél. : 43-35-28-13.

PROFESSEUR DE SCIENCES PHYSIQUES qualifié (12 ans d'expérience) cherche emploi à PARIS pour la rentrée 90. Tél. : (1) 45-57-49-23.

CADRE DE BANQUE 20 ans exp., diplômé IAE-ITB, rech. poste à respons. Ecrire sous le Nº 8902 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Chauffeur, maître ou direction, excellente présentation, sérieuses réf., 40 ans. Tél. : (1) 42-88-82-07.

JOURNALISTE ALLEMANDE trilingue, 29 ans, expér. agence, quotidien, presse instit., cherche emploi ou collaboration libre dans service de presse, radio en Languedoc-Roussillon. Tél. : 67-92-26-13.

J.H. 23 ans, diplômé école journalisme, recherche emploi dans audiovisuel. Tél. : 47-26-35-46.

Assistante de direction bilingue anglais, 37 ans, bac + 4, 15 ans d'expérience, rigoureuse et dynamique. Cherche poste à responsabilité, statut cadre dans entreprise performante. Ecrire sous le Nº 6043. Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 30 ans, 3e cycle d'anglais. Expérience en agence de publicité et support cherche poste à responsabilités dans un service information/relations extérieures/promotion. Ecrire sous le nº 6042 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Secrétaire de direction, expériences direction générale PME, gestion du personnel, logiciels traitement de texte, organisée, sens relationnel, disponible, notions anglais, italien, recherche poste d'assistante sur Paris ou r.p. (95, 92 ou 78). Téléphoner au 34-11-14-01.

J.F. multilingue ch. à utiliser intelligemment son bilinguisme all./franç., ses connaissances en angl., portug., ital. et espagnol et sa facilité à communiquer. Ecrire sous le nº 6044 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

FRANCE-ALLEMAGNE 33 ans, parfait. bilingue + l'anglais, installé en RFA depuis 83. DEA éco, ment TB + 3 ans d'expé. dans le + grand groupe de presse éco. en RFA. Désire se réorienter dans le commerce international. Cherche une société solide avec filiale en RFA. Ecrire sous le Nº 7123 Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. 26 ans DESS DROIT AFF. et fisc. 2 ans d'exp. rech. poste juriste cabinet ou entreprise en DROIT AFFAIRES/SOCIÉTÉS. Tél. soir : 45-28-81-44.

J.H. 35 ans, maîtrise lettres modernes, exp. de l'enseig. ts niveaux (université, BTS, format. pour adultes), ch. poste enseignement ou autres domaines. Etudie ttes propositions. Tél. : (16) 32-39-05-79.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

RESPONSABLE COMMUNICATION EN ENTREPRISE OU INSTITUTION

PROPOSE : le placement de communication annuel, le réalise avec les agences spécialisées, gère les campagnes publicitaires, supervise les opérations de relations publiques, entretient le contact avec les consommateurs, les pouvoirs publics, la profession.

RECHERCHE : poste sur Paris. Temps partiel possible. 320 KF/an (section BCO/HP 1527).

RESPONSABLE ADMINISTRATION VENTES - 37 ans - bilingue anglais - 20 ans expérience France et export - maîtrise des problèmes logistiques par la diminution des coûts et le suivi des commandes jusqu'au rapatriement, de la créance véritable interface au sein de l'entreprise.

RECHERCHE : fonctions similaires conjuguant rigueur et communication commerciale – disponible pour déplacements et installation province (section BCO/JVAS 1528).

DIPLOMÉE MAITRISE DE GESTION Dauphine - 30 ans - 4 ans expérience en commerce international - trilingue anglais, espagnol.

RECHERCHE : poste dans le management (section BCO/CR 1529).

J.-H. - 31 ans - DESS Paris Dauphine gestion des entreprises culturelles - DEA histoire de l'art, école du Louvre. - Culture de haut niveau. - Expériences prof. - Dynamique, organisé, rigoureux.

RECHERCHE : poste à responsabilité dans art, communication, culture, édition d'art, direction projets culturels (section BCO/DDS 1530).

JURISTE haut niveau. Expérience et formation France et étranger. Ingénieur BTP, avocat, doctorats en droit et sciences économiques, spécialiste droit des contrats, immobilier, affaires (haut de bilan).

RECHERCHE : toutes formes de partenariat (section BCO/BD 1531).

J.-F. FRANCO-SUISSE - dynamique - s'installant à Paris.

RECHERCHE : poste cadre dans communication. Relations extérieures. RP. 15 ans d'expérience en relations. Presse dans grandes institutions internationales de Genève. Expérience des contacts de haut niveau, notamment gouvernementaux. Trilingue français, anglais, espagnol + allemand + bases d'italien (section BCO/BD 1532).

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

Vous recherchez
UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF
UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- *ayant 15 ans d'expérience en Gestion, Droit Social, Droit Foncier, Expropriation ;*
- *connaissant les milieux administratif, para-public, judiciaire ;*
- *familier de la bureautique ;*
- *mobile géographiquement.*

Ecrire sous nº 8918
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS

École d'ingénieurs à ROUEN recrute
● Pour son cycle ingénieur

INGÉNIEURS DE LABORATOIRE

Pour postes permanents, formation initiale, continue et contrats industriels.
DOMAINES : microprocesseurs, automatique, robotique, électronique, informatique (langage C, conduite de projets, réseaux).
FORMATION : Ecole d'ingénieurs et/ou doctorat. Début. ou quelq. années.

● Pour son cycle préparatoire

ENSEIGNANTS VACATAIRES

en électricité, mécanique, expression, analyse.
FORMATION : CAPES, agrégation, doctorat.

Adr. c.v., lettre manuscrite et photo s/réf. 95.62 à : EUROMESSAGES - B.P. 80 92105 Boulogne qui transm.

Ecole privée rech. pour ses classes prépa. profs : maths, physique, chimie, français, anglais, espagnol, allemand, agrégés de préfér. Envoyer c.v. à : Cours EGSH, 24, rue Charcot, PARIS 13e.

Recherche
MÉCANICIEN MOTO
Expérience
Tél. : 46-06-93-24

emplois internationaux

Agence de presse recherche rédacteur français, bilingue anglais ; crit. d'empl. : qual. de style, habitude des ordinateurs. Fax World News Link, USA 401-7371810.

secrétaires

BOULOGNE

Société de services, appartenant à un grand groupe français de communication, recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Elle devra être disponible et capable d'effectuer des taches allant de travaux administratifs aux relations commerciales.
Nous souhaitons rencontrer une jeune professionnelle ayant une connaissance du traitement de texte et une excellente présentation.

Merci d'adresser votre c.v., une lettre manuscrite, photo, ainsi que vos prétentions salariales s/réf. 4856 à EUROMESSAGES B.P. 80 92105 BOULOGNE Cedex.

Société de Conseil cherche

SECRÉTAIRE STÉNO PARFAITEMENT BILINGUE ANGLAIS

Déjà expérimentée, vous avez 25/30 ans env.

Rigueur, sens du contact, bonne présentation et disponibilité rapide sont vos principaux atouts.

Merci de téléphoner rapidement ou d'envoyer c.v. complet, photo et lettre à : Alain TRAMOND, M.C.S. & ASSOCIÉS 9, rue Richepanse, 75008 PARIS. Tél. : 42-60-27-77.

deux-roues

VDS MOTO 125 YAMAHA DTMX 08/89. 3 500 km. Pte-bagages. Top case. Etat nf. 11 000 F 42-00-21-77 ap. 20 h 45-28-20-75

L'AGENDA

Artisans

A des prix très étudiés
PEINTURE - AMÉNAGEMENTS
TOUS REVÊTEMENTS MURAUX
DICKA FRANTZ
17, RUE DE MONTMORENCY
93200 ST-DENIS
42-35-52-63 après 21 heures

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES
SE CHOISISSENT CHEZ GILLET
ACHAT OR
actuellement
20 % de réduction
Gillet, 19, rue d'Arcole
75004 Paris 43-54-00-83

Cours

L'allemand en Allemagne ! L'anglais en Angleterre ! Cours intensifs, cours d'été, leçons particulières. LINGUOTHEK, Schlüterstrasse 18, D-2000 Hamburg 13. Tél. : 1949-40-459520 Fax : 456475.

Informatique

Vend, remise jusqu'à 35 %, PC et autres dont portatif Compaq Toshiba... Garantie HT + TVA. Tél. : 47-55-84-16.

Vidéo

V.O. ONLY
Spécialiste du vidéo-disc en v.o. à Paris.
Ouvert ts les jours.
25, bd de la Somme, 75017. Tél. : 42-67-76-27. 42-67-78-17.

Vacances

Tourisme

Environ Cannes, villa, piscine, 6 pers., quinzaine ou semaine. Juin, juillet, sept. Tél. : 93-75-46-81.

DRISCOLL HOUSE-HOTEL 200 chambres simples 110 £ par sem. Rens. : 172 New Kent Road LONDON SE 1 4YT-GB 19-44-71-703-4175

HOME D'ENFANTS VACANCES D'ÉTÉ
HAUT-DOUBS (900 m alt.) 3 h de Paris par TGV, agrément Jeunesse et Sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans ancienne ferme XVIIe, confort., rénov., au milieu des forêts et pâturages. Accueil limité à 14 enfts, cuis. saine et équilibrée, chbre 2 ou 3 avec s.d.b., w.-c. Activités avec moniteur : poneys - VTT, tennis, jeux, ping-pong, initiat. échecs, peinture s/bois, fabrication du pain, découverte environn. Tarif tt compris 1 800 F/semaine par enft. Tél. : (16) 81-38-12-61 Le Crêt-l'Agneau La Longeville 25650 MONTBENOIT

VACANCES EN PÉRIGORD entre Sarlat et Les Eyzies, ouverture en juin des « Chalets du Bouscarel ». Appartements et mini-chalets avec vue panoramique, calme, piscine, visites préhistoriques. Prix semaine en juin : 1 000 F. Documentation et réservations au 53-29-68-98 à Marquay.

SETE, sur la Corniche, 2 P., loggia + terrasse 35 m², vue mer, dans résidence. AOUT Tél. : 69-01-06-05

Le Monde SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS ROYAL
RUE SAINT-HONORÉ EXCEPTIONNEL
2 P. TT CFT 35 m²
cuis. améric. Sal d'eau clair. 980 000 F. 48-04-35-35.

2e arrdt

PROX. PALAIS ROYAL dans imm. 18e rénové, part. vd. appt 75 m², excel. état, 1er ét., asc., poutres. 2 550 000 F. 42-96-56-11.

PRÈS Mº BOURSE 2 p., coin cuis., tt cft, gardien, digicode, 1er ét., clair. 579 000 F crédit. 43-70-04-64.

3e arrdt

EXCEPTIONNEL
Appt de très ht niveau, très spacieuse réception + chbres et mezzanine, conviendrait habitation de luxe pour personnalité. Prix élevé justifié. 48-22-03-80 43-59-68-04 p. 22.

5e arrdt

EXCEPTIONNEL Réhabilitation de luxe. Hôtel du XVIIe siècle. Neuf, jamais habité. Restent : appts 95 m² à 115 m². Haut de gamme. 48-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

PANTHÉON LUXEMBOURG P. de t., 4e ét., asc. voté, vue dégagée, 4 p., tt cft, 75 m², travx à prévoir. URGENT. 2 850 000 F. 43-35-18-36.

6e arrdt

RUE DE SAVOIE DUPLEX. 2/3 P. Immeuble 17e. Beau volume. Clair. Calme. 78 m². Px : 2 600 000 F. Part. Tél. : 46-33-25-46.

CARACTÈRE SÉJOUR 45 m², cheminée, 3 fenêtres/cour. Calme absolu, pièce d'entrée, cuisine équipée, salle de bains, w.-c. Surface totale 75 m², 1er étage. Parfait état, près place St-André-des-Arts. 3 300 000 F. Partic. à particulier. Tél. pour r.-v. : 43-22-34-25.

LUXEMBOURG, p. de t., 4 p., entrée, cuis., bains, w.-c., 100 m², entièrement rénové, 4 700 000 F. 43-35-18-36.

9e arrdt

RUE RODIER
2e étage. Bon immeuble. BEAU 2 PIÈCES gd séj. av. 3 fenêt., 1 chbre, cuis. séparée. S. de bs. WC séparé. Bon état. Cave. 825 000 F. 48-04-35-35.

RUE VICTOR-MASSE Mº ST-GEORGES, beau 3 p., entr., cuis., bains, w.-c., placards. 920 000 F créd. poss. 48-04-85-85.

RUE MARTYRS près Mº PIGALLE, pierre de tail., ravalé, gd studio, 33 m² s/jard., asc., cuis. équipée, s. de bains, wc. 599 000 F. créd. poss. 48-04-84-48.

10e arrdt

MÉTRO LOUIS-BLANC EXCEPTIONNEL. 2e ét. Bon imm., bien situé, 2 p., 40 m², cuis., bains, w.-c., dble expo., clair, poutres apparentes, dble vitrage, interphone. 625 000 F. 48-04-35-35.

GARE EST près, sacrifié vu urgence, beau 2 p., cuis., sal. eau, w.-c., cave, chauffage individuel, calme, clair. 689 000 F. 43-27-95-83.

11e arrdt

BASTILLE
SOMPTUEUX LOFT
350 m² prix élevé justifié. Tél. : 42-72-40-19.

AV. RÉPUBLIQUE Près. Imm. ravalé, digicode, 2 p. + cuis., tt cft. VUE DÉGAGÉE SUD. 498 000 F créd. 43-70-04-64.

Mº CHARONNE. EXCEPT. 2 PCES, cuis., sal. de bains, w.-c., 4e ét. sans ascens., cave. PRIX : 549 000 F CRÉDIT. 48-04-08-60.

12e arrdt

12e Mº DUGOMMIER R. TAINE près. SUPERBE 2 P., cuis., entr., bains, w.-c. Prix : 730 000 F créd. poss. 48-04-85-85.

13e arrdt

JARDIN DES PLANTES près à saisir 2 p., cuis. équipée, bains, réf. nf, soleil, calme, habitable sans frais. 705 000 F. 43-27-81-10.

14e arrdt

EXPERTISE GRATUITE
Etude Duvernet, 45-41-11-00.

René-Coty, 4 p., 2 250 000 F
Arago, studio, park., 850 000 F
Montparnasse, 3 p., 2 100 000 F
Pasteur, 4 p., 2 600 000 F
43-35-18-36

MOUTON-DUVERNET 2 PIÈCES A RÉNOVER. Séjour, 1 chambre, cuisine, cave, 25 m². 460 000 F. Tél. : 48-04-35-35.

VAVIN stand. S/jard. Studio entrée kitchenette équipée. S. de bns. WC. 31 m² + cave. Px : 1 060 000 F. Tél. : 43-35-18-36.

ALÉSIA, à saisir, p. de t., 4 p., liv., 3 chbres, 80 m². 2e ét. sans asc., bien exposé, charges minimes, bon état. 2 400 000 F. 43-35-18-36.

Mº ALÉSIA. EXCEPT 2 PCES, entrée, cuis., sal. de bains, w.-c., cave, 3e ét. Px : 939 000 F CRÉDIT. 48-04-08-60.

R. BARDINET-PLAISANCE Pierre de t., ravalé, asc., beau 2 p., cuis., bains, vue s/square, petits travaux décoration. 839 000 F. 43-27-81-10.

Mº ALÉSIA. Bel imm., 2 p., style loft, verrière, décoration raffinée + s/sol aménagé, à saisir. 1 350 000 F. 43-27-95-83.

Mº ALÉSIA, chambre service non mansardée, eau chaude et froide, mezzanine, gde fenêtre, imm. p. de t. 225 000 F. 43-27-81.10.

15e arrdt

PROPRIÉTAIRE VEND 100 m² CHARLES-MICHELS Gde récept. 2 chb. 10e ét. Balc. 2 asc. Bns, cab. toil. Park. 2 800 000 marc., jeudi 14-18 h. 54, r. Entrepreneurs.

Mº CONVENTION EXCEPT. 6e ét., ascens., 1 PIÈCE, cuis., sal. d'eau, w.-c. PRIX 539 000 F, CRÉDIT. 48-04-08-60.

17e arrdt

R. SAUFFROY. Bel imm., digicode, 2 p., cuis., tt cft, 2e ét., clair. PRIX : 539 000 F créd. 43-70-04-64.

18e arrdt

FAITES ESTIMER GRATUITEMENT VOTRE APPARTEMENT
Etude Duvernet. 45-41-11-00.

R. DES ROSES. EXCEPT GRAND 2 P. 45 m² entrée, cuis., sal. de bains. WC. Cave. Prix : 599 000 F. CRÉDIT. 48-04-08-60.

2 P. 48 m² 525 000 F
3e étg plein sud sur rue de Torcy. Crédit total possible. Tél. : 48-04-35-35.

GD STUDIO 45 m²
3e étg asc. Dble séj. Cuis. sép. S. de bs. Dressing. Petit balcon. 655 000 F. 48-04-35-35.

MAIRIE
pierre de taille
2 P. 43 m². 680 000 F
A débattre urgent. Tél. : 48-04-35-35

MARX-DORMOY
BEAU 2 P. 60 m²
GD BALCON. 4e ét., bel imm. pierre, cave, concierge, digicode. 875 000 F. 48-04-35-35.

Mº MARX-DORMOY VILLA DES ROSES. Ravissant 2 p., cuis. équipée, dche, w.-c., soleil, bel imm., urgt. Vue dégagée. 545 000 F. 43-27-95-83.

19e arrdt

PROX. CANAL Studio tt cft, 3e ét. s/rue clair. CRÉDIT TOTAL POSSIB. 365 000 F. 42-71-87-24.

CITÉ DES SCIENCES Séjour + cuis., w.-c., bains, gardien, ch. centr. Vue dégagée. 398 000 F crédit. 43-70-04-64.

PL. COLONEL-FABIEN
BEAU 2 P. 48 m²
Tt cft, clair, bien distribué, bel imm. 760 000 F à débattre créd. 48-04-35-35.

20e arrdt

PL. EDITH-PIAF. Beau 2 p., tt cft, s. de bns, w.-c., indép., chauff. indiv. gaz, interphone. 4e ét., asc., pierre de t. 840 000 F. 42-71-87-24.

20e RUE ST-BLAISE imm. bourgeois, 2 pièces, entrée, cuisine, ascens., tt cft. 585 000 F créd. poss. 48-04-84-48.

92 Hauts-de-Seine

Neuilly Victor-Hugo, part. vd 97 m² liv. dble, 2 chbres, hall, plac., cuis., s.-de-b., WC séparé, cave, park. s.-sol, verd. 48-34-02-52.

SCEAUX ROBINSON RER 2 mn, 5 p., 105 m² + 15 m² loggia sud. 3e ét. asc. 3 ch., 2 bns, liv. dble. Park., cave. Px : 1 750 000 F. 43-50-47-36 ap. 13 heures.

ASNIÈRES près métro EXCEPT. 2 PCES, entrée, cuis., s. de bains, w.-c., 4e étage. Px : 369 000 F CRÉDIT. 48-04-08-60.

LEVALLOIS. Rue Colange, bel imm. ravalé, à saisir. Gd 2 p., cuis., bains, w.-c., cave, cheminée, parquet, calme. 839 000 F. 43-27-81-10.

92 LEVALLOIS, RUE MARJOLIN. Superbe 2 pièces, cuisine équipée, tout confort. 630 000 F créd. poss. 48-04-85-85.

NEUILLY SABLONS COMMANDANT - PILLOT, 2 P. IMPECCABLE, cuis., sal. eau, petits travaux. 689 000 F. 48-04-85-85.

94 Val-de-Marne

Ivry résid. avec verdure. Studio 32 m² balcon, cave, dble park., s.-sol, gard., interphone. Ensol. 550 000 F. Tél. : (1) 46-58-59-20.

VEDETTE FLUVIALE INTERPRISE (BOIS) 16 m × 3,65 restaurée partiellement, 5 cabines pour habitation spacieuse. Moteurs Diesel Perkins. Chauffage, WC, frigo, cuis. équipée. Place à quai, port. région parisienne. Tél. : eau et 220 V. Prix : 150 000 F. Contacter : 48-85-19-60.

ST-MAUR - LA VARENNE EXCEPTIONNEL
BEAU 4 P. 82 m² 890 000 F
7e ét., soleil, chambres s/jard., parkg couvert. 48-04-35-35.

R.E.R. NOGENT dans un ÉCRIN DE VERDURE, SUPERBE 3 P., 80 m² + jard. privatif, belle résidence 1970, pierre de t. 1 680 000 F. 48-04-35-35 48-04-35-35

Province

SKI - ALLOS 04 - 2 h Grasse. part. vend bel appart. 50 m² meublé. 500 000 F. Bon rapport locat. 94-78-28-88

MONTPELLIER CENTRE VILLE appts du 1 au 5 p., dans parc privé. Prêts conventionnés, excel. rentab. invest. Tél. : (16) 67-27-51-27.

RENNES
Studio équipé. S. de bns. Calme sur jardin avec pkg ext. Près Cité judiciaire. Tél. : (16) 96-78-41-33.

maisons individuelles

A vendre à 80 km de Paris (25 km de Dourdan), dans village dynamique, agréable maison, 170 m² habitables + grenier aménageable. Très bon état. Cour commune + 350 m² de joli jardin, grange. Prix : 555 000 F. Tél. : (16-1) 42-57-76-62.

A vendre à 80 km de Paris (25 km de Dourdan), dans village dynamique, agréable maison, 170 m² habitables + grenier aménageable. Très bon état. Cour commune + 350 m² de joli jardin. Grange. Prix : 555 000 F. Tél. : (16-1) 42-57-76-62.

Maison, prox. Dauphine, insolite, 2 ch., plusieurs nivx, calme, luxe, plus terrasse. 4 200 000 F, poss. park. 47-27-10-19, part., le soir.

hôtels particuliers

NOGENT BOIS HOTEL PART. REFAIT NF LUXE
TRIPLE RÉCEPT., 3 CHBRES, 2 S. DE BAINS (MARBRE), DRESSING, CUIS. ÉQUIPÉE, JARD. 250 m² ET GAR. 200 m². MICHEL BERNARD. 45-02-13-43.

viagers

Libre Charenton, près Mº. Bel imm. 4/5 p., cave, box, fme 78 ans. 850 000 F cpt + 10 000 F/mois bail jusqu'en 1991. F. Cruz 42-65-19-00.

Pour paraître dans cette rubrique
« SÉLECTION IMMOBILIÈRE »
Contacter : 45-55-91-82 poste 43.24.

appartements achats

Recherche 1 à 3 p. PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. Paie cpt chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 8e
Recherche de toute urgence
BEAUX APPTS DE STANDING
petites et grandes surfaces
EVALUATION GRATUITE
sur demande
48-22-03-80
43-59-68-04 poste 22

Très urgent pour banque, recherche appt. standing, 3 réceptions + 3 à 5 chbres, 16e N, 8e, 7e, 5e. 48-22-03-80 43-59-68-04 p. 22

AGENCES FRANÇOIS FAURE PARIS-7e et PARIS-6e 5, RUE LITTRÉ
Spécialistes rive gauche, estimation, achat, vente. Tél. : Olivier GRUMEL 45-49-22-70.

JE RECHERCHE POUR PIED-A-TERRE STUDIO OU 2 P., Paris rive droite. M. ou Mme GRANIS. 42-71-93-00.

PAIE COMPTANT CHEZ NOTAIRE APPARTEMENTS à PARIS avec ou sans confort. M. ROGER 48-04-08-60.

J'ACHÈTE PARIS RIVE DROITE STUDIO ou 2 PIÈCES. URGENT. J.-P. CARRIÈRE. Tél. : 42-71-12-00.

immeubles

ACHÈTE COMPTANT IMMEUBLES
OCCUPÉS OU VIDES
M. BRUNET, 45-41-11-00.

DOURDIN
ACHÈTE IMMEUBLE PARIS INTRA MUROS. Intermédiaire bienvenu. 46-24-93-33.

Gare RER M.-Laffitte Mesnil-le-Roi, 800 m², 330 m² constructibles habitation ou bur. IMMO 106 (16) 37-83-73-73.

locations non meublées offres

Région parisienne

LOCATION NEUILLY-PARMENTIER studio 40 m² + cave et park. 4 200 F/mois charges comprises Tél. : 47-57-75-92

locations non meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES GDS APPTS de standg 5, 6, 7 pces. Tél. : 42-80-20-42.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST. Tél. : (1) 45-62-78-99

locations meublées demandes

Paris

BARBARA FRELING
24, 18, 6 PLACE VENDOME
40-20-96-00
recherche pour sa clientèle multinationale et internationale APPTS DE PRESTIGE vides ou meublés. URGENT. PARIS RÉSIDENTIEL.

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPTS MEUBLÉS. DURÉE 1 A 2 ANS. LOYERS GARANTIS.
TÉL. : (1) 45-27-12-19

Province

Collaborateur du *Monde* rech. URGENT appartement F3 à GRENOBLE. Loyer : 4 000 F maxi. 45-55-91-82 poste 4379.

villas

Part. vd AIX-EN-PROVENCE Sud, grde villa 236 m², terrain 8 200 m², piscine, grd garage. Prix : 1 750 000 F Tél. : 91-90-44-54

IBIZA
Superbe villa, 400 m. plage, 5 p. meub. + studio, cheminée + chauf. central. Terrain 200 m². Place d'amarrage. Tél. : 1941.22/776-35-48.

maisons de campagne

A SAISIR
1 h Paris direct aut. Sud
Nemours (77)
S/son terr. 5 000 m². Spl. mais. de campag. amén. en fer à chev. Hab. de sts. Gd séj. rust., chem., cuis., 4 chb., bs, wc, b. grenier. En ret. d'équerre mais. 4 P. + dép. Granges. Gar. Px tot. de l'ensemble 590 000 F. Crédit 100 % rembours. comme un loyer. (16) 38-85-22-92 24/24 h

propriétés

Vd 07 PROPRIÉTÉ de 78 ha : 14 de hêtres, 24 de prés, 40 de landes. Clôture barbelée, bord de Loire. Maison en ruine. Tél. : 75-61-82-05 66-69-42-92.

GORDES-LUBÉRON Je vends mas pierres, 175 m², 4 chambres, 3 bains. 8 500 m². Clôture. Arbres. Piscine. Charme. Calme. Vue. Très beau Prix : 3 000 000 F. Tél. : (16) 90-76-94-39.

FORÊT COMPIÈGNE
dans jard. à l'ancienne. Belle maison de famille, romantique et calme. Double récept., 6 chbres, 3 bains, 3 terrasses, village classé. 45-44-26-30 heures burx.

forêts

Vds BELFORT FORÊT chênes, hêtres, 45 ha, d'un seul tenant, avec étang 5 ha (pêche). Tél. : 93-09-09-49.

châteaux

VD CHATEAU 30 CHBRES au plus off. 150 km Paris, 15 km. Vendôme (L.-et-Cher). Le TGV, sept. 90. 54-23-26-80. Ag. s'abst.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Locations

CIDES
DES ADRESSES DE PRESTIGE POUR VOTRE SIÈGE, OU VOTRE ANTENNE A PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
DANS NOS CENTRES D'AFFAIRES
AV. CHAMPS-ÉLYSÉES
AV. VICTOR-HUGO
R. DE PONTHIEU, 8e
ETOILE IÉNA, 16e
PASSY, TROCADÉRO
Burx équipés 1/2 j., secrét., téléph., services, télex, fax. Eurosignal. DOMICILIATION : 190 à 390 F/m. CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS.
CIDES 47-23-82-10

BUREAUX ÉQUIPÉS Ttes durées, ts services salles de réunion SIÈGES SOCIÉTÉS
ACTE PARIS
Fbg St-Honoré - St-Augustin Boétie. Tél. : 43-59-77-55.

bureaux

DOMICILIATION BUREAUX, TÉLÉCOPIE, TELEX
AGECO 42-94-95-28

A PARTIR DE 50 F HT/mois votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. LOCATION DE BUREAUX. CREADOM 42-67-05-99

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

fonds de commerce

Le plus important groupe français spécialisé dans l'amincissement vous propose une reconversion. Devenez un exploitant d'un centre d'amincissement agréé. Méthodes françaises exploitées depuis 10 ans, près de 30 000 personnes traitées par an. Notre expérience et appui d'un groupe national. Pas de stock, pas de personnel, pas de qualifications demandées. Formation permettant d'être opérationnel dès la mise en place. Affaire existante à développer. Contact H.B. 69-91-30-46.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Chaque mercredi, *le Monde* consacre cette page à la publication d'une sélection d'appartements et de maisons individuelles mis à la location par les investisseurs institutionnels.

Mais qui sont donc ces institutionnels ?

Ce sont, en fait, des compagnies d'assurances, des sociétés immobilières d'investissement, des caisses de retraites, qui, le plus souvent, sont statutairement amenées à investir en immobilier.

La vocation de ces investissements, c'est d'apporter un revenu financier.

Ces immeubles sont donc mis sur le marché locatif. Mais, appartenant à des institutionnels qui possèdent des parcs importants, ils sont gérés professionnellement sous l'œil attentif de l'administration. Ils garantissent donc aux locataires utilisateurs, d'une part, une application rigoureuse de la législation régissant les relations entre locataires et propriétaires, et, d'autre part, la garantie d'un entretien régulier conservant ainsi toute la valeur de ce patrimoine.

Tout cela explique que les investisseurs institutionnels qui, dans cette page, proposent des logements à la location se soient collectivement engagés à fournir des informations claires et précises : descriptif, adresse, loyer et charges présentés séparément, et coordonnées du commercialisateur à contacter.

D'un commun accord entre *le Monde* et ces propriétaires, une présentation standardisée a été adoptée pour ces annonces afin de faciliter la recherche des futurs locataires.

PARIS

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4/5 PIÈCES 175 m², 4e étage	5, rue Jules-Lefebvre SAGGEL - 47-42-44-44	19.250 + 2.008
6 PIÈCES 174 m², 1er étage	34, rue Pierre-Sémard AGF - 42-44-00-44	15.000 + 1.120

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO MEUBLÉ 50 m² sur jardin	Home Plazza Nation HOME PLAZZA 40-09-40-00	5.500 + 825
2 PCES MEUBLÉES 50 m² sur jardin	Home Plazza Nation HOME PLAZZA 40-21-22-23	8.500 + 1.275

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Park., 56 m², 5e étage	66/68, cours de Vincennes AGF - 42-44-00-44	5.000 + 660
4 PIÈCES Park., 89 m², 7e étage	62/64, cours de Vincennes AGF - 42-44-00-44	7.500 + 1.290

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 153 m², r.-de-ch.	4, rue André-Colledebœuf AGF 42-44-00-44	11.500 + 1.210
7 PIÈCES 243 m², 1er étage	22, avenue Foch AGF - 42-44-00-44	36.000 + 2.460

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Park., 69 m², 5e étage	2/10, rue de Joinville AGF - 42-44-00-44	4.700 + 940
STUDIO Park., 35 m², 2e étage imm. neuf	48, rue de la Mouzaïa SAGGEL - 40-34-38-50	3.150 + 394
2 PIÈCES Park., 56 m², 3e étage imm. neuf	48, rue de la Mouzaïa SAGGEL - 40-34-38-50	4.600 + 622
3 PIÈCES Park., 75 m², 3e étage imm. neuf	48, rue de la Mouzaïa SAGGEL - 40-34-38-50	5.850 + 820
4 PIÈCES Park., 82 m², 3e étage imm. neuf, sur jardin	48, rue de la Mouzaïa SAGGEL - 40-34-38-50	7.200 + 917

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO Park., 36 m², r.-de-ch.	Saint-Germain-en-Laye 40, rue des Ursulines AGF - 42-44-00-44	3.400 + 340

78 - YVELINES (suite)

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Park., 75 m², 1er étage	Saint-Germain-en-Laye 40 *quater A*, r. des Ursulines AGF - 42-44-00-44	5.650 + 670
3 PIÈCES Possibil. park. 95 m², r.-de-ch.	Versailles 35 *bis*, r. Mal.-Galliéni CIGIMO - 48-24-50-00	6.210 + 890
PAV., 4 PIÈCES 93 m², jardin 646 m² garage	Villepreux 10, av. de la Maladrerie AGIFRANCE - 30-44-01-13	5.500 + 313
3 PIÈCES Park., 95 m², 2e étage	Viroflay 2, rue Joseph-Bertrand CIGIMO - 48-24-50-00	6.780 + 930
5 PIÈCES 2 park., 111 m², 5e ét.	Viroflay 10/12, bd de la Libération GCI - 40-16-28-69	6.370 + 970

91 - ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES Park., 76 m², 3e étage	Gif-sur-Yvette Rés. les Grandes-Coudraies GCI - 40-16-28-70	3.290 + 790

92 - HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Park., 68 m², 4e étage Imm. neuf	Asnières 25, av. d'Argenteuil SAGGEL - 42-66-61-05	4.900 + 802
3/4 PIÈCES Park., 93 m², 4e étage Imm. neuf	Asnières 25, av. d'Argenteuil SAGGEL - 42-66-61-05	6.300 + 1.088
4 PIÈCES Park., 82 m², 3e étage Imm. neuf	Asnières 25, av. d'Argenteuil SAGGEL - 42-66-61-05	5.600 + 986
4/5 PIÈCES Park., 104 m², 5e étage	Asnières 25, av. d'Argenteuil SAGGEL - 42-66-61-05	7.400 + 1.226
2/3 PIÈCES Park., 51 m², 3e étage	Boulogne 229, bd Jean-Jaurès GCI - 40-16-28-71	4.221 + 550
STUDIO 50 m², r.-de-ch.	Boulogne 2, rue du Château AGIFRANCE - 46-05-88-81	3.942 + 783
2 PIÈCES Park., 63 m², 3e étage	Boulogne 22 *bis*, rue de Silly AGIFRANCE - 46-03-61-83	4.010 + 1.112
STUDIO Park., 56 m², 3e étage	Boulogne 33/35, rue Anna-Jacquin AGF - 42-44-00-44	4.400 + 1.150

92 - HAUTS-DE-SEINE (suite)

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Park., 82 m², r.-de-ch.	Boulogne 33/35, rue Anna-Jacquin AGF - 42-44-00-44	7.970 + 1.680
2 PIÈCES Park., 56 m², 3e étage Imm. neuf	Clamart 1, rue de Bièvres SAGGEL - 46-08-80-36	4.200 + 556
3 PIÈCES Park., 70 m², 2e étage Imm. neuf	Clamart 1, rue de Bièvres SAGGEL - 46-08-80-36	5.100 + 692
4 PIÈCES Park., 85 m², 2e étage Imm. neuf	Clamart 1, rue de Bièvres SAGGEL - 46-08-80-36	6.300 + 871
5 PIÈCES Disp. 15/09/90 2 park., 110 m², 3e ét., balcon	Garches 11 *bis*, rue des Suisses CIGIMO - 48-24-50-00	8.180 + 920
STUDIO Disp. 07/90 35 m², 3e étage	Neuilly 223, av. Charles-de-Gaulle CIGIMO - 48-24-50-00	3.690 + 490
STUDIO 40 m², 3e étage	Neuilly 39, rue Parmentier AGF - 42-44-00-44	3.800 + 680
4 PIÈCES 2 park., 96 m², 1er étage	Saint-Cloud 10, square de l'Hippodrome AGF - 42-44-00-44	7.550 + 770

94 - VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES Park., 52 m², 6e étage Imm. neuf	Joinville 4/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	3.950 + 413
3 PIÈCES Park., 75 m², 5e étage Imm. neuf	Joinville 4/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	5.060 + 578
5 PIÈCES Park., 106 m², 7e étage Imm. neuf	Joinville 4/12, rue Halifax SAGGEL - 47-42-44-44	7.800 + 822

95 - VAL-D'OISE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PAV., 4 PIÈCES 105 m², jardin 423 m², garage	Cergy-Courdimanche 1, allée de l'Albatros AGIFRANCE - 34-42-39-62	5.552 + 367
PAV., 5 PIÈCES 120 m², jardin 296 m², garage	Cergy-Courdimanche 1, clos de Chiberta AGIFRANCE - 34-42-30-62	6.436 + 421
2 PIÈCES Dispon. 08/90 40 m², 2e étage	Montmorency 126, av. Charles-de-Gaulle CIGIMO - 48-24-50-00	2.800 + 830

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE















PARIS - ILE-DE-FRANCE

Deux millions de banlieusards mal informés

SNCF : brumes sur le quai



Il faut souvent bien de la patience aux banlieusards et l'impérieuse nécessité de se déplacer pour affronter les mystères de la SNCF en Ile-de-France. Car mystères il y a lorsqu'un train attend dix minutes avant d'entrer en gare du Nord sans aucune explication, lorsqu'un autre est purement et simplement supprimé au départ de Saint-Quentin-en-Yvelines, toujours sans explication, ou lorsque les renseignements téléphoniques sont incapables de dire comment se rendre à Marly-la-Ville. Quand la société nationale informera-t-elle convenablement ses usagers les plus fidèles?

Parfois, cela tient du gag façon « Vacances de M. Hulot » où les voyageurs attendent leur rame sur un quai alors qu'elle est garée près d'un autre. Bousculades. Mais c'est en cas de « pépin » que les carences de la SNCF en matière d'information sont les plus éclatantes et les plus choquantes. Gare Montparnasse à l'automne 1989 ou gare du Nord en ce moment même : les travaux qui préparent l'arrivée des TGV chambardent inévitablement le trafic, mais ne donnent lieu, ni dans la gare ni dans les trains, à la moindre excuse ou à la moindre information sur les causes et l'importance des retards.

En cas de grève, les communiqués officiels diffusent imperturbablement la nouvelle qu'un train sur deux circule, mais oublient de préciser qu'il n'y en aura plus après 20 h 30 au départ de la gare Saint-Lazare, faute de conducteurs. Malheur au banlieusard crédule : il rentrera chez lui en auto-stop ou en taxi !

Entre les cheminots qui estiment que, dans ces situations dites « *perturbées* », il est plus important d'assurer, coûte que coûte, le service que de le faire savoir et les usagers qui ne sauraient se satisfaire de ce « *voyage et tais-toi* », l'incompréhension a été longtemps totale.

Les associations d'usagers ont dressé d'impressionnants catalogues de doléances qu'elles parviennent de mieux en mieux à faire entendre à la société nationale. « *Nous discutons, par exemple, avec la SNCF de la signalétique qui est souvent inadaptée,* explique M. François Maître, délégué général du Syndicat national des transports. *Sur la branche Vallée de Montmorency-Invalides du RER C, les panneaux sont ou trop hauts ou trop bas pour être lus depuis les voitures à deux niveaux. Lorsque, après 21 heures, le couloir qui relie la station de métro Bir-Hakeim à la gare RER du Champ-de-Mars, force est de traverser le quai Branly, mais il ne faut pas se laisser rebuter par la grille qui semble close, car elle dissimule un passage où les tourniquets sont libres d'accès...* »

Un mauvais jeu de piste et une incitation à la fraude. M. Maître poursuit : « *Pour des tas de bonnes raisons, la SNCF a simplifié son service, mais les distributeurs automatiques ADAMS, seuls accessibles aux heures creuses, ne rendent pas la monnaie et délivrent des billets non remboursables et non valables le lendemain. Ça s'appelle de la vente forcée. De même, elle a supprimé les billets de retard prouvant aux employeurs que leurs salariés ont affronté une situation imprévue* ».

Une « immense incompétence »

M. Jean Chouleur, vice-président de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT), n'est pas tendre non plus. Il s'est livré à un test en demandant dans plusieurs gares ou par téléphone comment se rendre à Marly-la-Ville pour 10 h 30 ! La bonne réponse était : prenez le train à la gare du Nord ; descendez à Goussainville ou à Louvres ; de là, empruntez l'une des compagnies de cars privées qui relient Marly. Aucun des six guichets ou numéros de téléphone interrogés n'a été en mesure de fournir une réponse complète : « *... Je ne peux que vous donner les horaires de train... Prenez une carte routière... Marly-la-ville, connais pas...* » C'est la RATP qui a donné l'information souhaitée.

« *La première impression que l'on tire de ce parcours du combattant est une immense incompétence face à une situation très complexe,* déplore M. Chouleur. *A ce petit jeu, le renseignement téléphonique devient vite ruineux.* » Quant aux indicateurs, ils sont d'une redoutable complication. « *Essayez de lire celui qui est publié en période de vacances,* continue M. Chouleur. *Pour s'y retrouver dans les trains qui roulent le dimanche, mais pas en semaine, ceux qui sont supprimés le 21 juillet et le 12 septembre, il faut s'accrocher ! Dans les indicateurs des banlieues sud et ouest, nous trouvons jusqu'à dix sept renvois, ces notes qui signalent une exception. C'est inextricable. La SNCF a accepté, à notre demande, d'expérimenter l'édition de fascicules séparés « pré » et « post-été » valables à des dates explicites.* »

Une partie du mauvais traitement réservé aux voyageurs tient aussi à la recherche systématique d'économies qui ont conduit la société nationale à fermer avant 21 heures un tiers des 450 gares d'Ile-de-France, un autre tiers avant 22 heures et à ne conserver des guichets en fonctionnement que dans le dernier tiers le plus fréquenté. Une déshumanisation propre à décourager d'emprunter les transports en commun : à partir d'une certaine heure, il est des aléas que l'usager se refuse à subir lorsqu'ils s'accompagnent du sentiment d'être sans recours. Comme le constate M. Chouleur, « *ça coûte cher de faire des économies dans ce domaine !* ».

S'il est quelqu'un, à la SNCF, qui comprend les critiques des banlieusards, c'est M. Jacques Berducou, directeur des services régionaux de voyageurs d'Ile-de-France. Il fait partie de la génération montante des cheminots à l'écoute des usagers. Pour lui, la situation « *n'est pas satisfaisante* ». Il avoue être incapable de se servir des indicateurs banlieue et déclare qu'au moins une fois par semaine il « *saute en l'air* » en découvrant que la SNCF a, sans explication, laissé des voyageurs en rade sur un quai de banlieue. Aussi a-t-il mis en batterie toute une série de mesures pour remédier à ces carences.

Effort sur la sono

« *Nous avons été un peu trop loin dans la recherche de la productivité,* reconnaît-il. *Nous allons rouvrir des guichets aux heures creuses dès cette année, et cent agents supplémentaires ont été affectés dans les gares à cet effet. Ce ne sera pas systématique, parce que rouvrir toutes les gares d'Ile-de-France jusqu'au dernier train exigerait au moins 700 personnes en renfort et que, pour un client après 21 heures, cela n'en vaut pas la chandelle dans beaucoup de gares reculées.* »

D'autre part, trois centres fonctionnent pour apprendre aux conducteurs et aux agents de train à parler dans un micro et à formuler une information. Un tiers des personnels concernés auraient reçu cette formation qui trouvera sa pleine efficacité lorsque toutes les rames seront équipées d'un système de sonorisation, dans cinq ans environ.

En matière de signalétique, deux expériences seront menées avec le Syndicat des transports parisiens (STP) à Saint-Germain-en-Laye et à Poissy pour faciliter le cheminement des usagers dans la gare et entre la gare et les bus. « *Nous en tirerons des conclusions que nous généraliserons avec la RATP pour mettre sur pied une politique régionale de la signalétique* », indique M. Berducou. Quant aux indicateurs, en cours de réforme avec l'aide des usagers, M. Berducou aimerait qu'ils évoluent vers un document reflétant la chaîne de transport, c'est-à-dire les horaires et les connexions entre les bus, les métros et les trains.

Il a mis en route d'autres expérimentations. Par exemple, « KIM », une borne d'information capable d'indiquer le plus court chemin et les horaires pour se rendre d'un point à un autre. A partir du mois de juin, cinq « KIM » seront installés à Roissy, Invalides, Cergy-Préfecture et Argenteuil. Cinquante bornes fonctionneront avant l'été 1991. Des journaux lumineux et un PC information donneront, à partir du mois de juin, aux usagers de la gare Montparnasse – « *qui ont beaucoup souffert des travaux en cours* » – les motifs des retards, les grèves et les perturbations diverses.

Le minitel sera également mis à contribution. Là encore, les lignes de Montparnasse serviront de cobaye et, en tapant 3615 code SNCF Banlieue, on saura bientôt quels trains ne circuleront pas ou avec quel retard et pourquoi.

« *Il faut que nous en finissions avec l'information générale du type « un train sur deux » qui n'est d'aucune utilité pour personne et que nous parvenions à expliquer sur le quai comme dans les trains les conséquences d'un signal d'alarme tiré à Pont-Saint-Michel ou d'un suicide à Villetaneuse,* conclut M. Berducou. *Pour être sûr de ne pas mettre à côté de la plaque, nous allons lancer une enquête pour savoir ce qu'attend le voyageur comme information : que devons-nous dire ? A qui ? Comment ? Il nous restera à décider si l'information transitera par l'homme ou par la machine, à établir des réseaux de messageries spécialisés entre nos établissements, à sonoriser les 10 % de gares qui ne le sont pas encore, à rendre cohérent notre système avec celui de la RATP pour que l'usager désireux de se rendre au château de Versailles ne se retrouve pas, perdu, à la porte de Versailles...* » Un travail de très longue haleine.

ALAIN FAUJAS

Avec 388 réunions internationales

Paris, palme d'or des villes de congrès

Paris, première ville de congrès du monde : l'Union des associations internationales de Bruxelles, qui établit chaque année le classement, vient de l'annoncer. Pour la onzième fois consécutive, la capitale française emporte la palme d'or et y ajoute un nouveau record, celui du plus grand nombre de congrès internationaux tenus dans la même ville.

Avec 388 réunions internationales l'année dernière, soit 64 de plus que l'année précédente, Paris accentue son avance sur sa rivale habituelle, Londres, qui n'en a accueilli que 261. Comme Paris occupe une place largement dominante en France, – plus de la moitié des congrès internationaux se réunissent dans la capitale – la France ravit au Royaume-Uni la deuxième place par pays qu'elle avait perdue il y a trois ans. Le numéro un reste les Etats-Unis.

Dynamisme allemand

Le succès de Paris est bien assuré. Il s'explique par la position de la capitale française au carrefour des routes de l'Europe du Nord, de la Grande-Bretagne et de la Méditerranée. Ses équipements sont très compétitifs. Les aéroports de Paris arrivent en tête pour le trafic voyageurs en Europe continentale. Le nombre de sièges de conférence offerts par la capitale atteint 110 000 dont 10 000 au seul Palais des congrès, porte Maillot, où se trouve une salle de 3 675 places, battue seulement en Europe par l'ICC de Berlin. Paris propose 52 hôtels offrant des salles de 50 à 1 000 places, et détient le record européen d'équipements couverts pour les expositions : 550 000 mètres carrés, dont près de la moitié au Parc des expositions, porte de Versailles, qui va encore augmenter sa capacité de 35 000 mètres carrés, en 1990. En 1989, le parc de Paris-Nord Villepinte s'est lui-même agrandi de 46 000 mètres carrés et le CNIT s'est ouvert à la Défense.

L'office du tourisme de Paris et la chambre d'industrie et de commerce qui présentent ces chiffres – et qui sont en grande partie responsables de ces succès – ne se dissimulent pas toutefois que la partie n'est jamais définitivement gagnée. L'Allemagne montre un dynamisme conquérant. La capacité totale de l'ICC de Berlin (18 125 sièges de conférence) approche le double de celle du Palais des congrès de Paris. Hanovre dispose de 472 000 mètres carrés de surface d'exposition couverte, Cologne 230 000, Munich 105 000. L'excellente position de Paris et de la France sont donc loin d'être inexpugnables.

C.V.

Le Centre international de l'automobile à Pantin

Un espace pour le rêve

Dans une cathédrale baignée de lumière, toute dallée de blanc et ornée de verrières, flamboie le génie de la matière muée en rêve. Incarné dans d'étincelantes carrosseries, le souffle de l'esprit semble planer sur le tout nouveau Centre international de l'automobile (1), ouvert à Pantin (Seine-Saint-Denis) en décembre dernier à l'initiative d'un collectionneur passionné : William Grünler. Sur 17 000 mètres carrés et trois niveaux, où se succéderont les présentations thématiques les plus variées, la métallique magie opère sur les fidèles recueillis.

« *Une œuvre technique ne peut être parfaite qu'en étant parfaite du point de vue esthétique* » : à cette opinion d'un orfèvre, Ettore Bugatti, la grande majorité des véhicules actuellement exposés donnent raison, témoignant de la quête de perfection de créateurs entrés dans la légende, comme de celle de leurs modernes admirateurs qui, tel un André Lecoq, directeur des opérations du centre, élèvent la restauration de véhicules au rang des beaux-arts. « *Regardez cette Delahaye* – une décapotable turquoise, carrossée par Figoni et Falaschi, que nous signale un visiteur éperdu. *Admirez le raffinement du détail, ces liserés faits à la main avec un « trainard » qui soulignent la pureté des lignes, c'est extraordinaire.* »

Les mystiques du vilebrequin

Dans l'espace André-Citroën trône l'Atalante type 57 (1935), dessinée par Jean Bugatti, le fils du « patron ». Marron et jaune, ce coupé « découvrable » à la silhouette élancée est « *un vrai carrosse,* commente notre mentor, *ultramoderne tout en rappelant la tradition des voitures à chevaux et des berlines suspendues* ». Deux Hispano-Suiza, une limousine de 1933 et la torpédo H6B de 1928 avec sa cigogne, emblème de Guynemer, sur la calandre, illustrent la grande époque de l'automobile française, tandis que leurs rivales, les Rolls Silver Ghost (1926) ou Phantom II (1931), donnent, avec leurs phares proéminents et leur boutonnage de rivets, l'impression de terrestres *Nautilus*. Mais « *quelle élégance dans l'habillage des ressorts de la suspension, entièrement gainés de cuir !* » Ailerons ou dents de requin en évidence, une Cadillac de 1949 et la Buick Eight de 1948 signent le début d'un style particulièrement ostentatoire, qui fleurira outre-Atlantique dans les années 50, mais c'est à son achèvement qu'on assiste dans le hall Henry-Ford, actuellement dévolu aux Américaines des sixties. Toutes les classiques y sont réunies, de la Chrysler 300 G (1961) « *fin d'une époque* » à la Mustang 289 (1967), l'une des principales vedettes du film *Un homme et une femme*, en passant par la Studebaker Avanti (1962), chef-d'œuvre de Raymond Loewy, « *au design extrêmement prémonitoire, à rapprocher du délire de la Chrysler Le Baron (1963), lourde et baroque* ».

Le sport est à l'honneur place Panhard, où sont rassemblées les plus prestigieuses voitures de rallye, comme dans le hall des frères Renault au sous-sol, où a lieu une rétrospective de la marque française, ou encore dans la salle Armand-Peugeot, qui présente quelques monstres contemporains. Mais derrière la Mercedes 300 SL à portes papillon, d'autres animaux attirent l'attention, du fond de leur vitrine. Dessinés par Lalique, ce sont les étonnants bouchons de radiateur – bestiaire de faucons, libellules, coqs, béliers ou perdrix, notamment – réalisés dans son matériau de prédilection par le maître-verrier. Véritables talismans, ces mascottes étaient le point d'orgue du décorum automobile. Et si la seconde guerre mondiale a mis un terme brutal aux assauts d'élégance, le célèbre *Spirit of Ecstasy* créé par le sculpteur Charles Sykes pour Rolls-Royce – et médaille d'or du concours parisien de bouchons en 1920... – symbolise encore aujourd'hui le ravissement qui saisit à Pantin les mystiques du vilebrequin.

CAROLINE HELFTER

▶ (1) 25, rue d'Estienne-d'Orves, 93500 Pantin (Seine-Saint-Denis). Tél. : 48-43-79-14. 10 h 30 tous les jours de l'année, nocturne le mardi jusqu'à 22 h. A signaler, entre autres services complémentaires offerts par le centre (bibliothèque, cinéma, boutiques, restaurant, possibilités de location pour séminaires), la sympathique garderie mise en place par l'association « halt'art », qui accueille les deux à sept ans (mais sans stricte limite d'âge) les mercredis, samedis et dimanches.

DÉBAT : quel avenir pour la région parisienne ?

Autonomie communale

par Jacques Brunhes

Le Livre blanc sur l'aménagement de l'Ile-de-France fait de Gennevilliers un des « pôles stratégiques ».

En juillet 1989, le premier ministre, parlant notamment de ces « pôles stratégiques », avait exprimé sa volonté de créer des structures supracommunales « *certes respectueuses des libertés communales* [mais] *qui auraient le pouvoir urbanistique* (1) ». Autant dire l'essentiel !

La droite, pour sa part, défend aujourd'hui les libertés communales, après avoir fait l'inverse, pour servir la cause inacceptable de la spéculation et des privatisations.

Le débat sur les moyens de maîtriser l'aménagement de la région capitale n'est donc pas d'abord d'ordre technique.

L'urbanisme socialement et géographiquement ségrégatif que nous y subissons depuis des années a été imposé pour l'essentiel par des pouvoirs supracommunaux. Nous ne voulons ni poursuivre dans cette voie, ni en prendre une autre qui, sous couvert de nouveauté, conduirait aux mêmes effets.

Arrêtons de confondre volontairement libertés communales et « *égoïsmes municipaux* », pour reprendre la mauvaise expression du premier ministre. L'autonomie des communes doit être posée comme un atout et non comme un obstacle.

Certes, une réflexion d'ensemble sur l'aménagement de l'Ile-de-France est nécessaire. Le « chacun pour soi » est absurde et inefficace. Chaque collectivité locale, territoriale, a besoin de perspectives sur les conditions d'un développement régional harmonieux. Et chacun a quelque chose à apporter.

Si, par exemple, des maires de droite continuaient à exclure les plus défavorisés de leur ville, et à refuser de construire des logements sociaux, créant ainsi des ghettos ailleurs, des mesures appropriées pourraient être prises, sans avoir à créer des structures supracommunales particulières.

Car ôter aux communes leur pouvoir urbanistique et foncier, les reléguer dans la gestion, d'ailleurs illusoire et perverse, des correctifs sociaux à apporter à une politique tournée vers l'affairisme et la spéculation, est inacceptable.

Par sa situation géographique exceptionnelle, par les atouts qu'elle s'est donnés, la boucle de Gennevilliers est un site très convoité.

Pourquoi envisager un EPAD *bis* (2), un syndicat d'agglomération, un district ou je ne sais quelle OIN (3) sinon pour passer par-dessus les choix d'aménagement que la commune élabore avec la population, en concertation avec tous ceux qui sont concernés ? Pour implanter, sur le port de Gennevilliers par exemple, des « Marinas pieds dans l'eau », de nouveaux sièges financiers ou toute autre opération de luxe à l'instar des Docklands de Londres ?

Cessons donc de piper les mots et les enjeux. Préserver les libertés communales en s'appuyant sur toutes les coopérations volontaires et utiles, en conquérir de nouvelles, c'est bien le moyen essentiel pour permettre aux populations de maîtriser leur avenir. Faire l'inverse, ce n'est pas seulement renforcer l'étatisme bureaucratique ; c'est s'en prendre à la démocratie française.

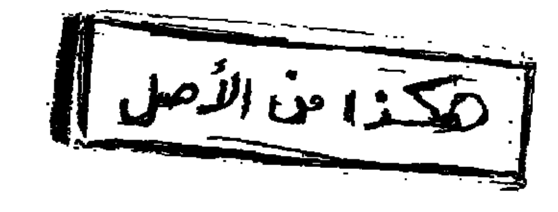
▶ Jacques Brunhes est maire de Gennevilliers et député communiste des Hauts-de-Seine.

(1) Interview du 25 juillet 1989 dans *le Parisien*.

(2) EPAD : Etablissement public d'aménagement de la Défense.

(3) OIN : opérations d'intérêt national.





هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

Comme les autres grands de la chimie mondiale

Rhône-Poulenc annonce de mauvais résultats trimestriels

Rhône-Poulenc n'a pas fait exception à la règle. Comme presque tous les grands chimistes du monde, les résultats du numéro un français de la spécialité, pour le *premier trimestre de 1990, ne sont pas brillants.* Le chiffre d'affaires, en progrès apparent de 7,4 % à 19,9 milliards de francs, recule en réalité de 2,9 % à structures comparables. Le résultat opérationnel revient à 2,25 *milliards (– 10,7 %), le bénéfice après impôts* à 1,3 milliard (– 9,6 %) et le bénéfice net par action à 23,16 francs (– 12,6 %).

« Ces résultats sont illisibles », nous a déclaré le président du groupe, M. Jean-René Fourtou, qui invoque trois éléments. *En 1990*, son groupe aura à *supporter* les coûts des dernières acquisitions, Rorer en particulier. La chute du yen et du dollar constitue un second facteur de détérioration des résultats . Enfin, la situation au Brésil pèse fortement sur les *comptes de la société.* L'application du plan d'austérité – le plan Collor – y a stoppé net l'activité industrielle : *« Pour nous c'est un moment très dur à passer*, reconnaît M. Fourtou. *Cette année, nos résultats seront nuls au Brésil, au mieux »*. Pour l'ensemble du groupe, M. Fourtou estime que 1990 sera une année de transition avec des résultats trimestriels *« extrêmement erratiques »*, fonction des plus-values de cessions qui apparaitront *une fois* mais pas l'autre. Cependant il aperçoit déjà une reprise qui lui fait penser que, progressivement, *« cela va se corriger »*.

A. D.

Pour 1989

La Générale des Eaux approche 100 milliards de francs de chiffre d'affaires

La Générale des Eaux a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de 98,7 milliards de francs, en hausse de 15,5 % sur 1988, malgré la cession de la division négoce de combustibles de Montenay (3,1 *milliards de francs de chiffre d'affaires*), selon les comptes présentés au conseil d'administration le 15 mai. L'étranger représente 22 milliards (dont un peu plus de la moitié en Europe), en progression de plus d'un tiers. Le résultat net consolidé, part du groupe, a été de 1,832 milliards de francs.

Les investissements se sont élevés à 16,6 milliards de francs (+ *13,7 %). La hausse a concerné les investissements industriels, qui sont passés* de 5,8 milliards à 9,2 milliards (+ 58 %), notamment dans les domaines de l'eau (1,8 milliard), le bâtiment et les travaux publics (1,6 milliard), la construction du CNIT (1,5 milliard). Les investissements à l'étranger ont doublé, passant de *moins* de 1 à 2,1 *milliards* de francs.

EN BREF

□ **La Financière Strafor devient le principal actionnaire de Facom** - Leader européen de l'outillage à main, le groupe français Facom (1,83 milliard de chiffre d'affaires en 1989) a *trouvé* le *moyen* d'apaiser les convoitises dont il était l'objet en raison de l'extrême dispersion de son capital. Le holding industriel Financière Strafor, spécialiste de l'aménagement de bureau (*il y a réalisé l'an passé près de 50 % d'un chiffre d'affaires* consolidé estimé à 5,3 milliards de francs) a en effet révélé lundi 21 mai qu'il était le nouvel actionnaire de référence du fabricant d'outillage après avoir racheté pour environ *500 millions de francs une participation* de 16,5 % aux fondateurs du groupe.

□ **Grande-Bretagne : fermeture de 58 magasins Sock Shop.** – Les administrateurs du groupe Sock *Shop International ont annoncé mardi 22 mai* la fermeture de 58 des 109 magasins de chaussettes et de bas de la chaîne en Grande-Bretagne. Les administrateurs, nommés en février à la tête de la société, *devaient proposer* le 21 *mai* un plan de refinancement aux actionnaires et créanciers de la firme, mais ils ont obtenu la semaine dernière un délai supplémentaire de trois mois. Le groupe a perdu 3,97 *millions de livres (37 millions de francs) au premier* semestre et affiche des dettes de 19 millions de livres (178 millions de francs) après l'échec d'une tentative d'expansion aux Etats-Unis et une année 1989 très difficile sur *le marché britannique. Sock Shop* possède encore 12 boutiques en France mais a fermé en décembre 1989 ses 17 magasins implantés aux Etats-Unis.

□ **Fiat négocie avec Daihatsu.** – Le constructeur automobile japonais Daihatsu négocie actuellement avec la firme italienne Fiat pour la fabrication en commun de véhicules utilitaires légers en Italie, a annoncé mercredi 23 mai la société nippone. Selon le quotidien économique japonais *Nihon Keizai Shimbun*, les deux firmes seraient déjà parvenues à un accord de principe pour produire 40 000 véhicules utilitaires par an à partir de 1991 sur un site de production de Fiat. – *(AFP.)*

NEW-YORK, 22 mai ↑

Nouveau record

Pour la deuxième journée consécutive, les cours ont monté mardi à Wall Street. *Et encore une fois un record de hausse est tombé.* Aux alentours de midi, toutefois, le marché a été pris d'un accès de faiblesse. *Mais il devait se reprendre* assez rapidement et à la clôture, l'indice des industrielles s'inscrivait à 2 852,23 *avec un nouveau gain de* 7,55 points. Le bilan de la séance a toutefois été d'une meilleure qualité que ce résultat. Sur 1985 valeurs *traitées*, 810 *ont monté*, 692 ont baissé et 483 n'ont pas varié.

La Bourse américaine est désormais entrée dans sa quatrième semaine de reprise. Autour du « Big Board », les spécialistes se regardaient incrédules. En toile de fond de cette vigueur peu commune, on *trouve la quasi-disparition du risque* récessionniste. Selon la NABE (National Association of Business Economists), la phase d'expansion actuelle, *d'une durée déjà inaccoutumée de* quatre-vingt-dix mois pourrait bien s'allonger de telle sorte que le record de cent six mois établi *entre février* 1961 *et décembre* 1969 soit battu.

VALEURS	Cours du 21 mai	Cours du 22 mai
Alcoa	66 1/2	67 3/8
A.T.T.	43 1/2	43 1/4
Boeing	79 1/8	79 1/2
Chase Manhattan Bank	26 3/8	25 7/8
Du Pont de Nemours	40 1/2	39 7/8
Eastman Kodak	40 1/8	40
Exxon	47 7/8	47 7/8
Ford	47 5/8	47 5/8
General Electric	68 3/8	68 1/2
General Motors	48 7/8	48 7/8
Goodyear	35 3/4	35 1/8
I.B.M.	116 7/8	117 1/2
I.T.T.	56 3/4	56 5/8
Mobil Oil	62 3/8	62 3/8
Pfizer	61 5/8	62 3/4
Schlumberger	58	57 3/4
Texaco	60	59 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	153 1/2	151 1/2
Union Carbide	19 5/8	19 3/4
U.S.X.	33 1/2	33
Westinghouse	72 1/4	36 1/4
Xerox Corp.	49 1/8	49

LONDRES, 22 mai ↑

Hausse de 1,27 %

Malgré une réduction des gains de *milieu de séance*, les cours des valeurs ont terminé en forte hausse mardi au Stock Exchange, stimulés par l'exemple de Wall Street et par des achats de *contrats à terme sur indices*. L'indice Footsie des cent valeurs vedettes a gagné 29,2 points (1,27 %) à 2 311,3, son plus haut niveau de clôture depuis *la mi-février. Il avait même gagné jusqu'à* 50,6 points en cours de séance. Le marché s'est montré très actif et le volume d'échanges définitif s'est établi *à 626 millions d'actions contre* 316 millions la veille.

La plupart des secteurs se sont améliorés, notamment les chimiques, les mécaniques, les pétrolières et particulièrement *les titres de la consommation*. Le marché semble en effet convaincu que les taux d'intérêt ne dépasseront pas 15 %.

Le constructeur aéronautique British Aerospace s'est redressé. En revanche, la compagnie aérienne British Airways s'est affaiblie malgré l'annonce d'une hausse de près de 29 % de son bénéfice imposable annuel. *Le groupe industriel* Polly Peck s'est déprécié à la suite de l'annonce de l'augmentation de sa participation dans sa *filiale Sansui Electric*.

PARIS, 22 mai ↑

Net raffermissement

Après deux séances de baisse, teintées de valse-hésitation, la Bourse de Paris s'est raffermie mardi. *Timidement amorcé à l'ouverture* (+ 0,07 %), le mouvement de reprise s'est ensuite accéléré. Déjà, aux alentours de 13 heures, la *hausse dépassait* 0,8 %. Plus tard dans l'après-midi, elle perdait de son ampleur (– 0,7 %) avant de s'accentuer derechef en *clôture* (+ 1,09 %).

« Vous avez dit bizarre ? » Bizarre, en effet, cette hausse qui ne s'est appuyée sur rien de tangible. Au contraire, dans *la matinée, on avait appris que les résultats* du commerce extérieur français s'étaient détériorés pour avril, avec un déficit passé à *4,3 milliards de francs* (contre 1,06 milliard pour mars). Phénomène du fait accompli ? Pas même. Paris a-t-il réagi à l'étonnante vigueur de Wall Street, qui bat presque tous les jours des records d'altitude ?

Peut-être. Mais pourquoi, il y a moins de dix *jours, notre place se montrait-elle parfaitement insensible* au même phénomène ?

C'était, ce mardi, jour de liquidation générale, perdante pour la première fois depuis février (– 1 %). *Cette liquidation était*, d'ores et déjà, *terminée*, et rien n'empêche de penser qu'avec la nouvelle perspective de pont *offerte par le chômage de l'Ascension jeudi prochain*, les opérateurs, avec vingt-quatre heures d'avance sur le calendrier, ont *repris des positions, une* démarche habituelle en début de nouveau mois boursier. Un vieux dicton assure qu'« à liquidation ferme » correspond « *un premier jour faible* ».

TOKYO, 23 mai ↑

Au-dessus des 32 000 points

Une nouvelle étape de hausse a été *franchie mercredi au Kabuto-cho* de Tokyo. Le mouvement de hausse s'est étendu sur un large front et, cette fois, l'indice Nikkei a franchi le *cap des 32 000 points pour s'établir* en cloture à 32 176,51 avec un gain de 238,21 points (+ 0,75 %).

« Il y a beaucoup d'argent disponible », notait un opérateur, en insistant *toutefois sur le fait que* la confiance n'était pas entièrement restaurée. Tous les investisseurs tournent actuellement leurs regards vers *les résultats des entreprises et ne sont* pas disposés à s'engager massivement avant leur publication. Imputable en grande partie aux *professionnels du marché*, la hausse a donc revêtu un caractère assez spéculatif, comme semble en témoigner le niveau d'activité, toujours assez bas avec *650 millions* de titres échangés contre 500 millions la veille.

VALEURS	Cours du 22 mai	Cours du 23 mai
Akai	1 080	1 080
Bridgestone	1 520	1 530
Canon	1 770	1 780
Fuji Bank	2 860	2 780
Honda Motors	1 800	1 810
Matsushita Electric	2 230	2 220
Mitsubishi Heavy	1 000	1 000
Sony Corp.	8 800	8 700
Toyota Motors	2 440	2 450

FAITS ET RÉSULTATS

□ ***Le groupe Pinault détient désormais 33,13 % de la CFAO.*** – Le groupe Pinault vient d'accroître sa participation dans la CFAO (*Compagnie française de l'Afrique occidentale*) pour la porter à 33,13 %, a annoncé mardi 22 mai le groupe *dirigé par M. François Pinault*, par ailleurs président de la CFAO depuis mars dernier. En l'état actuel *de la stratégie du groupe, il n'est pas* envisagé d'accroître cette participation, a indiqué le groupe Pinault. *L'opération a été réalisée grâce à la* cession par Parfinance, autre actionnaire important de la CFAO, de 1,3 million de titres. La part du capital détenue dans la CFAO par cette filiale du holding financier Pargesa est désormais à peine supérieure à 3 % contre 15 % avant la cession.

□ **Suspension de la cotation d'Asystel.** – La cotation des actions Asystel (distributeur informatique) a été suspendue *mardi* 22 *mai* sur le second marché de la Bourse dans l'attente de la publication d'un communiqué *concernant cette société*. La société avait annoncé récemment avoir accusé une perte de 150 millions de francs pour les douze premiers mois de l'exercice de dix-huit mois 1989-1990.

□ **Le conglomérat britannique Lonrho s'intéresse à Co-op.** – Le conglomérat britannique Lonrho a déposé une offre de reprise du distributeur alimentaire ouest-allemand Co-op, qui se *débat dans d'importantes* difficultés financières depuis dix-huit mois. Lonrho s'est associé pour faire cette proposition aux géants ouest-allemands de la distribution Metro et Asko. Dans un communiqué commun publié lundi 21 mai à Dusseldorf, les trois partenaires manifestent leur *« intérêt pour l'éventuelle acquisition d'une participation majoritaire »* dans Co-op, également convoité par l'important groupe *coopératif* Rewe. En raison de l'extrême concentration existant déjà dans la distribution alimentaire en RFA, ces *deux offres devraient* cependant provoquer de fortes réticences de l'Office fédéral des cartels. *Le groupe Co-op est contrôlé* par les banques ouest-allemandes DG Bank et Bank fuer Gemeinwirtschaft (BfG, groupe Aachener und Muenchener).

□ ***L'Air liquide s'implante en Hongrie.*** – Le groupe français a décidé de créer une filiale en Hongrie en *vue de mettre en oeuvre l'accord* signé avec la société hongroise Hunguard pour la fourniture d'hydrogène *et d'azote à long terme. L'investissement* s'élèvera à 20 millions de francs. Cette nouvelle filiale importera en Hongrie les *installations* de stockage d'hydrogène liquide et sera dotée d'une unité de production d'azote de 15 *tonnes/jour construite par L'Air* liquide en France. Cette unité entrera en service début 1991. La Hongrie deviendra ainsi le *cinquante-septième pays où le groupe* français est présent en tant que producteur de gaz industriels.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	427	427
Asystel	105	95 50 o
B.A.C.	269	....
B. Demachy Ass.	575	....
Bqe Tarneaud	189	....
B.I.C.M.	860	870
Boiron (Ly)	389	390
Boisset (Lyon)	258	265
Câbles de Lyon	3370	3361
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1370	1380
Calberson	541	541
Cardif	754	....
C.D.M.E.	2562	2560
C.E.E.	360	....
C.E.G.E.P.	283	283
C.F.P.I.	274	276
Cinemas d'Origny	770	....
C.N.I.M.	1251	....
Codetour	294	297 70
Comareg	380	....
Conforama	1080	1099
Creeks	400 50	....
DAFSA	210 50	....
Dauphin	710	708
Devanlay	1205	1205
Deville	495	490
Dolisos	162 50	164
Editions Belfond	270	....
Elysee Invest.	15	14 95
Finacor	198	....
Garonor	800	....
GFF (group.fon.f.)	465	472
Grand Livre	460	....
Gravograph	247	260
Guintoli	982	....
I.C.C.	284 20	284 20
IDIA	340	335
Idianova	152	150 10
I.M.S.	1330	1330
IN2	300	300

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
I.M.S.	1250	1248
I.P.B.M.	140	....
Loca investis.	335	....
Locamic	148	158 50 d
Metra Comm.	208	209
Métall. Minière	225	....
Molex	218	....
Navale-Delmas	1310	1281
Olivetti Logabax	590	589
Om. Gest. Fin.	594	....
Pinault	592	592
Presbourg	98	....
Présence Assur.	433	....
Publ. Filipacchi	800	800
Razel	652	....
Rémy et Associés	380	....
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	323	323
St-H. Matignon	279	....
S.C.G.P.M.	770	....
Segin (Li)	375	378
Select Invest (Ly)	104 50	107 50
S.E.P.	....	....
Serbo	550	....
S.M.T. Goupil	289	....
Sopra	201	....
Supra	220	....
TF1	342	....
Thermador H. (Ly)	360	352 20
Unilog	198	....
Union Fin. de Fr.	488	....
Vial et Cie	190 50	....
Yves St Laurent	1144	....

Marché des options négociables le 22 mai 1990

Nombre de contrats : 24 081.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier
Bouygues	640	40	60	6	–
CGE	600	46	55	4	14,50
Elf-Aquitaine	680	58	66	4,50	20
Eurotunnel SA-PLC	50	3,50	6,50	2,70	4,70
Euro Disneyland SC	110	3,60	9	–	7,50
Havas	562	–	140	–	–
Lafarge-Coppée	425	53	64	3,50	–
Michelin	140	3,45	8,50	11,90	14
Midi	1 300	115	–	12	–
Paribas	600	98	108	1	–
Pernod-Ricard	1 167	135	–	3	–
Peugeot SA	925	9	–	80	–
Rhône-Poulenc CI	440	8,50	18	22	35,50
Saint-Gobain	600	18	36	19,20	28,50
Source Perrier	1 700	110	–	40	72
Société générale	600	27	–	14	–
Suez Financière	440	41	–	2,25	9
Thomson-CSF	140	2,30	5,50	13,50	17

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 22 mai 1990.
Nombre de contrats : 61 386.

COURS	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90
Dernier	102,50	102,52	102,40
Précédent	102,28	102,30	102,30

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
102	0,60	1,40	0,10	1,03

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,60 F ↓

Après sa reprise de la veille, le dollar s'inscrivait en baisse le mercredi 23 *mai*, s'échangeant à Paris à 5,60 francs contre 5,6320 francs la veille à la cotation officielle. Les marchés étaient *calmes, avant la fermeture*, jeudi, de plusieurs places européennes. Le mark était stable contre le franc, à 3,3675 francs contre 3,3682 francs mardi au fixing.

FRANCFORT	22 mai	23 mai
Dollar (en DM)	1,67	1,6650
TOKYO	**22 mai**	**23 mai**
Dollar (en yens)	152,45	151,35

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (23 mai)	9 3/4-9 7/8 %
New-York (22 mai)	8 3/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	21 mai	22 mai
Valeurs françaises	102	102,8
Valeurs étrangères	95,8	
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	552,58	554,94
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 092,21	2 115

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	21 mai	22 mai
Industrielles	2 844,68	2 852,23

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	21 mai	22 mai
Industrielles	1 810,8	1 829,5
Mines d'or	212,6	211,6
Fonds d'Etat	79,23	79,23

TOKYO

	22 mai	23 mai
Nikkei Dow Jones	31 938,30	32 176,51
Indice général	2 398,59	2 394,95

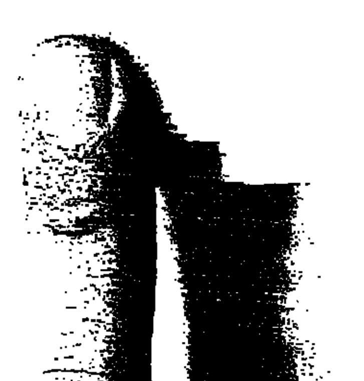
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,6120	5,6140	+ 60	+ 79	+ 128	+ 145	+ 375	+ 455
$ can.	4,7681	4,7738	– 203	– 155	– 340	– 280	– 894	– 752
Yen (100)	3,6909	3,6946	+ 65	+ 84	+ 130	+ 161	+ 433	+ 509
DM	3,3687	3,3714	+ 40	+ 58	+ 80	+ 101	+ 235	+ 281
Florin	2,9971	2,9997	+ 29	+ 42	+ 59	+ 76	+ 176	+ 232
FB (100)	16,3187	16,3340	– 75	+ 40	– 125	+ 30	– 142	+ 371
FS	3,9341	3,9383	+ 17	+ 39	+ 40	+ 71	+ 185	+ 266
L (1 000)	4,5812	4,5866	– 110	– 48	– 200	– 115	– 471	– 362
£	9,4899	9,4989	– 460	– 384	– 854	– 762	– 2275	– 2060

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 3/8	8 1/2
$ Yen	7 1/8	7 3/8	7 3/16	7 5/16	7 1/4	7 3/8	7 5/16	7 7/16
DM	7 3/4	8	7 7/8	8	8	8 1/8	8 7/16	8 9/16
Florin	7 7/8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 3/16	8 5/16	8 1/2	8 5/8
F.B. (100)	9 7/8	10 1/8	9 13/16	10 1/16	9 7/8	10 1/8	9 13/16	10 1/16
F.S.	8 5/8	8 7/8	8 11/16	8 13/16	8 11/16	8 13/16	8 11/16	8 13/16
L (1000)	10 3/4	11 3/4	11 3/8	11 7/8	11 3/8	11 7/8	11 5/8	12
£	14 3/4	15	14 7/8	15	14 15/16	15 1/16	14 15/16	15 1/16
F franç.	9 5/8	9 7/8	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16	9 7/8	10

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

Cours relevés à 10 h 13

BOURSE DU 23 MAI

Règlement mensuel

COMPTANT (sélection)

Obligations

Actions

Etrangères

Hors-cote

SICAV (sélection)

22/5

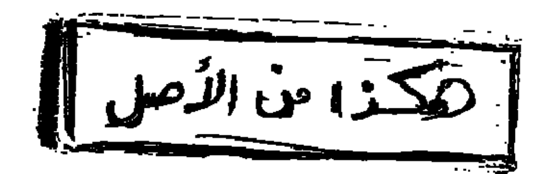
Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/5	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 632	.....	5 440	5 840
Ecu	6 920	.....	.....	.....
Allemagne (100 dm)	336 820	.....	325	345 500
Belgique (100 F)	16 350	.....	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	299 700	.....	288 500	308
Italie (1000 lires)	4 583	.....	4 350	4 850
Danemark (100 krd)	88 450	.....	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	9 509	.....	9 150	9 950
Grèce (100 drachmes)	3 422	.....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	395 990	.....	381	403
Suède (100 krs)	92 710	.....	88 500	96
Norvège (100 k)	87 320	.....	82 500	90
Autriche (100 sch)	47 858	.....	46 500	49 600
Espagne (100 pes)	5 406	.....	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 820	.....	3 850	4 350
Canada (1 $ can)	4 787	.....	4 600	5
Japon (100 yens)	3 706	.....	3 680	3 880

Marché libre de L'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/5
Or fin (kilo en barre)	67500	.....
Or fin (en lingot)	67650	.....
Napoléon (20f)	400	.....
Pièce Fr (10 f)	414	.....
Pièce Suisse (20 f)	433	.....
Pièce Latine (20 f)	389	.....
Souverain	501	.....
Pièce 20 dollars	2300	.....
Pièce 10 dollars	1190	.....
Pièce 5 dollars	840	.....
Pièce 50 pesos	2535	.....
Pièce 10 florins	400	.....

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu



هكذا من الأصل

Le Monde

L'enquête sur la profanation de Carpentras

Une quinzaine de jeunes gens interpellés dans la région d'Albi

Dans l'enquête sur la profanation du cimetière juif de Carpentras, une importante opération policière a été déclenchée, mercredi 23 mai, à Albi (Tarn) par des fonctionnaires du SRPJ de Montpellier. Une quinzaine de jeunes gens ont été interpellés.

CARPENTRAS

de notre correspondant régional

L'opération de police pourrait être liée à un renseignement concernant la présence à Carpentras, deux ou trois jours avant les faits, d'une camionnette, immatriculée en Haute-Garonne, qui aurait été louée par un étudiant toulousain originaire du Tarn. Celui-ci, ainsi que trois amis considérés comme appartenant à l'extrême droite, ont, semble-t-il, disparu de leur domicile.

Cette opération de police avait également pour but la recherche des membres d'une secte « satanique » basée dans la région albigeoise. Les enquêteurs auraient, en effet, opéré des rapprochements avec une profanation commise, dans la nuit du 11 au 12 novembre 1988, au cimetière de Lombers, à une quinzaine de kilomètres d'Albi.

Ils ont procédé, mercredi matin, à l'interpellation d'une quinzaine de jeunes gens liés à un groupe de hard-rock, Trash. Plusieurs d'entre eux avaient été impliqués dans la profanation de Lombers où des ossements et des crânes avaient été déterrés.

Par ailleurs, un mystérieux groupe Mohammed El Boukhima, qui avait déjà revendiqué, téléphoniquement, la profanation du cimetière, les 11 et 12 mai, s'est à nouveau signalé par un « *communiqué* » dactylographié parvenu le 21 mai à l'agence de Carpentras du quotidien *Vaucluse-Matin*. Ce « communiqué » affirme notamment que le « *commando* » qui a opéré était composé de six membres et qu'il a été dérangé par « *les gens du collège* ». Un car ramenant des élèves d'un voyage en Allemagne était en effet arrivé, vers 1 h 30, dans la nuit précédant la découverte de la profanation, au collège privé de l'Immaculée Conception de Carpentras distant d'une centaine de mètres du cimetière.

Cette précision intrigue d'autant plus les enquêteurs que la presse n'a jamais fait état de cette information. Aucune motivation n'est, en revanche, donnée dans ce communiqué entièrement tapé en lettres capitales et truffé de fautes d'orthographe, qui est signé d'un paraphe malhabile en caractères arabes.

La lettre reçue par *Vaucluse-Matin* porte un tampon postal en date du samedi 19 mai, à 19 heures, d'Avignon-gare. Le vendredi 11 mai, un correspondant anonyme se réclamant du groupe Mohammed El Boukhima avait, déjà, téléphoné à l'agence de Carpentras de *Vaucluse-Matin*. Il avait revendiqué l'« *attaque du cimetière* » en s'exprimant avec un accent arabe et en prononçant quelques mots ressemblant à cette langue.

Les enquêteurs sont pourtant sceptiques. Ils ont remarqué que le paraphe du communiqué a été tracé d'une manière très grossière par quelqu'un ne paraissant pas posséder la pratique de l'écriture cursive arabe. Mais ils retiennent l'affirmation selon laquelle le groupe aurait été dérangé : elle semble corroborée par le fait qu'une autre tombe, celle de Mme Louise Chemla, avait été creusée sur une cinquantaine de centimètres près de celle de Félix Germon. On avait émis l'hypothèse, à ce sujet, que les profanateurs avaient été empêchés de poursuivre ce début d'excavation par un événement fortuit.

GUY PORTE

Le plan de M. Jospin soumis au conseil des ministres

17 milliards de francs supplémentaires pour les universités d'ici à 1995

M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, devait présenter, mercredi 23 mai au conseil des ministres, les grandes lignes de son plan pluriannuel d'aménagement et de développement universitaire. C'est, en définitive, 17 milliards de francs supplémentaires que M. Jospin espère obtenir du gouvernement, au fil des budgets des cinq prochaines années (1991-1995), pour permettre à l'Université française d'assurer l'accueil et la formation de flots d'étudiants en croissance très rapide.

« *Effort sans précédent depuis la Libération* », estime-t-on au ministère de l'éducation, le plan gouvernemental a en effet pour ambition d'affronter tous les problèmes de l'Université. Les locaux nouveaux sont l'urgence absolue. Si la répartition précise de cette enveloppe globale n'est pas encore faite, il est clair qu'une part importante des crédits supplémentaires sera consacrée à la construction du million et demi de mètres carrés nouveaux annoncé le 10 mai par le président de la République.

Des constructions seront évidemment concentrées sur les régions où la surcharge actuelle et la pression démographique sont les plus fortes. Ainsi, le ministère entend-il créer rapidement cinq universités nouvelles dans la région parisienne (Paris-Bibliothèque de France, Marne-la-Vallée, Évry-Melun-Sénart, Saint-Quentin-en-Yvelines-Versailles et Cergy-Pontoise) ainsi qu'une université nouvelle dans le Pas-de-Calais et une ou deux autres universités en province. A quoi s'ajouteront des « restructurations » à Lyon et à Marseille, et de nombreuses extensions, notamment dans les établissements de la banlieue parisienne.

Le plan gouvernemental entend également consacrer une partie de l'effort à la rénovation des locaux vétustes (de l'ordre de 500 000 mètres carrés), au développement des bibliothèques universitaires et à l'équipement pédagogique et scientifique des universités. Il envisage enfin un effort très conséquent en matière de logement universitaire (30 000 chambres de plus sur cinq ans par financement d'Etat), un secteur sur lequel le gouvernement espère être épaulé par les collectivités locales.

C'est en effet toute l'incertitude du plan retenu par le conseil des ministres. Le gouvernement veut associer étroitement les collectivités locales (régions, mais aussi grandes villes et départements) à cet effort national. En prenant formellement l'engagement d'investir 17 milliards de francs dans les cinq prochaines années, il a bon espoir de déclencher un effort de grande ampleur des collectivités territoriales : 6 milliards de francs au bas mot pour la même période, estime-t-on au ministère. Si le gouvernement ne peut évidemment pas s'engager au nom des régions ou des villes, il table cependant sur un investissement de 23 milliards de francs.

Il va donc entamer, à l'occasion des assises régionales sur l'enseignement supérieur, puis des assises nationales « Universités 2000 » de fin juin, une série de négociations – région par région – avec l'ensemble des partenaires locaux. L'arbitrage final, les projets précis et leur implantation, la carte universitaire pour les prochaines années, enfin l'effort national global (Etat et collectivités locales confondus) devraient être bouclés d'ici à la fin de l'année 1990, espère-t-on au ministère.

GÉRARD COURTOIS

Lire aussi le supplément Campus pages 15 à 17.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Un cri !

J'AI peur, là aujourd'hui, j'ai peur pour Israël. Ça ne peut pas continuer ! Comment accepter que des Israéliens juifs tirent sur des Arabes israéliens comment admettre que le feu couvant sous les cendres rougeoyantes de l'Intifada embrase, de Nazareth à Jérusalem, le cœur même du pays ? Ce pays n'est pas le mien. Je n'ai pas choisi d'y vivre, de m'y battre pour y survivre et, aux yeux de certains, je devrais m'interdire de le juger. Je regrette, ce pays est aussi le mien, le vôtre, à vous à moi, à nous tous, victimes ou témoins de la Shoah.

C'est elle qui lui a donné naissance, c'est d'elle qu'il tire sa légitimité, c'est elle qui fait de lui un lieu d'asile où viennent encore se réfugier, un demi-siècle après, les victimes d'un antisémitisme, hélas, rampant. Et pas seulement des Soviétiques, des Français. Il y en a eu des centaines après Carpentras pour demander un visa. Il représente, ce pays, mauvaise et bonne conscience mêlées, un refuge, un espoir, une excuse, un alibi.

Alors, quand j'ai entendu hier Shamir continuer imperturbablement à revendiquer les droits éternels du peuple élu sur la Samarie et la Judée, quand je vois un rabbin irréductible tirer, depuis Brooklyn, les ficelles d'un jeu parlementaire littéralement suicidaire, quand j'assiste à des manifs qui font descendre dans les rues de Tel-Aviv plus de cent mille pacifistes dont les voix se perdent dans les urnes, dispersées, effritées à la proportionnelle par les règles d'une démocratie appliquée à la lettre au risque d'en perdre l'esprit, la panique me prend.

Enfin, ce n'est pas possible, on ne peut pas laisser dire sans rien dire. On ne peut pas laisser faire sans rien faire. Que dire, que faire, sinon un geste, un cri ? Au nom du ciel, arrêtez ! N'intervertissez pas les rôles en laissant un Arafat jouer les martyrs demain à Genève. Faut-il que la partie belle pour lui signifie la fin de partie pour Israël ?

A la veille de l'an 2000, une Bible vieille de plus de deux mille ans ne peut plus servir de texte constitutif à cette Terre promise, reprise, enfin rendue, qui doit s'enfermer dans les limites de la raison pour ne pas être à nouveau perdue. Définitivement.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 23 mai

Poursuite de la hausse

Le mouvement de hausse observé mardi (+ 1,09 %) s'est poursuivi en ce premier jour du terme boursier de juin. L'indice CAC 40 après s'être apprécié de 0,98 % à l'ouverture dépassait rapidement les 1 %. Toutefois en fin de matinée, l'indice revenait à +0,86% dans un marché calme. Les hausses étaient emmenées par la Sogénal (+ 7,7 %), Cofimeg (+ 5,2 %), et Simco (+ 5,1 %). Du côté des baisses figuraient Sommer Allibert (– 3,5 %), Saulnes Chatillon (– 3,3 %) et Epéda (– 2,3 %).

Les constructeurs s'associent sur le projet de Super-Concorde

Les constructeurs américains Boeing et McDonnell Douglas et le groupe ouest-allemand Deutsche Airbus ont décidé, lors d'une réunion récente à New-York, de se joindre à British Aerospace et à Aérospatiale pour étudier les perspectives du programme Super-Concorde d'avion commercial supersonique de nouvelle génération.

Pendant un an environ, les cinq constructeurs aéronautiques devraient analyser les questions d'investissement financier et industriel, d'environnement, de coopération internationale, de marché et d'exploitation commerciale de ce projet d'avion destiné à transporter à deux fois la vitesse du son entre deux et trois cents passagers sur des étapes de 11 000 kilomètres.

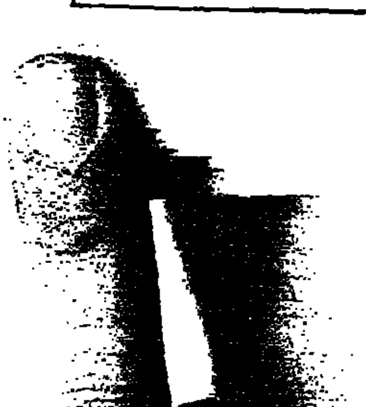
Cet accord à caractère général vient compléter l'accord déjà conclu entre Français et Britanniques qui, lui, porte, sur des études préliminaires de développement et de conception d'un avion mis éventuellement en service au début du siècle prochain.

□ **Grève des dockers de Marseille.** – *Les dockers de Marseille ont fait grève et paralysé le trafic maritime* de Marseille et de Fos le 22 mai, pour protester contre les travaux d'aménagement du port d'Arles. Le syndicat CGT des ports et docks s'oppose à l'élargissement des accès du Rhône qui permettrait aux cargos fluvio-maritimes de 3 000 tonnes de remonter jusqu'au port fluvial d'Arles. Les investissements, évalués à 43 millions de francs, seront financés par les collectivités locales.

L'ESSENTIEL

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 23 mai 1990 a été tiré à 529 003 exemplaires.



Le Monde

ARTS • SPECTACLES

L. BERTOLUCCI/SYGMA

OUVERTURE DE LA QUARANTE-QUATRIÈME BIENNALE

Venise, point de mire des pouvoirs

LA plus célèbre, la plus ancienne aussi des institutions culturelles de l'Italie, la Biennale de Venise, sera inaugurée dimanche 27 mai. Comment va la vieille dame bientôt centenaire, dont on annonce très régulièrement la fin, comme celle de tous les grands rendez-vous d'art contemporain d'ailleurs ? A vrai dire, pas trop bien, car elle souffre de mille maux, de mille morts : bien que fortunée, elle manque d'argent pour s'offrir de grandes rétrospectives, ou de grandes expositions thématiques ; bien que, principe indépendante, elle soit, comme toute la culture en Italie, prise dans une guerre usante des partis et des pouvoirs, qui connaît une singulière ampleur sur la lagune, depuis qu'y est née l'idée impensable d'y organiser l'exposition universelle *(lire page 34 l'article de Vivianne di Majo).*

Le système culturel italien est à la fois très simple et très compliqué. On peut l'expliquer par une image, celle d'un gâteau dont les communistes, les socialistes et les démocrates chrétiens se répartissent les parts. Ou par un mot : *ottizzazione*, qui doit son origine au milieu corrompu de l'immobilier. Son principe, expliqué que Ugo Volli, est appliqué bien au-delà du politique, pour régir nominations et financements. Les conséquences : paralysie des initiatives, absences de projets culturels, saupoudrages *(lire pages 32 et 33).*

L'Italie est pourtant le théâtre de manifestations culturelles d'envergure. Qu'il faut verser au compte des bienfaits du mécénat ? Celui-ci, très présent dans le domaine des arts plastiques et du patrimoine, avec FIAT, Olivetti, GFT et Alitalia, est un risque. Car si les industriels italiens sont les plus cultivés du monde, leur objectif n'est-il pas de financer de grandes opérations de prestige, au détriment de la recherche de talents nouveaux ? *(lire page 33 l'entretien avec Patrice Martinet.)*

GENEVIEVE BREERETTE

CINÉMA 37

Le boum de la production française



PROD/DB

Quand Mel Brooks s'en prit aux « producteurs », en 1968 – ici Zero Mostel et Gene Wilder, – il s'est pudiquement transporté dans le milieu du théâtre à Broadway. Comme si les mécanismes financiers qui animent l'industrie du cinéma étaient déjà si complexes qu'on ne pouvait plus les décrire. Aujourd'hui, on ne compte plus les hommes, les banques, les fonds d'investissement qui s'intéressent au film français.

THÉATRE 39

Joël Jouanneau, conteur et magicien



ENGUERAND

En deux ans, Joël Jouanneau a publié trois œuvres, formant trilogie du rêve et du nomadisme : *le Bourrichon*, qu'il a mis en scène lors du dernier Festival d'Avignon, *Kiki l'Indien*, que lui avait demandé le metteur en scène Michel Raskine, et *Mamie Ouate en Papoâsie*, qu'il crée cette semaine à Sartrouville. Rencontre avec des personnages singuliers qui n'ont pas de pareils dans le répertoire du théâtre contemporain français.

DANSE 41

L' « Apologia flamenca » de la Tati



RENÉ ROBERT

La Tati, altesse insolente, styliste suffocante, vient danser le flamenco à Mogador. D'un geste, d'une moue, elle marque la mesure – immense – de son talent cultivé, affiné depuis le début des années 60, d'abord dans les *tablaos* espagnols puis autour du monde. *Apologia flamenca*, le spectacle qu'elle propose, est une anthologie superbe.

هكذا من الأصل

LA QUARANTE-QUATRIÈME BIENNALE

Les prébendiers de la culture

Les optimistes parlent d'un système « mixte » et « articulé ». Les grincheux d'une situation « non contrôlée », aux responsabilités « diffuses » et aux financements « obscurs ». En revanche, ce qui apparaît clairement aujourd'hui, si on observe l'état de la production culturelle et de la conservation du patrimoine en Italie, c'est son caractère contradictoire.

L'ITALIE a de nombreux architectes (Gregotti, Piano, Aulenti) et peintres (de l'arte povera à la *transavangarde*) de renommée internationale, quelques metteurs en scène de théâtre (Ronconi, Strehler) et de cinéma (Fellini, les Taviani) particulièrement actifs, ainsi que de nombreux jeunes dignes d'intérêt, de Castri à Tornatore, de Moretti aux « Magazzini ». Les écrivains italiens contemporains *connaissent des succès internationaux, ce qui n'était* pas arrivé depuis longtemps. De grandes restaurations ont été entreprises et d'importantes opérations de réhabilitation de centres historiques sont en cours dans plusieurs villes.

Pourtant, les architectes *italiens travaillent* surtout à l'étranger ; le cinéma connaît une crise qui affecte la fréquentation comme la production ; de nombreux théâtres subissent de graves difficultés économiques et artistiques ; le saccage des villes et les *vols dans les musées mettent* en péril le *patrimoine* artistique national.

Les raisons de cette situation contradictoire et complexe sont multiples. Certaines sont difficiles à *interpréter.* Le *poids de l'histoire* italienne pèse, sans *aucun doute*, dans ce bricolage permanent *qui* manipule les vestiges du passé, parfois en les détruisant, pour construire du neuf. On sait que de nombreux monuments de la Rome baroque furent édifiés avec des *éléments soustraits aux édifices classiques* ; au Vatican, les fresques de Piero della Francesca *ont été* effacées pour laisser la place à l'œuvre de Raphaël. Mais il existe d'autres raisons plus contemporaines et dont la nature est d'abord politique.

L'Italie ne possède pas de ministère de la culture. Il y a un ministère de l'instruction publique, responsable des écoles ; un ministère de l'université et de la recherche scientifique, de création récente ; un ministère des biens culturels, chargé (à la vérité sans grand succès) des musées et du patrimoine culturel, essentiellement du point de vue architectural, archéologique et urbanistique. Enfin, un ministère du tourisme et du spectacle dont la compétence couvre la Coupe du monde de football, la pollution des plages de l'Adriatique, mais aussi le cinéma, le théâtre, l'opéra, *les cirques et les parcs de loisirs...*

D'autres domaines sont dispersés : l'édition et la presse relèvent de la présidence du conseil des ministres ; la sauvegarde de Venise, d'un comité interministériel spécifique ; la *télévision publique reçoit ses « orientations » d'un comité parlementaire. Une* grande partie du patrimoine artistique et monumental appartient à l'Eglise, qui le gère à sa guise (l'Etat italien n'a pas eu voix au chapitre quant à la restauration controversée des fresques de la chapelle Sixtine). Les collectivités locales, *communes, provinces*, régions, bénéficient d'une large autonomie d'intervention, surtout en matière de spectacle vivant, d'exposition et de gestion du patrimoine urbain. Même les tribunaux, civils et administratifs, ont parfois la possibilité *d'intervenir dans le champ culturel. Bien sûr*, les attributions de tous ces organismes se recoupent parfois ; ils peuvent même entrer en conflit. Ainsi, à Florence, la commune et la surintendance archéologique *(qui dépend du ministère des biens culturels) se sont* opposés, dans une *bataille qui a mobilisé toute la* ville, à propos du pavement de la place de la Seigneurie. La querelle est allée jusqu'à la mise sous séquestre judiciaire de la place.

Les particularités de l'histoire *italienne* permettent aisément de comprendre cette fragmentation des pouvoirs. L'Italie est un pays de communes, habitué depuis toujours aux conflits de compétence et aux *interminables luttes entre les différents pouvoirs.* Le sens de l'Etat y fut *tardif* et reste limité. Mais on peut trouver à cet émiettement des explications plus récentes. Une sorte de ministère de la culture a en effet existé en Italie : pendant la période fasciste. Ce *ministère de la culture* populaire était plus connu sous son sigle : MINCULPOP. Cet organe regroupait toutes les attributions qui sont aujourd'hui éparpillées. Grâce à celles-ci, le régime contrôlait la presse, censurait et, le plus souvent, corrompait les intellectuels. Il *pouvait aussi promouvoir son image en* Italie comme à l'étranger.

Après la Libération, les partis antifascistes, qui constituent toujours l'armature politique du pays, étaient différents sur le plan idéologique et culturel. Mais ils *étaient suffisamment habitués à cohabiter*, avec leurs divergences, pour admettre, tous ensemble, qu'un ministère de la culture, développant une politique culturelle de l'Etat, ne pouvait exister. Il aurait été un facteur de profonde division. L'Italie est donc, de ce point de vue, *devenue un Etat résolument laïque*, c'est-à-dire indifférent aux différents courants culturels, sans politique propre, dans l'impossibilité de choisir son camp. Même des objectifs aussi élémentaires et peu discutables que la promotion de la production cinématographique ou théâtrale n'ont été *poursuivis qu'au prix de mille précautions* et en adoptant un profil toujours bas.

Il ne faut pas croire que cette absence de l'Etat du champ culturel ait été un choix purement formel et *dénué de conséquences.* Il ne s'est *pas seulement traduit par la suppression du* MINCULPOP et *la dispersion* de ses attributions, mais aussi par l'abandon de l'Académie d'Italie (constituée par les fascistes sur le modèle de l'Académie Française), par la dissolution des autres organismes de gestion et de production culturelles, *notamment cinématographiques* (l'*Institut* Lumière).

LA « LOTTIZZAZIONE » OU L'ATTRIBUTION DES « PARTS DE GATEAU »

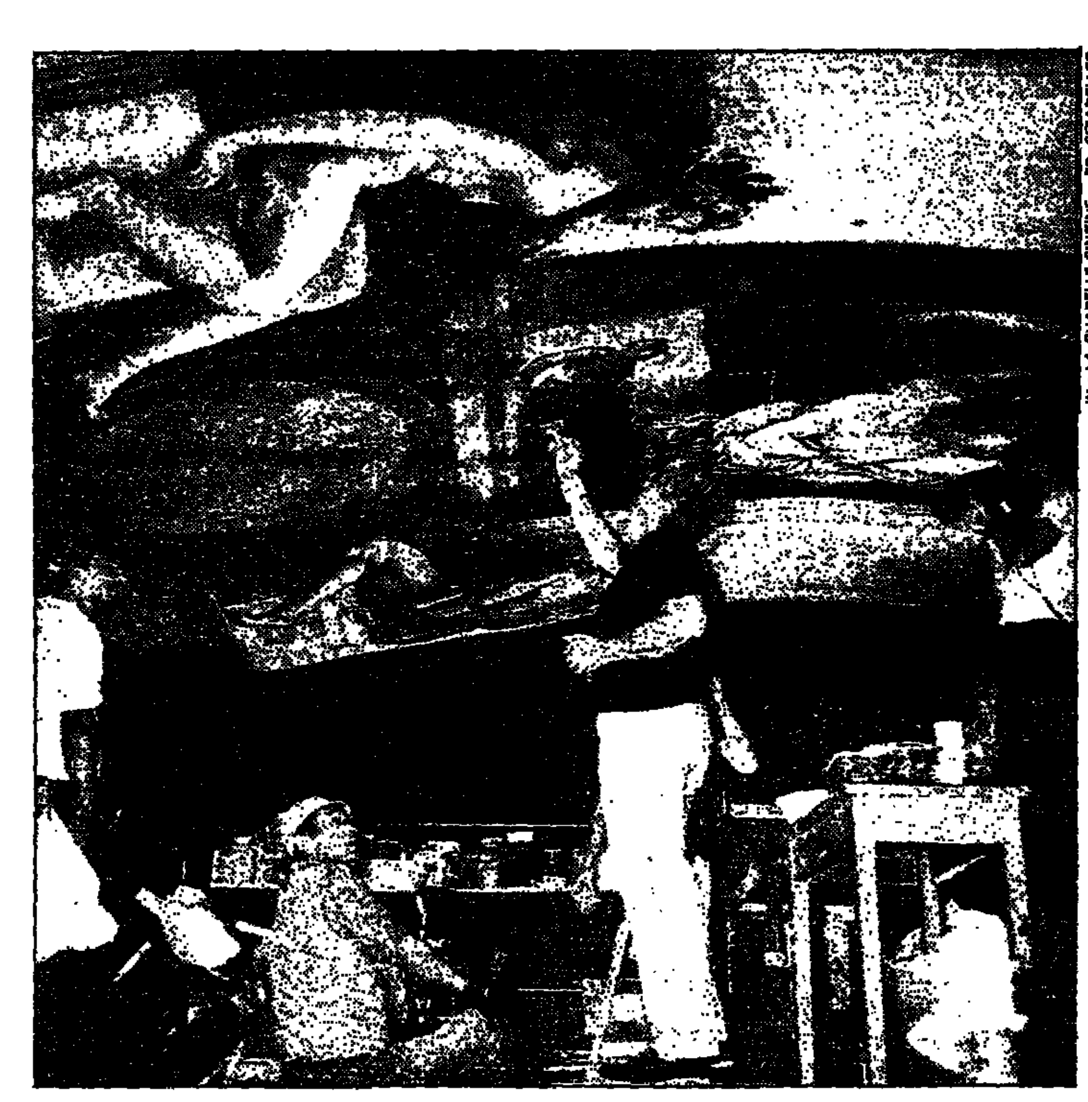
Même la politique urbaine en a été profondément marquée : tandis que le fascisme était intervenu violemment sur le tissu urbain de l'Italie (par exemple l'avenue des Forums Impériaux, ou l'avenue de la *Conciliation à Rome), en créant de nouveaux quartiers* et des villes monumentales suivant un projet culturel précis et centralisé, l'Italie démocratique a préféré confier la reconstruction des cités, après-guerre, à une initiative privée quasiment incontrôlée, *n'intervenant directement* que sur les grandes infrastructures techniques comme le système autoroutier et renonçant totalement à peser sur le paysage urbain grâce à d'importantes commandes publiques. La commande publique en matière d'architecture est rare, gérée le plus *souvent au niveau local*, et *privilégie* presque toujours la conservation du tissu urbain préexistant par rapport aux propositions nouvelles. Pas une des grandes opérations qui ont bouleversé le visage de Paris au cours des trente dernières années, de Beaubourg à La Villette, *n'aurait été concevable dans une ville de la péninsule, à cause de la non-intervention* qui caractérise la politique culturelle de la démocratie italienne.

Pourtant, l'Etat est loin d'être absent de la *production culturelle. A titre d'exemple*, son *fonds* unique pour le spectacle dispose d'environ 4 milliards de francs par an ; une somme à peu près équivalente est distribuée à la musique, à l'opéra et au cinéma, à différents échelons locaux. Il s'agit d'un chiffre en *croissance constante, inférieur aux niveaux* français et allemands, *mais certainement* plus élevé ques les chiches subventions du *monde anglo-saxon. Des aides* publiques sont prévues en faveur de l'édition (exonération de la TVA), de la presse (financement direct), des arts plastiques (un pourcentage du coût de chaque édifice public est destiné à sa décoration). Mais ces *interventions* favorisent *plus* ce *qui* a une *réalité* tangible que les projets. *Elles* correspondent *mieux* au système complexe de répartition des « parts de gâteau » entre les partis – ce que dans le langage politique italien on a l'habitude d'appeler *« lottizzazione »* – qu'à l'élaboration de politiques culturelles précises.

Cette métaphore, la « *lottizzazione* », n'est pas un hasard. Elle est issue du milieu particulièrement corrompu de *l'immobilier*, et *fait référence* à la *pratique* italienne qui *veut* que chaque organisme public, parapublic ou recevant un financement de l'Etat, c'est-à-dire presque tout le monde, à l'exception de la grande industrie privée, doit avoir une juste représentation *politique. Et soit donc affecté à la mouvance* d'un parti, sur la base d'un calcul compliqué, qui tient compte de sa force locale et nationale, de sa présence traditionnelle dans le secteur, de son importance économique électorale, de sa *notoriété* et de la puissance personnelle des protagonistes. *Ce mécanisme informel* vise plus à l'équilibre des pouvoirs qu'au triomphe de l'une des parties. Ainsi, si le président d'une société est démocrate-chrétien, l'administrateur délégué a toutes les chances d'être socialiste et, parmi les membres du conseil d'administration, on *trouvera les* représentants des petits partis laïques.

Dans le secteur culturel, qui ne compte pas beaucoup *du point de vue économique*, les communistes jouissent traditionnellement d'une certaine représentation. Dans le principal théâtre lyrique italien, la Scala de Milan, le surintendant est socialiste, et le directeur artistique, communiste ; des trois chaînes *qui composent la télévision publique italienne*, la première est confiée aux démocrates chrétiens, la seconde aux socialistes, la troisième aux communistes, mais toujours avec d'habiles dosages internes. Dans le théâtre, une traditionnel prédominance socialiste est *limitée par une forte présence communiste. Pour être* « socialiste », « communiste », « démocrate-chrétien », il n'est naturellement pas nécessaire d'être inscrit à ces partis. Il suffit de se reconnaître et d'être reconnu dans cette « mouvance », en y assumant, de *manière plus ou moins* claire, loyauté, *obligations* et devoirs de solidarité.

Mais, au-delà de la « *lottizzazione* » politique, il existe d'autres appartenances semblables qui jouent un *rôle plus ou moins efficace dans les nominations et*



N « LA CHAPELLE SIXTINE », ED. CITADELLES.



ERCOLE FERRARA

Si l'Etat italien finance une grande partie de l'activité culturelle italienne, le mécénat est, dans la péninsule, présent plus qu'ailleurs en Europe. C'est la compagnie Alitalia qui a assuré la restauration des statues du Bernin qui ornent le pont Saint-Ange *(ci-contre, à droite)*. *C'est la chaîne de télévision japonaise NTV qui verse 4 millions de dollars pour permettre aux fresques de la chapelle Sixtine de retrouver leurs couleurs primitives (ci-dessus). Mais peut-on parler, ici, de mécénat ?* La *firme nippone* monnaie *efficacement* les *droits* exclusifs de reproduction de l'œuvre de Michel-Ange.

A QUARANTE-QUATRIÈME BIEN…

rs de la cultu…

DE VENISE

italienne

les choix. Par exemple, l'origine géographique, la génération à laquelle on appartient, la catégorie ou sous-catégorie d'activité (le théâtre par rapport à la musique, ou bien, à l'intérieur du théâtre, la forme juridique de coopérative par rapport à l'entreprise privée pure). Pour tous, il y a une place, petite ou grande, *dans cette immense nomenklatura* corporatiste qui régit la société comme la culture italienne. Pour tous, à l'exception des isolés, des solitaires, ceux que dans le système soviétique on appellerait les sans-parti.

La « *lottizzazione* » est donc un processus moléculaire plus qu'impérialiste : ce ne sont pas les partis qui de l'extérieur conquièrent les places fortes de la culture et de la *société civile, mais les artistes*, les organisateurs, les managers, les groupes créatifs qui s'empressent d'endosser *une casaque* et d'agiter un drapeau. Difficile dans ces conditions de dire où s'arrête le choix d'une « *orientation idéologique* », comme sont appelés pudiquement ces ralliements, et où commence la gestion d'une carrière...

LE CORPORATISME EST DE RIGUEUR

Le même principe de « *lottizzazione* » régit aussi bien les nominations à des postes de responsabilités que les financements. Dans le cas du théâtre, les établissements, qu'ils soient publics (propriété des collectivités locales) ou privés, reçoivent de l'Etat les mêmes subventions. Les théâtres sont classés en une dizaine de catégories différentes, comportant des obligations administratives. Chacun d'eux soumet, chaque année, son propre programme accompagné des documents comptables, qui sont minutieusement examinés *par* une commission d'experts, selon des critères « objectifs », qui tiennent même compte de l'influence de la publicité *sur les dépenses ou du* nombre d'heures pendant lesquelles les employés ont travaillé. Et ces *experts attribuent* une note *chiffrée à une réalité* aussi peu arithmétique que la cohérence d'un projet artistique ou une influence culturelle.

A la fin de tant de calculs survient l'extraordinaire miracle qui fait coïncider, très exactement, la répartition et le montant des subventions avec les critères de partage politique, catégoriel et géographique, bien connu par tout le milieu. Des parcours tout aussi baroques permettent de distribuer la « *lottizzazione* » dans tous les secteurs de la culture.

L'intervention de sponsors et de mécènes privés est en général secondaire, si on la compare aux méthodes précédentes. La seule exception est celle des arts plastiques, pour lesquels d'importantes restaurations, des musées – comme ceux de Rivoli, Palazzo Grassi et Prato – et jusqu'aux mises de fonds pour l'ouverture de collections publiques ont *été* rendus possibles grâce à l'intervention de quelques groupes *industriels italiens, de* Fiat à Olivetti *ou* à GFT (Groupe financier textile). Récemment Fiat est intervenu aussi *dans* le *domaine* du théâtre, *soutenant*, avec 7 millions de francs, un projet de Luca Ronconi.

Au-delà du moralisme – qui est certainement une manière trop élémentaire et tautologique de juger un système aussi complexe et aussi enraciné – il n'est pas facile d'évaluer les prestations d'une machine culturelle qui donne des signes contradictoires de sa vitalité. Certes, *tout* le *monde souhaite* que l'emprise des partis diminue dans les secteurs économiques et culturels. *Mais ils sont peu nombreux*, ceux *qui font* quelque chose pour y aboutir et qui savent, en plus, comment s'y prendre. Peut-être la crise générale du système politique italien et la perte de représentativité des forces historiques qui l'ont dirigé finiront-elles par débloquer quelques positions de la « *lottizzazione* » ? Mais cela ne changera probablement pas la nature des choses.

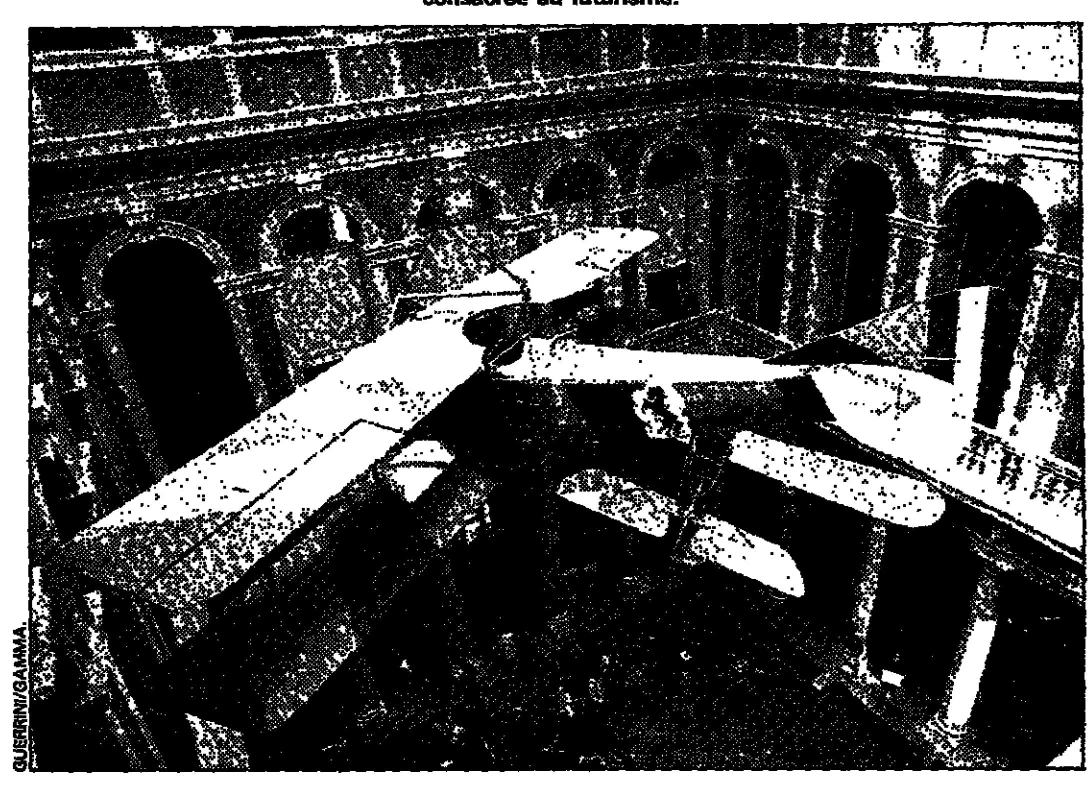
Car, en plus de l'emprise des partis, deux autres facteurs paralysent le système culturel italien. Le premier est la conception corporatiste et collective des mécanismes de production culturelle : en effet, jamais personne *ne s'exprime, n'est nommé ou financé pour* lui-même, mais toujours au nom d'une catégorie. Ce *qui rend naturellement plus difficile* la démarche d'artistes isolés ou les itinéraires marginaux et fige le système dans une hiérarchie souvent fondée sur l'ancienneté professionnelle. Le deuxième facteur, qui n'est pas indépendant du premier, est l'incapacité à décider, la *recherche du consensus et de la médiation* à tout prix. Toutes choses qui traduisent l'attitude de profil bas adoptée par l'Etat en matière culturelle.

Ce *n'est donc pas par hasard* si la période de la fin des années 60, caractérisée par un interventionnisme culturel décidé, de la part des communes, a été qualifiée de *période* de l'« *éphémère* » : parce que c'est seulement dans le cadre de fêtes, de spectacles, d'initiatives *brillantes* sans lendemain *qu'était* possible une intervention effective évitant les habituelles médiations. Cette paralysie de l'Etat et les systèmes de saupoudrage par lequel la « *lottizzazione* » a distribué l'argent, procédé aux nominations et passé les commandes, sans critères culturels *précis*, a permis une floraison artistique irrégulière, non programmée, tendanciellement anarchique. Ce type de culture caractérise la société italienne.

UGO VOLLI



Giovanni Agnelli, le patron de Fiat, est à la tribune.
Grâce à lui, le Palazzo Grassi de Venise a *retrouvé* son lustre.
Sur notre photo, on reconnaît, à l'extrême droite, Pontus Hulten,
l'un des mandarins de la culture européenne, maître d'œuvre
des expositions qui drainent vers le Palazzo un vaste public.
L'aéroplane que l'on voit ci-dessous faisait partie d'une rétrospective
consacrée au futurisme.



Séduction française et mécénat lombard



Patrice Martinet, qui dirige depuis huit ans le centre culturel français de Milan, est obligé de jongler avec les différents sponsors qui animent en partie la vie culturelle de la péninsule.

« ON *sait aujourd'hui, sans ambiguïté, que la culture est un domaine ou l'autofinancement est insuffisant* » dit Patrice Martinet. Il lui faut donc des aides extérieures. Le centre culturel français de Milan n'échappe pas à la règle. En 1990, notre budget était de 10 millions de francs. Les subventions de l'Etat français – en baisse depuis plusieurs années – ne dépassent pas 10 %. Cette somme nous permet de payer notre loyer et une partie de nos frais fixes. Les cours de français assurent le fonctionnement de la bibliothèque et du centre de documentation. Nous vivons donc grâce à l'aide d'un certain nombre de bailleurs de fonds. Dans l'ordre, ce sont : les élèves qui fréquentent notre établissement, les spectateurs qui remplissent nos salles, les mécènes privés, la municipalité milanaise et enfin l'Etat français.

» En Italie, les « *entreprises culturelles* » ne connaissent pas – ou peu – le système français des subventions régulières. La *situation de notre centre* culturel pourrait être considérée comme exemplaire. Notre structure est des plus légères. Pour réaliser un spectacle ou une exposition, il nous faut tout trouver, partenaires, personnels, locaux et financements, avant de pouvoir signer le moindre contrat. C'est fatigant et compliqué, mais assez stimulant. Bien sûr, *la tentation serait de* donner dans le « grandiose ». Les interlocuteurs financiers, publics ou privés, ne réagissent que devant un projet particulier. Celui-ci doit répondre à certaines règles tacites. Il ne devra pas être jugé trop « modeste » : *l'Hypothèse* de Pinget, avec l'unique David Warilow sur scène, n'a pas été jugée assez *vistosa* (voyante). Elle n'a donc pas trouvé de sponsor. Nous l'avons montée avec nos fonds propres. Une *opération trop* « *avant-gardiste* » *rencontrera* les mêmes difficultés.

» Certaines de nos entreprises dégagent – heureusement – des bénéfices *suffisants* pour *nous permettre* des opérations plus périlleuses pour notre budget. C'est ainsi que nous organisons chaque année, depuis sept ans, la Nuit des publivores, une longue soirée au cours de laquelle nous diffusons, dans un lieu spécialement *aménagé*, huit heures *de clips publicitaires*. La province de Milan – communiste à l'époque – avait subventionné la première de ces « nuits ». C'était alors une sorte de fête de famille de la publicité. Son succès fut énorme. Berlusconi l'a financée par la suite. La *télévision* publique italienne, la RAI, a pris le relais, avec des invités prestigieux comme Edgar Morin, Baudrillard *ou* Eco, *qui commentaient* les films en direct. La subvention perçue pour cette opération en 1988 s'élevait à 50 *millions de* lires. Cette année, la RAI ne peut plus suivre. C'est sans doute Berlusconi qui va reprendre le flambeau, mais ça lui coûtera 65 millions de lires. Cette « nuit », outre son intérêt propre, nous sert à financer, entre autres, notre saison de cinéma.

» Ce mode de fonctionnement, largement répandu dans toute la péninsule, a des avantages et des inconvénients. Côté positif, nous y gagnons une grande autonomie par rapport aux institutions. L'obligation de confronter chaque projet à des partenaires italiens, avant d'affronter le public, est riche d'enseignements pour nous. La nécessité de défendre une programmation devant des personnalités diverses nous oblige à un effort de réflexion plus grand. Enfin, n'ayant ni moyens fixes ni lieux où se poser de manière permanente, nous pouvons tenter de réaliser nos plus folles ambitions. Il faut dire que le cadre milanais est particulièrement favorable aux acrobaties. La ville est riche et entreprenante, ses habitants sont cultivés, généreux et *particulièrement sensibles* à la culture française. A tel point que « Milano aperta », le fonds local destiné aux spectacles étrangers, va, certaines années, pour la *moitié* à des « *produits* » français.

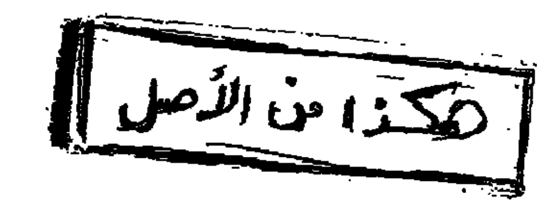
» Parmi nos bailleurs de fonds réguliers, on *trouve*, côté français, Air France, Citroën, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, Cartier ou Guerlain, tous installés en Italie du Nord. *Les banques font plutôt* partie d'une association : les Amis du centre culturel français. Celui-ci s'adresse aux entreprises françaises installées à Milan. Chacune d'entre elles (elles sont 25 aujourd'hui) verse une cotisation annuelle qui sert, *indistinctement, à subventionner* telle ou telle opération. Nous avons ainsi pu créer l'année dernière, pour fêter le bicentenaire de la *Révolution française*, un opéra pour marionnettes avec la Scala de Milan.

» Les grands mécènes italiens sont la RAI, Berlusconi, le *Corriere della Serra*, l'ENI et la Banque commerciale italienne. C'est grâce à eux et à la municipalité de Milan – le plus gros de nos sponsors – *que* l'on a pu faire venir ici l'*Hamlet* monté par Chéreau, une opération de 500 millions de lires. Pour ce spectacle coûteux, nous avons eu une aide exceptionnelle de l'AFAA : 70 millions de lires (environ 300 000 francs). Notre prochaine opération d'envergure, du 18 au 23 juin, sera organisée en liaison étroite avec Pierre Boulez : une série de concerts, autour de l'œuvre et avec la participation du compositeur français. Cette entreprise qui coûte 600 millions de lires est très périlleuse : le lieu que nous devons aménager est gigantesque, *nous avons de gros problèmes* d'acoustique à régler, le programme est fort ambitieux. Pour la mener à bien, nous avons créé un club de mécènes, où l'on retrouve la municipalité, le *Corriere della Serra*, Saint-Gobain et la Banque commerciale italienne. Il fallait rassembler, ici, des gens qui s'intéressent de manière *précise à un projet spécifique*. Il s'agit donc de mécénat au sens strict du terme : *nos partenaires* assument les mêmes risques que nous.

» Bien sûr ce système qui est en grande partie le *moteur* de la culture italienne a des inconvénients. *Les Italiens sont* assez au fait du *mécénat et cette* pratique est suffisamment ancrée dans leur mentalité *pour qu'ils ne la confondent pas avec la publicité*. Mais il peut avoir des effets pervers. Dans certains cas, il favorise le clientélisme de la part des municipalités ou des partis politiques, qui sont souvent les plus gros bailleurs de fonds. Quant à nous, si nous n'y prenions pas garde, nous collerions trop au goût italien. Nous avons du mal à trouver de l'argent pour *présenter un artiste totalement inconnu*. Quand je suis arrivé à la tête de cet établissement, j'ai essayé de promouvoir la chanson française. En vain. Il m'a été impossible d'organiser, au début des années 80, une exposition consacrée à la Figuration libre. A l'époque, les marchands italiens promouvaient la Transavant-garde et ils estimaient qu'une telle manifestation *représentait une concurrence pour leurs galeries*. Enfin je n'ai pas pu faire venir à Milan la rétrospective *Camille Claudel du musée Rodin*. Ce genre d'écueil limite donc, sur les marges, notre programmation. Mais mes frustrations, depuis mon arrivée ici, se comptent sur les doigts d'une main.

» Le mécénat est un risque. Risque de voir un festival *s'interrompre du jour au lendemain*, comme celui de New-York, consacré au théâtre et financé par Pepsi-Cola. Heureusement les ressources du *mécénat* sont en Italie plus diversifiées. Si nos interlocuteurs sont changeants, on a toujours l'espoir de les convaincre : les industriels italiens sont, d'une manière générale, plus cultivés qu'ailleurs et cette pratique correspond à une tradition ancienne. En revanche, je suis parfaitement conscient de ce que ma situation milanaise a d'exceptionnel. Si notre centre culturel est florissant, c'est à cause de l'enthousiasme des Milanais. C'est *aussi parce qu'il est implanté* dans une ville dynamique et généreuse. Sa situation serait bien évidemment *différente* s'il était ancré dans *un* pays moins accueillant. »

Propos recueillis par
EMMANUEL DE ROUX



LA QUARANTE-QUATRIÈME BIENNALE

Au chevet de la vieille dame

A cinq ans de son centenaire, la santé de la Biennale de Venise n'est pas brillante. Dans une Italie en proie à la guerre des partis politiques, les enjeux de pouvoir priment les exigences culturelles.

LE déclin de la Biennale de Venise, cette grande dame au glorieux passé, semble inexorable. Cette institution, qui est assurément la plus réussie, la plus célèbre et la plus fortunée de la péninsule, est victime des soubresauts et des contradictions du système politique national. En proie à la guerre des partis, l'Italie ne peut qu'engendrer une Biennale où la logique mesquine de la répartition du pouvoir prévaut sur les exigences culturelles. Enfin, le destin de la Biennale est profondement lié à la ville où elle se déroule. Et Venise, on le sait, est aujourd'hui une cité en crise, tiraillée entre les partisans du tout-musée et ceux qui voudraient l'ouvrir en grand sur le monde moderne. La bataille de l'Exposition universelle de l'an 2000 (*le Monde* du 12 janvier) est au centre de cette querelle.

Pour comprendre le devenir de la Biennale, il faut se pencher sur son passé. En 1893, la commune de Venise décide de créer une « Exposition artistique biennale nationale ». Deux ans plus tard, lors de son inauguration, l'exposition est déjà internationale et s'est donné un statut démarqué de la Sécession de Munich, le mouvement artistique européen le plus combatif de l'époque. Entre 1897 et 1899, la Biennale couronne des artistes comme Liebermann, von Stück, Klimt, Whistler ou Khnopff, mais elle néglige l'art français. Si Corot et Millet sont exposés en 1901, l'année où une salle entière est consacrée à Rodin, l'impressionnisme est quasiment ignoré. On note, en revanche, un intérêt pour l'art américain (Sargent) et russe, avec Répine et Bakst amenés par Diaghilev.

Il faut attendre 1910 pour que l'impressionnisme soit honoré pour la première fois : une salle est alors dédiée à Renoir. A la même date, le secrétaire général, Antonio Fradeletto, fait retirer du pavillon espagnol une toile de la période rose de Picasso qui aurait pu scandaliser le public. Le pavillon italien, lui, accueille une œuvre, *l'Assemblée suprême*, d'un peintre obscur, Giacomo Grosso. Cette évocation d'un cercueil où repose un homme entouré de nudités lascives provoque l'indignation du patriarche de Venise. La commission laïque ne se laisse pourtant pas intimider et le tableau obtient le prix de « l'approbation du public ». Cette année-là, 224 000 personnes visitent l'exposition. Deux ans auparavant, ils étaient à peine 100 000.

En 1920, la propriété du pavillon russe étant encore mal définie, Venise en profite pour accueillir des artistes d'avant-garde : Archipenko, Larionov et Natalia Gontcharova. Quatre ans plus tard, le gouvernement soviétique expose Malevitch et Rodchenko. Durant cette décennie, l'art français triomphe avec des œuvres de Cézanne, Gauguin, Toulouse-Lautrec, Manet, Monet, Degas, et Matisse.

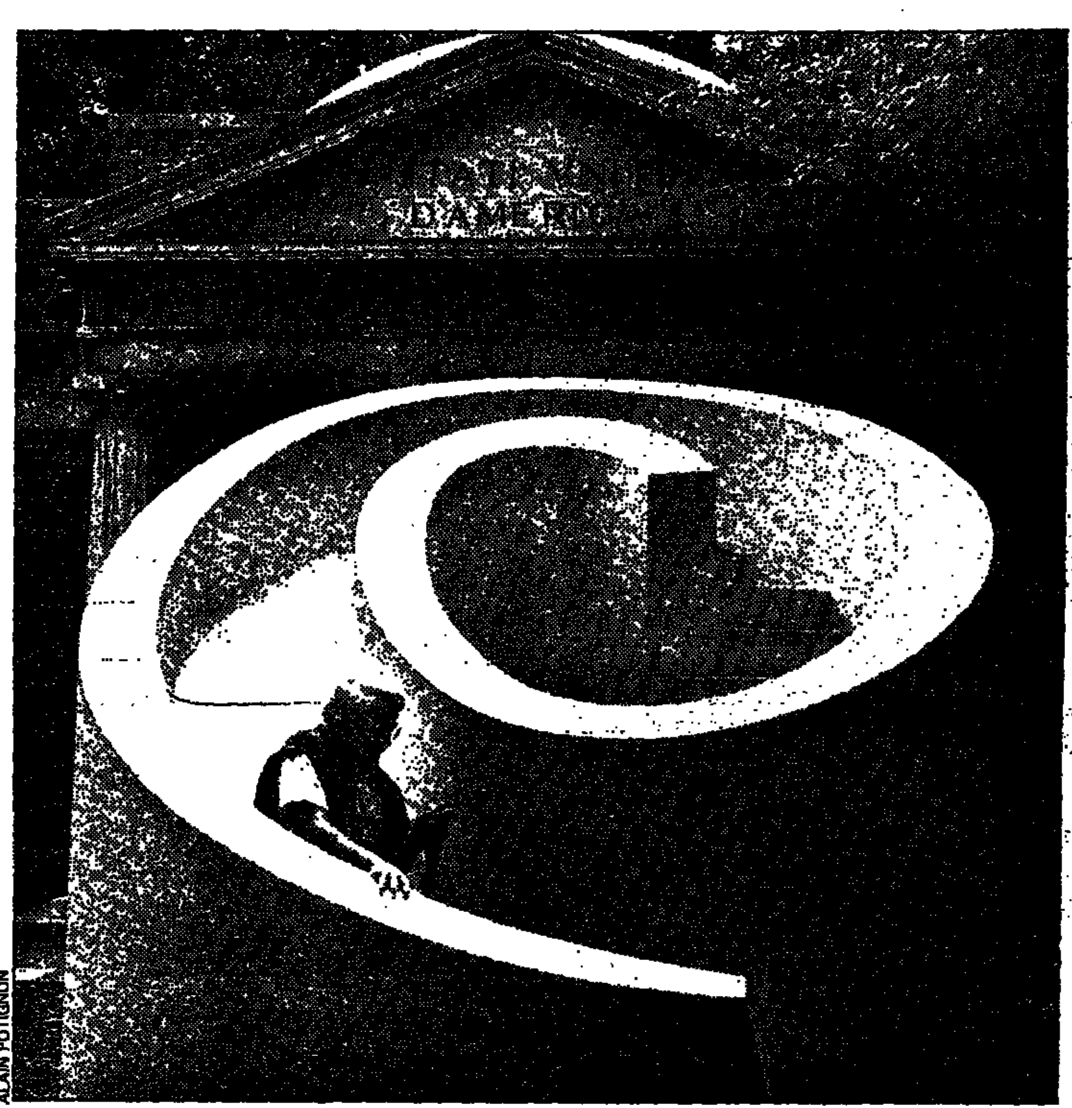
En 1930, en pleine période fasciste, la gestion de la Biennale est retirée à la ville. Celle-ci devient autonome. Elle est administrée par un comité de cinq membres. Malgré la situation politique, la manifestation fait preuve d'une grande vitalité. A l'instigation du comte Volpi di Misurata, la musique, le théâtre et le cinéma viennent renforcer les arts plastiques. Après la guerre, cette orientation audacieuse trouvera à Cannes, Kassel ou Avignon, de redoutables concurrents. La « fascisation » de la Biennale date en fait d'une loi de 1938. En 1940, le sculpteur italien Ferruccio Vecchi y présente une œuvre à la gloire de Mussolini : *l'Empire sort de l'esprit du Duce*. Un autre sculpteur, l'Allemand Arno Breker, y célèbre l'esthétique nazie. Si des œuvres de Nolde, Klee, Beckmann ou Kirchner étaient jusque-là exposées, cette fois l'art « dégénéré » est écarté. En 1942, la Biennale ferme ses portes. Elle ne les rouvrira qu'en 1948 avec une série d'expositions historiques : Kokoschka, Chagall, Klee, Turner, Moore, Rouault, Maillol, Braque, Schiele, Wotruba, Delvaux, Ensor, Magritte, Permeke, une superbe rétrospective Picasso. C'est aussi l'année de l'ouverture de la Collection Guggenheim où sont confrontés Picabia et Schwitters, Kandinsky et Mondrian, Gorky et Pollock.

Après la consécration de l'informel au cours de la décennie suivante, la Biennale réaffirme, en 1964, son rôle d'agent de liaison entre la société et l'avant-garde : elle s'ouvre au pop art et Robert Rauschenberg obtient le Premier Prix. C'est précisément ce rôle d'agent qui place la Biennale au centre de la contestation furieuse de 1968. L'institution devient la proie des utopies les plus diverses. Au lieu de sortir plus libre du tremblement de terre, elle s'enlise dans un engrenage pervers. Un nouveau statut – déplorable – est rédigé en 1973 pour lutter contre « l'art bourgeois, esclave du marché ». Le Comité de la Biennale comprend dorénavant dix-neuf membres représentant les nuances du pouvoir politique et syndical, système qui bloque de manière irréversible le fonctionnement de l'institution. Pendant plus de dix ans, la Biennale va vivre dans l'esprit de 1968. Exemple emblématique de ces rêves éveillés, ce « happening écologique » de 1976 où 10 000 papillons libérés place Saint-Marc... sont immédiatement dévorés par des hordes de pigeons faméliques.

Nous voici, en 1990, avec une Biennale sans identité, sans objectifs, corsetée par une bureaucratie confuse, engluée dans d'obscures tâches matérielles et freinée par le manque de subventions. Cinquante milliards de lires (250 millions de francs) seraient nécessaires pour faire tourner la machine. Elle n'en reçoit pas le cinquième. Trois milliards de lires ont été consentis à l'exposition des arts plastiques, la somme est à peine suffisante pour en couvrir la logistique. Et pourtant, le potentiel culturel de la Biennale est encore énorme. Son actuel directeur artistique, Giovanni Carandente, avait pressenti les bouleversements en Europe de l'Est. « Ambiance Berlin » accueillera de jeunes artistes de la RDA. Malheureusement, la rétrospective qu'il voulait dédier à Ciurlionis, le visionnaire lituanien né à Vilnius au siècle dernier, n'a pu être organisée faute d'argent.

Que va devenir la glorieuse manifestation vénitienne ? Beaucoup de monde s'agite à son chevet. Trop, sans doute. L'actuel ministre des affaires étrangères, Gianni De Michelis, vénitien et socialiste (dont le malencontreux projet d'Exposition universelle est au centre d'une furieuse polémique) fourmille naturellement d'idées. Outre le statut de 1973, c'est la formule même de la Biennale qui devrait être, selon lui, radicalement modifiée. Faut-il la rattacher aux autres institutions vénitiennes (l'Accademia, la Cà d'Oro, le Musée Correr, le Palais ducal) ou la transformer en « laboratoire permanent » ? L'actuel pouvoir politique, qu'il soit municipal, régional ou national, ne semble pas capable d'apporter à la Biennale des remèdes sérieux.

VIVIANNE DI MAJO



ALAIN POTIGNON



CAMERAPHOTO

Ci-dessus : le pavillon des Etats-Unis lors de la Biennale de 1988. Ci-contre, vingt ans plus tôt : la vieille institution vénitienne est contestée place Saint-Marc...

... Pendant de nombreuses années, elle va vivre dans le souvenir de cette utopie radicale. Il faudra attendre le début des années 80 pour qu'elle retrouve une partie de sa sérénité.

DE VENISE

Un penchant pour l'Allemagne

Son cadre : des pavillons à l'ombre de grands arbres, et l'architecture splendide des corderies de l'arsenal. Ses contenus : divers. Mais cette année l'Allemagne de demain est à l'honneur.

LA Biennale de Venise, cette vieille institution presque centenaire, va une nouvelle fois attirer, au moins pendant les journées de vernissage, une foule d'artistes, de marchands, de conservateurs et de critiques d'art venus du monde entier. Après quoi elle sera livrée aux amateurs d'art contemporains et aux touristes.

C'est ainsi : quel que soit le contenu annoncé, quelles que soient les critiques formulées envers les éditions passées, c'est un événement qu'on ne manque pas. Parce qu'il y a Venise, bien sûr, mais pas seulement. Si l'on peut en effet juger sévèrement l'institution *(lire ci-contre l'article de Vivianne Di Majo)*, la Biennale n'en demeure pas moins un lieu privilégié de confrontation internationale. Et de découverte, moins prestigieux peut-être que la Documenta de Kassel, sa grande rivale, mais plus libéral, puisque chaque pays envoie qui bon lui semble dans son pavillon des Giardini . On a pu regretter le maintien de cette formule, les sélections de certains pays étant confiées à des fonctionnaires peu compétents, ou, pour l'Est, à des suppôts de l'art officiel, d'exportation ou pas. Or, comme chacun sait, la situation de ce côté-là a changé. Les dernières Biennales, d'ailleurs, en témoignaient déjà.

LES PARTICIPATIONS NATIONALES

Cette année trente pays ouvrent leurs pavillons : les pays européens, les pays de l'Est (Union soviétique, Hongrie, Roumanie, Pologne, Tchécoslovaquie, République démocratique allemande), Israël, l'Egypte, le Japon, les Etats-Unis, le Canada, le Brésil, l'Uruguay, le Venezuela. Parmi les artistes proposés, notons : Anish Kapoor (Grande-Bretagne), Mucha et les Becher (République fédérale d'Allemagne), Miralda (Espagne), Olivier Mosset (Suisse), Jenny Holzer (Etats-Unis) .

Quant à la participation de la France – les *trois* architectes : Jean Nouvel, Christian de Portzamparc, Philippe Starck, concourant pour la reconstruction du pavillon, – le parti de Jean-Louis Froment est contesté.

★ Giardini

APERTO

C'est l'un des points forts de la Biennale : une ouverture de plus en plus grande aux jeunes générations devenue nécessaire, le rétablissement des prix ayant incité les pays à envoyer dans leur pavillon des artistes confirmés . La section confiée à un comité international renouvelé à chaque édition était orchestrée cette année par Renato Barilli, Bernard Blistène, Wenzel Jacob, Stuart Morgan, Linda Shearer. Qui ont titré leur sélection : « Dimension future », et semblent avoir trouvé de quoi remplir leur mission de prospection tout particulièrement en Italie et dans les deux Allemagnes. Mais sept Français ont été retenus, ce qui est bien plus que d'habitude.

★ Corderies de l'Arsenal

AMBIENTE BERLIN

Autre point fort, en principe. Le projet de présenter la scène berlinoise, comme était présentée la scène italienne à la dernière Biennale, date d'il y a deux ans. Il est donc antérieur à l'effondrement du mur. On le doit au grand patron de la manifestation, Giovanni Carendente, qui par là voulait affirmer, *« dans l'imminence de l'Europe communautaire, l'importance de l'art européen en regard des Etats-Unis »*. L'exposition réunit les œuvre d'une quarantaine d'artistes travaillant ou ayant travaillé à Berlin, qui ne sont pas forcément ceux auxquels on pourrait s'attendre. Ainsi les « sauvages » qui ont déboulé à Berlin au début des années 80 ne figurent pas dans le panorama, qui rend justice à des artistes plus âgés. Outre Baselitz et Lüpertz, on y trouve en effet Kienholz, Vostell, Marwan.

★ Pavillon central des Giardini

PARTICIPATION ITALIENNE

Une sélection de dix-sept artistes, qui ne sont particulièrement représentatifs ni de la Transavangarde ni d'Arte Povera. Cela change. Laura Cherubini, Flaminio Gualdoni, Lea Vergine, qui les ont choisis, ont ratissé plus large. Ainsi Carlo Maria Mariani, peintre de citations, travaillant à l'ancienne, a-t-il été retenu aux côtés d'Anselmo, Alighiero e Boetti, Ernesto Tatafiore ou Nicola de Maria.

★ Pavillon italien, Giardini

CHILLIDA

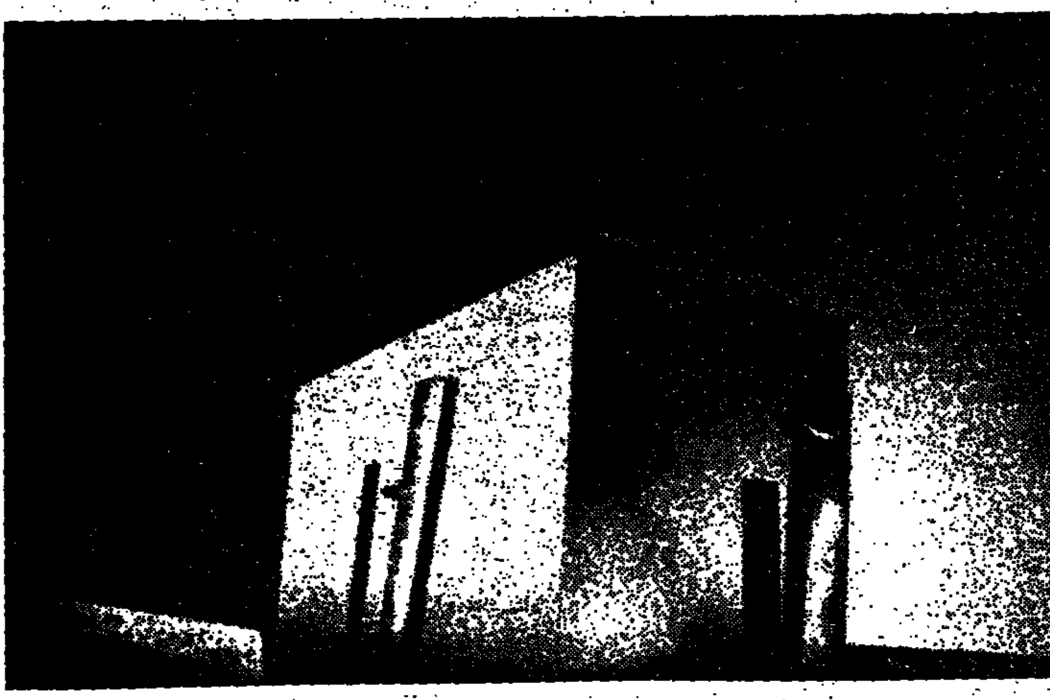
Hommage de la Biennale au sculpteur espagnol, l'un des plus grands sculpteurs vivants, *« un Ulysse de l'artisanat du fer, du granit, de l'albâtre »*, vous dira Giovanni Carendente . En trente sculptures et une quarantaine d'œuvres graphiques présentées dans le décor de la Ca'Pesaro. A ne pas manquer.

★ Ca'Pesaro

★ La Biennale, 44e exposition internationale d'art. Du 27 mai au 30 septembre. Tél. : 52-00-569.

G. B.

D.R.



D.R.

D.R.

Maquettes des projets pour le pavillon de la France à la Biennale de Venise.
De haut en bas : Jean Nouvel, Christian de Portzamparc, Philippe Starck.

NOUVELLES EXPOSITIONS

Le calendrier des expositions paraît désormais dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Arts-Spectacles.

Sculptures françaises néo-classiques

Pajou, Houdon, Rude, David d'Angers et bien d'autres. Soit 89 sculptures, pour une exposition du Bicentenaire qui, après un périple en Allemagne, est finalement présentée au Louvre.

Musée du Louvre, galerie et salle Mollien, entrée par la Pyramide, direction Denon, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours, sauf mardi de 9 heures à à 17 h 45. Nocturnes le mercredi et un lundi sur deux jusqu'à 21 h 45. Du 23 mai au 3 septembre. 27 F (prix d'entrée du musée).

SÉLECTION PARIS

Art précolombien du Mexique

L'art des civilisations maya et aztèque, mais aussi olmèque, toltèque et mixtèque, présenté avec tout le décorum requis dans ce genre de grande rétrospective. Les pièces venues du Musée ethnographique de Mexico, en particulier, sont souvent splendides.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 30 juillet. 33 F.

Dessins vénitiens des collections de l'Ecole des beaux-arts

Titien, Le Tintoret, Véronèse, Palma le Jeune, Tiepolo, Guardi, Piranèse... Constitué au dix-neuvième siècle grâce aux dons de collectionneurs parisiens, le fonds de dessins vénitiens conservé à l'école du quai Malaquais est assez riche pour offrir à lui seul un bon aperçu de trois siècles d'art dans la Cité des doges.

Ecole nationale supérieure des beaux-arts, chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte, Paris 6e. Tél. : 42-60-34-57. Tous les jours de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 juillet. 22 F.

James Ensor

Visionnaire, angoissé, macabre et burlesque, célèbre mais incomplètement connu, James Ensor, le peintre d'Ostende qui navigua entre mascarades tristes et crucifixions, est salué au Petit Palais. En une rétrospective réunissant cent peintures et cent cinquante dessins et gravures.

Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40. Visites-conférences les jeudis et samedis à 14 h 30 (22 F). Jusqu'au 22 juillet. 28 F.

Charles Garnier architecte de l'Opéra

L'Opéra de Paris, depuis l'ouverture du Musée d'Orsay, est devenu l'archétype du dix-neuvième siècle que notre Ve République aime assimiler au seul second Empire. C'est une façon de remettre les pendules à l'heure que de replacer son architecte, Charles Garnier, dans la réalité : sa vie, son œuvre, la profession, les concours... Et en supplément : l'Opéra de Monte-Carlo, dont Garnier est aussi l'auteur.

Musée d'Orsay, quai Anatole-France, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 10 juin. 27 F (billet d'accès au musée).

L'art décodé

Les petites lignes noires et blanches du code à barres dont les produits de consommation sont aujourd'hui estampillés titillent, depuis quelques temps, la rétine et les méninges d'un certain nombre d'artistes. A preuve cette exposition judicieusement organisée à la Bourse du commerce de Paris.

Bourse de commerce, 2, rue de Viarmes, Paris 1er. Tél. : 42-89-70-00. Tous les jours sauf dimanche de 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 29 mai.

L'art prend l'air

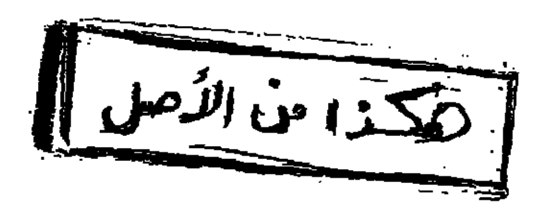
Après une tournée au Japon, cent quarante cerfs-volants d'artistes font escale à la Grande Halle de La Villette. Ils sont signés Tinguely, Leon Polk Smith ou Sam Francis.

Grande Halle de La Villette, 211, av. Jean-Jaurès, Paris 19e. Tél. : 42-40-27-28. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 1er juillet. 20 F.

Le tableau multiple du Moyen Age au XXe siècle

Le Moyen Age a inventé le tableau multiple à volets mobiles ou fixes, pour les besoins du culte, par besoin d'images. Après deux siècles d'oubli, le dix-neuvième siècle en a exploité les ressources à diverses fins ; il faisait fureur chez les préraphaélites et chez les nabis. Le vingtième siècle parfois y a recours, pour combiner des figures, ou raconter des histoires de formes, ou mettre en forme des aires abstraites. Le Louvre en présente une

➡



هكذا من الأصل

→

soixantaine, d'hier à aujourd'hui.

Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. *Tous les jours sauf mardi* de 12 heures à 21 h 45. Visites-conférences les *lundis et mercredis* à 19 h 45, les vendredis à 15 h 30. *Jusqu'au 23 juillet.* 25 F, possibilité de billets couplés avec le ticket d'entrée au musée.

Rodin et ses modèles : le portrait photographié

Cent cinquante-quatre photographies d'atelier le plus souvent anonymes, parfois dues à Steichen, Coburn ou Nadar. Où l'on découvre, auprès du maître au travail, les modèles professionnels, les personnages illustres et les amis qui ont posé pour lui.

Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Tél. : 47-05-01-34. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 h 45. Jusqu'au 3 juin. 16 F.

Thomas Schütte

Des sculptures qui font penser tantôt à des maquettes et tantôt à des monuments ; des aquarelles et des céramiques de fruits et legumes, qui *traitent de la nature morte*, bien morte : des peintures emblématiques sur coton : à chacun de se débrouiller avec l'œuvre protéiforme de ce jeune artiste allemand, qui se plaît à organiser son *œuvre en réseau ouvert* de significations.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, ARC, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Visite commentée gratuite les jeudis à 15 heures. Jusqu'au 24 juin. 15 F.

Tire la langue, ou les irréguliers du langage

De Pierre Alechinsky à Robert Willems, une centaine d'œuvres réalisées en Belgique depuis la fin du siècle dernier, notamment de dadaïstes, de surréalistes et de gens de Cobra, qui se sont amusés à faire déraper les mots dans le domaine des *images et vice versa*.

Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 125-127, rue Saint-Martin, Paris 4e. Tél. : 42-71-26-16. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 août. 20 F.

35e Salon de Montrouge

L'Italie est à l'*honneur*, cette année, au Salon de Montrouge. Avec un hommage à Mario Sironi (1885-1961) d'une part : avec, d'autre part, une exposition réunissant une vingtaine de jeunes *artistes* de Milan, de Florence, de Rome...

Centre culturel et artistique, 2, avenue Emile-Boutroux, Montrouge, 92120. Tél. : 46-56-56-34. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 juin.

Kees Van Dongen, le peintre

Ce Français d'origine hollandaise ne fut jamais tenu en odeur de sainteté. Autour de 1910, on trouva ses sujets *obscènes* et, plus tard, qu'il cédait à la facilité en ne peignant *plus que des mondanités*. Et on faillit l'oublier. Oublier la fougue, la hardiesse de la palette comme l'audace des cadrages du faux vrai fauve qu'il a été.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. *Tous les jours* sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40, *mercredi* jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 17 juin. 15 F.

Joseph Wright of Derby

Joseph Wright, *peintre* anglais du dix-huitième siècle peu connu en France, se plaisait à peindre des sujets nouveaux, par exemple des scènes scientifiques, qu'il associait à un traitement *pictural de la lumière* à la Caravage, justement sans équivalent au siècle des *Lumières*. Cette première rétrospective d'envergure rassemble quatre-vingts tableaux et une trentaine de dessins.

Grand Palais, av. *W.-Churchill*, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. *Tél.* : 42-89-54-10. Tous les jours sauf mardi de *10 heures* à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. *Jusqu'au 23 juillet*. 25 F.

Picabia aimait plutôt les voitures de sport. Mais la pénurie d'essence, en 1940, n'est-ce pas... Voici donc, sur son « petit by », l'artiste, ce dadaïste de fond, qui aimait la vie et les expériences picturales perturbatrices. La galerie Imbert lui consacre une exposition rétrospective. (Didier Imbert Fine Art, 19, avenue Matignon, 75008. Tél. : 45-62-10-40. Jusqu'au 13 juillet.)

D.R.

GALERIES

Guillaume Bijl

Le travail de ce Belge consiste à installer, dans les lieux de l'art, des salles de gymnastique, d'hôpitaux, ou de magasins, si bien que l'œil s'y trompe. C'est drôle et un peu plus que cela. Voir au 30, rue de Lappe, où Bijl a sévi.

Galerie Claire Burrus, 30-32, *rue de Lappe*, Paris 11e. Tél. : 43-55-36-90. Tous les *jours sauf dimanche et lundi* de 10 h 30 à 19 heures, samedi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 juin.

Max Bill

Denise René, fidèle à ses options de toujours, expose des peintures et des sculptures de Max Bill, ce vétéran de l'abstraction pure, qui est l'un des derniers témoins de l'aventure du Bauhaus de Dessau, où il a attrapé le goût de la recherche plastique et des « bonnes formes ».

Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain, Paris 7e. Tél. : 42-22-77-57. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 24 juin.

Camille Bryen

On ne parle plus beaucoup de cet artiste singulier disparu en 1977, un poète de l'objet, des mots et des couleurs pour qui l'exercice du dessin comme de la peinture signifiait avant tout liberté.

***Galerie Callu Mérite*, 17, *rue des Beaux-Arts*, Paris 6e. Tél. : 46-33-04-18. *Tous les jours sauf* dimanche et lundi de 13 heures à 19 heures, samedi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 juin.**

Anthony Caro

Tandis que la galerie de la rue de Téhéran propose une grande pièce récente en quatre parties et des petits assemblages d'Antony Caro, sur l'Esplanade de la Défense, l'EPAD accueille (pour plusieurs mois) *After Olympia*, une œuvre en acier *rouillé particulièrement* impressionnante de cet excellent sculpteur anglais.

Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran, Paris 8e. Tél. : 45-63-13-19. Samedi et dimanche de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 26 mai.

Jean Degottex

Les *Rapports*, soit *une suite de* grandes toiles noires brossées large, *dont les fonds écrus* travaillés par la colle affleurent à la surface. Degottex les a peintes entre 1977 et 1981. Elles sont inédites à Paris.

Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris 4e. Tél. : 42-74-38-00. *Tous les jours sauf* dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 16 juin.

Bernard Faucon

Dans leurs habits d'époque, parfois portés par l'auteur lui-même, les quatre-vingt-trois *mannequins qui ont fait* la notoriété de Bernard Faucon, posent devant un mur nu, dans une lumière douce et tamisée, pour une ultime *farandole* avant leur départ pour le Japon. Ils ont, en effet, *été acquis par un musée* de Kyoto.

Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris 4e. Tél. : 42-77-38-24. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 9 juin.

Alain Fleischer

Contraction tout à la fois du décor de film, du cadre photographique et de la figure picturale, cette mise en abîme de l'image par elle-même inverse le processus du voyeurisme. C'est l'odalisque d'Ingres projetée dans des appartements clos, *qui d'un malicieux clin* d'œil épie le locataire chez lui.

Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3e. Tél. : 42-78-05-62. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 juin.

Michel Haas

Sa peinture est depuis toujours en *travail sur la mémoire* et le temps. Indissociables du fond des tableaux, les êtres et les choses prennent forme comme de lointains souvenirs, lentement, mais impérieusement, mis au jour. La matière brossée large est belle.

Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Tél. : 43-54-10-98. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 13 juillet.

Dennis Hopper et le pop'art

Photographies contre *peintures* : les photographies ont été prises par le cinéaste Dennis Hopper : les peintures ont été faites par les artistes figurant sur les photos : Blake, Hockney, Johns, Oldenburg, Rauschenberg, Warhol...

Galerie *Boulakia rive droite*, 30, rue de Miromesnil, Paris 8e. Tél. : 47-42-55-51. *Tous les* jours sauf dimanche de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures, samedi et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 juin.

André Lanskoy

De ce Français d'origine russe disparu en 1976, l'exposition propose un choix de peintures depuis les premières abstractions de l'après-guerre jusqu'en *1960. Où les couleurs fortes* s'arrangent entre elles pour rendre plus lumineux les noirs qui les sous-tendent.

Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine, Paris 8e. Tél. : 45-62-57-07. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 13 juillet.

Le Belvédère Mandiargues

Mandiargues et ses peintres. Cet hommage situe le champ des options artistiques de l'écrivain, qui est vaste et s'étend, au-delà du surréalisme, auquel *il a été étroitement* mêlé, à toute forme de création « subversive ». Par exemple, à l'art maniériste et à l'œuvre de Jean Dubuffet.

Galerie Artcurial, 9, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 42-99-16-18. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 19 h 15. Jusqu'au 13 juillet.

Ger Van Elk

Les œuvres récentes d'un artiste *qui joue* avec les thèmes de la peinture traditionnelle. Après les bouquets de fleurs, les paysages, les portraits et les natures mortes flamandes, le voici qui plonge dans le romantisme et l'appel de la nature. *Non sans* humour, non sans tendresse. D'où l'ambiguïté de son œuvre prise entre tradition et modernisme.

Galerie Durand-Dessert, 3, *rue des Haudriettes*, Paris 3e. Tél. : 42-77-63-60. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures, samedi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 juin.

Maîtres français XIXe-XXe siècle

C'est devenu un rituel : chaque année, à la même époque, Robert et Manuel Schmit invitent les *amateurs d'art à venir* découvrir, dans leur galerie, quelques merveilles de maîtres du dix-neuvième et du vingtième siècle qu'ils ont débusqués. *Cela, depuis vingt-cinq* ans. Pour fêter cet anniversaire, ils ont demandé aux collectionneurs de leur prêter les chefs-d'œuvre acquis chez eux : ici un Delacroix, là un Degas, et là un Matisse ou un Soutine.

Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré, Paris 1er. Tél. : 42-60-36-36. Tous les jours sauf dimanche de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30, samedi de 10 heures à 18 h 30. Jusqu'au 18 juillet.

Susan Wides

De Jane Harlow à Reagan, les figures mythiques de la société américaine, représentées par des mannequins de cire, sont l'objet d'une amusante réflexion sur le *factice*, le réel et l'illusion.

Galerie Urbi et Orbi, 48, rue de Turenne, 2e étage, escalier B, Paris 3e. Tél. : 42-74-56-36. Tous les jours sauf dimanche et *lundi* de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 mai.

RÉGIONS

Nîmes

Alberola

Il peint, mais, en artiste marqué par Marcel Duchamp, il est hanté par l'idée de la fin de la peinture. Son errance à travers l'histoire de l'art et l'art populaire, ses déplacements *d'un continent* à l'autre, d'un mode d'expression à l'autre, ne facilitent pas l'approche de son œuvre personnelle, énigmatique, déchirée. Qui est présentée à Nîmes en quarante-six peintures et une dizaine de dessins depuis *1981*.

***Musée des Beaux-Arts*, rue Cité-Foule, 30033. Tél. : 66-76-73-47. Tous les *jours* de 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 10 juin.**

Le Havre

Bill Culbert

Néons et *lampes sont* les matériaux de prédilection de ce néo-Zélandais de Londres, qui avec eux cherche à éclairer sous un jour inattendu des objets ordinaires tels que bidons, tables, valises et sièges.

Musée des Beaux-Arts, boulevard *Kennedy*, 76600. Tél. : 35-42-33-97. *Tous les jours* sauf *mardi de* 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 24 juin.

Le Blanc

Jeunes créateurs *à suivre*

Ils sont trois par région : un peintre et deux sculpteurs, ou deux sculpteurs et un peintre, sélectionnés par des conseillers artistiques, des *journalistes, des directeurs* d'écoles ou de centres d'art. Pour une promenade à travers la France des jeunes créateurs. Une idée de la revue *Eighty*.

***Espace Art Brenne*, Concremiers, 36300. Tél. : 54-37-40-16. *Tous les jours* de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 10 juin.**

Rennes

Le spectaculaire

Où l'usage des instruments du spectaculaire produisent du spectaculaire, parlent aux yeux, en imposent. Avec Rebecca Horn, IFP, Nick Kemps, Claude Lévêque, Raoul Marek, Juan Munoz, Emmanuel Saulnier, Haim Steinbach, Jean Vercruysse.

***Galerie d'art et d'essai*, bibliothèque interuniversitaire, 5, *avenue du Professeur-Léon-Bernard*, 35040. Tél. : 99-33-52-44. Tous les jours sauf dimanche de 9 heures à 19 heures, samedi de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 45. Jusqu'au 13 juillet.**

Nancy

Matisse, l'art du livre

Depuis le *Mallarmé* (1932), l'intégrale des livres illustrés par Matisse, ainsi que diverses publications auxquelles il a participé. Toujours avec cette idée de *« prendre un espace clos de proportions très réduites et lui donner par le seul jeu des couleurs et des lignes des dimensions infinies »*.

Musée des Beaux-Arts, place Stanislas, *54000. Tél.* : 83-37-65-01. Tous les jours sauf lundi matin et mardi de 10 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 30 juin.

Calais

David Nash

De chêne et de frêne, les sculptures d'un Anglais un rien romantique, à qui il *arrive de travailler « le bois sur pied »*, *in situ*, là où il vit, au nord du Pays de Galles, mais aussi de cultiver les souches et les branches coupées, auxquelles il confère volontiers des formes anthropomorphiques.

Musée des Beaux-Arts, 25, rue de Richelieu, 62100. Tél. : 21-46-62-00. Tous les jours sauf mardi de 14 heures à 17 h 30. Jusqu'au 2 juin.

Saint-Paul-de-Vence

Jean-Paul Riopelle

Un grand peintre canadien, en cinquante *peintures* de grand format, ainsi que des pastels, des fusains, des collages, *d'hier et d'aujourd'hui*.

Fondation Maeght, 06570. *Tél.* : 93-32-81-63. Tous les jours de 10 heures à 12 h 30 et de *14 h 30 à 18 heures*. Jusqu'au 25 juin.

Troyes

Louis Soutter

Louis Soutter, violoniste et dessinateur né près de Lausanne en *1871*, est mort en 1942 dans un asile de vieillards où il avait été placé contre son gré, *vingt ans* auparavant, sa famille ne supportant plus ses excentri*cités*, ses dettes, ses troubles psychiques. L'importante rétrospective de Troyes réunit dessins, peintures et livres illustrés conservés *dans les collections suisses*.

Musée d'art moderne, place Saint-Pierre, 10000. Tél. : 25-80-57-30. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. *Jusqu'au 11 juin*.

Valence

Mark di Suvero

Valence a livré ses places, ses *rues*, son musée, au sculpteur américain Mark Di Suvero. Comme naguère Chalon-sur-Saône, qui fut et reste un des ports d'attache de ce *manipulateur de poutrelles* dont la création est toujours un rapport de forces tendues dans l'espace monumental.

Espace urbain de Valence, Musée, Médiathèque, CRAC, 26000. Tous les jours de *14 heures à 18 heures, mercredi*, samedi, dimanche de *9 heures à 12 heures*. Jusqu'au 31 août.

Chaumont

Toulouse-Lautrec

Pour la première fois réunie, la collection complète des *trente affiches de Toulouse*-Lautrec.

Bibliothèque municipale de *Chaumont, 87, rue* Victoire-de-la-Marne, 52000. Tél. : *25-32-37-48. Tous les jours* sauf lundi de 15 heures à *18 h 45. Jusqu'au 28 juillet*.

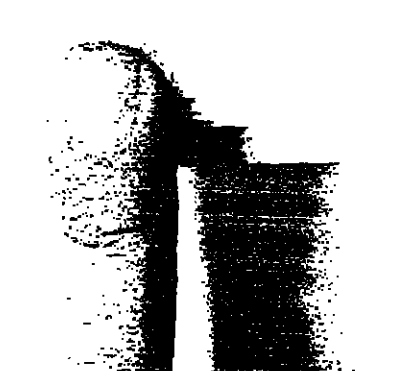
Angoulême

Tomi Ungerer

Des *« Mellops »* destinés aux enfants, au *« Fornicon »* plutôt pensé à l'usage des adultes, une *« 33spective »* des ouvrages illustrés de Tomi Ungerer, un Alsacien terriblement caustique, qui s'est mis au vert en Irlande, après avoir vécu à New-York et au Canada. *« 33spective »*, parce qu'y sont *présentés, en 33 livres*, 33 ans de publications.

Centre Saint-Martial, boulevard Berthelot, 16000. Tél. : 45-95-43-45. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 12 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 30 mai.

La sélection « Arts » a été établie par : Geneviève Breerette, Sélection « Photo » : Patrick Roegiers



HAUSSE SENSIBLE DES INVESTISSEMENTS EN 1989

La fièvre des producteurs français

Les groupes financiers croient plus que jamais à l'avenir du cinéma. Les producteurs rêvent de développement et de conquête. Mais pendant ce temps, les films américains règnent toujours sur le marché.

VUE de La Croisette, la crise qui affecte le cinéma français depuis plus de six ans prend des allures de paradoxe . On n'a jamais vu au Festival de Cannes autant de banquiers et d'investisseurs prêts à jouer au poker du film. La fréquentation des salles obscures ne cesse de chuter depuis 1982 tandis que l'argent afflue vers la production : 2,8 milliards de francs en 1989, soit 13 % de plus que l'année précédente. Les groupes financiers qui se contentaient jusqu'à présent de spéculer sur les valeurs sûres de catalogues de films et leur vente aux télévisions, prennent le goût du risque et se disputent le capital des sociétés de productions. Dopés par ces surenchères, les professionnels du septième art ne parlent plus que de développement, ne rêvent plus que de conquête.

M. Nicolas Seydoux résume parfaitement cette ferveur collective : « *Je crois profondément à l'avenir du cinéma. Au moment même où la télévision va améliorer la qualité de ses images et augmenter le nombre de ses programmes, le cinéma reste le seul véritable promoteur du désir. Ce désir qui pousse les spectateurs vers la salle, suscite des jugements passionnés et l'envie de revoir l'œuvre des années après, à la télévision ou en vidéo. Le cinéma français est en passe de surmonter la crise de la fréquentation parce qu'il sait faire aujourd'hui, au lieu de petits films produits par et pour la télévision, des œuvres ambitieuses destinées aux salles, et des salles équipées pour recevoir ces œuvres. Nous avons retrouvé notre vocation : être les Hédiard, les Fauchon, les Vuitton de l'image, face au supermarché du petit écran* ».

Le Pdg de Gaumont lance pour septembre une augmentation de 200 millions de francs de son capital. Des sommes qui viendront soutenir un patient travail d'artisan : pas beaucoup plus de films mais des productions à gros budget, capables de séduire un vaste public. Après *le Grand Bleu*, *Nikita*, sortiront bientôt les adpatations de Pagnol. Mais si Gaumont veut continuer à améliorer ses salles françaises, Nicolas Seydoux, échaudé par ses échecs en Italie et au Brésil, ne songe plus, pour le moment à s'installer hors des frontières.

Cette aventure de l'internationalisation, c'est UGC qui la reprend aujourd'hui, appuyée sur son puissant actionnaire, la Compagnie générale des eaux et le premier portefeuille français de droits audiovisuels, UGC DA. Après l'implantation réussie en Belgique, la société ouvre des salles à Moscou et compte bien disputer aux Américains le grand marché des pays de l'Est. Troisième grand nom du cinéma français, Pathé est aujourd'hui en pleine épopée financière. Son nouveau propriétaire, Gian Carlo Paretti, tente d'avaler la Metro Goldwyn Mayer. Mais l'opération piétinne, semble paralyser tout investissement en France et risque de faire basculer tout le groupe dans les bras du géant américain Time Warner.

La poussée de croissance n'est pas l'apanage des plus grands groupes. M. Marin Karmitz, lui, mobilise les actionnaires de la Compagnie européenne de droits (la Compagnie financière de Suez, le Crédit agricole, Elf, le CIC, etc.). De quoi débloquer sur deux ans 70 millions de francs qui viendront s'investir dans les trois prochains films de Claude Chabrol (dont *Madame Bovary*) et ceux de Krzystof Kislowski, le réalisateur du *Décalogue*. Jean-François Lepetit, heureux producteur du *Grand Chemin* et de *Trois hommes et un couffin*, ouvre un tiers de son capital à la Caisse des dépots, la Banexi (BNP), le GAN et la Financière CIC. « *Ces actionnaires vont me permettre d'intensififier ma production cinéma et télévision, de continuer à travailler avec les Américains pour la suite de* Three men and a baby, explique-t-il. *C'est une première étape dans mon développement. D'ici à cinq ans, la restructuration du cinéma français va s'intensifier. Il sera temps alors de négocier des alliances avec les grands pôles qui auront émergé* ».

Soutenu par la Caisse des dépôts, Initial Groupe a bâti un scénario de développement original autour d'IDA, le troisième portefeuille de films en France derrière celui de Gaumont et d'UGC. M. Jean Cazes, son opérateur, a négocié des accords d'échanges de droits avec des gros producteurs italiens, allemands et espagnols. Ces échanges facilitent la circulation des films, créent des solidarités entres producteurs européens qui se transformeront, le cas échéant, en liens plus organiques.

A travers toutes ces stratégies de croissance, on voit se dessiner une nouvelle géographie du cinéma français. Petits et gros producteurs se placent dans l'orbite de quelques grands pôles financiers qui croient fermement à la rentabilité du secteur et sont prêts, tout en respectant sa logique artisanale, à lui donner les moyens nécessaires pour développer des projets et mieux commercialiser les œuvres. Les chaînes de télévision privées et leurs actionnaires ne veulent pas rester à l'écart de cette restructuration. Le groupe Bouygues vient de créer un filiale de prodcution de longs métrages. Havas, qui a renoncé à s'associer sur ce terrain avec le leader des travaux publics, s'apprête à faire de même.



PROD/DB — CHRISTOPHEL

Gene Wilder et Zero Mostel dans « Les Producteurs », de Mel Brooks, 1968.

ABUS DE POSITION DES PRODUCTIONS AMÉRICAINES

Canal Plus investit aux Etats-Unis et plaide, en France, pour un rapprochement entre producteurs de cinéma et chaînes de télévision. Cette profession de foi a soulevé, à Cannes, une véritable levée de boucliers de tous ceux qui craignent de voir fausser les fragiles équilibres du marché (*le Monde* du 19 mai). Mais d'autres producteurs se montrent plus nuancés . « *L'initiative de Canal Plus a le mérite de nous forcer à réfléchir et à trouver de nouvelles solutions au financement du cinéma*, explique Jean-François Lepetit. *Le système français avec ses quotas, ses cahiers des charges, ses aides publiques finit par ressembler à une série de guichets plus ou moins automatiques qui sclérose l'imagination et enferme la production dans un réseau de contraintes. Nous avons, au moins, cinq ans de retard sur ce qui se passe aux Etats-Unis* ».

Le bel optimisme des producteurs ne suffit pas à faire oublier les nuages qui s'amoncellent toujours sur les salles de cinéma. Grâce à *Cyrano*, *Nikita*, *Milou en mai* et quelques autres, le film français ne devrait pas faire une trop mauvaise année mais la production américaine règne toujours sur les écrans (55 % du marché l'an dernier). Au point quelque fois d'abuser de sa position dominante. Nombreux sont les distributeurs français qui se plaignent de ne plus pouvoir accéder aux salles ou de voir leur film retiré prématurément de l'affiche pour laisser la place au dernier produit américains.

Les exploitants qui se battent, plusieurs mois à l'avance, pour obtenir des copies de *Batman* ou des *Aventuriers de l'arche perdue* qui arrivent en France précédés par leur succès aux Etats-Unis, spéculent plus rarement sur le succès de *Cyrano*. Les distributeurs américains, de leur coté, disposent d'une masse de films pour inonder les salles et ne s'en privent pas. Une semaine avant l'ouverture du Festival de Cannes, plus de douze titres américains se sont bousculés sur Paris, ne laissant qu'une maigre chance aux *outsiders* nationaux.

« *Grâce à United International Pictures qui regroupe la distribution en Europe de tous les films de MGM, Universal et Paramount, les Américains peuvent facilement faire pression sur les salles*, explique M. Pascal Rogard, responsable de la Chambre syndicale des producteurs. *Et les circuits français ne peuvent leur résister. Mais pourquoi tolérer en France l'existence d'un tel consortium que la législation américaine, elle-même, considérerait sur son propre territoire comme une atteinte à la concurrence ?* ». L'argument ne laisse pas indifférent M. Jack Lang. Le ministre de la culture a menacé, le 20 mai au *Grand Jury RTL-Le Monde*, de retirer au films américains le bénéfice de l'aide au tirage des copies si cette pression sur les salles continuait.

JEAN-FRANCOIS LACAN

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans le Monde du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

L'Aventure extraordinaire d'un papa peu ordinaire
de Philippe Clair,
avec Aldo Maccione,
Laura Del Sol,
Michael Clair,
Philippe Khorsand,
Juan-Carlos Simancas,
Daniel Alvarado.
Français (1 h 40).

Vittorio, obscur comédien rentre à Paris en attendant un hypothétique contrat. Il ne retrouve qu'un appartement vide, déserté par sa chère et tendre épouse. Il lui faudra s'envoler jusqu'au Venezuela pour retrouver sa petite famille. Avec Aldo Maccione.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46). VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, handicapés, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, handicapés, 8e (45-74-93-50) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, handicapés, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Deux Flics à Down Town
de Richard Benjamin,
avec Anthony Edwards,
Forest Whitaker,
Penelope Ann Miller,
Joe Pantoliano,
David Clennon,
Art Evans.
Américain (1 h 43).

Ils sont flics, équipiers, et la vie trépidante et dangereuse du quartier le plus mal famé de Philadelphie les rendra forcément copains.

VO : Forum Orient-Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46). VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; U.G.C. Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathe Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Je t'ai dans la peau
de Jean-Pierre Thorn,
avec Solveig Dommartin,
Philippe Clévenot,
Aurore Prieto,
Henri Serre.
Français (1 h 58).

Une saga - encore! - des Français de 1950 à un certain 10 mai 1981, à travers la vie de Jeanne, religieuse, leader syndicaliste et féministe, maîtresse d'un prêtre-ouvrier. Le film est présenté dans la section « Perspectives du cinéma français » à Cannes.

Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Nouvelle Vague
de Jean-Luc Godard,
avec Alain Delon,
Domiziana Giordano,
Roland Amstutz,
Laurence Cote,
Jacques Dacqmine,
Christophe Odent.
Franco-suisse (1 h 25).

Voir notre photo légendée page suivante.

Voir notre photo légendée page suivante.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Opera, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).

Tremors
de Ron Underwood,
avec Kevin Bacon,
Fred Ward,
Finn Carter,
Michael Gross,
Reba McEntire.
Américain (1 h 36).

Un monstre gluant, espèce de ver geant doté d'une force phénomenale menace une petite ville américaine. Il y aura bien un beau heros pour sauver les habitants terrorisés des tentacules de la bête.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46). VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Francais, 9e (47-70-33-88) ; U.G.C. Lyon-Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SÉLECTION

Alouettes, le fil à la patte
de Jiri Menzel,
avec Rudolf Hrusinsky,
Vaclav Neckar,
Jitka Zelenohorska,
Vladimir Ptacek,
Nada Urbankova,
Vlastimil Brodsky.
Tchéque (1 h 33).

Au début des années 50, dans un immense complexe industriel, quelques personnages nettoient une décharge de ferraille tout en dissertant sur Kant. Ils etaient médecin, philosophe, cuisinier. Ils sont en rééducation intensive pour perdre leurs réflexes bourgeois. Rien, cependant, ne semble atteindre la petite bande, qui continue a refaire le monde dans un joyeux je-m'en-foutisme. Le film a obtenu l'Ours d'or du dernier Festival de Berlin.

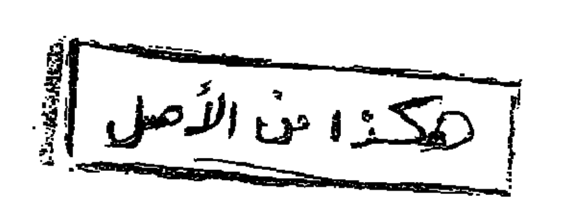
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille 11e (43-57-90-81).

Affaires privées
de Mike Figgis,
avec Richard Gere,
Andy Garcia,
Nancy Travis,
Laurie Metcalf,
Richard Bredford,
William Baldwin.
Américain (1 h 47).

Macho, buriné, flic et sadique : cela ne lui suffit pas à Richard Gere. Il voudrait tous les dominer, hommes, femmes. Pour lui, tout passe par la violence et le sexe. Le polar de Mike Figgis est superbe, et Andy Garcia, le petit frère des Incorruptibles qui lui tient tête, est beau, très beau.

VO : U.G.C. Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16). VF : U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opera, 9e (47-42-56-31).

Après après-demain
de Gerard Frot-Coutaz,
avec Anémone,
Simon de La Brosse,
Agnès Soral,
Claude Piéplu.



CINÉMA

→
Micheline Presle,
Joanna Pavlis.
Français (1 h 24).

« Flanquée d'une copine déprimée, une styliste évaporée s'acharne sur des mannequins de paille en attendant de jour de la reconnaissance suprême, le défilé de mode, la gloire. Entre deux coups d'épingles, elle tombe amoureuse, hésite entre la fidélité, le mariage et son goût de la marge. La gloire vient, la stabilité aussi. Et Anémone surprend, une fois encore.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Aux sources du Nil

de Bob Rafelson,
avec Patrick Bergin,
Iain Glen,
Richard E. Grant,
Fiona Shaw,
John Savident,
James Villiers.
Américain (2 h 15).

Bob Rafelson a refait le périple de John Speke et Richard Burton, deux explorateurs à la recherche de la source du Nil, la lac Victoria. Pas de cascades ni de scènes de bravoure, le cinéaste a préféré le huis clos sous les tropiques que la superproduction à la sauce Indiana Jones.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Ermitage, dolby, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95).

Blue Steel

de Kathryn Bigelow,
avec Jamie Lee Curtis,
Ron Silver,
Clancy Brown,
Elizabeth Pena,
Louise Fletcher,
Philip Bosco.
Américain (1 h 40).

Le début ressemble à *Rambo*. Le héros se prépare à la bataille, lace fermement ses souliers, ajuste son képi, et rentre le ventre. C'est une femme, elle est flic. A peine a-t-elle prêté serment de protéger et de défendre sa ville, New-York, que les ennuis commencent. La voilà entraînée dans une chasse à l'homme ruisselante d'hémoglobine à la poursuite d'un « golden boy » cinglé qui préfère le tir à vue au golf. L'histoire est plus que simplette, mais Jamie Lee Curtis y apporte tout ce qu'il faut de séduction et d'ambiguïté.

VO : Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VF : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

La Captive du désert

de Raymond Depardon,
avec Sandrine Bonnaire,
Dobi Koré,
Isai Koré,
Dobi Wachinké,
Brahim Barkai,
Atchi Wahi-Il.
Français (1 h 48).

Le labyrinthe le plus complexe, la forteresse la mieux protégée, c'est le désert, nous crie chaque image, chaque silence du dernier film de Raymond Depardon. Un regard, une expression de Sandrine Bonnaire, en état de grâce, suffisent à nous faire partager la détresse d'une femme qui peu à peu sombre dans cette univers du néant, et n'en reviendra pas.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, handicapés, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, handicapés, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, handicapés, 14e (43-35-30-40).

Chasseur blanc, cœur noir

de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood,
Jeff Fahey,
George Dzundza,
Alun Armstrong,
Marisa Berensen.
Américain (1 h 54).

Avec son chapeau et son cigare planté dans les dents, Clint Eastwood ressemble à Gary Cooper, le cinéaste qu'il incarne à John Huston, et le caboteur mal en point à celui d'*African Queen*. Clint Eastwood est un vrai metteur en scène... de talent.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, handicapés, dolby, 2e (47-42-72-52) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16).
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Crimes et délits

de Woody Allen,
avec Martin Landau,
Woody Allen,
Anjelica Huston,
Mia Farrow,
Claire Bloom,
Joanna Gleason.
Américain (1 h 44).

Qui l'eût cru! Woody Allen peut être immoral... Et avec quelle cruauté, quel brio ! Les assassins restent impunis, les amoureux transis restent désespérément transis, et les sages aux belles paroles parlent dans le désert. Dur destin que celui de moraliste.

VO : Reflet Logos II, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).

Cyrano de Bergerac

de Jean-Paul Rappeneau,
avec Gérard Depardieu,
Anne Brochet,
Vincent Perez,
Jacques Weber,
Roland Bertin,
Philippe Morier-Genoud.
Français (2 h 15).

Il est turbulent, gouailleur, beau parleur, mais il est laid, défiguré par son nez, c'est le drame de Cyrano. Alors, il se bat contre ses sentiments, contre les Espagnol. Gérard Depardieu est prodigieux dans le furieux film de Jean-Paul Rappeneau.

Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-67) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II (ex-Images), handicapés, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Ennemies, une histoire d'amour

de Paul Mazursky,
avec Ron Silver,
Anjelica Huston,
Lena Olin,
Margaret Sophie Stein,
Alan King,
Judith Malina.
Américain (2 h).

Bien-sûr, Mazursky n'a pas la finesse de Singer, d'une œuvre duquel le film est tiré, mais la distribution est superbe, théâtrale : Anjelica Huston surclasse Joan Crawford ; Lena Olin est une maîtresse sensuelle et piquante ; Margaret Sophie Stein campe une divine oie blanche, et Ron Silver, en séducteur pitoyable, est une révélation.

VO : Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (45-44-25-02).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27).

La Fille aux allumettes

de Aki Kaurismaki,
avec Kati Outinen,
Elina Salo,
Esko Nikkari,
Vesa Vierikko,
Reijo Taipale,
Silu Seppala.
Finlandais (1 h 10).

Quand elle ne trie pas les allumettes dans une entreprise sordide, une jeune ouvrière tente d'oublier sa chienne de vie dans des boîtes de nuit toutes aussi sordide. Aki Kaurismaki l'observe avec un humour froid, une netteté pointilleuse, dépassionnée. Il comptabilise le laid, et ce qu'il y a d'invisible beauté chez cette victime désignée.

VO : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Ghosts of the Civil Dead

de John Hillcoat,
avec Dave Field,
Mike Bishop,
Chris De Rose,
Nick Cave,
Dave Mason,
Kevin Mackey.
Australien (1 h 30).

Des acteurs magnifiques, broyés par l'engrenage cauchemardesque de la violence, de la répression et de la sauvagerie d'une prison pilote. Une œuvre singulière et forte.

VO : 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83).

Harry Plotnick seul contre tous

de Michael Roemer,
avec Martin Priest,
Ben Lang,
Maxine Woods,
Henry Nemo,
Jacques Taylor,
Jean Leslie.
Américain, noir et blanc (1 h 21).

C'est le miraculé de Cannes. Présenté hors-compétition, le film, réalisé il y a vingt ans, avait été boudé par les distributeurs. Ils n'avaient guère goûté cette satire originale et exquise très pince-sans-rire, dont le ton n'est pas sans rappeler un certain Woody Allen. Un accueil délirant du public aux festivals de Toronto et New York, et le voilà ressorti des oubliettes.

VO : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

Histoire de garçons et de filles

de Pupi Avati, avec Felice Andreasi, Angiola Baggi, Davide Bechini, Lina Bernardi, Anna Bonaiuto.

Le choc de deux mondes au cours de ripailles, un déjeuner de fiançaille dans l'Italie fasciste. Il faut courir voir cette symphonie roborative de Pupi Avati, cinéaste italien injustement méconnu en France... et ressortir affamé !

Ciné Beaubourg : 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos 1, 5e (43-54-42-34), Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Lectures diaboliques

de Tibor Takacs,
avec Jenny Wright,
Clayton Rohner,
Randall William Cook,
Stephanie Hodge,
Michelle Jordan,
Vance Valencia.
Américain (1 h 35).

Comme Alice traverse le miroir, une jeune libraire friande d'émotions fortes se retrouve nez à nez avec le héros d'un récit d'horreur. Elle ne sera pas déçue : le savant fou s'est spécialisé dans les expériences génétiques. Le dernier Festival du film fantastique d'Avoriaz non plus, qui a couronné *Lectures diaboliques* de son Grand Prix.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

Potins de femmes

de Herbert Ross,
avec Sally Field,
Dolly Parton,
Shirley McLaine,
Daryl Hannah,
Olympia Dukakis,
Julia Roberts.
Américain (1 h 58).

Cette guimauve lourdingue, chronique sucrée d'une pimpante bourgade américaine, fera la joie des amateurs de bons gros mélos. Ici, le dernier salon où l'on pleure est celui de la coiffeuse, où toutes les copines papotent et se mouchent entre deux séances de bigoudis.

VO : Cinoches, handicapés, 6e (46-33-10-82).

Quelle heure est-il ?

d'Ettore Scola,
avec Marcello Mastroianni,
Massimo Troisi,
Anne Parillaud,
Renato Moretti,
Lou Castel.
Italien (1 h 35).

Ils ne s'étaient pas vus depuis si longtemps qu'ils ne se reconnaissent même pas. Après les retrouvailles maladroites, le père et le fils s'agacent, d'abord, se taisent, puis se retrouvent enfin, un peu, pas assez. Marcello Mastroianni, et Massimo Troisi – que Scola avait déjà rassemblés dans *Splendor* – vivent cette comédie des sentiments, tout en pudeur, sous une caméra qui n'hésite pas à les scruter en gros plan, pour déceler, au coin de l'œil, une ride attendrie, un sourire amer.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Rêves

d'Akira Kurosawa,
avec Akira Terao,
Mitsuko Baisho,
Toshie Negishi,
Mieko Harada,
Mitsunori Isaki,
Toshihiko Nakano.
Japonais (1 h 57).

Rêves et cauchemars d'enfant, d'adolescent, puis d'adulte, Kurosawa s'allonge sur le divan du septième art. Et nous rêvons avec lui.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50).
VF : Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-46-01).

Sidewalk Stories

de Charles Lane,
avec Charles Lane,
Nicole Alysia,
Sandye Wilson,
Darnell Williams,
Trula Hoosier.
Américain (1 h 30).

On les appelle les *homeless*, les sans-logis. Charles Lane attire l'attention sur leur sort sans faire un film tire-larmes. Non, sa gamine de deux ans, c'est le Kid, version 90, et comme son aïeul, le film est muet, musical, comique et tendre.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38).

Susie et les Baker Boys

de Steve Kloves,
avec Michelle Pfeiffer,
Jeff Bridges,
Beau Bridges,
Ellie Raab,
Jennifer Tilly,
Xander Berkeley.
Américain (1 h 53).

C'est un premier film, et c'est à peine croyable tant Steve Kloves fait preuve de maîtrise, d'autorité et de finesse dans cette joute fratricide entre deux frères dont le destin est lié à deux pianos et aux boîtes de nuit pour le troisième âge. La pomme de discorde, le révélateur de cette vie ratée, c'est Michelle Pfeiffer qui chante bien, très bien, d'une voix rauque et fiévreuse, qui habille parfaitement un corps de rêve.

VO : U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
VF : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

La Voce della luna

de Federico Fellini,
avec Roberto Benigni,
Paolo Villaggio,
Nadia Ottaviani,
Marisa Tomasi,
Sim,
Syusy Blady.
Italo-français (2 h).

Un candide, une contrée onirique, un soulier d'argent et une belle, Aldina : le dernier conte de Fellini, en compétition à Cannes, raconte la sagesse des fous et la voix de la lune qui sort du puits. « *C'est un film sur la télévision aussi*, dit le cinéaste, *ou plus exactement sur ce qu'elle produit d'émiettements d'une réalité qui ne peut plus se recomposer.* » Qu'à cela ne tienne. Fellini réinvente toutes les réalités.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16).
VF : U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).



Dans *Nouvelle vague*, de Jean-Luc Godard, la foulée et le tee-shirt d'Alain Delon ne sont pas sans rappeler un certain Jean-Paul Belmondo dans *A bout de souffle*. Trente ans après, Godard est toujours en dehors des normes, ou bien le jury s'est perdu dans les méandres, les associations libres et les ellipses de la narration de ce nouveau film-parabole : cette année encore, le Festival de Cannes ne lui a pas réservé les honneurs de son palmarès.

REPRISES

A bout de souffle

de Jean-Luc Godard,
avec Jean-Paul Belmondo,
Jean Seberg,
Daniel Boulanger.
Français, 1959, noir et blanc (1 h 30).

Les amours bohèmes et délinquantes de Jean-Paul Belmondo et de Jean Seberg. Pourquoi ne pas revoir cette œuvre phare de la nouvelle vague, avant de se ruer sur le dernier film de Jean-Luc Godard en compétition à Cannes : *Nouvelle Vague*?

Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'Atalante

de Jean Vigo,
avec Jean Dasté,
Dita Parlo,
Michel Simon,
Gilles Margaritis.
Français, 1934, noir et blanc, copie neuve (1 h 29).

En septembre 1934, alors que Jean Vigo se mourait, les distributeurs de la Gaumon-Franco-Film Aubert faisaient sortir une version gravement mutilée de ce chef-d'œuvre sous le titre jugé plus commercial, *le Chaland qui passe*. Après de nombreuses tentatives de sauvetage, voici enfin une version intégrale de ce film maudit, unique long métrage du réalisateur de *Zéro de conduite*, restauré par la Cinémathèque Gaumont à partir de différentes sources, dont une copie récemment découverte aux Archives britanniques du film.

Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

Jules et Jim

de François Truffaut,
avec Jeanne Moreau,
Oskar Werner,
Henri Serre,
Marie Dubois.
Français, 1962, noir et blanc (1 h 50).

Elle voudrait les aimer tous les deux, ils sont si beaux Jules et Jim. Elle voudrait encore faire la course avec eux, affublée d'une casquette, le beau visage souligné par une moustache de carnaval. Mais le tourbillon de la vie en décide autrement. Pour les fièvres hésitations de Jeanne Moreau et le calme résigné d'Oskar Werner.

Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

Le Pigeon

de Mario Monicelli,
avec Vittorio Gassman,
Renato Salvatori,
Rossana Rory,
Memmo Carotenuto,
Carla Gravina,
Claudia Cardinale.
Italien, 1958, noir et blanc (1 h 45).

Le casse du siècle pour un plat de spaghettis. Les tribulations de la bande de malfrats la plus loufoque du cinéma marquent les débuts d'un genre qui devait devenir florissant, la comédie à l'italienne.

VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

La sélection cinéma a été établie par Bénédicte Mathieu

هكذا من الأصل

UNE NOUVELLE PIÈCE DE JOËL JOUANNEAU A SARTROUVILLE

Trois contes pour un monde neuf

Après le Bourrichon et Kiki l'Indien, voici Mamie Ouate en Papoâsie qui clôt la trilogie imaginée par Joël Jouanneau. Cet ancien journaliste a troqué sa plume de témoin pour celle de voyageur. Rencontre avec ses personnages qui ont les pieds sur terre et la tête dans les étoiles.

CÔTÉ jardin, une mappemonde à la lumière douce, jaune et bleue, et tout à côté une machine à écrire. Côté cour, la barre d'un *bateau d'illusion*. Le rideau rouge se lève sur un grand vélum bleu translucide : le voyage peut commencer. Un monde de pure imagination se crée. Il saute les frontières, les continents, les âges, les races, les langages, les années. Ce monde d'enchantement est celui de Joël Jouanneau, qui, en quatre pièces – dont les trois dernières forment trilogie – est venu bousculer toutes les conventions du théâtre, y compris celle du théâtre contemporain, dont l'écriture quelquefois absconse – leçon mal apprise d'un après-guerre structuraliste – a souvent dérouté un public perplexe.

Le mardi 15 mai, le Théâtre de Sartrouville (grande cité de l'Ouest parisien) a donné « carte blanche » à Joël Jouanneau, auteur associé à la direction artistique du théâtre. Il a, en quelques jours, rassemblé les membres de sa « famille » – le décorateur Jacques Gabel, l'éclairagiste Franck Thévenon, quelques comédiens qui l'accompagnent depuis ses premiers pas au sein du collectif Grand Luxe dans les années 70 ou qui l'ont rejoint plus tard – et inventé un spectacle de deux heures, collage de ses quatre pièces et du film qu'il a réalisé pour la SEPT à partir de sa mise en scène de *l'Hypothèse*, de Robert Pinget, grand succès du Festival d'Avignon en 1987.

Sur le devant de la scène apparaît un enfant, Simon, douze ans, aperçu l'automne dernier sur la même scène lors de la création de *Kiki l'Indien*. D'emblée, Jouanneau donne la parole à l'enfance ou à l'innocence, comme on voudra. Celle d'un être confronté à un monde devenu si complexe qu'il ne peut l'analyser. Cet être fragile, incertain, se pose des questions et les pose à ses aînés.

Ceux-là ont eu beau voyager, souvent – comme Kiki, le héros baladeur parti à la recherche d'un improbable Oukestan et mort sous les balles du général Custer ; comme René Boulard, l'un des protagonistes du *Bourrichon*, parti dans les Andes à la recherche du Mirabilis, un curieux colibri ; comme Mamie Ouate, la lilliputienne de la pièce pour « enfants » et recommandée à tous les publics, présentée ces jours-ci à Sartrouville, partie sur l'île Blupblup capturer Virginia, un papillon, – souffrir, beaucoup – comme Colette Cresson, du *Bourrichon*, malmenée dans un asile psychiatrique pour ne pas être comme tout le monde, devenue Colette Girard dans *Kiki l'Indien*, mère isolée, désolée, déboussolée, – aimer, un peu, et mal – comme Ernestine Boulard, abandonnée dans *le Bourrichon* par le père de son enfant, incapable de comprendre celui-ci, – ils ne pourront pas lui répondre.

UNE INVENTIVITÉ STYLISTIQUE RÉJOUISSANTE

Il ne faudrait pas pour autant penser que le théâtre de Jouanneau est un théâtre noir, où incommunicabilité et désespoir seraient le lot de l'homme. C'est plutôt tout le contraire : son œuvre est d'une grande – et presque radicale – fraîcheur dans les intentions, d'une humeur plutôt joyeuse dans le déroulement – malgré toutes les épreuves, – d'une inventivité stylistique réjouissante. Elle relève essentiellement du conte, initiatique et moral, et en ce sens s'échappe souvent vers le sombre, le grave, l'inquiétant, sans jamais effrayer ou rebuter.

ENGUERAND

Une fraîcheur presque radicale.

Pourtant, comme tout bon conteur et moraliste, Joël Jouanneau s'attaque à une époque résolument contemporaine. En faisant exploser les frontières du monde occidental, il décrit et condamne son étroitesse et ses tentatives plus ou moins pernicieuses et totalitaires d'explication. En donnant la parole à ses personnages pour de longs monologues intérieurs – qui sont évidemment le reflet de ses propres interrogations, – il décrit comme personne la complexité de l'individu, attelage de petitesse et d'infinie grandeur, d'espoirs fous et de résignation, d'acceptation docile et d'indignation.

Il excelle à brouiller le prisme des couleurs, des croyances, des certitudes, philosophiques et scientifiques, opposant, sans systématisme mais avec un soin quelquefois malicieux, toutes les cultures, jouant à fond de sa liberté d'auteur à l'imagination débridée. Ces transgressions sont encore renforcées par ses partis pris de mise en scène.

Qu'il monte ses propres pièces ou celles de ses maîtres de théâtre – Robert Pinget à Avignon il y a deux ans ; Robert Walser (*les Enfants Tanner*) et Samuel Beckett (qui lui avait donné de son vivant les droits d'*En attendant Godot*) la saison prochaine au Festival d'automne et au Théâtre de Sartrouville, – Joël Jouanneau est accompagné du même décorateur, du même éclairagiste et des mêmes comédiens. Tous ensemble, ils ont créé, en quelques spectacles, une esthétique immédiatement reconnaissable qui transfigure les objets les plus simples en instruments d'un voyage céleste, le vocabulaire le plus rudimentaire en poésie vagabonde, une scène très quotidienne en cérémonial spirituel.

Joël Jouanneau est l'auteur de toutes les remises en cause et le messager d'une double réconciliation : celle de l'homme avec lui-même et aussitôt de celui-ci avec le théâtre. La cruauté de l'actualité, qu'il a pu mesurer par ses voyages au Liban, alors qu'il dirigeait les pages culturelles de *Révolution*, qui le secoue aujourd'hui où la haine lève le voile, rend plus nécessaire encore la lecture de ses pièces. Elles donnent à celui qui les parcourt quelques vraies et bonnes raisons de vivre.

OLIVIER SCHMITT

★ Les trois dernières pièces de Joël Jouanneau – *le Bourrichon, Kiki l'Indien* et *Mamie Ouate en Papoâsie* – sont disponibles chez Actes Sud-Papiers (52 F chacune). *Mamie Ouate* est jouée en avant-première du 28 mai au 9 juin à Sartrouville et sera reprise du 8 octobre au 17 novembre dans le même théâtre. Renseignements : 39-14-23-77.

SPECTACLES NOUVEAUX

10, place Charles-Dullin

d'Eugène Labiche,
mise en scène
d'Agathe Alexis,
avec Jacques Brucher,
Christophe Dellocque,
Dimitri Radochevitch,
Agathe Alexis
et Georges Goubert.

L'excellente comédienne Agathe Alexis s'en va explorer deux auteurs du répertoire classique, elle qui a servi avec conviction et talent plusieurs auteurs contemporains. Un regard neuf, donc, une aventure à découvrir.

Atalante, 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche), 18e. A partir du 28 mai. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 46-06-11-90. Durée : 2 h 15. 60 F et 90 F.

10e Festival des conteurs de Chevilly-Larue

avec Abbi Patrix,
Michel Hindenoch,
Catherine Zarcatte,
Yannick Jaulin,
Bruno de la Salle,
Mimi Barthélemy,
Agnès Chavanon,
Ahmed Bouzzine,
Claude Piéplu
et Richard Abecera.

Le Festival de Chevilly-Larue fête son dixième anniversaire de fort brillante manière. Il édite tout d'abord en double disque compact les grandes heures de ses précédentes éditions et offre à son public une soirée inaugurale, le vendredi 1er juin, où se retrouveront Yvan Audouard et deux spectacles : celui de Yannick Jaulin, jeune conteur rock, et celui d'Hector Zazou, *Nouvelles polyphonies corses*, une « intégrale » créée lors du dernier Printemps de Bourges.

Chevilly-Larue, Centre culturel André-Malraux, 102, av. du Général-de-Gaulle, 94000 Chevilly-Larue. A partir du 28 mai. Les lundi et mardi à 20 h 15. Tél. : 46-86-54-48. De 25 F à 65 F.

Alerte 3

de Suliman Issop,
mise en scène
de Régis Braun,
avec Jenny Alpha,
Alain Azerot,
Edith Barijaona,
Isabelle Kancel,
Chantal Mace,
Françoise Marie-Catherine,
Guy-Pierre Mineur,
Henri Payet,
Odile Pedro-Léal
et Pascal Pongerard.

Le Cyclone théâtre a été créé en 1988 par des comédiens de l'île de la Réunion venus à Paris parfaire leur apprentissage. Ils se sont rassemblés pour faire mieux connaître en métropole les traditions de leur région, sans ostracisme, comme veut en témoigner ce spectacle qui réunit des artistes réunionnais, mauriciens, malgaches, antillais, guyanais et hexagonaux. L'auteur d'*Alerte 3* est un journaliste réunionnais et le metteur en scène un compagnon de route de Bruno Bœglin et Daniel Benoin, deux excellentes références.

Théâtre Hébertot, 78 bis, bd des Batignolles, 17e. A partir du 25 mai. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. 100 F et 150 F.

Alexandre le Grand

de Jean Racine,
mise en scène
de Yannis Iordanidis,
avec Anny Mirande,
Christophe Pinon,
Edouard Lazzarini,
Corinne Lallemand,
Jean-Luc Gesquière
et Eric Del.

La deuxième pièce du jeune Racine – il l'a écrite à vingt-cinq ans – qui lui vaut une réelle reconnaissance. Un texte un peu servilement destiné à la gloire du Roi-Soleil qui contient pourtant déjà beaucoup de l'art du dramaturge. Il est servi ici par un metteur en scène grec qui n'a cessé de jeter des ponts entre son pays de naissance et son pays d'adoption, en traduisant, adaptant et mettant en scène les plus grands poètes grecs et français.

Roseau-Théâtre, 12, rue du Renard, 4e. A partir du 29 mai. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-71-30-20. Durée : 2 heures. 80 F et 100 F.

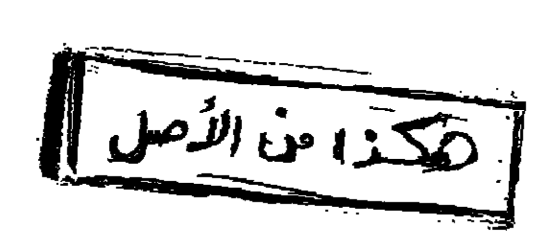
Les Lettres de la religieuse portugaise

mise en scène
de Pierre Vincent,
avec Corinne Bastat,
Nathalie Bastat
et Dominique Zenou.

Un texte anonyme et pourtant très célèbre de la fin du

➡





THÉATRE

➡

dix-septième siècle : la passion, jusqu'à l'ivresse, d'une femme, une œuvre d'amour fou dans un style d'une force jamais égalée.

Guichet-Montparnasse, 15, rue du Maine, 14e. A partir du 29 mai. Du mardi au samedi à 19 heures. Tél. : 43-27-88-61. Durée : 1 h 05. 60 F et 80 F.

Ubu roi

d'Alfred Jarry, mise en scène de Gàbor Zsàmbéki, avec L. Sinko, J. Basti, D. Ujlaki, T. Végvari, E. Olsavszky, L. Szacsvay, J. Horvath, F. Hollosi, Z. Papp et J. Garay.

Après le *Platonov* de Tchekhov mis en scène par Tamas Asher (*lire ci-dessous*), cet *Ubu Roi* d'Alfred Jarry mis en scène par le directeur du théâtre le plus passionnant et créatif de Hongrie, Joseph Katona, dont les qualités l'imposèrent à l'ancien gouvernement communiste et qui risque les foudres du nouveau régime de droite. Spectacle en hongrois surtitré en français.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. A partir du 28 mai. Les lundi et mardi à 20 h 30. Tél. : 43-25-70-32. De 57 F à 180 F.

Farid Chopel

One man-show.

Un habitué de ce petit palais du rire revient avec un nouveau spectacle. Une bonne surprise, peut-être... La dernière fois, il nous avait un peu laissé sur notre faim.

Splendid Saint-Martin, 48, fg Saint-Martin, 10e. A partir du 29 mai. Du mardi au samedi à 20 h 15. Tél. : 42-08-13-45. De 90 F à 120 F.



ENGUERAND

Davies est un clochard ignoble né de la plume d'Harold Pinter en 1960. Tellement ignoble qu'il n'est pas de mots pour décrire tout entier ce « gardien » qui débarque sans frapper dans la vie de deux frères bizarres. Au Théâtre de l'Œuvre, la pièce la plus populaire de l'auteur anglais connaît un succès qui ne se dément pas depuis sa création en octobre dernier. Elle le doit à une écriture virtuose qui ajoute à l'absurde la menace. Elle le doit à l'interprétation irréprochable de Jacques Dufilho, l'un des acteurs les plus généreux des scènes françaises.

SÉLECTION PARIS

1, place Garibaldi

de Jean-Claude Penchenat, mise en scène de l'auteur, avec Samuel Bonnafil, Guillaume Edé, Anne Guégan, Serge Hazanavicius, Raymonde Heudeline, Arnault Lecarpentier, Michaël Maravilha, Emmanuel Massaroti, Françoise Miquelis et Hélène Philipe.

Le Théâtre du Campagnol réédite avec *1, place Garibaldi* le succès qu'il avait connu avec *le Bal*. Cette fois-ci, Jean-Claude Penchenat met en scène ses années 50, par la parole, le geste et l'image.

Madeleine, 19, rue de Surène, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-65-07-09. Durée : 3 h 20. De 65 F à 190 F.

L'Autre Tartuffe ou la Mère coupable

de Pierre Augustin Caron de Beaumarchais, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Catherine Samie, Michel Aumont, Jean-Luc Boutté, Christine Fersen, Nicolas Silberg, Thierry Hancisse, Bernard Belin, Anne Kessler et Philippe Torreton.

Vingt ans après *le Mariage de Figaro*, le comte et la comtesse Almaviva sont venus s'installer à Paris en compagnie de Figaro et de Suzanne. Leur vie est bouleversée par un intrigant Irlandais, Begearss, un Tartuffe de la pire espèce. Trois ans après avoir fait triompher à Chaillot le premier volet de l'œuvre de Beaumarchais, Jean-Pierre Vincent, à l'invitation d'Antoine Vitez, réussit le doublé.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Le 23 mai, 14 heures ; les 26 et 28, 20 h 30 (et les 30 mai, 3, 5, 6, 13, 16, 20 et 23 juin). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 30. De 25 F à 180 F.

L'Avare

de Molière, mise en scène de Jacques Mauclair, avec Jean-Pol Brissart, Yves Llobrega, Gérard Pichon, Claude Debord, Michel Dodane, Nicole Dubois, Jean-Pierre Ducos, Jacques Giraud, Franck le Berre et Michel Levet.

Un grand servant du théâtre traverse depuis de longs mois les saisons avec cette nouvelle visite chez Molière et son *Avare*, transposé dans un dix-neuvième siècle un peu désuet. Tout l'art, l'humour et l'humilité de Jacques Mauclair.

Marais, 37, rue Volta, 3e. Du lundi au samedi à 20 h 45. Tél. : 42-74-14-84. Durée : 2 heures. 80 F et 100 F.

Cyrano de Bergerac

d'Edmond Rostand, mise en scène de Robert Hossein, avec Jean-Paul Belmondo, Béatrice Agenin, Pierre Vernier, Michel Beaune, Claude Evrard, Antoine Nouel, Jean-Pierre Bernard.

L'autre *Cyrano*, la grosse machine théâtrale lancée à grand fracas par Robert Hossein à l'assaut de notre classique le plus populaire du moment. Bébel dans le rôle-titre, si vous l'aviez déjà oublié.

Marigny, Carré Marigny, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 15. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-04-41. Durée : 3 heures. De 100 F à 350 F.

Et moi... et moi!

de Maria Pacôme, mise en scène de Jean-Luc Moreau, avec Maria Pacôme, Marie-France Mignal, François Pacôme, Emmanuelle Bataille et Eric Thannberger.

Pacôme auteur, Pacôme actrice, deux bonnes raisons d'aller faire un petit bout de chemin avec elle. Elle n'a pas son pareil pour nous faire rire et quelquefois même nous émouvoir.

Saint-Georges, 51, rue Saint-Georges, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-81-05-43. Durée : 2 heures. De 100 F à 200 F.

Le Gardien

d'Harold Pinter, mise en scène de Georges Wilson, avec Jacques Dufilho, Pierre-Marie Escourrou et Jean-Pierre Kalfon.

Une œuvre fort méchante de Pinter où s'illustre en clochard indécrottable l'immense Jacques Dufilho.

Œuvre, 55, rue de Clichy, 9e. Les mardi et mercredi à 20 h 45. Tél. : 48-74-47-36. Durée : 2 h 30. De 30 F à 220 F.

Huis clos

de Jean-Paul Sartre, mise en scène de Claude Régy, avec Michel Aumont, Christine Fersen, Muriel Mayette et Jean-Yves Dubois.

Jean-Paul Sartre entre enfin au répertoire de la Comédie-Française. Ce n'est que justice et l'occasion de vérifier que son théâtre peut encore, doit encore être joué aujourd'hui. Même quand il est mis en scène par un Claude Régy peut-être trop cérémonieux. L'interprétation de quelques-uns des meilleurs sociétaires du Français le sert en revanche superbement.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Le 27 mai, 14 heures ; le 29, 20 h 30 (et les 31 mai, 2, 4, 7, 10, 16, 19, 25, 27 et 29 juin). Tél. : 40-15-00-15. De 25 F à 180 F.

Jeux de femme

de Krzysztof Zanussi, mise en scène de Henning Brockhaus, avec Leslie Caron, Francis Frappat, Caroline Chaniolleau, Tsilla Chelton, Caroline Chaniolleau et Denise Péron.

Un tandem d'auteurs polonais que le public français connaît bien pour son cinéma investit la petite scène de l'Odéon avec un texte qui s'en prend, mordant, aux travers de la société occidentale. Un *casting* à faire tourner la tête à un cinéaste ambitieux.

Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mardi au dimanche à 18 h 30. Tél. : 43-25-70-32. Durée : 1 h 30. De 42 F à 62 F.

Lapin-chasseur

de Jérôme Deschamps, mise en scène de l'auteur, avec Jean-Marc Bihour, Susan Carlson, Lorella Cravotta, Jacques Dejean, Jean Delavalade, Jean-François Dinacaroupin, Philippe Duquesne, Sylvie Jobert, Maurice Lamy et Alain Margoni.

Retour à Paris des cuistots infernals lâchés dans un restaurant de pure imagination par Jérôme Deschamps, maître sans égal du burlesque théâtral français. Côté cuisine et côté salle, deux heures et demie d'un délire qui fait passer le spectateur du rire fou à une certaine inquiétude.

Grande Halle de La Villette, 211, av Jean-Jaurès, 19e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 h 40. 110 F et 150 F.

Marc Jolivet au Café de la Gare

de Marc Jolivet, avec l'auteur.

Dans cette vague de joyeux diseurs qui a submergé les scènes françaises ces derniers mois, il est souvent difficile de faire son choix. Avec Marc Jolivet, pas d'hésitation : c'est certainement le « comique » –certaines appellations sont parfois réductrices– qui aujourd'hui tire le mieux son épingle du jeu.

Café de la Gare, 41, rue du Temple, 4e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-78-52-51. Durée : 1 h 20. De 22 F à 110 F.

Ode maritime

de Fernando Pessoa, mise en scène de Richard Demarcy, avec Serge Maggiani et Teresa Motta.

Le texte magnifique de l'un des auteurs européens les plus importants de ce siècle, Fernando Pessoa, découvert en France grâce aux efforts des éditions Christian Bourgois. Très belle interprétation de Serge Maggiani pour ce poème des souvenirs de l'enfance portugaise de l'auteur.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Le mardi à 18 h 30, du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 1 h 30. 65 F et 90 F.

Les Palmes de M. Schutz

de Jean-Noël Fenwick, mise en scène de Gérard Caillaud, avec Sonia Vollereaux, Stéphane Hillel, Gérard Caillaud, Christine Muller, Patrick Zard' et Claude d'Yd.

Le triomphateur de la quatrième Nuit des molières : un vaudeville écrit par un auteur contemporain et joyeusement mis en scène par Gérard Caillaud, directeur du Théâtre des Mathurins qui attendait un vrai succès depuis sa « re-création » au milieu des années 80.

Mathurins, 36, rue des Mathurins, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-65-90-01. Durée : 2 heures. De 60 F à 200 F.

Platonov

d'Anton Tchekhov, mise en scène de Tamas Ascher, avec J. Basti, P. Blasko, D. Udvaros, L. Vajda, Z. Ternyak, V. Kun, A. Bertalan, G. Maté, G. Balkay et A. Sairtes.

Le metteur en scène hongrois d'aujourd'hui le plus intéressant à la tête de la troupe hongroise la plus en pointe depuis cinq ans où s'illustre particulièrement dans le rôle de la générale une actrice hors-pair, Juli Basti. Un spectacle en hongrois surtitré en français qu'il ne faut pas rater.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Les mercredi et jeudi à 20 heures. Tél. : 43-25-70-32. De 57 F à 180 F.
Dernière représentation le 24 mai.

Quelque part dans cette vie

d'Israël Horovitz, mise en scène de Jean-Loup Dabadie, avec Jane Birkin et Pierre Dux.

Un duo d'interprètes superbes –Pierre Dux a reçu le molière du meilleur acteur pour son rôle dans cette pièce tandis que Jane Birkin était, elle, nominée– au service d'une œuvre d'un auteur qui connut de belles heures dans les années 60 et 70 avant de passer un peu de mode.

Bouffes-Parisiens, 4, rue Monsigny, 2e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-96-60-24. Durée : 2 heures. De 35 F à 230 F.

Saint Elvis

de Serge Valletti, mise en scène de Charles Tordjman, avec Daniel Martin, Alexis Nitzer, Andrée Tainsy, Lionel Benhamou, Christophe Defays et Michel Santangeli.

La nouvelle pièce de Serge Valletti, auteur d'aujourd'hui qui s'en prend au mythe d'Elvis Presley au travers d'un anti-héros résolument contemporain.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 1 h 20. De 60 F à 130 F.

Sarafina

de Mbongeni Ngema, mise en scène de l'auteur, avec plus de trente acteurs non professionnels âgés de 15 à 25 ans.

De très jeunes Noirs d'Afrique du sud –ils sont trente, âgés de quinze à vingt-cinq ans– reprennent à Paris un spectacle créé à New-York il y a deux ans et qui connaît depuis un succès non démenti dans le monde entier. La douleur du ghetto de Soweto, l'espérance d'un monde meilleur, chantée et dansée avec une force incroyable.

Casino de Paris, 16, rue de Clichy, 9e. Du mercredi au vendredi à 20 h 30. Tél. : 49-95-99-99. Durée : 3 heures. De 90 F à 240 F.
Dernière représentation le 25 mai.

Le Souper

de Jean-Claude Brisville, mise en scène de Jean-Pierre Miquel, avec Claude Rich, Claude Brasseur, Serge Krakowski et Laurent Rey.

Talleyrand-Rich reçoit chez lui Fouché-Brasseur à la veille de leur serment d'allégeance au futur Louis XVIII arrivé à Saint-Denis. Un texte enlevé signé Jean-Claude Brisville, joué gaiement par deux compères en belle forme.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-74. Durée : 1 h 40. De 90 F à 230 F.

Tout contre un petit bois

de Jean-Michel Ribes, mise en scène de l'auteur, avec Michelle Marquais, Roland Blanche, Stéphane Bouy et Joséphine Derenne.

Jean-Michel Ribes recrée l'un de ses succès dans la nouvelle scénographie de Patrick Dutertre. Où l'on retrouve avec bonheur l'une de nos comédiennes les plus captivantes, Michelle Marquais.

Renaissance, 20, bd Saint-Martin, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 h 45. Tél. : 42-08-18-50. Durée : 1 h 40. De 80 F à 165 F.

La Vie de Galilée

de Bertolt Brecht, mise en scène d'Antoine Vitez, avec François Beaulieu, Dominique Rozan, Jacques Sereys, Roland Bertin, Claude Mathieu, Marcel Bozonnet, Martine Chevallier, Jean-Yves Dubois, Louis Arbessier et Claude Lochy.

Il faudra se résigner à considérer que ce *Galilée* exceptionnel est la dernière mise en scène d'Antoine Vitez. Intelligence de la lecture, finesse de la direction d'acteurs, travail scénographique impeccable avec Yannis Kokkos : tout l'art du metteur en scène disparu est dans ce spectacle qu'il faut voir à tout prix. D'autant que dans le rôle du savant persécuté par l'obscurantisme, Roland Bertin est magnifique.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Les 23 et 27 mai, 20 h 30 (et les 30 mai, 1er, 3, 4, 6, 13, 17, 20 et 24 juin). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 3 heures. De 25 F à 180 F.

Zazou

de Jérôme Savary, mise en scène de l'auteur, avec Jacques Alric, Maria de Medeiros, François Borysse, Cris Campion, Sandrine Degraef, Michel Dussarat, Cécile Haas, Allen Hoist, Christiane Legrand et Alexandre Bonstein.

Le nouveau spectacle de Jérôme Savary : une comédie musicale sur les zazous qui secouèrent par leurs audaces et leur pensée anarchique les Français de l'Occupation. Sur le rythme engageant d'un excellent big band, les prouesses de Maria de Medeiros, le charme de Cris Campion, le talent à tout faire de Allen Hoist. Toutes les qualités de Savary – l'humeur, l'humour, la générosité – et très peu de ses défauts ancestraux – deux scènes, la première en Allemagne et la seconde en Indochine, d'une maladresse incroyable. Longue vie à *Zazou* auquel s'intéressent déjà les Américains de Broadway, dit-on.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 3 heures. De 80 F à 130 F.

DANSE

Samedi 26 mai

Pina Bausch Tanztheater de Wuppertal

Nelken.

Reprise, pour cause de succès, de cette superbe pièce déjà présentée au Théâtre de la Ville en juin 1989. La bizarrerie et la violence des images contrastent avec la suavité du décor : un immense champ d'œillets roses plantés sur la scène.

Théâtre de la Ville (les 26 et 28, 20 h 30 ; le 27, 15 heures). Tél. : 42-74-22-77. De 120 F à 175 F.

La sélection « Théâtre » a été établie par : Olivier Schmitt.
« Danse » : Sylvie de Nussac.

LA TATI AU THÉÂTRE MOGADOR

Une reine sur le fil de l'extravagance

Un soir avec la Tati laisse des traces. Vous force dans vos retranchements. Car le domaine de cette altesse flamenca, c'est l'insolence. L'excès suffocant.

ELLE seule peut se le permettre. Les autres n'osent pas. La Tati est la seule danseuse à pouvoir se permettre des bizarreries, une couleur d'arrogance qui, chez tout autre, serait vulgaire. Chez elle, c'est l'ornement d'un art de la danse souverain. La touche qui par contraste – et aussi parce que l'inattendu *suffoque* – donne à ce qui vient de se passer sa pleine expression.

La Tati, Francisca Sadornil Ruiz pour l'état civil, est née à Madrid en plein cœur du Rastro, le quartier populaire des Gitans, des petites affaires et des mauvais garçons. Pour sa formation, elle suit les leçons de la Quica qui était née à Séville (1905-1967).

La Quica avait tout d'une Gitane, le visage, les cheveux, le tempérament, l'expression profonde de la danse. Et pourtant, Gitane, elle ne l'était pas.

La Tati débute au *tablao* madrilène de la Zambra à douze ans. Elle devient immédiatement une étoile sombre et rayonnante.

En 1960, à Madrid toujours, elle entre au *tablao* Torres Bermeja, où elle séjourne cinq ans. Le visiteur ordinaire (avisé) se méfie des *tablaos*. Il appréhende les castagnettes, le mauvais vin et l'émotion de pacotille. Il a raison, bien sûr, mais il a tort d'avoir raison.

Où vouliez-vous que danse la Quica, quand elle dansait, dans une salle de basket ? Non : elle danse là où dansent les plus grands, comme d'autres chantent, là où chantent les plus grands, comme ceux qui ont besoin de se refaire : dans ces cabarets qu'on appelle les *tablaos*, à Torres Bermeja, au Canasteros de Madrid, à la Trocha de Séville.

En 1968, la Tati est de la tournée internationale Festival Flamenco Gitano avec ceux de sa génération : Paco de Lucia, El Lebrijano, El Camaron della Isla, José Menese, Juan Maya, etc. Elle parcourt l'Europe, l'Asie, les Amériques, enregistre, reçoit des prix et entre comme chorégraphe et professeur de danse au ballet national d'Antonio.

Elle crée sa propre école, donne des cours dans les universités américaines, séjourne à New-York et à Madrid où elle officie à l'Académie Amor de Dios. Elle se produit pendant deux ans au Théâtre Alcala.

On la voit, superbe, à la Biennale d'art flamenco de Séville, et c'est au dernier Festival d'automne de Madrid qu'elle présente ce spectacle très composé, *Apologia Flamenca*, avec six danseurs et chanteurs et quatre musiciens dont un violon et une flûte.

C'est en soliste que la Tati explose littéralement et surtout dans les danses *Por Alegrias* ou *Por Bulerias* dont Manolo Caracol, le célèbre chanteur qui l'a accompagnée, raffolait. L'*Apologie Flamenca* adopte une forme très anthologique.

Depuis les *martinetes* anciens jusqu'aux *farrucas*, ce que l'on confine aujourd'hui dans la danse, en passant par les tangos.

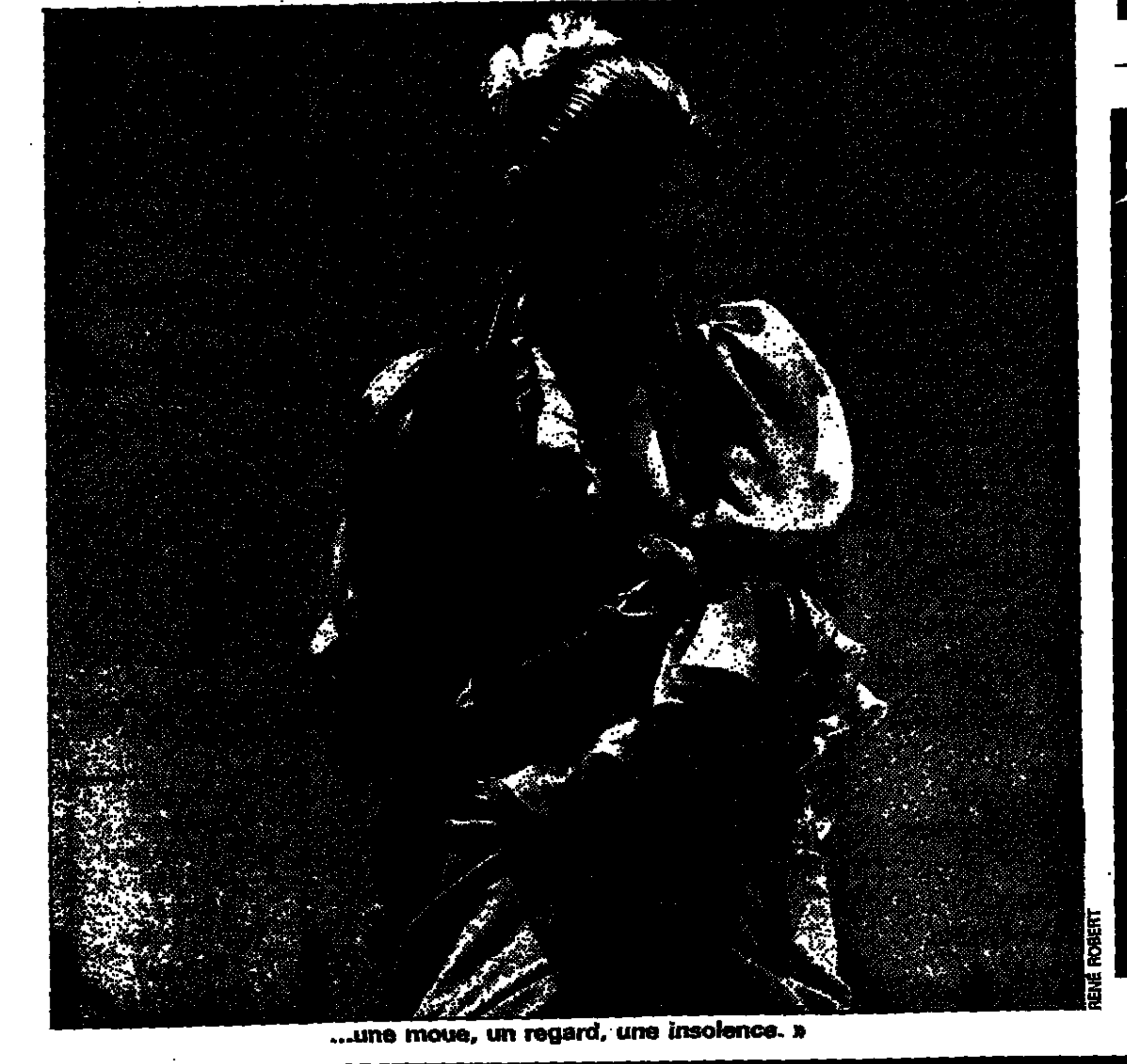
La fin est immuable, bien sûr. La Tati termine *Por Bulerias* avec toute la troupe. C'est dans ce style qu'elle excelle, c'est là qu'elle donne toute sa mesure, ce style qu'elle peut régler d'un rien, d'une moue, d'un regard, d'une insolence. Comme elle seule peut se le permettre.

FRANCIS MARMANDE

★ Théâtre Mogador, à 21 heures ; dimanche, à 18 heures. Relâche lundi et mardi. Tél. : 48-78-75-00.



« Ce style qu'elle peut régler d'un rien...



...une moue, un regard, une insolence. »

DÉCOUVERTES DE LA SEMAINE

Folklore vocal urbain pour une fin de millénaire
Les Jeux de la tribu.
Stephano Fogher (mise en images),
Jean-Luc Schwartz (direction).

Voir page suivante notre photo légendée.

Le 23. Argenteuil. Salle Maurice-Sochon, 21 heures. De 40 F à 60 F.

Rêves de cantates
Béatrice Cramoix.
Isabelle Desrochers (sopranos),
Philippe Cantor (baryton),
Marie-Geneviève Masse (danseuse).
Ensemble instrumental les Festes galantes,
Dominique Visse (direction, haute-contre),
Mireille Larroche (mise en scène).

Rêves de cantates est un spectacle burlesque, un cadavre exquis d'œuvres vocales des dix-septième et dix-huitième siècles, reliées par des dialogues écrits par Philippe Beaussant, exécutées par quatre têtes d'affiche du cénacle baroque (dont l'inénarrable Dominique Visse et Isabelle Desrochers, remarquée dans *le Malade imaginaire* au Châtelet), des cantates reliées aussi, accessoirement, par des intermèdes dansés. Mireille Larroche a adapté ce songe, cette gâterie, aux dimensions de sa Péniche. Qui se transporte cette semaine de son port d'attache à Aulnay-sous-Bois.

Les 24 et 25, 21 heures ; le 27, 17 heures. Péniche opéra. Tél. : 42-45-18-20. 100 F et 120 F.

Les 28 et 30 à 21 h. Péniche opéra amarrée face à la rue Pierre-Jouhet à Aulnay-sous-Bois. 80, 60 F. 48.68.00.22.

Franck
Quintette pour piano et cordes

Chausson
Concert pour piano, violon et quatuor à cordes

Jean-Philippe Collard (piano), Augustin Dumay (violon), Quatuor Isaye

Deux jeunes « anciens » du Conservatoire de Paris partagent la vedette avec un quatuor tout neuf, passé comme eux par la classe de musique de chambre de Jean Hubeau rue de Madrid et lauréat de l'incontournable Concours d'Evian en 1988. Tous seront réunis dans le *Concert* de Chausson qu'il est assez rare de voir à l'affiche et encore plus rare d'entendre joué juste. La musique française dans ce qu'elle a de plus sérieux, de plus recueilli, de plus touffu – et de plus difficile pour les pianistes.

Le 28. Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 110 F à 250 F.

Bartok
Mikrokosmos 6, extraits.

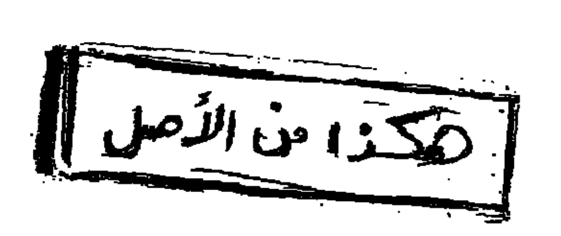
Beethoven
Sonate pour piano nº 31 op. 110
32 Variations

Schumann
Kreisleriana
Gisèle Magnan (piano).

Gisèle Magnan effectue là, sauf erreur, sa première apparition parisienne avec un récital qui reprend en partie (Beethoven) son premier disque, tout récemment paru chez Adda. Cette jeune femme au regard attentif, au visage sans apprêt, cette élève de Vlado Perlemuter, elle-même excellente pédagogue dit-on, possède un jeu qui lui ressemble : énergique et simple. Combien de pianistes réputés ont récemment tenté le grand saut des *Kreisleriana* et l'ont regretté ? Magnan, d'emblée, aura osé.

Les 28 et 30. Salle André-Marchal, 20 h 45. Tél. : 47-34-11-91. De 40 F à 50 F.

➡



هكذا من الأصل

MUSIQUES

Chants et musiques populaires d'Arménie

Meguerditch Malkhassian (doudouk, dehole, chant), Ensemble instrumental arménien, Jean-Pierre Nergararian (direction).

La compagnie du théâtre TIOUZ d'Erevan débarque à partir du 7 juin au Théâtre Hébertot avec une comédie musicale mise en scène et en musique par Narek Dourian et tirée du *Don Quichotte* de Boulgakov (rens. : 43-87-24-24). En prélude à ce témoignage d'une Arménie résistante et combattante, d'une Arménie moderne et vivante, Jack Lang et le ministre de la culture d'Erevan ouvrent ensemble un cycle exceptionnel de concerts, doublé d'un symposium et d'une exposition permanente centrés sur le sujet fort peu exploré de la musique arménienne, classique, liturgique, populaire et savante. Pour ne plus limiter la musique d'un inclassable Etat au folklorisme de Khatchatourian. Pour se rappeler que les chorales sont là-bas (et dans la diaspora) parmi les plus belles du monde. Et que la chanson, politique ou sacrée, y est une manière de résister.

Le 28. Musée des arts et traditions populaires. 20 heures. Tél. : 40-67-90-00. 80 F.


MEPHISTO

Il arrive que le groupe des Jeux de la tribu soit programmé après du grégorien, qu'il soit classé folk, jazz ou contemporain. C'est qu'on y donne de la voix sans exclusion de style ni de références ethniques (flamenco, Brésil), avec une préférence pour les traditions encore en vigueur sur les bords de la Méditerranée. Mini-comédies musicales *a cappella* que le délire, parfois improvisé, de ces fantaisistes savants (le 23 à 21 heures, salle Maurice-Sochon, Argenteuil. Tél. : 39-61-25-29).



SÉLECTION PARIS

Mercredi 23 mai

Schubert
Quatuor à cordes n° 12 D 703

Janacek
Quatuor à cordes n° 1

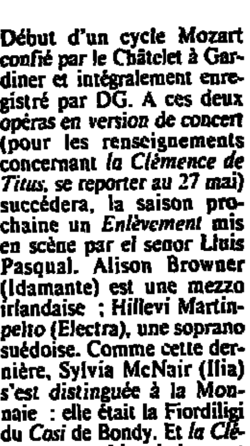
Schumann
Quintette pour piano op. 44
Eugen Indjic (piano), Quatuor Muir.

Eugen Indjic a beau n'avoir que quarante-trois ans, il commence une seconde carrière après un passage à vide qui a suivi ses performances de très jeune candidat heureux dans les grands concours internationaux de piano (Varsovie, Leeds). Comment s'étonner que ce Yougoslave, qui a opté depuis longtemps pour la nationalité américaine et qui fut le plus jeune soliste invité dans les années 70 par l'Orchestre de Boston, se retrouve aujourd'hui en compagnie d'un quadrige bostonien, récompensé en 1980 à Evian, formation résidente à l'université depuis qu'il fut nommé « quatuor de l'année », en 1983, par la télévision américaine. Qui était monsieur Muir ? le Buffon américain. Quatuor nature, donc.

Auditorium des Halles, 19 heures. Tél. : 40-28-28-40. 160 F.

Vendredi 25

Mozart
Idoménée, version concert
Anthony Rolfe-Johnson, Alison Browner, Nigel Robson, Glen Winslade (ténors), Sylvia McNair, Hillevi Martinpelto (sopranos), Cornelius Hauptmann (basse), English Baroque Soloists, Monteverdi Choir, John Eliot Gardiner (direction).



Début d'un cycle Mozart confié par le Châtelet à Gardiner et intégralement enregistré par DG. A ces deux opéras en version de concert (pour les renseignements concernant *la Clémence de Titus*, se reporter au 27 mai) succédera, la saison prochaine un *Enlèvement* mis en scène par el senor Lluis Pasqual. Alison Browner (Idamante) est une mezzo irlandaise ; Hillevi Martinpelto (Electra), une soprano suédoise. Comme cette dernière, Sylvia McNair (Ilia) s'est distinguée à la Monnaie : elle était la Fiordiligi du *Cosi* de Bondy. Et *la Clémence* et *Idoménée* sont repris peu de jours plus tard au Festival de Hollande *(lire encadré ci-dessous)*.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 heures (+ le 29). Tél. : 40-28-28-40. De 50 F à 335 F.

Schubert
Schumann
Lieder
Margaret Price (soprano), Graham Johnson (piano).

L'Opéra Bastille constitue-t-il la meilleure salle de récital de Paris ? Les disques nous ont habitués, avec Margaret Price, à une douce et sensuelle intimité. Sans renoncer à ses lieder préférés (peu de chanteuses songent aussi peu à se renouveler), il faudra se résoudre cette fois à prendre ses distances.

Opéra Bastille, 20 heures. Tél. : 40-01-16-16. De 50 F à 190 F.

Samedi 26

Fauré
Thèmes et variations pour piano op. 73
Deux Nocturnes

Berg
Sonate pour piano op. 1

Schoenberg
Six Pièces pour piano op. 19

Webern
Variations pour piano op. 27
Michel Dalberto (piano).

Fauré, Schoenberg, Berg, Webern : faut-il comprendre que Michel Dalberto a cherché à établir une filiation, une fraternité, entre l'auteur de *l'Horizon chimérique* et la seconde école de Vienne ? Le choix des variations fauréennes n'est sans doute pas étranger à l'affaire, puisque la variation est, comme on sait, la base de la pensée sérielle. On se réjouit de découvrir le jeune maître dans Webern ; comme de le retrouver dans la sonate de Berg.

Maison de Radio-France, 17 heures. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Dimanche 27

Rossini
Quatuor n° 6 pour flûte, clarinette, cor et basson

Mozart
Quintette pour piano, hautbois, clarinette, cor et basson K 452
Christian Zacharias (piano), Quintette Moraguès.

Le Quintette de Mozart pour piano et instruments à vent ne supporte que la perfection. Avec Zacharias et les Moraguès, toutes les chances de succès sont réunies, l'audace en prime.

Théâtre Renaud-Barrault, 11 heures. Tél. : 42-56-60-70. 80 F.

Mozart
La Clémence de Titus, version concert
Anthony Rolfe-Johnson (ténor), Charlotte Margiono, Jennifer Larmore (mezzo-sopranos), Catherine Robbin, Sylvia McNair (sopranos), Cornelius Hauptmann (basse), English Baroque Soloists, Monteverdi Choir, John Eliot Gardiner (direction).

Lire notre commentaire d'*Idoménée* en date du vendredi 25.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 heures. Tél. : 40-28-28-40. De 50 F à 335 F.

Lundi 28

Schubert
Grand duo pour violon et piano op. 162
Fantaisie pour violon et piano op. 159
Gaëtane Prouvost (violon), Bruno Canino (piano).

La dernière fois que nous avons vu Bruno Canino à un clavier, c'était à Marlboro. Et ce pianiste italien à la carrière de musicien complet (il est également compositeur) payait de sa personne comme un bon petit écolier au milieu de jeunes musiciens qui buvaient ses (rares) paroles. Canino, on le retrouve cette fois dans une situation un peu équivalente : paternellement attaché à mettre en valeur une jeune partenaire pleine d'espoirs. Gaëtane Prouvost, qui a joué avec Boulez et qui vient d'enregistrer les sonates de Prokofiev avec El Bacha (Forlane), est une Française admise dans les fillières américaines après avoir été remarquée par Francescatti et recommandée au grand Galamian. Sortie avec les honneurs de la Juilliard, elle est choisie par Messiaen pour participer à la création, en Union soviétique, du *Quatuor pour la fin des temps*. Canino a tant créé, lui aussi, d'œuvres de son siècle que c'est presque une surprise de le retrouver dans Schubert. Le 30 (même heure, même lieu), le violoncelliste Yvan Chiffoleau – il n'est pas vieux non plus – se joint à eux dans des trios de Haydn et de Mendelssohn.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 12 h 45. Tél. : 40-28-28-40. 35 F.

Mardi 29

Bizet
Djamileh
Le Docteur Miracle
Don Procopio
Ecole d'art lyrique de l'Opéra de Paris, Orchestre national d'Ile-de-France, Jacques Mercier (direction), Christophe Alden (mise en scène).

« Trois récits, trois univers dans un même lieu : la salle à manger petit-bourgeois du Docteur Miracle, *tout aussi proche, dans son intemporalité, d'un téléfilm américain que de la commedia dell'arte, le palais égyptien de* Djamileh, *projection de l'érotisme débridé de l'homme du Second Empire, l'Italie rurale de* Don Procopio, *où les lois naturelles de la jeunesse et de la passion s'opposent aux lois de la réalité économique des hommes. »* Commentaire de Christopher Alden, jeune metteur en scène américain du triptyque de Bizet. Comique, forcément comique, en ces lieux.

Opéra-Comique. Salle Favart, 19 h 30. Tél. : 42-86-88-83. De 35 F à 250 F. (Autres représentations : 30 mai, 1er, 5 et 6 juin).

Chopin
3e Impromptu op. 51
Polonaise op. 53
Mazurkas op. 24 nos 1 et 4
Scherzo n° 2 op. 31

Ravel
Jeux d'eau
Ondine
Une barque sur l'océan

Debussy
La Cathédrale engloutie

Liszt
Saint-François de Paul marchant sur les eaux

Mozart
Sonate pour deux pianos K 448

Milhaud
Scaramouche

Solal-Kühn
Improvisations sur des standards de jazz
Erik Berchot, Anne Queffélec, Martial Solal, Joachim Kühn (pianos).

Deux pour le classique, deux pour le jazz, et pas de mélange des genres dans cette nuit du piano : Anne Queffélec traite le thème de l'eau avec du Ravel et du Debussy ; Erik Berchot s'en tient à Chopin ; ils jouent face à face, à deux pianos, Mozart (la sonate) et Milhaud (*Scaramouche*). Place ensuite à l'improvisation, en solo et à deux, dans le style carré de Coltrane, dans le style véloce de Kühn. Au fait, comment ces deux styles vont-ils faire pour s'associer ?

Le Vésinet. C.A.L, 21 heures. Tél. : 39-76-32-75. De 120 F à 140 F.

ROCK

Smithereens
Del Fuegos

C'est sans doute prendre le lecteur un peu de court, mais le concert de la semaine aura sans doute lieu ce mercredi soir avec la conjonction formidable de la pop crispée des Smithereens et du rock gras, économe et dévastateur des Del Fuegos.

Le 23. Elysée-Montmartre, 19 h 30. 80 F.

Band of Holy Joy

Un peu folk (relents d'accordéon), un peu pop (mélodies malignes, vocaux suaves), extrêmement britannique, pour une soirée de printemps mélancolique.

Le 24. Dunois, 19 heures. Tél. : 45-84-72-00.

Nick Cave & the Bad Seeds

Romancier, acteur, Nick Cave est avant tout un rocker, un peu emphatique (il serait sans doute plus poli de dire gothique) mais d'une force poétique indéniable.

Le 25. Olympia, 20 heures. Tél. : 47-42-25-49. 120 F.

Bangkok Paddock
Road Runners
B.B. Doc
Happy Drivers

Pour un prix somme toute modique, la fine fleur du label Boucherie. En ce premier soir, on se précipitera pour les Road Runners et leur rhythm'n'blues et pour découvrir les éventuels talents des dernières signatures du label. Le lendemain, même heure, même endroit, même prix, la soirée se terminera sur un concert des Garçons Bouchers en personne après les élucubrations de nos sympathiques amis d'outre-Quiévrain, le duo affligeant qui se produit sous le nom de Stteilha.

Le 25. La Cigale, 19 heures. Tél. : 42-23-38-00. Location FNAC. 55 F.

Phil Collins

Consciencieux jusqu'au bout, Phil Collins revient pour rattraper l'extinction de voix qui, le mois dernier, avait privé quatorze mille fans d'une collection de chansons gentiment funky et vaguements sentimentales.

Le 26. Palais omnisports de Paris-Bercy, 20 heures. Location FNAC, Virgin Megastore. 160 F.

Ramones

Voilà bientôt quinze ans que les frères Ramones font honte à leur famille avec leur rock à détruire les neurones. Oui, mais avec eux, au moins, on s'amuse.

Le 28. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. Location FNAC. 140 F.

MUSIQUES DU MONDE

Angoulême
Festival des musiques métisses

Le 25 mai, arrivée en gare d'Angoulême d'une légende : le Super Rail Band de Bamako. Formation qui fit (fait encore ?) les belles nuits du buffet de la gare de la capitale du Mali et vit les débuts de Salif Keita et de Mory Kanté. Lors de cette nuit mandingue, on retrouvera également Keita, la chanteuse Nhawa Doumbia et le joueur de kora Toumani Diabate. Le lendemain, nuit sénégalaise avec Ismaël Lo, Touré Kunda, la chorale de Julien Jouga, bref une bonne partie de la forêt que ne veut ni ne peut cacher le baobab Youssou N'Dour.

Les 25 et 26 mai, à 20 h 30, au Théâtre d'Angoulême. 130 F.

Roberto Carlos

Portugais et Brésiliens n'ont pas toujours les mêmes goûts. Sauf un : Roberto Carlos, petit prince méconnu des Français, mais qui remplit Bercy pendant deux jours. Fondateur, avec son frère Erasmo, de la Jovem Guarda, la génération des yéyés amateurs de rock' n' roll des années 60, Roberto est revenu avec l'âge à la sagesse romantique, aux histoires d'amoureux trahis, d'amis trompés. Au Brésil, il est le plus populaire et le plus gros vendeur de disques. Au Portugal, on voudrait bien qu'il soit portugais. Mais non. Malgré tout, ce sont bien des morceaux de vie à la brésilienne, même dans la guimauve, que Roberto nous conte d'une voix chaude.

Le 24, 18 heures ; le 25, 20 h 30. Palais omnisports de Paris-Bercy. Tél. : 43-46-12-21. De 150 F à 200 F.

Chris Mc Gregor & Brotherhood of Breath

Chris Mc Gregor, pianiste de jazz né au pays de l'apartheid et fondateur de l'orchestre noir sud-africain des Blue Notes, devenu aujourd'hui le Brotherhood of Breath (la confrérie du souffle), arrive à Paris avec des invités spéciaux.

Le 27. New-Morning, 20 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Jorge Ben

A l'aube de la cinquantaine, il a décidé de prendre un nouveau nom, plus nègre, plus majestueux : Benjor. Mais il n'a pas changé de style. *Pais tropical, Fio maravilhoso*, et tous ses titres phares continuent de faire le tour des soirées joyeuses comme des drapeaux aux couleurs nationales et tropicales. Jorge Ben a effectué un parcours sans faute pour un natif de Rio : première favela à la naissance (en 1942), premier tambourin à treize ans, hérité de son père membre de l'école de samba Cometas do Bispo, puis première équipe de foot avec les cadets de Flamengo, première guitare à l'armée. Retour enfin à ses racines noires. Coincé à ses débuts entre la vague yéyé et la samba pure et dure, Jorge Ben a finalement écrémé tout cela pour n'en garder que l'essentiel : le swing.

Les 28 et 29. Olympia, 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. 170 F.

Super Rail Band de Bamako

Lire notre commentaire sur le Festival d'Angoulême ci-dessus.

Le 29. New-Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Youssou N'Dour

Le Festival d'Argenteuil s'appelle « Autour de la voix ». Lui, Youssou N' Dour. Sa voix culmine aux sommets de la musique africaine d'aujourd'hui. Il fait le tour de nos banlieues avec toujours autant de grâce.

Le 29. Argenteuil. Salle Jean-Vilar, 21 heures. Tél. : 39-61-25-29. De 70 F à 90 F.

La sélection « Musiques » a été établie par : Anne Rey. « Rock » : Thomas Sotinel. « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

Barenboïm ramène Berlin

Coucou, le revoilà, le licencié de l'Opéra Bastille, de retour par la grande porte avec l'orchestre de Karajan, qu'il aura mené, avant de nous revenir pour deux soirs, en Allemagne, en Angleterre, mais aussi, pour la première fois, en Israël. C'est Janine Roze, bureau de concert privé et culotté (l'intégrale Beethoven du Quatuor Alban-Berg aux Champs-Elysées, c'était elle), qui offre cette belle revanche à Daniel Barenboïm, pour deux concerts salle Pleyel avec la Philharmonie de Berlin. Il paraît qu'il reste des places – à 750 F et 580 F il est vrai – pour la soirée du 1er juin : l'« Inachevée » de Schubert, l'« Héroïque » de Beethoven. Plus sûrement que pour le jeudi 31 mai qui voit Barenboïm dans le double rôle de soliste et de chef (Vingt-Septième concerto pour piano, de Mozart, septième symphonie, de Bruckner).

★ Rens. : 45-61-06-30. Loc. : 45-63-88-73.

Le Festival des Pays-Bas

Le Festival de Hollande, traditionnellement l'un des plus riches d'Europe, ouvre le 1er juin sa quarante-troisième édition avec l'Ange de feu, de Prokofiev, dans la mise en scène d'Andreï Serban déjà présentée à Genève, mais sous la direction de Riccardo Chailly, patron du Concertgebouw (plusieurs représentations jusqu'au 30 juin). Trois opéras en version oratorio se succéderont : la Femme sans ombre (direction Edo de Waart), les 9 et 12 juin ; la Clémence de Titus et Idoménée, de Mozart, passés par le Châtelet, sous la direction de Gardiner, repris à Amsterdam (les 1er et 3 juin).

Au chapitre des concerts, Chailly encore, avec une intégrale Hindemith (les 9 et 23 juin) ; Chailly et le Concertgebouw toujours, dans un programme Gershwin, Bernstein, Ives (le 16 juin). Et Kurt Masur, dans la Troisième symphonie, de Bruckner, à la tête du Gewandhaus de Leipzig (le 21 juin).

Au fait, le Holland Festival vient de voir arriver à sa tête un nouveau directeur, en la personne de M. Van Vlijmen, compositeur et ancien directeur (remercié) de l'Opéra d'Amsterdam.

★ Rens. : 19-31-20 27-65-66.

Exotisme et Empire

Il y a les éventails de Madame Butterfly, des femmes pudiquement voilées aux cuisses dénudées, des turqueries à la pelle. Il y a des reproductions de décors kitsch, des dessins de costumes délicieux, des programmes, des photos, des affiches : c'est l'exposition « Voyage en musique, cent ans d'exotisme (décors et costumes dans le spectacle lyrique en France) » accrochée jusqu'au 13 juillet au centre culturel de Boulogne-Billancourt. Une exposition qui s'enorgueillit du concours de la Bibliothèque nationale et que complète « L'Opéra sous l'Empire », de jolis souvenirs recueillis, toujours à Boulogne, par la bibliothèque Marmottan.

★ Tous les jours, de 9 heures à 21 heures : le dimanche de 10 heures à 12 heures, au Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22 rue de la Belle-Feuille. Et à la bibliothèque Marmottan, du mardi au samedi, de 14 h 30 à 18 heures. Tél. : 46-84-77-95.